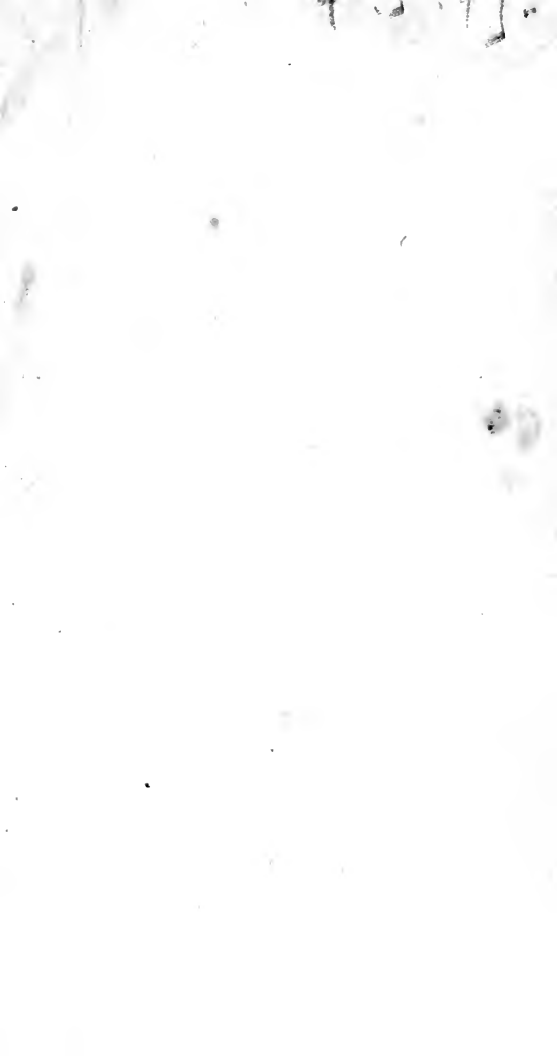




9 1968



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

JUGEMENTS

D E S

S A V A N S

S U R L E S

PRINCIPAUX OUVRAGES

DES AUTEURS,

PAR ADRIEN BAILLET;

Revûs, corrigez, & augmentez par
Mr. DE LA MONNOYE.

NOUVELLE EDITION.

T O M E P R E M I E R,

S E C O N D E P A R T I E.

uenors. Son grand pere s'appelloit
Jean, & son pere Adrien. Celui-ci
époufa en premières noces une fille de
son voisinage qui lui donna une fille
& un garçon. Ces deux enfans eurent
dans leur mariage, la fille deux gar-
çons & deux filles, le fils un garçon
& trois filles. Quoique cette famille
n'ait rien eu de distingué dans le mon-
de, il faloit faire cette remarque pour
Tom. I. II. Part.

PN
541

.B3

1725

r. 1/2



A B R E G E

D E L A V I E

D E

M^R. BAILLET.

MONSIEUR BAILLET naquit le treizième jour de Juin de l'an 1649. Presque toute l'Europe étoit alors dans le trouble. Ses parens étoient de Picardie, d'une fortune très-médiocre, au voisinage de la guerre tant au dedans qu'au dehors. Son grand pere s'appelloit Jean, & son pere Adrien. Celui-ci épousa en premières noces une fille de son voisinage qui lui donna une fille & un garçon. Ces deux enfans eurent dans leur mariage, la fille deux garçons & deux filles, le fils un garçon & trois filles. Quoique cette famille n'ait rien eu de distingué dans le monde, il falloit faire cette remarque pour

Tom. I. II. Part.

A ren-

rendre compte d'un des articles du Testament de Mr. Baillet.

Il étoit l'aîné du second lit, & le premier des sept enfans qui en sortirent, quatre garçons & trois filles. Celles-ci ont vécu dans la condition de leur pere, & sont mortes comme lui au milieu des occupations & des embarras de l'agriculture, & d'une vie toute champêtre; mais les garçons se sont élevés au dessus de la vocation paternelle.

Le second des quatre s'appelloit Etienne; il étoit né avec un amour violent pour la solitude Religieuse. Sa conduite dans toute son enfance en étoit une preuve continuelle. Son pere & sa mere qui avoient une piété solide, loin de le détourner, l'aideroient dans ses pieuses démarches. L'amour de la retraite crût avec l'age de telle sorte, qu'après avoir examiné longtems le lieu où il pourroit satisfaire davantage sa passion, il n'en trouva pas de plus propre que la Maison de la Trappe. Il s'étoit retiré avec son frere aîné dans un village dont il étoit Vicaire. Ils y vivoient comme des Religieux très-retirés, dans de grandes austérités. Ce fut de là qu'Etienne char-

charmé des merveilles qu'on publioit des Religieux de la Trappe, quitta son cher frere pour y aller solliciter une place. On l'accorda à ses instances; mais le Pere Abbé à la vuë de la foiblesse de sa compléxion, ne put lui accorder au bout du Noviciat l'engagement qu'il avoit mérité d'ailleurs par sa ferveur à observer la Règle. Etienne mortifié de ce refus, sans perdre espérance, pria la Communauté de le souffrir au moins en qualité de Frere-Donné, tant il avoit d'envie de vivre & de mourir dans cette sainte Retraite. Il y est depuis 28. ans dans les divers emplois auxquels on l'applique.

Le troisiéme qui s'appelloit Pierre avoit une inclination merveilleuse pour la Chirurgie. Ses fréquentes & longues courses de jour & de nuit pour le Public l'ont enlevé tout jeune.

Le dernier des quatre étoit Antoine qui fit ses études à Beauvais dans le petit Seminaire comme son aîné, vint à Paris avec lui, y reprit l'étude de la Philosophie. Il avoit un goût singulier pour la Physique particulière qui lui forma celui de la Médecine. Pour y réussir il joignit la pratique à la théo-

4 ABREGE' DE LA VIE

rie. Mr. de Lamoignon informé de sa connoissance & de son amour pour les Livres en général & pour la Médecine en particulier, le nomma Sou-Bibliothécaire au Collége Mazarin. Après y avoir travaillé quelques années, Mr l'Intendant de Flandres lui offrit le soin de l'Hopital militaire de Dinant. Il l'accepta, & remplit ce poste où il mourut après avoir mérité les éloges de celui qui le lui avoit donné, & de tous ceux à qui il a eu affaire.

L'ainé de tous dont on donne la Vie, fut nommé Adrien sur les fonts de Batême selon la coutume du pays qui donne presque toujours aux aînés le nom du pere. Son parain & sa marraine étoient les voisins du pere, à peu près de même condition.

Le pere faisoit valoir par son industrie un petit fonds de terre qu'il avoit reçu de la succession de ses ancêtres. Les malheurs de la guerre qui tombèrent d'abord sur la Picardie comme frontière, l'obligèrent à en engager une partie, & à se réduire à cultiver les terres d'autrui pour subsister, & entretenir dans une honnête médiocrité sa nombreuse famille. Il fut même obligé dans la suite de sortir du lieu

lieu de sa naissance pour prendre dans un village voisin une ferme de Mr. le Marquis de Vignacourt neveu du grand Maître de Malte.

Le lieu où le pere & les enfans avoient reçu la naissance est un Bourg situé sur le chemin de Clermont à Beauvais à quatre lieuës de celle-ci & à deux de l'autre, sur les limites de la forêt de Hez. Le fameux Robert Comte de Clermont y avoit fait un Château qui pût lui servir & à ses Successeurs de place de sûreté & de divertissement.

Les parens de l'enfant le présentèrent à l'Eglise de la Paroisse de la Neuville pour y recevoir le saint Bapême dès qu'il fut né. A peine fut-il bégayer & se trainer qu'on le conduisit à l'école. On l'y voyoit avec une attention d'homme parfait & une gravité de vieillard.

L'enfant passa quatre à cinq années de cette manière. Ennuyé de ne trouver plus rien de nouveau à l'Ecole, il trouvoit divers prétextes d'y faire diversion pour aller voir les Cordeliers. Il y couroit, il y servoit les Messes toute la matinée, dinoit avec eux, & après tout le Service, où il assistoit

comme un Novice, il revenoit le soir à la maison paternelle. Il étoit si content qu'en un an seulement il devint affés fort dans la piété & dans l'étude du Latin pour être présenté à son Evêque & lui demander place dans son petit Séminaire, il eut la consolation de l'obtenir & d'y être reçu avec beaucoup de distinction.

Baillet étant donc entré au petit Séminaire, y commença ses études par la Sixième. Il fut toujours des premiers dans toutes ses Classes. Mais il faut avouer qu'il n'y brilloit pas & ne s'y distinguoit pas autrement que les douze plus forts d'une centaine d'Ecoliers; ce fut dès la Cinquième & à la fin de sa Quatrième que l'amour pour les Livres & pour l'Etude se déclara fortement même avec passion, jusqu'à prendre quelque argent à son pere pour acheter des Livres.

On se servoit avec fruit au Collège des Méthodes Françoises de Port Royal pour le Latin & le Grec. Les foibles se contentoient des Abrégés; mais les courageux avoient les grandes Méthodes. Baillet avoit appris le Grec dans la Grecque. Il apprit la Poësie Latine & Françoisé dans la Latine.

Il y trouva toutes les espèces de vers dans l'une & l'autre Langue avec toutes leurs beautés & leur finesse ; & quoiqu'on se contentât dans sa Classe d'ébaucher la composition des vers Latins seulement, il y acquit par lui-même sur la lecture des règles & des meilleurs modèles proposés dans la méthode une telle facilité que l'on a sù de lui & de ses bons amis, compagnons, & témoins de ses études secrètes, qu'il tournoit déjà toutes ses Leçons en vers Latins & François. Il habilloit tous les sujets qui le frappaient tantôt à la Latine, tantôt à la Françoisse, toujours en vers. C'étoit selon lui sa Farce comique, ses Gilles rimailleurs, ses Arlequins Poètes. Il n'avoit garde de les communiquer à ses Maîtres trop sérieux pour les souffrir. Il s'en divertissoit en son particulier ou avec trois ou quatre jeunes gens choisis à peu près de son humeur, avec lesquels il avoit formé des liaisons d'amitié & d'études les plus innocentes & les plus fermes. Cette manie de versifier le tint jusqu'à la fin de sa Philosophie, & même au de-là jusqu'à son entrée dans le grand Séminaire pour y recevoir les Ordres. Il lut tous les Poètes Latins

§ ABREGÉ DE LA VIE

qu'il put trouver parmi ses connoissances; Virgile, Horace, Ovide, Juvenal, Seneque, &c. S'il étoit circonspect pour la lecture des Poëtes Latins, il l'étoit encore plus pour celle des Poëtes François. Il se contenta de ceux que la Méthode de Port-Royal propose. Comme cette lecture lui coutoit peu d'application, & qu'elle le divertissoit, il y passoit presque tout son tems dont il ne se réservoir que ce qu'il lui en falloit pour faire ses extraits & mettre en vers ce qu'il entendoit lire d'Histoire sainte ou prophane tous les jours.

Il donna à ses extraits le titre de *Juvenilia* qui grossirent entre ses mains pour en faire deux bons volumes. Il étoit à sa dix-septième année quand il les fit pour recueillir ce qu'il trouvoit digne de remarque & de souvenir dans les Poëtes sur la Théologie Païenne, les fausses Divinités, les Sacrifices, les Temples, les Jeux publics, & tout le reste qui y a rapport. Ces *Juvenilia* sont restés parmi ses manuscrits après avoir servi de modèle à Mr. de Lamoignon dans ses études. Il monta en Rhétorique où il passa deux années entières, & suivoit les leçons du Maître
&

& l'ordre de la Classe plutôt pour trouver & appliquer dans ses lectures particulières l'usage des préceptes qu'on y enseignoit. Content de parcourir la Rhétorique de Mr. Lenglet qui étoit très-claire & très-méthodique, & les plus belles Oraisons de Cicéron & de Quintilien, il donna tout le reste de son tems à l'Histoire & à la Géographie.

Il avoit déjà lû beaucoup d'histoires, il en avoit fait des extraits; mais c'étoit d'une manière assés vague, & plutôt pour satisfaire sa curiosité naturelle que pour établir un systême réglé. Ce fut en Rhétorique qu'il commença à donner à son travail quelque ordre proportionné au dessein qu'il y conçût d'embrasser toute l'Histoire. Ce fut dans ce tems qu'il commença son plan de Chronologie: & celle qu'il a donnée à la fin de ses Vies des Saints n'est qu'un petit extrait de celle qui regarde les deux Testamens. A mesure qu'il plaçoit dans l'ordre des tems les faits historiques qui lui paroissoient de quelque considération, il recherchoit avec soin le lieu où les choses s'étoient passées, celui de la naissance, de la vie & de la mort des personnes qui de-

voient avoir place dans son abrégé historique. Il ne se contentoit pas de la Géographie ancienne, il y joignoit la moderne qui donne l'état où se trouvent ces mêmes lieux : c'étoit faire insensiblement l'histoire de la fortune de toutes les parties du monde depuis Adam jusqu'à notre tems. Mais comme il s'appliquoit plus à l'Histoire Ecclésiastique qu'à l'autre, il l'embrassa entièrement, & la Topographie Ecclésiastique qu'il a donnée ensuite des Vies des Saints est un fruit de ses premiers travaux sur la Géographie.

Pour comprendre toute l'étendue & l'économie de ses études sur la Chronologie & la Géographie par rapport à sa vocation Ecclésiastique, il suffit de parcourir son dessein tel qu'il le donna en 1694. pour mettre à profit tout ce qu'il seroit obligé de lire pour son exécution. Sa Philosophie se passa sans grande attention, ne s'occupant que de sa curiosité Historique, cependant il soutint un Acte où il répondit en Maître devant toute la Ville de Beauvais.

Le succès de sa Thèse ne lui enfla pas le cœur. Les applaudissemens le mirent en garde; il n'en devint que plus

plus humble , plus retiré & plus mortifié. Ce qui amollit les autres , ne sert qu'à redoubler son application. En 1670. & 1671. il passa au grand Seminaire, où il étudia la Théologie; c'est-à-dire , la Science de l'Écriture-Sainte , des Conciles & des Peres; la vérité des Dogmes , la pureté de la Morale , la sainteté de la discipline de l'Église ; c'étoit tout ce qui composoit les cahiers de Mr. Haslé , & les instructions de Mr. de Baupuits, sous lesquels il l'étudioit avec beaucoup de progrès. Ces études faites pendant deux ans & demi, avec tant de choix, sous de si savans Maîtres, les jours & les nuits sans autre interruption que les cinq heures du lit, jettèrent de profondes racines dans l'esprit & le cœur de Mr. Baillet , l'un & l'autre étoit bien préparé. L'amour de la Vérité étoit le seul motif de son travail. Ennemi de l'inutilité, de la curiosité, & de la vaine gloire, il n'étudioit que pour s'édifier. Il se croyoit par un fond d'humilité si peu propre à autre chose qu'à la retraite & à l'étude, qu'il conçût dès-lors le désir de se retirer pour vivre sans embarras , sans distraction.

Dessein de
se retirer.

Son frere Etienne qui venoit le voir au

Collège, l'entretenoit toujours de son projet de solitude. Ce fut dans ces saints entretiens que les deux freres s'animerent, se fortifierent dans leurs pieuses résolutions. Adrien étoit sur le point d'être rappelé du Collège au grand Séminaire pour y recevoir les Ordres sacrés, il redoutoit cet engagement prochain. Pour s'y soustraire & n'être point d'ailleurs à la charge de son pere, il concertoit déjà avec son frere des moyens de se retirer à la Trappe, quand son Evêque & ses autres Supérieurs lui commandèrent de professer la Cinquième au Collège. Ce commandement auquel il ne s'attendoit guère le surprit. Il eut beau alléguer qu'il n'avoit jamais étudié pour remplir cet emploi, qu'il n'en avoit point les talens, il fallut céder à l'ordre, & commencer à la Saint Remi l'ouverture des Classes. Que fit Mr. Baillet pendant les deux années qu'il régenta la Cinquième? Il étudioit d'abord à fond tout ce qu'il devoit enseigner à ses écoliers; la Religion faisoit l'ame de toutes ses instructions; il gaignoit les plus opiniâtres par une tendresse soutenüe de fermeté. Il est vrai qu'il paroïssoit pancher vers la sévérité; mais

1672. Re-
gente jus-
qu'à la S.
Remi
1676.

il la couvroit de sa charité par une égalité qui retenoit dans les bornes du devoir contre la légereté ordinaire à la jeunesse. On étoit fort content des écoliers de Mr. Baillet pour la modestie, l'application, & les progrès dans l'étude, ils'y donnoit sans réserve.

Après avoir passé deux ans en Cinquième les Supérieurs voulurent le faire monter en Rhétorique, assurés qu'il rempliroit avec sùffisance cette place, & que le Public ne perdrait rien à la mort de Mr. Lenglet, si Mr. Baillet l'acceptoit; mais on ne put l'y résoudre, soit qu'il se défiât de ses forces en les comparant à celles du défunt Rhétoricien, soit plutôt qu'il voulût avoir plus de loisir pour continuer le genre d'études qu'il avoit commencé depuis plusieurs années, & auquel la Rhétorique auroit sans doute fait une grande diversion. Il éluda donc pour cette fois les intentions de ses Maîtres en leur proposant un sujet dont ils seroient tout autrement satisfaits. C'étoit son confrère & son voisin. Les Supérieurs ne le pressèrent donc plus que pour monter en Quatrième y remplir cette place.

Ce changement n'en apporta pres-

que point ni à sa manière extérieure, ni à sa conduite particulière. C'étoit à peu près les mêmes objets d'études pour la Classe & la même méthode. Il ne fit donc que continuer les deux années suivantes ce qu'il avoit fait les deux précédentes. Il ne faisoit d'autre mouvement que de son Cabinet à la Classe, & de la Classe à son Cabinet. Un garçon qui faisoit ses commissions au dehors le dispensoit de sortir. Au diner, au souper, il voyoit tous les jours ses Supérieurs & ses confrères, ne bûvoit pas de vin, travailloit jour & nuit, & faisoit tous les jours de nouvelles découvertes plus conformes à son inclination qu'il n'avoit fait jusqu'à la troisième année de sa Régence. Son emploi lui procuroit environ 600. livres par an. Il étoit nourri. Content de très-peu, il ne dépensoit rien; de sorte qu'après avoir suppléé aux besoins pressans de sa famille, il employoit le fruit de sa profession à se donner des Livres. Il en avoit fait une assez bonne provision des meilleurs pour son projet; puis qu'il est certain qu'en sortant du Collège il avoit de toute leur lecture ramassé un nombre d'Auteurs déguisés qu'il avoit démasqués, suffisant

pour

pour en composer deux volumes. Ses Differtations en Latin & en François sur leurs déguifemens subsiftent encore très-amplés, & très-correctes, telles qu'il les avoit rangées au Collége. Il n'en a donné dans la fuite que la Préface en un volume sous le titre d'Auteurs déguifés. Mais le corps de l'Ouvrage dont il avoit obtenu Privilége, est resté parmi ses manuscrits. Son Evêque le tira du Collége à la Saint Remi de 1675. pour le faire venir au grand Seminaire, & lui conférer les degrés de l'Ordre Ecclésiastique.

L'obéiffance parut toujours à Mr. Baillet le parti le plus sûr quand il s'agit de suivre la voix du Pasteur légitime. Il avoit jusques-là pratiqué les règles qu'il publia depuis de cette vertu dans un Livre qui a pour titre *la Conduite des Ames*, c'est-à-dire, les devoirs d'un Directeur, & la soumission qui lui est dûe; il entra au Séminaire où les trois premiers mois lui servirent de préparation à l'état saint du Ministère en général, & en particulier à la réception de la Tonsure & des quatre Mineurs. Il les reçut au mois de Janvier de l'année suivante; & de trois mois en trois mois le Soudiaconat, le Dia-

Diaconat & la Prêtrise. Ces interstices ne lui paroissent pas suffisans. Mais il fallut s'en tenir encore à la volonté de ses Supérieurs. L'Evêque, Mr. Haslé & Mr. Hermant ses grands Vicaires, Mr. Tristan, Mr. le Maire Chantre de la Cathédrale, tout habiles qu'ils fussent, ne pouvoient dans leurs examens trouver en lui les bornes de la Science nécessaire à un Ecclésiastique. Ils lui en trouvoient bien au-delà du commun, & certainement ils ne l'auroient pas admis aux Ordres, s'ils ne lui avoient trouvé encore plus d'humilité qui fût capable de le garantir de l'enflure du cœur trop ordinaire aux Savans. Il ne bornoit pourtant pas ses études à la Théologie. Un de ses Confreres nous a appris en 1695. que la Vie de Mr. de Peiresc faisoit son amusement; qu'il avoit fait de savantes remarques sur les nouveaux Conciles de la dernière impression, lesquelles il communiquoit à ses amis aux heures de récréation.

L'Evêque, exact observateur des Canons de l'Eglise, s'étoit imposé cette loi, de n'ordonner Prêtre aucun Séculier, qu'il n'eût une Eglise & une Paroisse à laquelle il pût l'attacher
pour

pour un tems seulement, dans le dessein de juger de l'ouvrier à l'œuvre, c'est pourquoy il l'envoya dans une Paroisse aux extrémités du Diocèse, pour y être Vicaire en Chef. Ce lieu qui s'appelle Lardières entre Meru & Beaumont, étoit déjà si pauvre alors, que les Habitans ne pouvoient absolument se cottiser pour rétablir le Presbytère. Les pauvres trouvoient en lui des secours qu'ils n'avoient pas ressenti jusqu'alors. Tous le benissoient : mais quel exemple pour les Prêtres, s'ils font attention que Mr. Baillet n'avoit point de patrimoine, très-peu d'épargne de sa Régence, chargé de se nourrir, son frere, & un petit valet, que tout le produit de son Vicariat ne passoit pas 300. livres; qu'après avoir fait tout ce que nous venons de marquer, il trouvoit encore en réserve de quoi venir à Paris tous les ans acheter des Livres. On cessera d'en être surpris dès que l'on saura ce que le frere Etienne a déclaré depuis sa mort, que chés son frere on ne bûvoit que de l'eau, on ne mangeoit que de gros pain, jamais de viande de boucherie, presque point de lard, des légumes seulement tirées du jardin, cuites à l'eau

&

& au sel, blanchies d'un peu de lait, à peu près comme à la Trappe, où ils avoient toujours envie de se rendre, tout accoutumés aux aulterités qu'ils avoient appris qui s'y pratiquoient. Un jour de Dimanche le bon frere Etienne crut bien faire d'affaisonner la petite portion un peu plus grassément qu'à l'ordinaire. Le Vicaire sortoit pour aller dire la Messe quand l'odeur de la fausse lui vint au nés. Il étoit naturellement vif & prompt, la Nation & le tempérament concouroient à cette vivacité. Son premier mouvement le porta à renverser ce qui le frappoit, à faire une sévère réprimande à ce cuisinier, qui depuis le servit à l'ordinaire. Une vie si pénitente, si retirée n'attiroit point chés lui ceux de ses voisins qui vivoient plus à l'aise. Le petit nombre des autres étoit assés retiré. Ce qui laissoit au Vicaire de Lardières presque tout le tems de travailler. Il en avoit encore plus qu'à Beauvais; de sorte que voyant sa Paroisse assés bien renouvelée depuis près d'un an qu'il y étoit, il crut qu'il lui étoit permis de venir à Paris y faire emplette de Livres selon ses petites facultés. A son retour il brigua la condition de Chap-
pier

pier dans l'Eglise de Beaumont. Le Curé de cette petite Ville étoit favant & fourni d'un grand nombre de bons Livres. Le Vicaire de Lardières ne fortoit que pour le voir, & en profiter. Ce Curé lui fit tant d'amitié, qu'il lui demanda en plaisantant la dernière place de son Eglise, à condition pourtant de ne confesser ni prêcher. Le Curé reçut sa demande sérieusement, & la lui accorda sur le champ pour le lier sans retour. Il se donna pour Vicaire & Successeur futur Mr. Gavois l'un des quatre bons amis du Vicaire. Ce fut pour lui un double engagement qu'il regarda avec l'avis de son Confesseur Mr. Hermant, & la permission de son Evêque, comme la voix de Dieu qui l'y conduisoit pour ses desseins. Il se dispoisoit à venir quand il sût que le Curé cédoit sa place à Mr. Gavois. Ce changement diminua sa joie; car il estimoit l'un & l'autre: il se flatoit de profiter de leur compagnie. Il ne changea rien néanmoins à la résolution prise. Il vint à Beaumont vers le milieu de Mai avec son peu de meuble, & tous ses Livres en grand nombre, muni de la permission de l'Evêque, apellé par les deux Curés.

rés ancien & nouveau. Il croyoit qu'il ne s'agissoit plus que d'endosser la Chappe pour prendre possession de ce petit poste. Lorsqu'on le vit arriver, il se leva un tumulte de toute la Ville contre lui. Un Prêtre enfant de la Ville briguoit sous main le même emploi, pour vivre agréablement dans son Pays, au milieu de sa famille, parmi ses amis & ses compatriotes. Il étoit grand, bien-fait, d'un extérieur fort revenant. Tous vouloient absolument de lui, & s'opposoient à la reception de Mr. Baillet. Cette tempête dura quinze jours; Mr. Baillet aussi tranquille à ranger ses Livres au milieu de tant de vacarme, vivoit comme si elle n'eût point été pour lui, sans s'inquieter, sans se remuer, même sans se plaindre; il laissoit aux autres le soin de ce dénouement, & à Dieu celui de terminer la difficulté comme il plairoit à sa Providence. Cependant on en écrivit à Madame la Maréchale de la Mothe, Dame temporelle de la Ville. Informée du mérite du sujet, elle fit savoir aux Habitans ses intentions en sa faveur. Ces gens prévenus & aheurtés à leurs sens, ne vouloient pas se rendre; enfin elle fut obligée d'en écrire

à son Baillif. Par malice les Habitans avoient avancé que Mr. Baillet ne favoit pas chanter. C'étoit une de leurs calomnies; car on fut surpris de l'entendre chanter avec force, & une connoissance aussi parfaite du Pleinchant que s'il en avoit fait son étude capitale. Malgré ces difficultés il fut reçû, & enfin il se vit paisible de toutes parts. Alors il partagea son tems: il en donna la première portion aux fonctions de son emploi, chantant l'Office, faisant le Catéchisme, répondant à ceux qui le consultoient; tout le reste étoit pour son cabinet & ses Livres.

Au milieu d'un si grand calme dont il ne jouissoit que depuis deux mois, la nouvelle de la mort de son Evêque vint le frapper si vivement qu'elle tira de ses yeux un torrent de larmes, & perça son cœur d'une douleur aussi violente que l'est celle d'un bon enfant à la vûë de la perte d'un pere tel qu'étoit cet Evêque pour ses Diocésains, & d'une manière plus particulière pour les enfans de son petit Séminaire. La désolation publique du Diocèse, la consternation du Clergé, faisoit un spectacle qui fendoit les cœurs les plus durs. Que ne

Mort de son Evêque le 21. Juillet 1679.

ref-

ressentoit donc pas un cœur tendre, nourri du pain de ce Pasteur depuis tant d'années, si reconnoissant de tant de graces qu'il en avoit reçû? Après avoir donné quelque-tems à l'excès de son affliction, l'esprit revenu de son trouble, pour se consoler, il s'amusa à mettre en ordre la Vie de ce saint Prélat. Un autre accident causa encore quelque distraction à son travail. La mort de Mr. de Lamoignon premier Président du Parlement touchoit sensiblement Mr. Hermant. C'en étoit assés pour intéresser Mr. Baillet qui regardoit les biens & les maux de son Directeur comme les siens propres, ou plutôt qui n'ayant presque point de sensibilité pour tout ce qui lui arrivoit personnellement de bien ou de mal du côté de la fortune, la reservoit toute entière pour ses patrons & ses amis. Cette mort, il est vrai, lui procura l'avantage de le voir comme il passoit par Beaumont pour aller à Paris se consoler de cette perte avec Mr. son fils l'Avocat Général.

Mr. Hermant tenoit depuis long-tems à toute cette illustre famille qui l'estimoit, l'aimoit, & l'attiroit quelquefois à Paris. Le fils qui avoit hérité

rité de son pere non seulement sa belle & nombreuse Bibliothèque, mais bien plus son amour pour les Lettres & les vrais Savans, reçut Mr. Hermant avec de nouvelles démonstrations d'estime pour le dédommager autant qu'il pourroit de la perte qu'il venoit pleurer avec lui. Ce sage Magistrat accoutumé par les leçons de Mr. son pere à faire un juste discernement des personnes parmi le grand nombre de Savans qu'il auroit pû consulter, crut ne pouvoir s'adresser plus sûrement à d'autre qu'à Mr. Hermant pour lui trouver un homme qui pût tout à la fois avoir soin de sa Bibliothèque & l'aider efficacement dans les besoins continuels de sa Charge sur tous les sujets qu'il y faut traiter, & pour la discussion desquels il falloit tirer des éclairciffemens des Livres de la Bibliothèque. A cette demande Mr. Hermant n'hésita pas d'un moment. J'ai votre homme pour le fonds, dit-il, à Mr. de Lamoignon, si vous ne vous rebutez pas d'un extérieur peu poli. Nous avons besoin de fond, la forme ne m'embarasse point; l'air de ce pays, & un grain de sel discret fera le reste: il en trouvera ici. Il n'en fallut pas davantage pour presser

Mr.

Mr. Baillet de venir à Paris présenter ses services à Mr. l'Avocat Général. Il faut avouer qu'il aimoit Paris depuis qu'il y étoit venu faire provision de Livres. La courtoisie des Libraires de ce tems-là lui paroissoit une faveur singulière, & un attrait puissant pour lui. Il fut même si surpris de la proposition que lui fit Mr. Hermant de la part de Mr. Lamoignon, qu'il croyoit sérieusement qu'il vouloit l'éprouver, ou au moins qu'il pourroit bien y avoir quelque malentendu entre eux. Quand il reconnut que la chose étoit sérieuse, ce fut de nouvelles difficultés, des prétextes d'incapacité pour cet emploi, de son extérieur rebutant, de sa grossièreté, les affronts qu'il alloit faire à celui qui le produisoit, & à ceux qui l'attendoient; les siens il les comptoit pour rien. Mr. Hermant se chargea de tout, le priant seulement de ne se donner d'autre contrainte dans toute sa conduite que pour les manières de la Ville, & quelque réserve pour ceux qu'il verroit chés Mr. de Lamoignon.

Mr. Baillet prit quelque-tems pour se disposer à venir à Paris avec une idée générale de tout ce qu'il pouvoit avoir étudié jusques-là. Il savoit que la Mai-
son

son où il devoit entrer avoit été , & seroit sans doute encore ouverte à tous les Savans; qu'il seroit obligé de leur répondre en qualité de Bibliothécaire; qu'on exigeoit ordinairement dans cet emploi une connoissance exacte des Livres de toute espèce, une superficielle au moins de ce qu'ils contiennent pour se trouver au fait des matières qui se présentent dans les conversations, ou que d'autres occasions obligent de traiter.

Il alla donc à Paris au mois d'Avril après les Fêtes de Pâques; comme il n'y avoit pas d'autre affaire , il vint trouver Mr. Hermant chés Mr. de Lamoignon. Ces Messieurs ravis de le voir, ne le retinrent qu'autant de tems qu'il leur en fallut pour s'assurer de sa parole; qu'il retourneroit dans le moment à Beaumont pour en revenir avec ses Livres sans perdre de tems. Mr. Baillet se pressa pour avoir le loisir de faire part à son ami de sa bonne fortune. Il lui dit des choses ravissantes du contentement qu'il avoit reçu de Mr. de Lamoignon. Il ne pouvoit revenir de sa surprise sur la distinction avec laquelle il en avoit été reçu & pressé de retourner. Depuis, l'esti-

1680.

me & l'amitié ont toujours été en augmentant dans le Magistrat pour son Bibliothécaire qu'il traitoit comme son frere & son meilleur ami. La reconnoissance la plus vive, & l'attachement le plus parfait ont fait depuis ce tems-là le caractère de Mr. Baillet envers son illustre patron. La suite en sera une preuve continuelle.

Dès le 13. Mai Mr. Baillet étoit chés Mr. de Lamoignon où il commençoit à se reconnoître. Un de ses premiers soins, comme il l'écrit à un ami, est de lui marquer avec quelle bonté il a été reçû ; que depuis il a trouvé dans son patron plus encore qu'il n'en avoit dit. Sa première visite avoit été chés Mr. Haslé son Supérieur, & son Maître au grand Séminaire. Mr. Hermant étoit encore à Paris, & menoit le nouveau Bibliothécaire chés ses amis. Mais il avoit la satisfaction, sans sortir de sa Bibliothèque, d'y voir aborder les plus savans & les plus distingués dans l'Eglise, dans l'État, dans la Robe, dans la République des Lettres. Ces premières entrevûes ne furent pas stériles à Mr. Baillet. Il voyoit, il écoutoit, il propoisoit, il prenoit toutes les manières du monde savant. Il

Il ne fit jamais tant de visites depuis : car il ne sortoit régulièrement que les Lundis, encore durant les quatre premières années il sortoit beaucoup plus rarement. Il les faisoit d'abord pour former son goût, ses expressions, tout son extérieur sur les plus parfaits modèles de la Littérature Ecclésiastique & Profane.

Il paroît y avoir donné le reste de Mai, tout Juin & la meilleure partie de Juillet. Depuis ce tems-là il s'occupa tout entier & sans relâche à déménager, à rebâtir & disposer de nouveau les Livres de la Bibliothèque qu'il falloit manier tous plus d'une fois.

Le plaisir de se voir si bien établis un Magistrat si sage, dans une Bibliothèque si exquise, au milieu de tant de secours pour la continuation de son projet, fut troublé par la mort de Mr. Haslé qui arriva le huit Décembre de cette même année.

Après avoir rendu à ce bon Maître les derniers devoirs de sa reconnoissance durant sa maladie & après sa mort, il traça en peu de mots l'extrait de sa Vie pour en conserver la mémoire, & en proposer l'exemple à la Postérité. C'est un des petits morceaux qu'il a

pris plaisir de donner de son vivant à plusieurs amis qui aimoient beaucoup mieux ces portraits faits de sa main, que ceux gravés sur le cuivre.

1682.

Il passa toute l'année suivante à continuer le Catalogue de la Bibliothèque malgré son mal de jambes ordinaire qui se réveilla avec plus de violence, & plusieurs autres distractions qui lui survenoient, dont il se plaignoit à ses amis. Mille visites indifférentes l'importunoient à toute heure, quelque soin qu'il prit de se tenir caché dans son grenier. Cependant il acheva dès le mois d'Août 1682. le Catalogue des matières, qui sans faire une montre assés vaine, s'est augmenté dans ses mains jusqu'au nombre de 35. volumes *in-folio*. Tous les Savans curieux les vont voir dans la Bibliothèque; plusieurs Prélats & Magistrats du premier ordre en ont voulu avoir des copies entières, d'autres un précis exact.

On y trouve par ordre des matières tout ce qui est contenu dans les Livres qui composent la Bibliothèque, & des renvois aux Livres qui en traitent. Rien n'étoit plus commode pour Mr. l'Avocat Général qui ayant ce Catalogue sous ses yeux, trouvoit sur le
 champ

champ tous les ſujets qui l'occupoient & les Auteurs qui en avoient écrit. Cet avantage étoit d'autant plus grand que ſa Bibliothèque avoit cela de ſingulier, qu'il n'y manquoit preſque rien ſur les matières du Droit ancien & nouveau, & ſur tout des Arrêts des Cours Souveraines. Mr. Baillet s'étoit fait un devoir & un plaſir particulier de les développer & les ranger avec plus d'ordre, de ſoin & de clarté. Cette partie du Catalogue qui le rend plus eſtimable & plus utile, valoit à ſon Auteur de fréquens éloges de la part de ſon patron & de ſes amis qui venoient le feuilleter. L'ordre qu'il a donné aux matières Eccléſiaſtiques ne faiſoit pas moins tous ceux qui le connoiſſent. Plusieus ſavans Docteurs en ont dit tant de bien, que les Libraires en ont ſollicité ſouvent la communication pour l'imprimer. Après avoir tout rangé, il acheva les quatre volumes des Jugemens des Savans, & les donna au Libraire avec tant de déſintéreſſement & de défiance de leur débit, qu'il ſe contenta pour toute choſe de quelques Exemplaires qu'il deſtinoit à ceux de ſes amis qui voudroient abſolument les avoir de lui.

Le Libraire n'en avoit pas si peu d'estime; il en pressa l'édition, en fit tirer un grand nombre qu'il débita entièrement en si peu de tems, qu'il ne donnoit pas le loisir à l'Auteur de se reconnoître pour les cinq volumes qui devoient suivre.

L'Auteur avoit fait en détail tout le plan de l'Ouvrage, tel qu'il le donna dix ans après à un de ses amis qui se plaignoit au nom du Public de ce qu'ayant donné en deux ans neuf volumes, il sembloit par son interruption devoir le priver de la suite.

Voyés ce
Plan après
cette Vie,
pag. 63.

Ce Plan n'étoit qu'une brochure de quelques feuilles qui contenoit le détail & les sou-divisions exactes de toutes les parties de son Ouvrage. Ses amis le pressoient de le mettre à la tête des premiers volumes; mais il craignoit si fort que ces commencemens fussent mal reçus, qu'il ne pût se résoudre à le leur accorder. On ne put pas pour lors l'arracher de ses mains; & les quatre premiers volumes parurent seuls en 1685. sous le titre de *Jugemens des Savans sur les principaux Ouvrages des Auteurs*. Le tems depuis l'édition s'étoit passé à écouter le bruit, à répondre aux plaintes, à recevoir les lon-

longues & fréquentes visites non seulement des vieux amis, mais de tous ceux qui en pareil cas veulent prendre part à la querelle, & s'intéresser pour un Auteur appuyé. L'Auteur continuë & en moins de six mois il passe de ses mains en celles de son patron, & de celles de son patron en celles de l'Imprimeur de quoi faire cinq justes volumes sur les Poëtes. Le Libraire qui trouvoit son compte aux premiers, se pressoit assés dans l'espérance de le faire encore mieux dans la suite; à quoi contribuoit la bonté de l'Ouvrage, & même les cris de ses envieux qui l'accrédoient en travaillant à sa ruine.

Il fut si bien servi, que dès le premier Septembre de la même année il l'envoya à un ami avec ces paroles: 1686

Je ne sai si vous aurés la patience de lire cinq volumes de babioles. Si cela vous arrive vous ne manquerez pas de m'en dire votre sentiment avec une sincérité non suspecte, & particulièrement du Discours qui est à la tête du premier Tome; mais il vaut mieux se taire que de vous entretenir de bagatelles.

Mr. le Président Cousin le Censeur Royal, & Mr. de Lamoignon l'Exa-

minateur le plus rigide, n'en jugeoient pas de même. Le Public courut enlever presque toute l'édition. Les Savans de France y trouvèrent encore plus de style & d'exactitude littéraire que dans les premiers. Il n'y eut que Mr. Ménage & sa suite qui furent pénétrés de douleur à la vûë de ce qu'ils trouvèrent à la tête des cinq volumes. La première pièce est un Eclaircissement que l'Auteur présente au Public sur la conduite qu'il avoit tenuë dans la publication des premiers volumes. Il répond en peu de mots à toutes les plaintes que quelques chagrins avoient faites de sa Critique en général & en particulier.

Eclaircissement à la tête du Recueil des Poëtes.

1688.

Mr. Baillet devoit naturellement donner la suite de ses Jugemens des Savans, & il l'auroit fait si le Libraire ne l'eût sollicité de lui donner ses Auteurs déguisés & démasqués. Il fallut donc les relire & leur donner la dernière main pour acquitter sa parole. Il les avoit composés depuis plusieurs années. Il est vrai qu'ils avoient multiplié par ses dernières lectures de la Bibliothèque de Mr. de Lamoignon. Mais pour y donner un ordre qui les plaçât avec distinction chacun dans leur

leur rang, il avoit fait plusieurs remarques sur le changement des noms, sur les différens motifs qui avoient porté les Auteurs à ce changement, sur les différentes manières dont les Auteurs ont usé dans ce changement, enfin sur les inconvéniens que ces changemens ont causés dans le Monde, dans l'Eglise, sur tout dans la République des Lettres. On doit cette justice aux belles études de Mr. de Lamoignon le fils aîné de Mr. l'Avocat Général, qu'il eut beaucoup de part à ce travail de son Maître qui l'amusoit à la découverte des Auteurs déguifés. Ce jeune Seigneur se divertissoit à reconnoître sous le masque les vrais Auteurs qui s'en étoient couverts. Le Maître content du succès de son Disciple encore si jeune, en prit occasion pour l'animer à continuer de lui proposer quelques exemples de jeunes gens qui au-dessous de vingt ans avoient donné au Public des preuves de leurs études. Ils firent une si forte impression sur son esprit & sur son cœur, qu'il forma sur le champ le dessein d'en ramasser lui-même le plus grand nombre qu'il pourroit. Il s'y occupa avec tant d'application, qu'en peu de tems il

en trouva de quoi faire un volume. Mr. Baillet souffroit avec peine de voir la plûpart des gens de qualité dans cette fausse prévention que les études nuisent à la santé & à l'esprit des enfans. Il en connoissoit plusieurs de l'âge & de la condition de son Elève qu'on laissoit croître dans une lâche oisiveté dans la crainte d'intéresser leur santé.

Il les publia en forme de Lettre qu'il adressoit au jeune Compileur pour servir de prélude à la publication qu'il alloit faire de leur découverte des Auteurs déguisés. Ils ajoutèrent aux exemples des jeunes gens qui étoient devenus célèbres par leurs études ou par leurs écrits, quelques-uns de ceux qui ayant vieilli sans étude, s'étoient avisé bien-tard de s'y appliquer, & qui y avoient réussi.

Il en proposa des uns & des autres de tout tems, & afin qu'on ne pût pas dire que l'esprit eût changé avec le tems, il ne manqua pas d'en rapporter d'illustres du nôtre même.

Ce Recueil fut bien reçu. Les Professeurs de l'Université exhortoient leurs Ecoliers à l'avoir. Ils en faisoient lire les endroits qui leur paroissoient plus

plus propres à picquer l'émulation, ils en distribuèrent pour prix. Les peres le mirent entre les mains de leurs enfans. De sorte que l'édition en fut bientôt épuisée & produisit des fruits merveilleux. Ce fut alors que la prophétie de Mr. Bayle commença à se vérifier en la personne du jeune Mr. de Lamoignon, que cet enfant sous un si excellent Maître feroit des progrès extraordinaires qui soutiendroient dignement la gloire de son pere & de son grand-pere. Telle fut la fortune de ce Traité que Mr. Baillet appelloit le petit Livret. Quand l'*Anti-Baillet* parut, les deux premiers mots du Livre les surprirent, celui d'*Anti* parut nouveau à Mr. de Lamoignon, & celui de *Baillet* qui y étoit lié lui donna l'idée d'un *Anti-Personnel* qui attaquoit la personne, plutôt qu'un *Anti-Réel* qui n'en veut qu'aux *Ouvrages*. La vivacité du jeune Grammairien l'emporta sur le flegme du Maître qui n'eut pas de repos qu'il ne lui eût donné cette double idée d'*Anti-Personnels & Réels*, & ouvert à son activité un nouveau champ sur les recherches de tous les Ecrivains qui avoient fait porter à leurs *Ouvrages* le

même titre d'*Anti*, à commencer depuis le premier, qui est l'*Anti-Caton* de César, jusqu'au dernier qui est l'*Anti-Baillet*. Le Recueil en fut bientôt fait & grossi, de manière à former deux juites volumes *in-12*. Le Compilateur prit une route nouvelle pour les ranger en ordre & les donner au Public. Il appelle ces Ouvrages qui portent le titre d'*Anti*, de véritables Satires. Il en distingue de deux sortes, les Personnelles & les Réelles; les premières attachent le nom de la personne attaquée, les autres celui de la matière à laquelle elle déclare la guerre. Quoique l'Auteur ait donné à son Recueil le titre de Satires Personnelles; cependant il ne laisse pas de marquer à la fin un bon nombre de Satires réelles qui portent aussi le titre d'*Anti*. Tout cet assemblage est partagé en quatre Entretiens, où l'Auteur suppose quatre ou cinq Savans assemblés pour traiter ce sujet.

Il faut savoir qu'après avoir achevé son *Traité des Auteurs déguisés & démasqués*, & frais sur cette matière, il ne put s'empêcher de se cacher pour cette fois sous un nom changé; car il est tout à la fois Albert Lainier de
Ver-

Verton, de Brillat, de Rintail, &c. C'est une même personne qui jouë différens rôles sous autant de noms qu'il a trouvés dans la combinaison diverse des lettres de celui qu'il porte. Il n'y a que le jeune de Saint Yon qui étoit son Disciple, Mr. de Lamoignon l'héritier de la Seigneurie de Bâville, laquelle, dans différentes Paroisses qui la composent, comprend celle de S. Yon sur le chemin d'Orléans; il prend autant de noms, autant d'Ouvrages différens, ou achevés, ou bien avancés, par le Livre des Satires personnelles. On peut voir leur idée dans ce même Recueil au commencement du troisième Entretien. Enfin son Livre parut avec Approbation & Privilège au mois de Juin de l'année 1689.

Ensuite Mr. Baillet se remit promptement à revoir ses Auteurs déguifés qu'il avoit promis au commencement du Traité historique de ses Enfans Célèbres, tout le monde l'attendoit comme une chose assurée. Ceux qui connoissoient Mr. Baillet ne distinguoient point en lui, promettre & tenir; tant il étoit sincère & exact à sa parole. Il ne tint pas à son travail, puisqu'il a-

Auteurs
déguifés,
1690.

voit achevé cet Ouvrage, & l'avoit même tout complet en François & en Latin. Il ne tint pas non plus à Mr. le Chancelier qui lui en avoit donné le Privilége. Le Libraire & l'Imprimeur comptoient si fort là-dessus, qu'ils avoient tout préparé. Un de ses amis le lui avoit déjà demandé le croyant imprimé: Voici sa réponse vers le Carrême de cette année.

Pour ce qui regarde mes nouvelles, il faut vous dire qu'il n'est rien de ce qu'on vous a pu dire de l'impression de mes Auteurs déguifés. Je vous ai déjà dit autrefois que j'avois abandonné de bonne heure les Anonymes. Pour ce qui est de mes Pseudonymes, il est vrai qu'ils sont en état d'être imprimés, & que j'en ai même le Privilége, scellé, contrôlé & enregistré au Syndicat de la Communauté des Libraires; que le Libraire & l'Imprimeur ont fait tous les préparatifs nécessaires, & qu'ils me persecutent à outrance pour leur abandonner ma Copie pour la publier. J'avois destiné à la tête de cet Ouvrage une Epître Dédicatoire; mais elle s'est grossie insensiblement sous ma main; si bien qu'elle fait un petit Traité que je fais actuellement imprimer. Mais mon voyage à la campagne

m'empê-

m'empêchera de le mettre au jour avant mon retour. Je vous en dirai des nouvelles alors. Dès le mois d'Août de la même année avant son long voyage des vacances l'Ouvrage étoit imprimé. Notre Auteur l'envoya à son ami avec ce compliment. Tant que je ferai des folies, il faudra que vous en ayés votre part. J'en viens d'en faire une toute nouvelle, & je ne sais pas encore ce qui m'en coûtera. Le volume a pour titre Auteurs déguifés; s'il sert à vous divertir, comptés que c'est moi qui va me divertir avec vous. Je vais à la campagne au commencement de Septembre. On ne fera pas fâché de trouver ici quelques circonstances qui le regardent, & qui instruiront de sa nature, & du caractère de son Auteur.

Mr. Lipftorpius favant Médecin d'Allemagne, étant venu à Paris quelques années auparavant pour y voir les Savans, ne manqua pas de connoître Mr. Baillet, & de l'entretenir non seulement fur ce qu'il avoit déjà publié, mais fur toutes les parties qui lui ref-toient à donner, & qu'il avoit promiffes. Au fujet des Auteurs déguifés, il le pria de lui faire voir ce qu'il en avoit ramaffé pour juger fi fon deffein

avoit

avoit rapport à celui que son ami Mr. Placcius avoit conçu de traiter la même matière. M. Baillet nous apprend lui-même qu'il avoit composé en Latin depuis environ douze ans un Ouvrage qui avoit pour titre *Elenchus Apocalypcticus Scriptorum Cryptonymorum, &c.* c'est-à-dire Recueil d'Auteurs qui se sont cachés, & que l'on découvre. Mr. Placcius informé du projet de son Auteur, lui écrit en 1688. une longue Lettre Latine pour le remercier de l'ouverture obligeante qu'on lui en avoit faite de sa part, il lui offre de lui faire part de ses découvertes sur ce sujet, & le prie de donner le tout en Latin & au plûtôt pour le rendre utile à tous les Savans répandus dans l'Europe. Sans doute Mr. Baillet comptoit dès lors de ne le donner qu'en François. *J'aurois maintenant*, nous dit-il dans l'Avis de sa Préface, *confusion de le reconnoître; je prétens l'anéantir tant pour ses imperfections, que parce que je l'ai écrit en une Langue qui semble devenir de plus en plus étrangère en France.* Il en fit donc un en François, mais plus exact & mieux rangé que le premier; & c'est de cet Ouvrage dont celui-ci est le *Traité préliminaire.* Mr.

Mr. Baillet étoit déterminé à laisser en repos ses Auteurs déguifés, aussi bien que la suite de ses Jugemens des Savans, en attendant que la Providence lui présentât l'occasion indispensable d'en continuer la publication, lorsque Mr. l'Abbé le Grand l'engagea avec quelques autres intéressés à ranger par ordre les mémoires qu'il avoit recueillis sur la Vie & la Philosophie du célèbre Philosophe de nos jours Mr. Descartes. En bien moins d'un an elle fut mise sous la Presse, dès le 19. Février de 1691. le Libraire Hortemels chargé de ce Livre trouva fort son compte avec les Etrangers, & entrois mois de tems il leur envoya plus de la moitié de l'édition. Si la mort ne l'avoit enlevé, il se flattoit d'en donner une seconde. Cependant comme on étoit bien aisé d'avoir en France une Vie de Descartes qui fut courte & à bon marché, & qu'on menaçoit de reduire en abregé celle qui y paroissoit dans une juste étendue, Mr. Baillet docile aux remontrances de ses amis, se mit à renfermer en un petit *in-12.* les deux *in-4.* de la Vie de son Philosophe. Plusieurs de ses amis lui proposerent d'écrire pour sa satisfaction & la

Vie de
Descartes.
1691.

la leur particulière, la Vie de Richer sans dessein de la publier. C'est à quoi il occupa ses vacances de Bâvile.

Septembre
1692. Vie
de Richer.

Je suis ici, écrit-il à un ami, dans une solitude assés grande & fort agréable. Je m'y amuse à composer la Vie du fameux Richer au sujet duquel votre Sorbonne a tant été troublée. Mais ce ne sera pas à Privilege dans le Royaume. Celle de Descartes avoit fait trop de bruit. Celle de Richer lui paroissoit d'une nature à en faire encore plus, & en France & en Italie.

Histoire
d'Hollan-
de. 1693.

Cette année il en produisit autant & plus encore que les précédentes. Dès que Mr. Baillet eût achevé la Vie de Richer il reprit ses Jugemens des Savans dans le même dessein de les ranger, sans publication, pour s'occuper & contenter ses amis. Deux occasions l'empêchèrent d'y travailler. La première, on desiroit de lui une Histoire exacte d'Hollande qui pût servir de continuation à celle de Grotius, & portât le même caractère de sincérité & de désintéressement. Les deux termes de cette Histoire lui étoient marqués; la Trêve conclüe entre les sept Provinces & l'Espagne en 1609. & la Paix de Nimegue en 1679. Cet
espace

espace de 70. ans devoit paroître bien long à un Auteur exact qui voit dans les moindres circonstances les ressorts des plus grands événemens. Malgré les difficultés qui se presentoient, il l'accepta sans délibérer long-tems, puisque dès le troisiéme Février il obtint Privilége de son Histoire, & qu'elle fut imprimée le quinze Avril suivant. Elle faisoit quatre tomes *in-douze* d'un caractère assés fin, & d'une raisonnable grosseur. L'Auteur s'y cacha sous le nom renversé de Sieur *Balthazar d'Hezenail de la Neuville*. Personne, excepté quelques intimes, ne reconnut dans ce nom celui d'Adrien Baillet, natif de la Neuville en Hez. Le style de l'Histoire paroissoit au Public assés pur, assés châtié pour fortir de la plume d'un Mr. de la Neuville qui avoit déjà donné quelque Histoire dont on avoit été satisfait.

La seconde occasion qui suspendit la continuation des Jugemens des Savans fut aussi imprevue que la première. Ce fut au sujet d'un Sermon du Pere Bourdalouë, sur la conception de la Sainte Vierge en Décembre 1692. où il se laissa mener par Madame de Lamignon qui lui demanda son avis,
mais

mais il ne répondit rien, & pour réponse il composa son *Traité de la dévotion à la Sainte Vierge, & du culte qui lui est dû.* Il le dédia à Madame de Lamoignon, comme à celle qui l'avoit demandé & qui l'attendoit avec impatience.

Il pouvoit faire un petit volume *indouze*, & instruire tous les Chrétiens. Dans cette vûe il demanda un *Privilège* sur les Approbations de quatre Docteurs de Sorbonne, Robert Pénitencier de Paris, Hideox Curé des SS. Innocens, Mansel & Valois. Elles étoient si favorables & si précises que Mr. le Chancelier accorda volontiers ce qu'on demandoit, & que l'Auteur se nomma sans rien craindre pour un Ouvrage de cette nature, & revêtu de toutes les formalités les plus exactes. Il y eut plusieurs éditions, qui causèrent beaucoup de disputes, & même le Livre a été mis à l'*Index* sans qualification néanmoins avec cette formule *donec corrigatur.* Il a subi plusieurs examens, enfin il s'est trouvé quelques défenseurs aussi bien que des Critiques.

La joie que Mr. Baillet avoit de se voir encore une fois tranquille fut bien
tem-

temperée par les tristes nouvelles qu'il reçut de la mort de deux personnes qui lui étoient fort chères. La première étoit un de ses bons amis. La seconde étoit son frère le Médecin qui depuis un an étoit établi à Dinan aux gages du Roi & y faisoit sa profession dans l'Hôpital Royal avec beaucoup de zèle & de succès.

Ses amis voulant tout à la fois profiter du calme dont il jouissoit après la tempête, & faire diversion à sa douleur, le pressoient de donner la suite de ses Jugemens des Savans. Il s'y étoit remis après l'Histoire d'Hollande; mais les efforts de ses Adversaires le rendoient plus réservé. Tout ce qu'il crut pouvoir accorder aux instances d'un de ses meilleurs amis, fut un détail du Plan qu'il en avoit donné au commencement de l'Avertissement qu'il avoit mis à la tête du premier Tome de ses Jugemens de Savans. Il l'avoit réduit en une page. Il donna à celui-ci toute son étendue. Il en contient soixante-seize qui font une petite brochure dont il ne fit tirer qu'autant d'exemplaires qu'il en désiroit pour les distribuer à ses bons amis. C'est pour cela qu'il ne marque point
le

le nom de l'Imprimeur ni du Libraire que l'on auroit été importuner inutilement, puisqu'il ne lui en avoit laissé aucun.

Mr. Baillet charmé d'avoir donné si tranquillement son Histoire pour nes'être pas montré, résolut d'en user de même en publiant son Ouvrage de la conduite des Ames qu'il venoit de composer avec sa diligence ordinaire.

Le Livre tel qu'il paroît avec l'Approbation de Mr. Gerbais contient vingt-sept Chapitres sans Préface, le Privilège en est accordé à Claude Verforis: l'Auteur y est nommé Daret de la Villeneuve; ce sont deux masques à la faveur desquels il a été reçu sans contradiction & subsiste encore aujourd'hui, comme tant d'autres qui n'ont excité aucune tempête, parce qu'on en ignore les vrais Auteurs. Ses amis même n'auroient peut-être jamais fû que ce Traité fût de lui, s'il n'en avoit fait confidence à quelques-uns d'eux.

L'Auteur nous a marqué lui-même l'époque de son entreprise de la Vie des Saints dans une Lettre qu'il écrit à un grand Serviteur de Dieu, du Vendredi quatre Mars 1695.

Vies des
Saints.
Mars 1695.

Je vous écris du jour que je commence à composer une nouvelle Vie des Saints, qui soit exacte & édifiante, n'ayant pu résister aux pressantes sollicitations de ceux qui me l'ont demandée. C'est un Ouvrage de longue haleine, & qui avec mes autres occupations pourra bien durer quatre ou cinq ans.

Un an après l'Ouvrage commença à paroître, & bien-tôt l'on reconnut qu'il auroit été de la prudence de le donner tout à la fois, par les cris que différentes passions élevèrent contre lui & son Auteur. Il l'envoya à cette personne avec une Lettre datée du treize Avril 1701.

Voilà enfin, dit l'Auteur, l'exemplaire de la Vie des Saints en douze volumes que je vous prie de présenter à votre Communauté. Ces douze volumes contenoient les Vies des Saints des douze mois de l'année, suivant le Calendrier Romain. Après les avoir achevés, il continua l'autre partie qu'il avoit promise, si le Public paroïssoit content de la première. Le grand & prompt debit soutenu des instances de ceux qui l'avoient, l'engagèrent à tenir parole. Il s'agissoit encore de donner l'Histoire des Fêtes mobiles, les
Vies

Vies des Saints de l'ancien Testament qui font en vénération dans l'Eglise, & la double Table qui marquât les lieux & les tems où les Saints, dont il avoit donné les Vies, avoient paru avec quelque distinction. Tout cela devoit faire encore cinq volumes *in-octavo*.

L'année 1697. ne fut pas pour Mr. Baillet plus tranquille. Ses amis qui le savoient occupé à la Vie des Saints, le publioient par tout. Comme sa critique passoit pour judicieuse, & des plus sûres, grand nombre d'Eglises de France pensèrent à le consulter sur la réforme qu'elles méditoient de faire de leurs Breviaires.

1701.

Les Vies des Saints parurent donc enfin au commencement de Mai en trois Volumes *in-folio*, ou en douze *in-octavo*, on leur donna ces deux formes, la première, comme plus convenable aux Savans qui conservent ces fortes d'Ouvrages dans leurs cabinets, l'autre pour ceux d'entre les Fidèles qui portent avec eux ces Livres capables de nourrir leur piété, & se font un mérite de les prêter à d'autres pour la même fin.

L'état d'une famille nombreuse desolée

lée de la mort de son frere en 1702. le détourna pour quelque tems de son travail.

L'année 1704. sembloit devoir laisser notre Auteur en repos: il ne lui restoit plus, selon ses engagements pris avec le Public, que de dresser une table d'exemples tirés des Vies des Saints. Ce dessein étoit simple dans son origine, facile à exécuter à un homme qui préparoit déjà la troisiéme Edition de ses Vies des Saints. Mais sur les remontrances d'un de ses amis à qui rien n'étoit caché, il conçût à l'occasion de ce premier, celui de faire un systéme complet des points de Foi, de Morale & de Discipline prouvés par l'Ecriture Sainte, & le consentement de ses Interprétes, par les Conciles & les monumens authentiques de l'Histoire Ecclesiastique, par les Peres de l'Eglise, enfin par les exemples des Saints. Il devoit donner à ce projet le titre & la forme de Dictionnaire universel Ecclesiastique, où les Etudians en Théologie, les Docteurs mêmes, & le simple Fidèle pûssent aisément trouver dans l'ordre alphabétique tout ce qui concerne ces trois Chefs, Dogme, Morale & Discipline.

Il l'appelloit déjà son grand & dernier Ouvrage, il se l'approprioit soit

parce que sa disposition lui en paroif-
soit nouvelle, soit parce qu'il se flatoit
de l'achever en trois ans, si Dieu les
lui donnoit avec sa santé ordinaire,
comptant dès lors d'en faire trois vo-
lumes *in-folio*, sur tout ce qu'il avoit
fait d'avance en ce genre depuis sa
Rhétorique.

A son dernier voyage de Baille les
Religieux reformés de l'Ordre de Saint
Etienne de Grandmont voisins de cet-
te Terre, prièrent Mr. le President
de Lamoignon d'engager son Biblio-
thécaire à traduire du Latin en Fran-
çois les Maximes & les enseignemens
de leur Patriarche. Ce Magistrat qui
aimoit ses voisins, flaté par les éloges
qu'ils donnoient au Legendaire, les lui
mit entre les mains, persuadé qu'il les
fatisferoit encore sur ce point, autant
qu'il avoit fait sur la Vie de leur Insti-
tuteur, dont ils étoient très-contens. Il
combla effectivement leur attente plus
promptement qu'il n'avoit espéré. Ce-
la pourra se faire, dit-il à son ami,
ces jours-ci, ou au plus tard à la Chan-
deleur, ce n'est qu'un petit Livre *in-
douze* de plus de 500. pages, qui con-
tient une excellente Préface, la tra-
duction exacte des Maximes de Saint
E-

Etienne de Grandmont, ses Sentences en Latin, une Table étendue & raisonnée de ses Maximes par ordre alphabétique. L'Auteur n'avoit garde d'y mettre son nom. Ainsi le petit Livre passa sans bruit: c'est le dernier qui ait paru de lui.

C'est ici qu'il faut parler de ses ulcères, de sa maladie & enfin de sa mort. Ses Amis lui demanderent des nouvelles de sa fanté, voici ce qu'il leur répond.

Vous voulés donc m'obliger à vous parler encore de l'état où me mettent mes incommodités. Il faut s'y résoudre. Ce qui pourroit empêcher ma guérison, est la complication des deux maux opposés qui me retiennent. Mon mal d'hiver, je veux dire mes ulcères, va assés bien pendant les chaleurs de l'été, parce que le froid lui est contraire. Mais mon mal d'été, c'est-à-dire, le double Eresypelle, s'irrite de plus en plus par ces mêmes chaleurs, & s'accroît de telle sorte qu'il occupe déjà plus de la moitié du corps, & me menace de faire son ravage par tout le reste, sans qu'on puisse s'y opposer. Mais j'espère aussi un accroissement de patience par le secours de vos prières.

Madame de Lamoignon qui le vo-

voit avec peine baïſſer de jour en jour, s'intereſſoit ſi fort à ſa conſervation, qu'elle l'avoit enfin forcé à ſe mettre entre les mains de l'Abbé Aignan. Car juſques-là Mr. Baillet n'avoit pas eu d'autre Médecin que lui-même. L'Eréſypelle lui couvroit tout le corps, hors les parties qui étoient expoſées à l'air & à la vûe de tout le monde. L'Abbé Aignan lui fit prendre des vulneraires qu'il croyoit capables de dégager la malignité du ſang & de le purifier. Mais ce remède irrita le mal au lieu de le diminuer. Un de ſes amis qui connoiſſoit mieux le tempérament de Mr. Baillet, lui conſeilloit de ne plus l'employer, puisqu'il ne faiſoit que l'échauffer, lui qui naturellement avoit une chaleur ſi violente.

Madame de Lamoignon voyant qu'il périſſoit à chaque moment meubla ſa chambre très-modèſtement, & l'avertit de ſonger ſérieuſement à la mort; ce qu'il reçut très-amiablement priant la compagnie de prier Dieu pour lui pardonner.

On le laiſſa donc habillé, couvert de ſa robe de-chambre dans un fauteuil, où ſon premier ſoin fut d'appeller ſon

Con-

Confesseur de Saint Paul sa Paroisse, En l'attendant il étoit si plein des pensées du salut, qu'il ne regardoit & ne parloit à personne. Le Confesseur vint, & avertit en sortant, que Mr. le Curé lui apporteroit les Sacremens sur les six heures. Dans cet intervalle quelques-uns de ses amis avertis du danger où il étoit le vinrent voir, le pressèrent de confier le dépôt de ses Manuscrits à la personne qui étoit auprès de lui depuis huit jours, & qu'il chargeoit de ses dernières & secrètes dispositions. Leurs instances lui faisant craindre que n'ayant rien ordonné dans son Testament au sujet des Manuscrits, la personne de confiance ne les prît, ou pour les garder ou pour les leur remettre à leur discrétion; il lui fit promettre de les remettre tous sans exception aussi-tôt après sa mort à Mr. le Président de Lamoignon. Ils font à lui, ajouta-t-il; si vous en aviez besoin, ils seront entre ses mains mieux qu'entre les vôtres; quoiqu'il n'y ait rien d'achevé & même qui vaille. Il lui dit: *Vous trouverez mon Testament olographe tel que nous l'avons minuté ensemble il y a deux ans. Soyés-en le fidèle Exécuteur sous les yeux & les*

avis de Mr. le Président. Quand j'aurai reçu les Sacremens, retirés-vous, & revenés demain du matin (un garçon restera la nuit auprès de moi. Vous me lirés à haute voix l'Office de l'Eglise que nous reciterons ensemble jusqu'au moment qu'il plaira à Dieu me retirer de cette vie. Dès que j'aurai les yeux fermés, ôtés de la vûe mes habits & mon linge pour le donner à de pauvres Ecoliers. Cette personne l'assura qu'il lui seroit fidèle en tout. Le malade ne pensa plus depuis qu'à Dieu, il se mit lui-même dans l'état convenable pour recevoir les saintes Onctions, ne voulant pas permettre qu'une bonne femme qu'on avoit appelée pour aider le garçon, mit la main sur lui pour quelques secours que ce fût. On ne peut imaginer une délicatesse plus scrupuleuse.

Dès que Mr. le Curé de saint Paul fut entré avec les Sacremens, le Malade se mit à genoux, fit les prières avec l'Eglise & les Assistans. Il se remit dans le fauteuil pour recevoir les Onctions, il répondit exactement à tout ce qu'on lui demanda.

Après la réception des Sacremens, il demeura tranquille jusqu'à minuit, qu'un

qu'un transport de cerveau de quelques heures le fit aller & venir de sa chambre dans son Cabinet, parlant en Prédicateur des choses du salut avec plus de force que jamais: après quoi il se remit paisiblement dans son fauteuil, où le trouva sur les six heures du matin la personne de confiance qui commença auprès de lui l'Office du jour par les Matines. Le Malade récitait alternativement par cœur les versets des Pseaumes assez distinctement jusqu'à dix heures que ses paroles commencèrent à s'affoiblir & à être entrecoupées.

Il étoit à tout moment distrait par des personnes de toute condition qui venoient le voir. On voulut le deshabiller & le mettre au lit sur les onze heures à la vûe de quelques mouvemens convulsifs. Mais il s'y opposa, & il fallut le laisser dans sa situation ordinaire. On continua de reciter les Heures de l'Eglise par ordre; il ne répondoit plus qu'en bégayant. Son Confesseur qui revenoit de porter à Mr. le Cardinal de Noailles la nouvelle de son état, lui dit qu'il lui apportoit la bénédiction de son Archevêque. Il voulut se mettre à genoux

Sa mort le
21. Janvier
1706.

pour la recevoir, mais les forces lui manquoient. Il posa sa tête sur les bras de la personne de confiance qui achevoit les Complies. On remarqua qu'entendant l'Oraison *Visita, quæsumus, Domine, habitationem istam*, il se réveilla, fit un nouvel effort pour la réciter, & recommander à son Sauveur la Maison qu'il montrait avec des signes de démonstrations de reconnoissance. On l'entendit achever entre les dents l'Oraison. Il fut encore environ un quart d'heure à répéter ce verset, *Erravi sicut ovis quæ periit, quære servum tuum*; & il expira si doucement avec ses paroles, qu'à peine s'en aperçut-on.

Ainsi finit sa vie Adrien Baillet, simple Prêtre du Diocèse de Beauvais, ce savant Critique, d'une vaste érudition, d'une mémoire si heureuse, d'un jugement si solide, ce Pénitent si austère & si caché, Bibliothécaire de Mr. de Lamoignon depuis vingt-six ans.

Dès qu'il eut les yeux fermés, le Confesseur & la personne de confiance furent mandés par Mr. le Président pour savoir tout ce qui s'étoit passé. Le premier crut tout dire en un mot, en l'assurant que Mr. Baillet

avoit

avoit vécu & étoit mort comme un saint dans l'innocence & dans la pénitence. L'autre lui marqua sa dernière volonté au sujet des Manuscrits, & que le Testament diroit le reste. On l'alla chercher dans le moment, on en fit la lecture devant ce Magistrat, sa Famille & ses Amis. Tous fondoient en larmes, quand pénétré de douleur de la perte qu'il faisoit, il les fit tous retirer, à la reserve de l'Exécuteur pour le pleurer avec lui dans le secret plus librement, & enfin régler avant son départ pour Bâville ce qu'il jugeoit convenir à sa propre reconnoissance & à la mémoire du Défunt. Dès le lendemain matin on ramassa tout ce qu'on put trouver de Manuscrits. On se contenta de prendre des copies de son Testament.

Il y déclare d'abord, au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit, que pour user de sa liberté, marquer sa dernière volonté, la soumettre en tout à celle de Dieu, & disposer du peu qu'il laissera en mourant, il est & sera toujours fidèlement attaché à la Foi de Jesus-Christ notre Rédempteur dans le sein de l'Eglise qu'il a formée, & dans la Communion des Saints qu'il

Son Testame-
ment.

a rachetés de son sang. Il embrasse toutes les vérités qu'il a révélées à son Eglise, détestant toute hérésie & tout schisme, voulant pour cela être entermé dans le Cimetiere commun des Fidèles de la Paroisse où il mourra, comme Membre du Corps Mystique de Jesus-Christ avec eux. Par reconnoissance pour une telle grace, & dans le desir de se faire des amis auprès de Dieu en la personne des pauvres de Jesus-Christ dont il demande les prières, il les instituë ses Légataires universels, à l'exception de quelques contractés dont il distribuë les fonds & intérêts à sa famille nombreuse & pauvre. Il souhaite que tout ce qui regarde ses funerailles se fasse dans la plus grande simplicité, comme pour le moindre des Fidèles. Il recommande aux Exécuteurs de son Testament de ne rien faire qu'avec l'agrément de Mr. le Président de Lamignon à qui j'appartiendrai, dit-il, avec tout ce qui me regarde, jusqu'à la fin de mes jours, espérant que les vifs ressentimens de la reconnoissance que j'ai toujours pour tout ce que je lui dois, ne se termineront point avec ma vie, mais que Dieu me permettra de les emporter en l'autre Monde,

de, afin de solliciter toujours sa divine miséricorde pour lui & pour toute son illustre Famille, dont les intérêts spirituels & temporels ne me sont point indifférens. Il ordonne enfin de donner à chacun de la Maison trois Livres, un Nouveau Testament, une Imitation & des Prières, à un Ami tout le Tillemont, à un Valet de chambre cent francs. Mr. le Président voulut qu'il fut enterré sous les Charniers de Saint Paul avec les Prêtres, & pria le Commissaire Labbé de faire poser avec le consentement de Mr. le Curé cette Epitaphe.

Hic jacet ADRIANUS BAILLET Sacerdos Bellovacensis, qui post expressam moribus & scriptis Vitam Sanctorum, obiit Parisiis anno salutis 1706. etatis 56. apud Illustrissimum Senatûs Præsidentem de Lamoignon, cujus Bibliothecam à 26. annis curabat.

De cætero Scripta consule. Posuit Testamenti Curator A. FRION Professor Marchianus, annuentibus hujus Parochiæ Pauperibus heredibus scriptis.

Son extérieur étoit plus négligé que propre; car il étoit toujours si

occupé ou à ses études ou par les fréquentes visites qu'il recevoit, qu'il ne se donnoit pas le tems ni le soin de ranger ses habits, son meuble, ni ses Livres; se contentant d'ôter de la vûë tout ce qui auroit pû la blesser: le reste alloit comme il pouvoit. Il étoit d'une taille médiocre qui se ressentoit d'un fond d'indisposition héréditaire, toujours fort échauffé, quoique d'un teint pâle, des yeux enfoncés, un large front: des cheveux noirs prevenoient en faveur de son esprit, de sa mémoire, & de la constance de son travail, il ne se chauffoit jamais qu'en compagnie. Dès qu'il étoit seul, il éteignoit son feu, tant par mortification que pour être moins distrait dans son étude: on trouva caché de tous côtés dans les réduits de son appartement plus de deux voyes de bois scié qu'il recommanda avant sa mort de remettre secrètement dans le Bucher commun, pour tenir caché le retranchement qu'il avoit fait de son nécessaire.

Quoique son mal de jambes ne l'eût jamais quitté, cependant il avoit joui d'une santé affés égale pendant les 18. dernières années de sa vie jusqu'à son

Ere-

Eresypelle deux ans avant sa mort, pour ne faire aucuns remedes. Il vouloit que l'eau ou froide ou chaude bien employée fût le remède de presque tous les maux du corps. Il s'en trouva toujours bien à la moindre atteinte qu'il ressentoit ; & quand le mal étoit violent, une dose de Vinaigre achevoit ce que l'eau n'avoit pu dissiper. Il traitoit durement son corps, comme un ennemi insolent qu'il faut toujours tenir assujeti. Tous les jours il s'étudioit à lui retrancher de son ordinaire ; il l'avoit enfin accoutumé à ne dormir que cinq heures, encore le plus souvent habillé, à ne faire qu'un repas, à ne pas boire de vin, à se passer de feu, à ne sortir qu'une fois la semaine en Ville, à garder le cabinet.

Dans un corps réduit à l'extrême nécessaire l'esprit ne pouvoit manquer d'être libre & le maître de l'un & de l'autre ; sans dissipation il étoit toujours appliqué : sans soin, jamais distrait : sans desir, sans passion, l'étude, la priere, la charité du prochain, & la patience des visites l'occupoient tout entier. De là ces études si continuës, ces découvertes si vastes, ces

62 ABREGE' DE LA VIE DE BAILLET.

Extraits, ces Dissertations multipliées à l'infini, tant de Mémoires, tant d'Ouvrages écrits de sa main-seule, sans secours étranger, ces corrections faites par lui-même, la moitié des nuits passées dans les veilles, quarante trois ans entiers écoulés dans cette uniformité inviolable, ont produit tant de si bons fruits.

Fin de la Vie de Mr. Baillet.



PLAN



P L A N
D E
L'OUVRAGE

QUI A POUR TITRE:
JUGEMENS DES SAVANS
sur les principaux Ouvrages des
Auteurs. (1)

A Mr. DE FONTFROIDE.

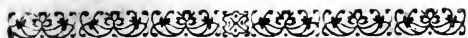
MONSIEUR,

Je vous envoie ce Plan, pour vous en rendre tout à la fois & le juge & le maître, s'il est vrai qu'il soit aussi nécessaire que vous le pensés pour ceux qui ne peuvent pas juger de toute l'étenduë que doit avoir le Recueil des Jugemens des Savans par la division générale que j'en ai donnée à la tête
du

1. Baillet avoit fait imprimer ce Plan en 1694 in-12. pp. 76. dont il n'a été tiré qu'un fort petit nombre d'exemplaires, qu'il a distribués à ses amis,

du premier volume (1). Le droit que vous avés acquis sur tout ce qui me regarde est trop ancien pour pouvoir vous être contesté, principalement en une occasion où il s'agit autant de vous demander des lumières sur mon dessein, que de vous donner de nouvelles marques de ma déférence. Je vous en laisse donc la décision comme à un Juge fort éclairé, & la disposition comme à un Maître, dont je suis le très-humble & le très-obéissant serviteur.

1. C'est l'Avertissement qui suit, dans cette Edition, la Préface de l'Auteur des Notes, Tom. I. Part. 1.



PRELIMINAIRES

D E

L'OUVRAGE.

Des Jugemens sur les Livres en général :
& des qualités louables & vicieuses de
ceux qui jugent.

Des Préjugés ordinaires où l'on est à l'é-
gard des Auteurs & des Livres.

PREMIERE PARTIE.

LES IMPRIMEURS qui se
sont signalés par leur savoir, leur
industrie, leur exactitude & leur fidé-
lité.

LES CRITIQUES, *c'est-à-dire*,
ceux qui donnent la connoissance
des Auteurs, des Livres, des affai-
res de la Littérature, & générale-
ment de tout ce qui s'appelle Répu-
blique des Lettres.

Les Critiques universels qui ont parlé in-
différemment de toutes sortes d'Auteurs,
ou d'Ouvrages.

Les Critiques ou Bibliothécaires d'Auteurs
Ecclésiastiques. Les

Les Critiques ou Bibliothécaires d'Auteurs Ecclésiastiques Réguliers, ou d'Ordres Religieux.

Les Critiques & Bibliothécaires d'Auteurs ou d'Hommes illustres recueillis par Provinces ou par Villes, selon la différence des Pays.

Les Critiques ou Bibliothécaires d'Auteurs, selon la profession des Arts & des Sciences.

Les Critiques ou Bibliothécaires de Livres par simples Catalogues, Inventaires de Bibliothèques, de Librairies, de Cabinets, de Boutiques.

Ceux dont la Critique se trouve répandue dans divers Ouvrages, faits sur d'autres sujets.

Ceux qui ont traité des Gens d'étude, & de la manière d'étudier.

Ceux qui ont dressé des systêmes d'Arts & de Sciences pour servir de plan aux études.

LES CRITIQUES Grammairiens, *autrement*, les Philologues, & Gens de Belles Lettres.

Ceux qui ont travaillé sur les anciens Auteurs pour les examiner, les corriger, les expliquer & les mettre au jour.

Ceux qui ont fait des Recueils de Leçons diverses, d'Observations, de Lieux communs, de Scholies, de Commentaires, & de Mélanges d'érudition, & de cette espèce de Littérature qui s'appelloit Grammaire chés les Anciens & que les Moder-

DES JUGEMENS DES SAVANS 67
dernes ont qualifiée *Philologie*. Rangés
non par classes, mais seulement selon
l'ordre des tems.

LES GRAMMAIRIENS Artistes
ou Techniques, *c'est-à-dire*, ceux
qui ont traité des lettres, des mots,
& des règles de la Grammaire.

Ceux qui ont traité de la Parole, & de la
différence des Langues.

Ceux qui ont traité de l'Orthographe, des
Notes, des Monogrammes, des Chif-
fres, des Abréviations & de la Stéga-
nographie.

Les Grammairiens de la Langue Latine,
1. qui ont fait les Dictionnaires ou sim-
ples recueils de mots, 2. qui ont écrit
des règles de l'art.

Les Grammairiens de la Langue Grec-
que, 1. qui ont fait les Lexiques ou
Dictionnaires, 2. qui ont donné des ré-
gles de l'art de la Grammaire Grecque.

Les Grammairiens Hébreux, Arabes &
ceux de quelques autres Langues Ori-
entales, disposés selon la double méthode
observée ci-dessus.

Les Grammairiens de la Langue Françoise,
1. ceux qui ont traité de l'Ortho-
graphe de notre Langue, 2. qui ont
traité de ses principes, 3. qui l'ont ré-
duite en méthode, 4. qui y ont fait des
Remarques & des Observations, 5. qui
en ont donné des Dictionnaires.

Les Grammairiens de la Langue Italien-
ne, & ceux de la Langue Espagnole, &c.

LES

LES TRADUCTEURS, qui ont tourné des Originaux de quelque Langue que ce soit, en Latin ou en Langues vulgaires.

Les Traducteurs Latins, depuis le quatrième siècle de l'Eglise, jusqu'à notre tems.

Les Traducteurs François, depuis le quatorzième siècle, ou le regne de Charles V.

Les Traducteurs Italiens, Espagnols, Alemans, dont les versions en Langues vulgaires sont les plus estimées ou les plus connues parmi nous.

SECONDE PARTIE.

LES POETES, & tous ceux qui ont employé la Fiction dans leurs Ouvrages.

Les Auteurs qui ont traité de l'Art Poétique ; & de la versification en toutes sortes de Langues.

Les Poètes Grecs depuis Homere jusqu'au tems de la réduction de la Grèce sous l'Empire Romain.

Les Poètes Latins depuis les Guerres Puniques jusqu'aux tems de la plus basse Latinité.

Et ceux des Grecs qui ont paru sous les Empereurs Romains & de Constantinople. Les.

Les Poètes modernes depuis la renaissance des Lettres ou le commencement du 14. siècle jusqu'à notre tems: soit dans les Langues mortes ou savantes; soit dans les Langues vivantes ou vulgaires; sans distinction de pays, ni de langue, ni de profession, ni de genre de Poësie; & sans autre méthode que celle de l'ordre des tems.

Voilà, Monsieur, ce qu'il y a d'imprimé jusqu'ici. Depuis que j'ai interrompu la publication de l'Ouvrage, j'ai eu occasion d'amasser de quoi faire des Additions très-considérables, soit pour augmenter les articles des Auteurs dont j'avois parlé, soit pour insérer de nouveaux Auteurs dont je n'avois point fait mention. Ces Additions sont rangées dans le même ordre qu'est celui que vous voyés dans les volumes imprimés. J'en ai fait aussi au Traité préliminaire de l'Ouvrage, sur tout à la partie qui contient les Préjugés concernant les Auteurs ou les Livres. J'ai cru devoir grossir celui qui regarde les Anciens & les Modernes de ce qui s'est fait de plus remarquable à ce sujet depuis la querelle émuë dans l'Academie Françoise, & répanduë ensuite par le monde au sujet d'un petit Poëme intitulé le Siècle de Louis le Grand. Voici la continuation du Plan de l'Ouvrage selon la méthode que je me suis proposé d'observer dans l'impression, quand il plaira à Dieu de faire naître l'occasion de publier le reste.

*SUITE DE LA SECONDE
PARTIE.*

LES POETES Profaiques, ou les Auteurs de Romans & de Fictions en prose.

Traité préliminaire de la nature des Romans, de ce qu'on peut blâmer. excuser, ou louer dans ce genre d'écrire.

Romans ou Fictions des Orientaux.

Romans des Grecs anciens.

Romans des Occidentaux en général.

Romans Spirituels & Moraux.

Romans Politiques; Romans Philosophiques; Romans Physiques.

Romans Héroïques; Romans Comiques; Romans Héroï-comiques.

Romans Satiriques; Romans Satiri-comiques.

Romans de Chevalerie ou Militaires.

Romans de Bergerie ou Pacifiques.

Nouvelles Historiques ou petits Romans.

A l'égard des Romans purement Erotiques, j'ai cru devoir me dispenser d'en parler. Si j'en represente quelqu'un par maniere d'exemple, ce ne sera que pour faire mieux juger de ce qu'on doit penser des autres, & faire approuver plus aisément les raisons qu'on a de les laisser dans l'oubli.

Les Auteurs de Fictions ingénieuses en prose, distinguées des Romans, & confonduës assés souvent avec les Pièces satiriques.

Les

Les Auteurs des Satires en prose, & de quelques autres en vers, dont on n'a point parlé parmi les Poëtes; avec un *Traité préliminaire sur la Satire.*

On ne doit pas rapporter à cette classe le Livre des SATIRES PERSONNELLES qui portent le titre d'ANTI, & que je fis imprimer en deux volumes l'an 1689. c'est un Ouvrage purement Historique & Critique; & quoiqu'on y fasse souvent le jugement des Auteurs & des Ouvrages qu'on y représente, c'est un dessein néanmoins entièrement détaché de celui des JUGEMENS DES SAVANS, & composé dans une économie toute différente.

Les Auteurs de Facéties, de Contes, de Pièces burlesques, tant en prose qu'en vers.

Les Dialogistes ou Auteurs de Dialogues.

J'ai cru pouvoir ranger ici ces Ecrivains, parce que pour l'ordinaire leur genre d'écrire consiste dans la fiction, & qu'il est souvent satirique. Sans cela j'aurois cru devoir leur donner place entre les Orateurs & les Epistolaires.

Les Auteurs d'Apologues ou de Fables morales; & ceux qui ont voulu donner des instructions pour la conduite de la vie sous des images & des signes.

Les Auteurs Hieroglyphiques & Symboliques, *c'est-à-dire*, ceux qui se sont expliqués par Hieroglyphes, & qui ont enveloppé la vérité sous des symboles: & ceux aussi qui ont fait des Recueils de Hieroglyphes & de Symboles, *& dont il faudra remettre néanmoins la plus grande*

de

de partie parmi les Antiquaires.

Les Auteurs d'Emblèmes, de Devises, d'Enigmes, de Logogryphes, & d'autres manières de représenter la vérité sous des figures, des fictions & des fables.

Quoiqu'on pût rapporter ici le Blazon, j'ai cru en devoir remettre les Ouvrages après les Historiens & les Antiquaires.

Les Auteurs de Paraboles & d'Allegories; du genre d'écrire par similitudes & comparaisons pour renfermer un sens moral ou mystique dans des récits historiques de faits imaginés.

Les Auteurs d'Apophthegmes, d'Adages, de Proverbes, de Gnomes, de Parémies, &c.

Il sera peut-être plus à propos de remettre cette espèce d'Ecrivains parmi les Auteurs de Morale humaine dans la cinquième partie de cet Ouvrage.

Les Auteurs de Mythologie ou de ce qui s'appelle les Fables des anciens, avec un Traité préliminaire de l'esprit & de l'utilité de ces Fables.

Ceux qui ont écrit la Généalogie ou l'Histoire des Divinités de l'Antiquité Païenne, qui ont traité de la Théologie ou Idolatrie des Gentils.

Mais il y a bien des écrits concernant leurs Temples, leurs Sacrifices & leurs superstitions que j'ai cru devoir remettre parmi les Antiquités profanes, dont je parlerai après les Historiens dans la troisième partie de cet Ouvrage.

Les Auteurs qui ont traité des Oracles du Paganisme. J'y

J'y ai joint aussi quelques-uns de ceux qui ont écrit des songes, des apparitions d'esprits ou de spectres, des visions, & des opérations magiques.

Mais pour les Ouvrages de cette nature qui ne regardent pas le Paganisme, j'ai cru devoir les remettre avec ceux qui regardent la Religion & la Superstition en général dans la dernière partie de cet Ouvrage.

Les Auteurs modernes qui ont fait des descriptions de Pompes, de Triomphes, de Fêtes publiques mais séculières, de cérémonies, de décorations d'entrées, de réceptions, de joustes, de tournois, de carroufels, de balets, de spectacles, de jeux publics, & autres représentations où la Fable est employée pour le divertissement plus que pour l'instruction.

J'y ai ajouté quelques-uns de ceux qui ont écrit des jeux à cause de la proximité du sujet. *Mais pour ce qui regarde ce qui étoit en usage chés les anciens sur toutes ces choses, on le trouvera parmi les Antiquaires après les Historiens. Et pour les autres jeux servant à la récréation & à l'exercice du corps, voyés-les à la fin des Médecins.*

**LES RHETEURS OU RHETORI-
CIENS, c'est-à-dire, ceux qui ont
traité de l'Art Oratoire & de l'E-
loquence.**

1. Parmi les anciens Grecs & Latins.

Tom. I. Part. II.

D

2. Par-

2. Parmi les Modernes , où se trouvent aussi ceux qui ont écrit de l'Eloquence sacrée, de la Rhétorique Ecclésiastique, & de l'Art de prêcher.

LES ORATEURS qui ont écrit & dont il nous reste des pièces d'Eloquence.

Les Orateurs anciens de la Grèce & de Rome.

Parmi lesquels se trouvent aussi plusieurs de ceux qu'on a nommés *Sophistes*, & quelques-uns de ceux qu'on a nommés *Scholastiques*; les Faiseurs de Déclamations, de Panegyriques.

Pour ce qui est des Orateurs Ecclésiastiques de l'ancienne Eglise, je n'ai pas crû devoir les séparer de la classe des Saints Pères qui se trouveront dans la dernière partie de cet Ouvrage.

Les Orateurs modernes, tant Grecs & Latins, qu'en Langues vulgaires; divisés en trois ordres.

1. Les Orateurs qu'on peut appeller Scholastiques, & qui ont harangué sur des sujets divers.
2. Les Orateurs de la Chaire Ecclésiastique ou les Prédicateurs.
3. Les Orateurs du Barreau ou les Avocats plaidans; parmi lesquels j'ai rangé aussi les Auteurs de Discours prononcés par les Magistrats aux ouvertures des Audiences, aux Mercuriales, & en d'autres rencontres.

LES

DES JUGEMENS DES SAVANS. 75
LES EPISTOLAIRES ou Auteurs
de Lettres.

Ceux qui ont écrit de l'art & du caractère
Epistolaire.

Ceux qui ont écrit de la manière, des for-
mules & du style des Lettres, des ins-
criptions, des souscriptions, des adres-
ses, tant pour les affaires ecclésiastiques
& les civiles, que pour celles qui regar-
dent les habitudes réciproques des Parti-
culiers.

Lettres des anciens Latins.

*A l'égard de celles des Peres de l'Eglise
& autres Auteurs Ecclésiastiques, j'ai crû
devoir seulement faire le choix d'un petit
nombre de ceux où le caractère, le style &
le genre épistolaire paroît davantage.*

Lettres des Modernes, tant en Latin qu'en
Langues vulgaires, sur toutes sortes de
sujets.

*Néanmoins lorsqu'un Auteur n'a écrit
que d'une seule matière sans mélange, com-
me ont fait quelques Philosophes, Histo-
riens, Politiques, Théologiens; je réserve
à parler de leurs Lettres parmi les Ouvra-
ges de Philosophie, d'Histoire, de Politi-
que, de Théologie, &c.*

TROISIÈME PARTIE.

LES HISTORIENS, & généralement ceux qui ont décrit les lieux, les tems, & les actions des Hommes.

LES GEOGRAPHES ou Historiens des lieux.

Les Geographes anciens, tant Grecs que Latins.

Le Geographes modernes, principalement depuis la découverte du nouveau Monde, jusqu'à notre tems.

Les descriptions particulières de pays & de lieux, que l'on appelle Chorographies & Topographies.

Les Itinéraires & Livres de Voyages.

Les plans, profils & descriptions des Villes, Places, &c.

Il y a néanmoins beaucoup d'Auteurs de Relations historiques des Provinces, Villes, & d'autres lieux particuliers que je n'ai point fait difficulté de remettre parmi les Historiens des mêmes lieux, quoi qu'ils semblent être considérés comme Geographes.

Les Ouvrages d'Hydrographie ou descriptions des Mers, des Rivieres & des autres eaux de la terre.

Mais pour ce qui est des écrits concernant ce que l'on appelle la Marine ou l'Art de la Navigation, le Commerce, les droits & les Us de la Mer, j'ai cru devoir les rapporter ailleurs.

LES

DES JUGEMENS DES SAVANS. 77
LES CHRONOLOGISTES ou His-
toriens des tems.

Ceux qui ont écrit de la doctrine des tems,
par rapport aux caractères célestes, &
selon la distribution civile des différens
Peuples de la terre.

Les Auteurs de Calendriers, & ceux qu'on
appelle Computistes.

*Je ne comprends point les Martyrologes
parmi les Calendriers, parce que je les ai re-
servés pour le Recueil des Historiens Ecclé-
siastiques.*

Les Auteurs de Chroniques & de Fastes,
& les Chronographes, *c'est-à-dire*, ceux
qui ont rangé les événemens humains
selon la suite des tems en les attachant à
des Epoques, à des Cycles & à des Pé-
riodes.

LES HISTORIENS proprement dits,
ou Historiens des Personnes. *Et pre-
mièrement,*

Les Auteurs qui ont traité de l'Art Histo-
rique; de la manière d'écrire & de lire
l'Histoire; de l'utilité qu'on en doit tirer;
de la créance qu'on y peut avoir.

Les Histoires générales ou universelles de-
puis la première mémoire d'homme,
jusqu'au tems de l'Historien.

*On auroit pu rapporter à cette espèce la
plupart des Chroniques que nous avons ran-
gées ci-devant parmi les Ouvrages de Chro-
nologie.*

Les Histoires universelles de quelques siècles

cles ou âges séparés. Historiens qui ont écrit celles de leurs tems, sans se restreindre à aucun pays particulier.

Les mélanges Historiques ou les Fragmens de toutes sortes d'Histoires prises de tous tems, de tous pays, & de toutes sortes de personnes.

Les Dictionnaires Historiques & Recueils alphabétiques de l'Histoire générale des personnes & des pays, détachés de l'ordre des tems.

Les Histoires Généalogiques qui paroissent universelles, au moins selon les intentions de leurs Auteurs.

Pour les Histoires Généalogiques qui sont particulières, nous en remettons une partie parmi les Histoires particulières des pays & des personnes qu'elles regardent, & l'autre parmi les Ouvrages du Blazon.

LES HISTOIRES spéciales qui peuvent être regardées comme générales pour de certains Peuples ou de certains Pays par rapport aux Histoires particulières des lieux & des personnes. *Et premièrement,*

Les Histoires & Annales sacrées: & tout ce qui regarde d'une manière générale l'Histoire des anciens Hébreux & des Juifs, jusqu'au sac de Jerusaleem sous Vespasien.

Auteurs d'Ouvrages mêlés & de Traités singuliers concernant l'Histoire de l'Ancien Testament.

Auteurs d'Ouvrages mêlés & de Fragmens

mens finguliers concernant l'Histoire du Nouveau Testament.

Les Histoires générales de l'Eglise, & les Annales Ecclésiastiques, depuis la naissance du Christianisme, jusqu'au tems des Historiens qui les ont écrites.

Les Histoires particulières de l'Eglise primitive ou des anciens Chrétiens.

L'Histoire générale de l'Eglise écrite par les Modernes, auxquels on a joint aussi ceux qui ont traité l'Histoire sacrée conjointement avec l'Ecclésiastique.

Les Histoires particulières de l'Eglise, écrites par les Modernes.

Les Martyrologes & Ménologes; les Recueils de Vies des Saints, d'Actes des Martyrs, &c. les Fastes Ecclésiastiques, les Légendes.

Les Histoires des Conciles en général & en particulier: auxquelles on a joint celles de quelques Assemblées Ecclésiastiques les plus célèbres.

Les Histoires des Papes en général & en particulier: celles des Schismes qui ont divisé le Saint Siège; & celles qui regardent plus spécialement l'Eglise Romaine.

Les Histoires des Cardinaux en général & en particulier, avec les Traités Historiques concernant la dignité du Cardinalat, & ceux qui regardent l'Etat de la Cour de Rome, historiquement.

Les Histoires Monastiques d'Ordres Religieux. *Et premièrement,*

Celles des Peres des deserts, des Solitaires Orientaux, des Moines Grecs an-

ciens & modernes.

Celles des Religieux d'Occident.

Histoires de l'Ordre de Saint Benoît, & des autres Maisons Monachales qui en sont venuës, tant d'hommes que de filles.

Histoires de l'Ordre de Citeaux en général & en particulier.

Histoires de l'Ordre de Prémontré, de celui des Chanoines Réguliers de Saint Augustin, &c.

Histoires des Ordres particuliers des Chartreux, des Camaldules, de Fontevraut, des Maturins, de la Merci, des Jérônimites, &c.

Histoires des Ordres Mendians. 1. Des Carmes. 2. des Augustins. 3. des Dominicains. 4. des Religieux de Saint François divisés en plusieurs branches.

Pour ce qui est des privilèges, exemptions, & autres droits des Réguliers, j'ai remis les Ouvrages qui en traitent parmi les Auteurs du Droit Canon.

Pour ce qui est des Ouvrages concernant la Discipline Monastique, les Régles & les Statuts des Réguliers, je les ai remis parmi les Théologiens, entre les Ascétiques & les Mystiques.

Histoires de la Compagnie des Jésuites en général & en particulier, avec les plus importans d'entre les Ouvrages qui se sont faits pour en attaquer & en défendre l'institut, la conduite, la doctrine, &c.

Histoires des autres Maisons Religieuses ou Congrégations de Clercs Réguliers: *par exemple, Théatins & Barnabites;*
Pré-

DES JUGEMENS DES SAVANS. 81

Prêtres de l'Oratoire, Prêtres de la Mission, &c.

Histoires de Monastères & Communautés de Filles qui ne dépendent d'aucun des Ordres Religieux de ci-dessus.

Histoires des Religieux Militaires en général.

Pour les Histoires particulières des Ordres Militaires, je les ai souvent jointes à celles du pays où ils se trouvent établis, au rang des Historiens civils & profanes.

Histoires des Confréries & Sociétés de dévotion qui sont en quelque considération dans l'Eglise.

Histoires des Hérésies en général & en particulier: Savoir, les Recueils & Catalogues universels des Hérétiques de tous les siècles de l'Eglise.

Histoire des Hérétiques des trois premiers siècles.

Historiens des Arriens & de leurs branches ou descendans, jusques aux Sociniens.

Histoires des Donatistes & des Manichéens, & de leurs descendans.

Histoires des Pélagiens, Demi-Pélagiens; & de toutes les disputes élevées dans l'Eglise sur les matières de la Prédestination & de la Grace, jusqu'à nos jours.

Histoires des Eutychiens, des Nestoriens, & des descendans des uns & des autres, jusqu'en ces derniers tems.

Histoires des Monothélites, des Iconoclastes, & des Schismatiques Grecs.

Histoires des Vaudois, Albigeois, & de leurs descendans: celles des Wickéfités, des Hussites, &c.

Histoires des Luthériens & des branches diverses du Luthéranisme.

Histoires des Sacramentaires, &c. des Zuingliens & des Calvinistes, & de leurs branches.

Les Mélanges historiques ou matières diverses & détachées, concernant l'Histoire Ecclésiastique, sans ordre des faits, des tems ou des lieux.

Histoires des Etats de l'Eglise, des Offices & Dignités Ecclésiastiques. Notices & Géographies Ecclésiastiques qui sont générales.

Histoire de la Discipline de l'Eglise, en ce qui ne regarde pas précisément le Droit Canon.

Histoires profanes & civiles; profanes par rapport à l'Histoire sacrée; civiles par rapport à l'Histoire Ecclésiastique.

Cette distinction n'a lieu que pour les Histoires des Peuples qui n'étoient ni Juifs ni Chrétiens. Depuis que les Etats & les Princes qui les ont gouvernés ont embrassé le Christianisme, tout se trouve mêlé pour le Civil & pour l'Ecclésiastique dans les Histoires. Et quoi qu'il se trouve bien des Histoires particulières de pays qui sont purement Ecclésiastiques, je ne laisserai pas de les rapporter avec les civiles des mêmes pays.

Histoires prophanes des ORIENTAUX, c'est-à-dire, des Chaldéens, des Egyptiens, des Indiens, des Chinois, des Perses, depuis leurs origines, jusqu'au tems des Grecs.

Pour ce qui est des Histoires postérieures des mêmes Nations, nous les rapporterons après

après celles des Peuples de l'Europe, à cause des rapports qu'elles ont avec les découvertes du nouveau Monde.

Histoires de la GRECE ANCIENNE depuis les tems heroïques ou fabuleux, ou depuis la guerre de Troye, écrites par les anciens Auteurs Grecs.

Histoires de la Grèce ancienne par les Auteurs Modernes.

Histoires des Provinces particulières de l'ancienne Grèce sous le nom de laquelle on comprenoit aussi la Thrace, l'Asie mineure, la Syrie, l'Egypte, &c.

Histoires de la GRECE MODERNE, en ce qui n'a point de rapport absolu avec l'Histoire de l'Empire de Constantinople.

Histoires ROMAINES écrites par les anciens Auteurs, depuis la fondation de Rome, sans autre ordre que celui du tems auquel ont vécu ces Auteurs, jusqu'à la fin de l'Empire Romain en Occident.

Histoires Romaines écrites par les Modernes, jusqu'aux mêmes tems.

Pour ce qui est de cette foule de Traités qui regardent les anciens usages, coutumes, rituels des Grecs & des Romains, j'ai cru devoir les remettre après les Vies des Hommes illustres à la fin de cette troisième partie de l'Ouvrage sous le Titre d'Antiquités Grecques & Romaines.

Histoire BYZANTINE ou de l'Empire de Constantinople, non depuis Constantin, mais depuis Justinien où finit à peu près l'Empire Romain en Occident.

Par les Grecs, jusqu'à la réduction entière de l'Empire sous les Turcs.

Par les Francs ou Latins, & les autres Ecrivains Occidentaux de ces derniers tems.

Histoires d'ITALIE indépendamment de l'Empire Romain.

Histoires de l'ancienne Italie, *c'est-à-dire*, des Peuples différens du pays, & de leurs origines; les Descriptions Historiques ou Chorographies anciennes & modernes du pays.

Histoires Ecclésiastiques de l'Italie en général.

Histoire Civile de l'Italie depuis les Lombards, jusqu'au tems de Charlemagne.

Pour ce qui est de l'Histoire des Gots & autres Etrangers en Italie qui sont venus avant les Lombards, elle est comprise ci-dessus avec celle de l'Empire Romain.

Histoires de l'Italie depuis l'Empire des François & des Alemans, jusqu'à la division du pays en diverses Principautés.

Histoires de l'Italie depuis le siècle de Dante & Petrarque, qu'on s'est mis à écrire en langue vulgaire.

Histoires particulières des Provinces, Villes, & autres lieux de l'Italie.

de Rome moderne, & de l'Etat Ecclésiastique.

de Florence & de la Toscane.

de Gènes & de la Ligurie.

de Naples & de Sicile en général & en particulier.

de Venise & des autres Villes de la Seigneurie,

DES JUGEMENS DES SAVANS. 85
du Milanez, & autres pays de Lombardie.

de la Savoie & du Piémont.

des autres Principautés & Républiques de l'Italie.

Histoires de diverses Isles adjacentes à l'Italie, auxquelles j'ai joint celles des Isles de Malte & Rhode moderne, celles même de Chypre moderne; celles de Raguse, celles de Dalmatie, &c. à cause que leurs liaisons avec l'Italie moderne semblent plus grandes que celles qui pourroient les unir avec les Septentrionaux.

Histoires Généalogiques de l'Italie en général.

Pour ce qui est des Généalogies des Maisons particulières d'Italie, voyés-les parmi les Histoires ou Vies d'Hommes illustres; ou parmi celles des Villes & Seigneuries du pays.

HISTOIRES D'ESPAGNE.

Histoires Chorographiques & Topographiques de l'Espagne.

Histoires des Origines & des Antiquités Espagnoles, ou plutôt l'Histoire fabuleuse d'Espagne.

Histoires générales du pays selon l'ordre des tems, auxquels ont écrit les Historiens.

Histoires Ecclésiastiques du pays.

Histoires particulières des Royaumes, Provinces, Villes & autres lieux d'Espagne; *par exemple*, de Castille, d'Aragon, de Catalogne, &c.

Histoires Généalogiques de l'Espagne.

Mélanges Historiques concernant les Espagnols, les Gots, les Vandales, les Mores qui se sont établis dans le pays.

Histoires de Portugal générales & particulières dans le même ordre que celles d'Espagne.

HISTOIRES DE FRANCE.

Histoire Chorographique tant ancienne que moderne du pays; Descriptions générales des lieux, &c.

Histoire des anciens Gaulois, indépendamment de l'Histoire Romaine.

Histoire des Origines & des Antiquités des Francs, avec l'Histoire fabuleuse de la France.

Histoires générales de la France, depuis l'origine de la Monarchie jusqu'aux tems de ceux qui les ont écrites.

Histoires & Annales Ecclésiastiques de la France. Notices d'Evêchés, & autres matières historiques de l'Eglise Gallicane en général.

Histoires de la première race de nos Rois, écrites, tant par les Anciens que par les Modernes.

Traité singulier qui regardent cette même Race par les Histoires détachées.

Histoires de la seconde Race en général & en particulier, suivant la même méthode.

Histoires de la troisième Race dans le même ordre pour le général & le particulier, jusqu'à la branche des Valois.

Histoires des Croisades ou des expéditions des François en Orient, sous cette même

me Race, pendant plus de deux siècles.
Histoires de la branche des Valois en général & en particulier, jusqu'à celle des Bourbons.

Traités singuliers d'Histoires ou de faits arrivés durant cet espace. Mémoires historiques, &c.

Histoires de la Ligue, des Guerres civiles & autres troubles arrivés sous les derniers Rois de cette branche au sujet de la Religion.

Histoires de la branche des Bourbons en général & en particulier.

Traités singuliers, Mémoires, Relations, Recueils historiques, concernant la France sous le regne de nos trois derniers Rois.

Histoires des Provinces, des Villes, & des lieux particuliers du Royaume de France rangées selon l'ordre civil des Gouvernemens. Ordre auquel j'ai réduit même les Histoires Ecclésiastiques de lieux particuliers, pour la commodité des Lecteurs. Ainsi l'on trouvera rassemblés sous le titre d'une Province, d'une Ville ou de quelque autre lieu que ce soit tous les Traités concernant l'Histoire Civile, Ecclésiastique, Généalogique, Topographique & Naturelle de chaque lieu ou pays en question.

Histoires des Provinces, Villes & lieux joints à la France dans les derniers tems, ou qui sont de son voisinage; *par exemple*, de la Lorraine & de l'Alsace; de la Savoie & de Geneve; du Roussillon & de la Navarre, dont les Histoires se trou-

trouvent aussi en partie parmi celles de l'Allemagne, de l'Italie & de l'Espagne.

Histoires Généalogiques de la France en général, & celles de la Maison Royale en particulier.

Pour ce qui est de celle des autres Maisons & Familles du Royaume, elles se trouveront ou parmi celles des Provinces ci-devant, selon l'ordre Géographique; ou parmi les Histoires & les Vies d'Hommes illustres ci-après selon l'ordre Alphabétique.

Histoires de l'Etat de la France, des Offices de la Couronne, des Dignités & des Charges du Royaume.

Traité Historique concernant les Etats du Royaume, & leurs assemblées; les Parlemens, & ce qui regarde le Gouvernement & la Police de la France.

Mélanges d'Ouvrages, ou Traité divers de matières qui regardent l'Histoire de France.

Recueils historiques d'Hommes illustres de la France,

dont on pourra remettre une bonne partie parmi les Vies d'Hommes illustres en général, entre les Historiens de l'Amérique, & les Antiquaires.

HISTOIRES DES PAYS-BAS.

Histoires Topographiques & Chorographiques des dix sept Provinces; leur Histoire naturelle, les Itinéraires & Livres de voyages, qui en contiennent diverses descriptions.

Histoires de l'ancienne Belgique ou de ce qui

qui s'appelloit autrefois le *Belgium* & la Germanie inférieure.

Histoires générales des dix-sept Provinces, jusqu'au tems de ceux qui les ont écrites.

Histoires particulières des Provinces & des Villes avant les Guerres. Aufquelles j'ai crû pouvoir joindre les Histoires de la Ville & du Pays de Liège.

Histoires de Bourgogne & d'Autriche dans les Pays-bas, *c'est-à-dire*, l'Histoire des Pays-bas sous les Princes de la Maison de Bourgogne & d'Autriche.

Histoires des troubles & des Guerres civiles des Pays-bas, tant en général qu'en particulier, écrites du côté des Espagnols ou Catholiques; puis-celles qui ont été écrites du côté des Hollandois ou Protestans.

Histoires générales de Hollande, *c'est-à-dire*, des Provinces unies, & gouvernées par les Etats Généraux.

Histoires particulières de ces Provinces & de leurs Villes, sur tout de celles de Hollande, Gueldre, Frise, &c.

Histoires générales des Pays-bas Catholiques depuis la séparation des autres.

Histoires particulières des Provinces Catholiques & de leurs Villes ou autres lieux.

Relations & autres Traités historiques concernant les guerres & les conquêtes des François dans les Pays-bas.

Histoires Généalogiques des Pays-bas & de leur Noblesse. Voyés-en la plus grande partie parmi les Histoires particulières des Comtes de Flandres.

Mélanges d'Écrits historiques concernant les affaires Civiles ou Politiques, Militaires & Ecclésiastiques des Pays-bas.

Histoires d'ALEMAGNE.

Histoire Chorographique de l'Alemagne en général: & l'Histoire naturelle du pays.

Histoires générales de l'Alemagne, commençant dès l'Empire Romain ou même dès le Déluge & la Création du Monde. Les Recueils divers ou Collections d'Auteurs de Chroniques d'Histoires ou d'Annales Germaniques & Alemanniques.

Pour ce qui est des Histoires d'Alemagne depuis Charles Martel & Pepin, jusqu'à la translation de l'Empire Occidental des François aux Alemans, je les ai presque toutes comprises parmi les Histoires de France sous la seconde Race de nos Rois.

Histoires d'Alemagne depuis la translation de l'Empire aux Rois de Germanie selon l'ordre de la Chronologie, autant que cela se peut commodément, jusqu'à notre tems.

Histoires des Provinces particulières de l'Alemagne, des Républiques, Principautés & autres Etats du Corps Germanique, des Villes & autres lieux particuliers d'Alemagne.

Histoires Généalogiques de l'Alemagne en général. Pour celles des Maisons ou Familles particulières, elles se trouveront jointes avec les autres Histoires de ces Maisons parmi celles des Provinces ou des Principautés du pays.

Histoires de l'Etat de l'Empire, des Electeurs

DES JUGEMENS DES SAVANS. 91
teurs & des élections ; des Offices &
Dignités de l'Empire d'Alemagne.

Mélanges de divers Ouvrages historiques,
concernant les affaires de l'Alemagne.

Histoires des Suiffes, des Grifons, & des
Peuples voisins qui ont rélation aux
Cantons des uns, ou aux Liges des
autres.

Histoires du Royaume de Bohême, &c.
voyés-les parmi celles des Provinces par-
ticulières d'Alemagne.

Histoires de Hongrie avec celle de l'an-
cienne Illyrie, celles de l'Esclavonie,
de la Transilvanie, &c. *On auroit pû
remettre ici celles de Dalmatie & Ragu-
se qui se trouvent ci-devant à la suite de
celles de l'Italie moderne.*

Histoires de Pologne, de Prusse, de Li-
thuanie, de Ruffie, de Moscovie, de
Tartarie, & généralement de tous les
Peuples qu'on comprenoit autrefois sous
le nom de Sarmates, de Daces, de Gé-
tes, de Gots & de Scythes. Le tout se-
lon l'ordre des tems, des lieux & des per-
sonnes tel que j'ai tâché de l'observer
dans les Histoires précédentes.

Histoires des deux Royaumes du Septen-
trion compris sous le nom de Scandina-
vie, *c'est-à-dire*, de la Suede & du Dan-
nemark; anciennes & modernes, selon
le même ordre que ci-dessus.

1. celles qui sont communes aux deux Nations.
2. celles qui sont particulières à la Suède.
3. celles qui sont particulières au Dan-
nemark. Histo-

Histoires des Isles Britanniques comprises aujourd'hui sous le nom de Grand-Bretagne ou d'Angleterre.

Histoires Chorographiques & Naturelles de ces Isles, contenant les descriptions des lieux, du climat & des Peuples qui les ont habitées en toutes sortes de tems.

Histoires des anciens Peuples, & des antiquités de ces Isles.

Histoires générales de ces Isles depuis les premiers commencemens jusqu'au tems des Historiens qui les ont écrites.

Histoires des Eglises Britanniques par les Anciens & les Modernes jusqu'au tems de la Réformation sous Henri VIII.

Histoires particulières de l'Angleterre, tant Ecclésiastiques que Civiles, soit du Royaume en général, soit de ses Provinces & de ses Villes séparément.

Histoires particulières du Royaume d'Ecosse jusqu'à sa réunion à la Couronne d'Angleterre.

Histoires particulières de l'Hibernie ou Irlande jusqu'à sa réunion à la Couronne d'Angleterre.

Histoires Ecclésiastiques & Civiles de l'Angleterre depuis le Schisme de Henri VIII. jusqu'à notre tems.

Histoires particulières des troubles arrivés sous Charles premier & Cromwel ; & de ceux qui se sont élevés sous Jacques II. & le Prince d'Orange son gendre.

Histoires Généalogiques d'Angleterre & de la Noblesse du pays.

Histoires de l'Etat, des Offices, des Dignités & Charges du Royaume: Histoire
de

DES JUGEMENS DES SAVANS. 93

de la Pojice d'Angleterre, &c.

Mélanges d'Ecrits historiques, concernant les affaires de l'Angleterre.

HISTOIRES générales de l'ASIE jusqu'à notre tems, indépendemment des Grecs & Romains.

Histoires du Levant, depuis que les Mahométans, *c'est-à-dire*, les Sarrazins & les Turcs, ont détruit l'Empire de Constantinople.

Histoires modernes de la Terre-Sainte, ou de la Palestine, *outré ce qui a été rapporté des Croisades parmi les Histoires de la seconde Race des Rois de France ; & des Itinéraires ou Livres de Voyages parmi les Géographes.*

Histoires générales & particulières des Arabes & des Sarrazins depuis l'Hégire de Mahomet. Ecrites 1. par des Mahométans. 2. par des Chrétiens.

Histoires générales & particulières des Turcs, avant & depuis la prise de Constantinople, selon l'ordre Chronologique.

Histoires particulières de divers pays, qui composent maintenant l'Empire des Turcs, tant en Europe, & en Asie, qu'en Afrique.

Mélanges de Traités, de Rélations, & de Discours concernant l'Histoire des Turcs.

Histoires Ecclésiastiques des Grecs modernes sous les Turcs; de l'Etat de leurs Eglises, &c.

Pour ce qui est des Histoires particulières de Rhodes & de Malte, de l'Isle & du Royau-

Royaume de Chypre, voyés-les après celles de l'Italie. Voyés aussi les Histoires des Ordres Militaires du Levant comme des Templiers, de Saint Jean de Jérusalem soit avec ces mêmes Histoires de Rhodes & de Malte, soit à la fin des Histoires Monastiques & Régulieres de l'Eglise.

Histoires particulières de l'Arménie, & celles des pays voisins, comme de la Colchide, de la Mingrelie, &c.

Histoires particulières de la Perse moderne & des Sophis. Pour ce qui est de l'Histoire ancienne des Perses, des Parthes, voyés-la ci-dessus avant l'Histoire de l'ancienne Grèce.

Histoires de la Tartarie & des peuples ou pays voisins.

Histoires de l'Inde Méditerranée ou de l'Empire du Mogol.

Histoires des Indes Orientales : & généralement de tout ce qui regarde les découvertes, les expéditions & le commerce des Portugais, des Castillans, des Hollandois, des Anglois, &c. dans les deux presqu'Isles, & dans les Isles.

Histoires de la Chine. Histoires du Japon.

Histoires des Isles voisines de la Chine & du Japon.

Histoires Ecclésiastiques, & Relations des Missions faites par les Chrétiens dans l'Orient, *c'est-à-dire*, au Levant, en Perse, dans les Indes, dans la Chine, au Japon & dans les Isles.

HISTOIRES générales de l'AFRIQUE. Les Descriptions Géographiques, les Histoires naturelles du pays, &c.

Histoi-

Histoires particulières de l'Égypte, de la Barbarie, de la Mauritanie, de Maroc, & autres Royaumes voisins.

Histoires des Isles Canaries, de celles du Cap-vert, des Açores, de Madagascar, & de toutes les autres qui sont adjacentes à l'Afrique.

Histoires de l'Éthiopie, de l'Abyssinie, des autres Royaumes, Pays & Côtes de l'Afrique Meridionale.

HISTOIRES des Indes Occidentales ou de l'AMÉRIQUE engénéral, *c'est-à-dire*, de l'autre Continent avec les Isles, & de tout ce qu'on a découvert de terres inconnuës vers l'un & l'autre Pole.

Histoires particulières du Méxique, ou de la nouvelle Espagne. Celle de la Floride, &c.

Histoires particulières du Canada. Relations des Missionnaires de la nouvelle France. Histoires ou Relations des terres que les Anglois, les Hollandois, & les autres Peuples du Nord de l'Europe ont découvertes dans l'Amérique Septentrionale.

Histoires particulières du Perou, du Brésil, & des autres contrées de l'Amérique Méridionale.

HISTOIRES ou VIES des Hommes illustres de l'un & de l'autre sexe, dans toutes sortes d'Etats & de Professions.

Dissertation préliminaire de la manière d'écrire

crire la Vie des Particuliers.

Recueils de Vies & d'Eloges historiques d'hommes illustres faits pêle-mêle ; ou distingués par pays, par professions, par sociétés, ou par tels autres rapports qu'il a plu à leurs Auteurs.

Vies des particuliers détachées & rangées selon l'ordre alphabétique de leurs noms, sans distinction de Sexe, de Religion, de Pays, de Profession, &c.

Où se trouvent aussi les Traités singuliers qui regardent l'Histoire personnelle des Particuliers hormis les Oraisons funébres que j'ai cru devoir adjuger aux Orateurs plutôt qu'aux Historiens.

Pour ce qui est des Vies des personnes qui ont gouverné les Etats en chef, comme de Papes à l'égard de l'Eglise universelle, d'Empereurs & de Rois à l'égard de leurs Empires & de leurs Royaumes, elles se trouveront avec les Histoires des Etats qu'ils ont gouvernés, parce qu'elles en font partie d'une manière essentielle & inseparable.

LES ANTIQUAIRES & ceux qui ont traité des USAGES divers du Genre humain dans toutes sortes de tems & de lieux d'une manière Philologique, c'est-à-dire, mêlée d'Histoire, de belles Lettres & de Grammaire, pour expliquer la Religion, les rits, les coûtes, les exercices, & les façons de faire des Peuples de la Terre.

Mélanges d'Antiquités sacrées & prophanes
sans

sans distinction & sans ordre.

Antiquités Sacrées & Ecclésiastiques, concernant les usages des Hébreux & des Chrétiens en général.

Antiquités Sacrées en explication des choses singulières de l'ancien Testament concernant l'histoire ou le sens literal, rangées selon le canon ou l'ordre des Livres de la Bible.

Antiquités Sacrées concernant les singularités historiques naturelles & literales du Nouveau Testament.

Antiquités Ecclésiastiques concernant les usages & autres particularités des Chrétiens de l'ancienne Eglise.

Antiquités Profanes & Civiles, *c'est-à-dire*, qui regardent en général la Vie commune des Peuples de la terre, & principalement celles des Gentils, parmi les anciens Grecs & les anciens Romains.

Antiquités de choses particulières aux Grecs. Antiquités de choses particulières aux Romains.

Antiquités de choses communes aux uns & aux autres.

1. de leur Religion & de tout ce qui regarde leurs superstitions, *c'est-à-dire*, leurs Dieux, leurs Temples, leurs Fêtes & leurs Sacrifices, outre ce qui a été rapporté ci-devant de la Mythologie.

2. de leur Gouvernement, de leur Etat, & de leur Police; de leurs Charges, de leurs Familles, de leurs Assemblées civiles.

3. de leurs Mariages, de leurs Sociétés, de leurs manières de procéder en Justice; de leurs Domestiques; de leurs Commerces, & de leurs Sépultures.
4. de leurs habits, de leurs meubles, de tous les autres ornemens, & des soins qui regardoient le corps.
5. de leurs manières de vivre en tout ce qui concernoit le boire & le manger, hors ce qui appartient à la Physique ou à la Médecine, dont il est parlé ailleurs.
6. de leurs exercices & de leurs divertissemens publics ou particuliers. *Outre ce qui a été déjà rapporté ci-dessus des pompes & des jeux publics, dans la seconde partie de l'Ouvrage.*
7. de leurs manières de bâtir, de cultiver les terres & les jardins, des outils ou instrumens dont ils se servoient dans leurs travaux; de leurs voitures, &c.
8. de leurs Arts mécaniques & liberaux, de leurs manières de faire la guerre par terre & par mer, de leurs armes & machines, de leurs vaisseaux, &c. *Outre ce qui sera remis dans la quatrième Partie de cet Ouvrage sur ces matières.*
9. de leurs inscriptions sur toutes sortes de monumens, de leurs pierres gravées, de leurs sceaux & de leurs cachets; de leurs Statuës & autres figures de toute espèce.
10. de leurs monnoies, de leurs poids &

DES JUGEMENS DES SAVANS. 99

& de leurs mesures.

II. de leurs Médailles & de tout ce qui y a rapport.

Mais comme j'ai cru devoir joindre à ces Antiquités ce qui pouvoit regarder les usages postérieurs des Peuples sur les mêmes choses, j'ai fait presque toujours suivre le Moderne après l'Antique, non seulement en matière de Monnoies; mais aussi pour les inscriptions, les manières de vivre, de s'habiller, de se divertir, &c.

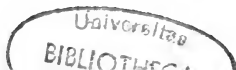
Les Auteurs qui ont écrit du Blazon des Armoiries, & de tout ce qui s'appelle Art Heraldique. *Mais j'ai rapporté parmi les Historiens les Livres de Blazon qui sont faits simplement pour l'Histoire Généalogique des Familles, & non pour servir de préceptes ou d'exemples à cet Art.*

QUATRIÈME PARTIE.

LES PHILOSOPHES auxquels j'ai joint les NATURALISTES, les MEDECINS, & les MATHEMATIENS.

LES PHILOSOPHES qui ont traité de la Philosophie en général, & de l'Art de philosopher, *c'est-à-dire*, de la manière de former le jugement, de penser, de raisonner. Les Dialecticiens anciens & modernes.

Les Philosophes anciens ou Barbares jusqu'aux tems des Grecs, avec les Auteurs



Modernes qui ont écrit pour faire connoître leur Philosophie; pour en conserver les restes ou la mémoire.

Les Philosophes de la Grèce jusqu'à Platon, principalement les Pythagoriciens & les Socratiques avec ceux qui dans les tems postérieurs se sont attachés à Pythagore & à Socrate.

Platon & ses Scholastes. Les Philosophes Platoniciens, & les Académiciens depuis ses premiers Disciples jusqu'à notre tems, sans distinction de leurs classes ou de leurs branches diverses, & sans autre différence que celle de l'ordre des tems.

Les Philosophes Epicuriens anciens & modernes : Et ceux qui ont fait revivre en ces derniers tems les dogmes de Démocrite, d'Epicure, sans s'en rendre les Sectateurs.

Les Philosophes Cyniques anciens & modernes.

Les Philosophes Stoïciens anciens & modernes : & par occasion les Auteurs qui ont écrit du Destin & de la Providence en Philosophes.

Les Philosophes Pyrrhoniens; & les Sceptiques des derniers tems.

Aristote & ses Scholastes ou Interprètes

Les Philosophes Péripateticiens depuis ses premiers Disciples jusqu'au tems de la Scholastique.

Les Philosophes Arabes ou Mahometans.

Les Philosophes Scholastiques, la plupart Sectateurs d'Aristote. Les principaux Auteurs de Cours Philosophiques

Les

Les nouveaux Philosophes, *c'est-à-dire*, ceux d'entre les Modernes, qui sans s'arrêter à tout ce qui avoit été dit par ceux qui les avoient précédés, se sont frayé des routes nouvelles pour rechercher la vérité, & qu'on peut diviser en trois classes.

1. Les Philosophes Acéphales, *c'est-à-dire*, qui n'ont pas d'autres chefs qu'eux-mêmes, & qui aussi ne passent pas pour chefs des autres.
2. Les Ramistes que l'on pourroit remettre plutôt parmi les Logiciens, comme les Lullistes.
3. Les Philosophes Cartésiens qui commencent à former diverses branches.

Sous le nom des Philosophes, dont je viens de démêler les Sectes; je comprends tous ceux qui ont traité généralement de tout ce qui regarde la nature des choses, & en particulier de la conduite de la vie de l'homme, & du régleme[n]t des mœurs, par la voie du raisonnement.

Mais pour ce qui est de ceux qui ont traité séparément de ces matières, nous les remettons les uns parmi les Naturalistes ou Physiciens ci-après: les autres parmi les Politiques & les Moralistes dans la cinquième partie de cet Ouvrage.

LES NATURALISTES ou Philosophes-Historiens des choses naturelles.

1. Ceux qui ont traité de la Physique particulière & détachée de ses principes généraux.
2. Ceux qui ont traité des choses na-

turelles inanimées dans l'Univers par genres ou par espèces, *par exemple,*

Des Cieux, de la Lumière, des Couleurs, des Elémens, des Mixtes, des Météores, des Vents, des Eaux, des Fossiles, Pierres, Métaux, Minéraux, de l'Aiman, & de tout ce qui concerne la surface & le dedans de la Terre.

3. Ceux qui en particulier ont traité des Plantes, & qu'on qualifie communément Botanistes. Aufquels j'ai joint les Auteurs qui traitent de l'Agriculture & du Jardinage.
4. Ceux qui ont traité des Animaux, tant de l'Air & des Eaux, que de la Terre. Aufquels j'ai joint les Auteurs qui ont traité de la Chasse & de la Pêche, à cause de la proximité du sujet.
5. Ceux qui ont traité de la nature de l'Homme en général; de l'état de son ame ou de son esprit sans relation à la vie surnaturelle, ou à la Théologie revelée; de l'état de son corps sans relation expresse à la Médecine.

LES MEDECINS.

1. Les Auteurs de Lèxiques, Dictionnaires, & autres Recueils alphabétiques de termes & de choses qui regardent la Médecine en général, & chacune de ses parties en particulier.
2. Les Auteurs qui ont traité de l'état &

& de la nature de la Médecine en général ; de son usage , de l'abus qu'on en a fait ; de ses progrès ; de la manière de l'apprendre & de l'exercer.

3. Les Médecins anciens qui ont traité de la Médecine en général : Et premièrement des Grecs anciens ; d'Hippocrate & ses Disciples ; de Galien & des Grecs postérieurs. Ce qui nous reste de la Secte des Dogmatiques, des Empiriques & des Méthodistes.

4. Les Médecins Latins , depuis le tems d'Auguste ou de Tibere, jusqu'à la fin de l'Empire Romain en Occident.

5. Les Médecins Arabes, & ceux qui ont écrit pour ou contre leur manière d'exercer la Médecine. Et par occasion, ceux qui ont écrit de la Médecine des Egyptiens, des Ethiopiens, des Indiens, des Chinois, & des Américains.

6. Les Médecins Occidentaux depuis le quatorzième siècle jusqu'à notre tems. Les Commentateurs modernes d'Hippocrate & de Galien. Auteurs modernes d'Institutions de la Médecine. Auteurs d'Observations diverses, de Questions, &c.

Les Anatomistes ou ceux qui ont traité du corps humain, ou de quelques-unes de ses parties, ceux qui ont publié des nouvelles expériences sur cela. Les principaux Ouvrages de Chirurgie.

Les Auteurs de Pathologie, *c'est-à-dire*, ceux qui ont écrit des maladies & de tous les autres maux qui affligent le corps humain.

Les Auteurs de Pharmaceutique, *c'est-à-dire*, qui ont traité des remèdes & de la manière de les composer.

Les Chymistes dont l'Art & la Science font partie de la Pharmaceutique. *On auroit pu rapporter ici pareillement les Botanistes, à cause de l'usage des herbes & des simples dans la composition des remèdes : & ceux mêmes qui ont écrit des bains & des eaux, des minéraux, & des autres choses naturelles qui entrent dans la composition des remèdes. Mais on les trouvera ci-dessus parmi les Naturalistes.*

Les Auteurs qui ont écrit de la Thérapeutique, *c'est-à-dire*, de la manière de penser les maux, & de traiter les malades; où l'on rapporte aussi ceux des Ouvrages de Chirurgie qui ne regardent pas précisément l'Anatomie. Les Praticiens & les Méthodistes modernes.

Les Auteurs qui ont traité du Regime de vivre en santé & en maladie: De la Diète, des Alimens, des Viandes & des Boissons; & par occasion de la Cuisine & de la Sommellerie, ou de l'art d'appréter à manger; de ce qui peut abrégger ou prolonger la vie, en un mot de tout ce qu'on croit capable de conserver ou d'alterer la santé. Mais pour ce qui est des exercices du corps qui contribuent ou qui nuisent à la santé,

des.

DES JUGEMENS DES SAVANS. 105

des récréations & des jeux établis dans la même vûë, voyés après les Arts à la fin de la quatrième partie de cet Ouvrage.

Traité de la Médecine des Animaux, & particulièrement de celle des Chevaux, Mulets, Juments & autres Bêtes de service, que les Latins appellent *Veterinaria*, *Hippiatrica*, *Mulomedicina*; de celle des Chiens, &c

LES MATHÉMATICIENS.

Auteurs qui ont recueilli les illustres Mathématiciens par genres & espèces.

Auteurs qui ont traité de la nature, de l'excellence, de l'utilité, des progrès de la Mathématique; qui en ont fait des Dictionnaires.

Auteurs qui ont traité de la Mathématique en général, qui en ont donné les Elémens; qui en ont fait des Systèmes, des Abrégés & des Cours entiers.

Auteurs qui ont traité des Mathématiques par parties détachées: & premièrement:

Les Auteurs qui ont traité de l'Arithmétique, & de tout ce qui regarde la Science des Nombres & leur usage.

Auteurs qui ont traité de l'Analyse des Anciens, de l'Algèbre ou Logistique, des Proportions & Logarithmes.

Les Auteurs qui ont traité de la Géométrie en général, qui en ont donné les Elémens.

Ceux qui ont donné des Traités singuliers sur quelque partie de la Géométrie, par exemple, des li-

gnes, des plans & surfaces, des solides, des coniques, &c.

Ceux qui ont écrit de la Géométrie pratique en particulier.

Les Auteurs qui ont traité de la Musique, & de tout ce qui regarde les sons & l'harmonie parmi les anciens & les modernes.

Ceux qui ont traité des espèces de cette Science en particulier.

Les Auteurs qui ont traité de l'Optique ou de la Perspective parmi les anciens & les modernes.

Ceux qui ont écrit de la Perspective pratique en particulier.

Ceux qui ont écrit de la Dioptrique & de la Catoptrique.

Les Auteurs qui ont écrit de la Géodésie ou de l'Arpentage, *c'est-à-dire*, de la Science de mesurer les longueurs, les hauteurs & les profondeurs des terres.

Les Auteurs qui ont écrit de l'Astronomie en général parmi les anciens & les modernes.

Ceux qui ont donné des Systèmes & des Hypothèses, ou qui ont attaqué ou défendu les Systèmes & les Hypothèses des autres.

Ceux qui ont traité du mouvement des Cieux, des Corps célestes, des Etoiles, des Planètes, des Comètes & des Phénomènes qui ne regardent pas précisément les Naturalistes dont il a été fait mention ci-devant.

--- Ceux

Ceux qui ont fait des Tables Astronomiques & des Ephémérides célestes.

Ceux qui ont fait diverses Observations Astronomiques sans s'attacher à un sujet particulier.

Ceux qui ont écrit en particulier sur tout ce qui regarde le Soleil & la Lune, des Eclipses, &c.

Ceux qui ont écrit de la Sphère en particulier, des Globes céleste & terrestre, de l'Astrolabe, de l'Anneau, & des autres Instrumens Astronomiques.

Ceux qui ont écrit de l'Astrologie judiciaire. *Dont la plupart pourront néanmoins être remis dans la dernière partie de cet Ouvrage parmi les Auteurs de Superstitions ou de fausse Religion.*

Pour ce qui est des Auteurs de la Cosmographie & de la Chronologie, deux Sciences qui participent beaucoup de l'Astronomie, on les trouvera dans la troisième Partie de cet Ouvrage à la tête des Historiens, les uns parmi les Géographes, les autres parmi les Chronologistes.

Les Auteurs qui ont traité de la Mécanique en général parmi les anciens & les modernes.

Ceux qui ont traité singulièrement des Machines & des Instrumens de Mathématique. Mais j'ai remis ce qui regarde les Machines militaires parmi ceux qui ont traité de l'Art

militaire ci-après.

Ceux qui ont traité des ressorts, des automates, & de ce que les Anciens appelloient Pneumatique.

Ceux qui ont traité de la Gnomonique, c'est-à-dire des Horloges, des Cadrans & Pendules, de la Bouffoile, &c.

Ceux qui ont écrit en particulier des Pompes & des Moulins, de l'art de découvrir, d'élever, de conduire & de gouverner les eaux.

Pour ce qui regarde la Marine & les Vaisseaux par rapport à la Méchanique, voyés les Ouvrages d'Hydrographie après les Géographes ci-dessus, & ceux qui appartiennent à l'Art de la Navigation, ci-après.

Ceux qui ont écrit de la Statique, c'est-à-dire de la Science du poids, de la pesanteur & de l'équilibre des choses en général.

Ceux qui ont écrit en particulier de l'art de trouver le centre de gravité, ou des Centrobariques.

Ceux qui ont écrit des diverses espèces de la Statique par parties séparées, principalement de l'Hydrostatique & de l'Aérostatique, c'est-à-dire, du poids de l'eau & de l'air.

J'ai cru devoir rapporter ailleurs ceux qui ont fait des Traités Historiques & Philologiques des poids & des mesures.

Ceux qui ont écrit des Baromètres, des Thermomètres, des Hygromètres, &c.

LES AUTEURS qui ont traité des Arts libéraux en général.

Ceux qui ont écrit de l'invention, de la perte, de la réparation, des progrès des Arts & des moyens de les perfectionner.

Ceux qui ont traité de l'écriture, c'est-à-dire, de l'art de lire, d'écrire, de connoître ou d'expliquer les pensées par le ministère des jeux, de déchiffrer toutes choses, &c. outre ce qui a été rapporté parmi les Grammairiens touchant les lettres, l'orthographe, les chiffres, la Stéganographie dans la première partie de l'Ouvrage.

Ceux qui ont traité de l'Art de l'Imprimerie, de son origine, de ses progrès & de ses avantages, outre ce qui a été dit des principaux Imprimeurs à la tête de cet Ouvrage.

La Gravure semble faire partie de l'Imprimerie : j'ai cru néanmoins devoir plutôt la joindre à la Peinture avec laquelle elle n'a pas moins de rapport.

Ceux qui ont écrit en général des Arts de la Peinture, de la Sculpture & de l'Architecture, & de ce qui est de leur dépendance; qui ont donné des recueils historiques des Peintres, des Sculpteurs & des Architectes.

Ceux qui ont écrit en particulier de la

Peinture des Anciens & des Modernes, de la Gravure, de la Sculpture; qui ont traité des Tableaux, des Portraits, & des Estampes, des Statuës, &c. outre ce qui en a été dit parmi les Antiquaires.

Ceux qui ont écrit en particulier de l'Architecture parmi les Anciens & les Modernes.

Ceux qui ont traité singulièrement de quelques plans, de quelques desseins, & de quelques édifices séparément.

Ceux qui ont traité de l'Architecture militaire. *Voyés* dans l'article suivant ceux qui ont écrit des Fortifications.

Ceux qui ont traité de l'Art militaire en général, & de tout ce que les Anciens comprenoient sous le nom de Tactiques.

Ceux qui ont écrit plus particulièrement de la manière de faire la guerre chés les Grecs & les Romains; de leurs armes, de leurs machines, &c. *Outre ce qui en a déjà été rapporté parmi les Antiquaires.*

Ceux qui ont écrit de la manière de faire la guerre chés les Modernes, principalement depuis l'invention de la poudre.

Ceux qui ont écrit singulièrement de l'Artillerie & de tout ce qui la regarde: du port & du maniment des armes.

Ceux qui ont écrit en particulier de la

la manière de camper, d'affiéger, de ranger en bataille, d'attaquer, de défendre.

Ceux qui ont écrit en particulier des Officiers des armées & de leurs devoirs; des Soldats & de leurs devoirs; de la Cavalerie, de l'Infanterie, &c.

Ceux qui ont traité des Fortifications en général & en particulier.

Ceux qui ont traité de l'Art de la navigation, de la manière de faire les équipages chés les Anciens & les Modernes; & tout ce qui regarde la conduite des hommes sur mer. Ce qui concerne aussi les côtes, les ports & les havres. *Outre ce qui a été dit parmi les Géographes Antiquaires, & ce qui sera dit aussi de la Jurisprudence marine à la fin des Livres du Droit.*

Ceux qui ont traité des exercices du corps & de l'art de s'exercer; ce que les Anciens appelloient *Gymnastique & Agonistique*. Du Manège, des Académies, de l'art de monter à cheval, de faire des armes, de courir; des autres exercices corporels, tant à pied qu'à cheval, institués pour le divertissement; des jeux qui ont la même fin: & par occasion, des jeux qui amusent l'esprit sans exercer le corps. *Outre ce qui a été dit parmi les Antiquaires part. 3. & parmi les Auteurs*
de

CINQUIÈME PARTIE.

LES AUTEURS du Droit établis parmi les hommes pour régler leur conduite. 1. Ceux du Droit Civil. 2. Ceux du Droit Ecclésiastique. 3. Les Ecrivains de Politique. 4. Les Ecrivains de Morale.

ECRIVAINS de Préliminaires du Droit.

1. Ceux qui ont fait des Bibliographies ou des Recueils d'Auteurs du Droit, & de Jurisconsultes.
2. Ceux qui ont traité de la Jurisprudence en général, de la manière de l'étudier, de la réduire en art & en méthode.
3. Ceux qui en ont donné des Elémens, des Systèmes généraux, des Abrégés ou Epitomes, des Paratitres, & d'autres Apparats ou Préparatifs à cette connoissance.
4. Ceux qui en ont donné des Dictionnaires, des *Index*, des Glossaires, & d'autres Répertoires généraux.
5. Ceux qui ont fait l'Histoire & la Chronologie.
6. Ceux qui ont traité de son origine & de ses principes, de sa fin, de ses moyens,
de

de son utilité , qui en ont donné les Eloges, &c.

7. Ceux qui ont donné des Traités généraux de la justice & de l'injustice , du droit de l'équité , de la Loi en général , de la Jurisdiction.

8. Ceux qui ont traité de la manière de rendre la justice , des devoirs & de l'autorité des Juges.

Auteurs qui ont écrit du Droit Naturel , du Droit des Gens , du Droit Public en général , du droit commun à tout le genre humain.

Auteurs qui ont écrit du Droit positif des Hébreux , & des autres anciens Peuples , appelés communément *Barbares* , à la distinction des Grecs & des Romains qui les ont suivis.

Ceux qui ont fait des parallèles & des concordances du Droit des Hébreux & des Barbares avec celui des Grecs & des Romains.

Auteurs qui ont écrit du Droit des anciens Grecs.

Auteurs qui ont écrit du Droit des anciens Romains. Recueils de leurs premières Loix , & ceux qui ont fait des Notes & des Commentaires pour les expliquer.

Jurisconsultes anciens qui ont vécu avant la compilation des Pandectes , des Codes , & de tout ce qui compose aujourd'hui le Corps du Droit civil : & dont il nous reste quelques Ouvrages.

Ecrivains Modernes qui ont commenté ou expliqué ces anciens Jurisconsultes.

DROIT

DROIT CIVIL des Romains & des Peuples dont le pays a été démembré de leur Empire, rassemblé en un corps par l'autorité de Justinien. Editions, corrections diverses de ce Recueil. Notes & Scholies des Jurisconsultes sur tout le Corps de Droit.

Les Institutes de Justinien en particulier, leurs éditions séparées, leurs corrections, leurs abrégés, &c.

Les Commentateurs des Institutes selon l'ordre des tems, sans distinction de pays, &c.

Le Digeste ou Pandectes; & tout ce qui regarde cette compilation en général & en particulier.

Commentateurs du Digeste en général, rangés selon l'ordre des tems auxquels ils ont vécu.

Commentateurs particuliers de diverses parties expliquées séparément.

Auteurs de divers Ouvrages singuliers qui regardent quelques endroits du Digeste.

Les Ordonnances & Constitutions des Empereurs recueillies pour composer le Droit Civil: *Et premièrement,*

Le Code Théodosien & tout ce qui en regarde les éditions & l'explication, &c.

Le Code Justinien, ce qui regarde sa composition, & les éditions, scholies & corrections qu'on en a données séparément.

Les Commentateurs du Code Justinien rangés selon l'ordre des tems auxquels ils ont vécu.

Les Commentateurs particuliers des par-

parties séparées du Code, & ceux qui ont fait des Traités singuliers sur des endroits choisis & détachés de cet Ouvrage.

Les Nouvelles ou Constitutions des Empereurs, publiées séparément du corps de Droit.

Commentaires & Traités singuliers des Jurisconsultes sur ces Nouvelles.

Le Droit Oriental des Grecs modernes, autrement appelé le Droit Grec-Romain en général.

Les Basiliques ou Constitutions des Empereurs de Constantinople, qui composent le Droit Oriental de Grecs-Romains.

Les Commentateurs & Scholiastes des Basiliques.

Les Jurisconsultes Grecs qui ont traité du Droit Grec-Romain, & qui ont paru depuis Justinien jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs.

Les Jurisconsultes modernes qui ont rétabli la connoissance du Droit Romain en Occident selon les Livres de Justinien, depuis le XII. siècle ou depuis Irner, & qui ont écrit indifféremment sur toutes sortes de matières du Droit-Civil, rangés selon l'ordre des tems auxquels ils ont vécu, sans distinction de pays.

Ceux qui ont écrit séparément sur des espèces détachées, & sur des matières singulières de Droit, rangés par classes selon l'ordre observé dans le Corps de Droit. *Mais je n'ai pas cru devoir étaler ici la sous-division des titres qui auroit occupé trop de place.*

Les Conciliateurs du Droit; ceux qui ont

recueilli les Antinomies, les Enantiophanes ou contrariétés apparentes, les variations, les différences du Droit; qui les ont conférées ensemble, les ont conciliées ou expliquées les unes par les autres.

Les Auteurs d'Observations, d'Emendations ou Corrections, de Remarques, Leçons diverses, de Mélanges, ou de choses différentes ramassées sur le Droit Civil-Romain qui ne se peuvent pas réduire commodément à des classes certaines.

Les Auteurs qui ont traité le Droit par principes. *Outre ce qui a été rapporté ci-devant de ceux qui ont écrit de son origine.*

Les Auteurs qui ont traité le Droit par Questions, par Disputes, par Controverses.

Les Auteurs qui ont donné des Conseils juridiques, des Consultations, des réponses, des décisions ou conclusions, de simples opinions, des conjectures, &c. sur des matières du Droit Civil-Romain.

LE DROIT Occidental des peuples de l'Europe depuis la décadence de l'Empire Romain en Occident, ou depuis les invasions des Barbares du Septentrion dans les Provinces de l'Empire.

Le Droit François ancien; Loix Saliques & Bourguignonnes; Constitutions de nos Rois de la première Race: Capitulaires & Ordonnances civiles des Rois de la seconde Race.

Le Droit François moderne sous la troisiéme Race de nos Rois: *Et premièrement,* Ceux qui ont traité de l'origine & des progrès de ce Droit, qui en ont fait l'Histoire; qui l'ont conféré avec le Droit Romain.

Ceux qui ont fait des Institutions ou Institutes du Droit François, qui en ont donné des Méthodes, des Abrégés, & qui ont voulu réduire en Art la manière de l'apprendre & de l'enseigner.

Le Droit Coutumier de France: les Coutumes générales & particulières du Royaume: leurs rédactions, &c.

Les Auteurs qui ont conféré les Coutumes les unes avec les autres, qui les ont conciliées, qui les ont expliquées par des Notes, qui y ont fait des Commentaires, tant en général qu'en particulier.

Edits & Ordonnances de nos Rois. Codes & Recueils qu'on en a faits.

Auteurs qui ont fait des Notes sur ces Ordonnances, qui les ont commentées, qui les ont conférées, &c.

Arrêts. ou Décisions des Cours Souveraines du Royaume. Recueils divers qu'on en a faits.

Plaidoyers des plus célèbres Avocats du Barreau François, principalement ceux où les plus belles questions de Droit se trouvent examinées. *Outre ce qui a été rapporté ci-devant parmi les Orateurs.*

Les Praticiens François ou Auteurs qui ont traité de la Pratique judiciaire en France, tant pour le Civil que pour le

Cri-

Criminel. Ceux qui ont écrit du style du Palais, des Formules, &c.

Auteurs qui ont écrit du Droit royal & public en France, concernant les affaires de l'Etat. *Outre ce qui sera rapporté parmi les écrits de Politique ci-après.*

Auteurs qui ont écrit spécialement du Droit des Particuliers en France, par Traités singuliers, par Factums, &c.

Auteurs de Maximes du Droit François.

Auteurs de Traités touchant diverses parties du Droit François rangés par classe selon l'ordre des matières qu'ils ont traitées.

Auteurs de Questions de Droit François & de mélanges ou de choses qui ne se peuvent facilement réduire en classes.

Pour ce qui est du Droit François Ecclésiastique, voyés-en les Auteurs à la suite de ceux du Droit Canon.

Le Droit Italien moderne distingué de l'ancien Droit Romain. Traités généraux de ce Droit.

Constitutions & Statuts des Provinces, Pays & Villes d'Italie, sur tout de Rome, de Venise, de Gènes, de Florence, de Piémont, &c.

Edits & Ordonnances des Princes & Chefs de Communautés; Decrets & Mandemens des Senats & autres Conseils de Républiques dans l'Italie; Décisions de Rote, &c.

Traités particuliers touchant les matières du Droit Italien.

Le Droit Espagnol en général depuis les Wisigots & les Vandales. Ordonnances

DES JUGEMENS DES SAVANS. 119
ces des Rois. Constitutions des Villes.
Ecrits des Jurisconsultes sur les unes &
les autres.

Auteurs qui ont écrit de la pratique &
du style du Barreau Espagnol.

Ceux qui ont écrit du Droit public de
l'Espagne, & des privilèges des Rois
Catholiques.

Le Droit particulier des Royaumes
réunis à l'Espagne, Entr'autres,

Les Constitutions & les Pratiques du Ro-
yaume de Castille & de celui de Leon.

Les Constitutions & Pratiques du Royau-
me de Navarre & de celui de Biscaye.

Le For ou la Justice du Royaume d'Arra-
gon. Les Auteurs qui en ont fait des
Traités.

Les Coutumes, les Constitutions & les Us
de la Catalogne.

Les Ordonnances & les Réglemens du
Royaume de Portugal.

Le Droit Espagnol établi dans les Royau-
ms de Naples & de Sicile. Le Droit
particulier de ces deux Royaumes.

Le Droit Espagnol établi dans le nouveau
Monde, *c'est-à-dire*, dans l'Amérique
& les indes qui obéissent au Roi Catho-
lique.

Le Droit Alemand avant la réception du
Droit Romain au-delà du Rhin & du
Danube.

Le Droit Germanique-Romain, ou Ale-
mand-Impérial. Les Jurisconsultes qui
en ont écrit en général & en particu-
lier.

Constitutions & Ordonnances des Empe-
reurs

reurs d'Alemagne depuis les successeurs de Charlemagne, & celles des Electeurs de l'Empire depuis leur établissement.

Décisions de la Chambre Impériale, & manières d'y proceder.

Auteurs qui ont fait des Notes & des Commentaires sur les Constitutions des Empereurs; & ceux qui ont écrit sur la Bulle d'Or en particulier. Ceux qui ont traité du Droit public d'Alemagne.

Auteurs qui ont écrit sur le Droit particulier d'Alemagne selon l'ordre des Provinces & des Villes, de l'usage desquelles il est question dans ces Traités.

Le Droit de Pologne, de Hongrie, de Suede & de Dannemarck. Statuts & Pratiques de ces Royaumes.

Le Droit Flamand. Edits & Ordonnances des Princes du Pays. Savoir des Comtes de Flandres, de Hainaut, de Hollande, &c. des Ducs de Brabant, de Gueldres, &c. des Princes des Maisons de Bourgogne & d'Autriche.

Loix & Coutumes particulières des Villes des Pays-bas.

Mais ce qui regarde le Droit de la Frise est compris parmi celui de l'Alemagne, quoi qu'il lui soit particulier.

Auteurs des Traités divers concernant le Droit Flamand.

Le Droit Anglois ancien & moderne; public & particulier aux trois Royaumes.

Loix anciennes des Isles Britanniques.

Constitutions des Rois d'Angleterre. Recueils divers qu'on en a faits. Auteurs qui y ont fait des observations.

Cou-

Coutumes & Usages des Provinces & Villes d'Angleterre. Auteurs qui en ont écrit des Traités.

Loix, Constitutions & Coutumes particulières du Royaume d'Ecosse.

Le Droit Nautique ou Traités concernant le Domaine de la Mer, le Droit public & les prétentions que les Peuples ont sur elle.

Mais pour ce qui est du Droit particulier qui concerne la Mer, la Navigation & le Commerce Maritime; on en trouvera les Traités parmi ceux qui regardent le Droit Civil des Nations qui se l'attribuent.

D R O I T Ecclésiastique ou Canonique.

Auteurs qui ont écrit de l'origine & de la fin du Droit Canonique, qui en ont fait l'Histoire; & qui ont donné d'autres Traités préliminaires à sa connoissance.

Auteurs qui ont conféré le Droit Canon avec le Civil: & qui ont écrit sur les différences de l'un d'avec l'autre: Ceux qui ont donné les règles de l'un & de l'autre ensemble.

Auteurs qui ont écrit des Institutions ou Institutes du Droit Canonique. Ceux qui l'ont réduit en Art; qui en ont donné des Méthodes, des Abrégés, des Sommes & des Systêmes.

Droit Canonique de l'ancienne Eglise, *Savoir,*

Collections diverses des Conciles généraux & particuliers.

Auteurs Ecclesiastiques qui ont fait des Notes & des Commentaires sur les Conciles.

Collections particulières & Codes de Canons anciens. 1. chés les Grecs. 2. chés les Latins. Auteurs qui ont travaillé sur ces Canons séparément.

Auteurs de Nomocanons chés les Grecs ; & de divers Abrégés de Canons chés les Latins.

Collections d'Epîtres Décrétales des Papes avant Gratien : & de quelques Epîtres Canoniques de Peres Grecs.

Collections de Capitulaires ou Constitutions des Princes Chrétiens, & des Evêques concernant l'administration & la discipline de l'Eglise.

Auteurs particuliers de Pénitentiels.

Auteurs des Recueils de Formules ou Formulaires dans l'Eglise. *Outre ce qui sera rapporté parmi les Auteurs Liturgiques.*

Canonistes anciens qui ont écrit avant la réception du Decret de Gratien, rangés selon l'ordre des tems.

Droit canonique moderne, rassemblé en un corps dans le douzième siècle de l'Eglise & les suivans. Editions diverses du Cours-canon ; corrections, gloses & notes sur tout l'Ouvrage.

Decret de Gratien en particulier. Ses éditions, ses corrections &c.

Auteurs Canonistes qui l'ont commenté.

Decretales des Papes recueillies dans le Corps du Droit canonique. Des Compilations particulières de Gregoire IX. de Boniface VIII. de Clement V. de Jean XXII. &c.

Au-

Auteurs Canonistes qui ont interprété particulièrement les Décretales par des Gloses & des Commentaires.

Bullaires ou Recueils de Bulles & de Décretales postérieures à celles qui sont renfermées dans le Corps de Droit canon.

De la Chancellerie Romaine ou Apostolique & de ses Régles, c'est-à-dire, des Etablissmens faits à Rome depuis Jean XXII. & Nicolas V. & que l'on a suivis jusqu'à présent en Cour de Rome.

Des autres Tribunaux Ecclésiastiques de Rome, comme de l'Inquisition, du Saint Office, &c.

Les Canonistes & Interprètes du Droit Ecclésiastique en général, qui ont écrit depuis le treizième siècle jusqu'au nôtre selon l'ordre des tems auxquels ils ont vécu.

Les Canonistes qui ont écrit en particulier sur des matières détachées du Droit-canon.

Auteurs de Traités particuliers sur la Jurisdiction Ecclésiastique.

Auteurs de Traités particuliers concernant l'autorité du Pape, & les démêlés survenus dans l'Eglise touchant la puissance Ecclésiastique & la puissance Séculière, tant en général qu'en ce qui regarde principalement l'Empire, la Seigneurie de Venise, l'Espagne & l'Angleterre.

Mais pour ce qui est des différens arrivés en France sur ce sujet, tant de la part des Papes envers les Rois, que du Clergé même du Royaume envers les Magistrats;

on en trouvera les Traités parmi les Ouvrages qui regardent particulièrement le Droit Ecclésiastique de France.

Auteurs de Traités concernant la Hiérarchie ou la puissance des Ordinaires dans l'Eglise; les exemptions des Réguliers, & les contestations élevées de part & d'autre sur ce sujet.

Auteurs qui ont écrit en particulier des biens & revenus Ecclésiastiques, & de toutes les matières bénéficiales.

Auteurs qui ont écrit en particulier sur les matières du mariage; matières souvent communes à l'un & l'autre Droit.

Auteurs qui ont écrit sur d'autres matières détachées du Droit Ecclésiastique, rangés selon l'ordre observé dans le Cours-canon.

DROIT François Ecclésiastique en général. Ceux qui ont écrit de son origine. Ceux qui en ont fait l'Histoire. Ceux qui ont tâché de le réduire en méthode.

Auteurs qui ont traité des Libertés, Droits & Immunités de l'Eglise Gallicane; *c'est-à-dire*, des anciens usages, ou de la manière dont l'Eglise de France s'est attachée aux anciens canons de l'Eglise Universelle, indépendamment du Droit postérieurement établi.

Auteurs qui ont écrit en particulier des matières contestées entre Rome & la France, sur cela, des prétentions de la Cour Romaine sur les franchises du Royaume, des entreprises des Papes sur les droits des Rois, & des bruits survenus en ces occasions entre les deux Puissances.

Con-

Constitutions Ecclésiastiques des Rois de France concernant la discipline des Eglises de leur Royaume, depuis Charlemagne jusqu'à notre tems, données sous le nom de Capitulaires, d'Ordonnances, de Pragmatiques Sanctions, &c.

Auteurs qui ont écrit du Droit Ecclésiastique moderne de France, *c'est-à-dire*, depuis le Concordat de Leon X. & de François I.

Auteurs qui ont traité du Droit de Régale séparément. Des Indults & autres matières concernant les Bénéfices & les Bénéficiers de France, droits de Patronage, &c.

Auteurs qui ont écrit de la Pratique & des usages du For Ecclésiastique en France; des Officialités, &c.

DROIT Alemand Ecclésiastique, principalement en ce qui regarde les Investitures & le Concordat Germanique. *Le reste se trouvera ci-devant parmi les Traités du Droit-canon qui est commun à toute l'Eglise, aussi bien que ce qui regarde le Droit particulier des Eglises des autres Etats de la Chrétienté.*

LES POLITIQUES, *c'est-à-dire*, les Auteurs qui ont traité de l'Art de gouverner les hommes dans la vie civile, ou qui en ont publié des maximes.

Ceux qui ont écrit des avantages de la Science de la Politique, & des abus que

l'on en fait : qui en ont donné des Systèmes, des Abrégés & des Traités généraux : qui ont donné des Idées & des Descriptions de l'Homme Politique

Ceux qui ont traité en particulier de la diversité des Etats, & séparément de la Monarchie, de la République, de la manière de regner.

Ceux qui ont traité du Prince, ou des qualités & des intérêts de celui qui commande aux autres ; des qualités du Ministre, de l'Ambassadeur, du Secrétaire, & des autres Officiers qui ont part à l'administration des Etats.

Ceux qui ont traité de la Noblesse & du Peuple : des droits des Magistrats & de ceux des Citoyens, des Corps de Villes & Communautés de la Bourgeoisie ; des Charges & Offices, &c. *Outre ce qui en a été dit parmi les Historiens & les Antiquaires.*

Ceux qui ont traité de la Paix & de la Guerre ; qui ont écrit leurs Négociations, leurs Ambassades : qui ont recueilli des Traités faits entre les Puissances, qui ont publié des Mémoires politiques.

Ceux qui ont donné des Ouvrages mêlés de Politique & de Morale. *Le reste se trouvera parmi les Auteurs du Droit & de la Philosophie.*

LES OECONOMIQUES, *c'est-à-dire*, les Auteurs qui ont traité singulièrement de l'Art de gouverner une famille ou même de mener une vie privée.

Ceux qui ont écrit de l'état des personnes

mariées & de leurs devoirs; des devoirs reciproques des Parens & des Enfans; de ceux des Maîtres & des Domestiques. *Le reste se trouvera parmi les Auteurs de Morale humaine, & parmi les Théologiens Moraux.*

LES MORALISTES, *c'est-à-dire*, les Auteurs qui ont écrit de la Morale humaine, indépendamment des principes du Christianisme, sur les maximes de l'équité naturelle, & sur les lumières de la Raison.

Ceux qui ont traité en particulier de la Volonté humaine, & de ses dépendances.

Ceux qui ont traité de l'Art de bien vivre, & de vivre heureux dans le monde; de l'usage des biens & des maux de la vie; de la Fortune, &c.

Ceux qui ont traité de la Vertu en général, & de ses espèces en particulier.

Ceux qui ont traité des Passions de l'Ame, soit en général soit en particulier.

Ceux qui ont traité diverses questions de Morale, soit par des Ouvrages suivis, soit par maximes détachées.

Le reste se trouvera parmi les Philosophes; & pour ce qui regarde la Morale Chrétienne, les Auteurs qui en ont écrit se verront ci-après parmi les Théologiens Moraux, & les Auteurs de Livres de dévotion.

SIXIÈME PARTIE.

LES THEOLOGIENS, *c'est-à-dire*, ceux qui ont écrit sur des matières de Religion ou de Théologie.

Ceux qui ont écrit de cette Science en général, & de la manière de l'étudier; ceux qui en ont donné des Systèmes, des Méthodes, des Abrégés, des Introductions.

Les Auteurs qui ont traité de la Religion en général; de ses principes, de ses fondemens, de sa nécessité, de sa vérité, de son utilité.

Les Ecrivains qui favorisent l'Athéisme, le *Libertinisme*, &c. qui semblent nier, détruire ou rendre inutile toute Religion. Auteurs qui ont combattu les Athées, les Impies & les Libertins.

Ces Ecrivains superstitieux qui abusent de la Religion. Ceux qui ont écrit de la Magie, de l'Astrologie judiciaire, des Divinations de toute espèce, des Prestiges, Enchantemens & Charlataneries, de la Cabale, & des opérations des Démons. Auteurs visionnaires qui ont écrit des Visions, des Illusions diaboliques. Auteurs qui ont combattu la Superstition & les Superstitieux de quelque espèce que ce soit.

Les Auteurs qui ont écrit de la Théologie

naturelle, & de Dieu, independemment de la révélation. Où l'on trouvera les *Ouvrages de Métaphysique*, ou de ce qu'on appelle maintenant *Science générale*, qui regardent ce point, & dont il n'aura point été fait mention parmi les *Philosophes* & les *Naturalistes*.

Ceux qui ont écrit du *Naturalisme*, des lumières de la Nature en matière de Religion.

Ceux qui ont fait des *Conciliations* ou des *Concordes* de la Raison humaine avec la Foi.

Les Auteurs *Déistes*, *Politiques* en Religion, *Juifs modernes*, *Mahométans*.

Les Auteurs qui ont combattu par des écrits le *Déisme*, la Religion des *Politiques*, le *Judaïsme*, le *Mahometisme*.

Pour ce qui est du Polythéisme ou de l'Idolatrie des Gentils, on trouvera les *Ouvrages* qui en traitent dans la seconde Partie. parmi les *Ecrits Mythologiques*, & dans la troisième parmi les *Antiquités profanes ou païennes*.

Les Auteurs qui ont traité particulièrement de la vérité de la Religion Chrétienne.

Pour ce qui est des Ouvrages Hénotiques faits pour concilier les différentes Sectes du Christianisme, j'ai cru pouvoir les remettre plus commodément après les *Hérétiques modernes*.

LES THEOLOGIENS de Positive;
 premièrement ceux qui ont travaillé sur l'Écriture Sainte.

Ceux qui ont écrit de la divinité de l'Écriture, de son authenticité, de son autorité, de sa certitude.

Ceux qui ont écrit de la lecture de l'Écriture Sainte; de sa clarté, de son obscurité, de sa suffisance ou plénitude; de l'usage qu'on en doit faire; de la manière de l'entendre & de l'expliquer.

Ceux qui ont prétendu donner la clef de l'Écriture Sainte.

Ceux qui ont traité de son sens naturel, & de tous ses autres sens.

Ceux qui ont traité du Canon des Écritures, *c'est-à-dire*, des Livres Canoniques & des Livres Apocryphes.

Ceux qui ont donné des Plans, des Systèmes, des Méthodes, des Abrégés, des Notices de l'Écriture Sainte: ceux qui en ont fait des partitions ou distributions: ceux qui en ont donné des Analyses.

Ceux qui ont fait des Concordances de la Bible; des œconomies de l'Écriture, des Tables pour y servir d'Introduction, des Dictionnaires, &c.

Ceux qui ont écrit de la Grammaire de l'Écriture Sainte, *c'est-à-dire*, de tout ce qui peut servir à procurer l'intelligence de la Lettre.

Paraphrases & Versions anciennes & modernes de l'Écriture Sainte: ceux qui ont travaillé sur les anciennes Versions,

& ceux qui ont critiqué les modernes.

Ceux qui ont traité fingulièrement du droit d'interpréter l'Ecriture, & d'en déterminer le sens, tant en général que par rapport aux contestations suscitées dans les deux derniers siècles par les Protestans, contre l'Eglise Romaine: au sujet du Juge légitime des Controverses.

Critiques sacrés & Interprètes littéraux du texte de l'Ecriture Sainte.

Editions diverses de l'Ecriture: ceux qui y ont joint leurs notes & leurs corrections.

Interprètes moraux & mixtes de l'Ecriture. Ses Commentateurs rangés selon l'ordre des tems auxquels ils ont vécu.

Les Conciliateurs de l'Ecriture, *c'est-à-dire*, ceux qui ont entrepris de concilier ou d'accorder les endroits de l'Ecriture qui paroissent contraires ou se contredire.

Interprètes & Commentateurs qui ont travaillé en particulier sur tout l'Ancien Testament, ou sur quelqu'un de ses Livres à part, rangés selon l'ordre que ces Livres tiennent dans le Canon de la Bible.

Interprètes & Commentateurs du Nouveau Testament en particulier, tant littéraux que moraux, disposés selon l'ordre des tems, ceux qui en ont fait des Systèmes & des Analyses, des Abrégés. *Outre ce qui a été rapporté parmi les Historiens sacrés.*

Auteurs qui ont travaillé sur l'Evangile séparément.

Ceux qui ont fait des Harmonies ou des
Concordes Evangeliques, &c.

Ceux qui ont travaillé sur quelques-uns
des Livres du Nouveau Testament à
part.

Mélanges d'Ecrits faits sur divers endroits
de l'Écriture, rangés selon l'Ordre de la
Bible: *Outre ce qui est rapporté parmi les
Antiquités sacrées.*

*Ce seroit ici le lieu des Théologiens de Po-
sitive qui ont travaillé sur les Conciles, les
Canons & les Constitutions de l'Eglise: mais
je n'ai pas cru devoir les séparer des Cano-
nistes qui se trouvent parmi les Auteurs du
Droit Ecclésiastique.*

LES PERES, ou la Théologie des
Saints Peres: *Et premièrement,*

Les Auteurs qui ont fait des Traités tou-
chant l'autorité des Saints Peres: l'usage
& l'abus qu'on fait de leurs Ecrits & de
leur nom.

Ceux qui ont traité de leurs manières d'é-
crire, de prêcher, d'interpréter les Ecri-
tures, d'exposer les vérités Catholiques,
&c.

Les Peres de l'Eglise, & les autres Au-
teurs Ecclésiastiques qui ont écrit des
matières de Théologie ou de Religion,
& que l'on comprend ordinairement
sous le nom de Théologiens de Positi-
ve. Rangés selon l'ordre des tems aus-
quels ils ont vécu depuis les premiers
Disciples des Apôtres, jusqu'au siècle
des Scholastiques en Occident, sans dis-
tinction.

inction des Grecs d'avec les Latins.

Pour ce qui est des Théologiens de Positive qui ont paru depuis Pierre Lombard ou la fin du douzième siècle jusqu'à notre tems, je n'ai pas cru devoir les retirer du rang des Scholastiques.

LES THEOLOGIENS Scholastiques:

Et premièrement,

Ceux qui ont traité de l'Art de la Scholastique, de son origine, de ses progrès, de son utilité, de ses inconveniens, de l'abus qu'on en fait : & de la manière de lire les Scholastiques avec fruit.

Ceux qui ont donné des Abregés & des Méthodes pour servir d'introduction à la Théologie Scholastique; qui en ont dressé des Systêmes, &c.

Les Théologiens Scholastiques en général, rangés selon l'ordre des tems auxquels ils ont vécu.

Commentateurs particuliers ou Interprètes du Maître des Sentences.

Commentateurs particuliers ou Interprètes de Saint Thomas.

Les Sommites généraux ou Auteurs de Sommes Théologiques : & ceux qui ont réduit toute la Théologie en un corps achevé.

Les Théologiens Dogmatiques de l'École qui se trouvent sous-divisés en un nombre de classes trop grand pour pouvoir être ici spécifiés. L'ordre qu'on y garde est celui des matières disposées selon la méthode des Scholastiques.

Les Théologiens Polémiques de l'École, *c'est-à-dire*, ceux qui ont traité la Théologie éristique ou contentieuse, & les Controverses contre les Hérétiques. Rangés selon la disposition des Hérésies qu'ils ont attaquées.

Ces Controversistes sont précédés par les Auteurs qui ont traité de la Controverse en général, de l'art de disputer en Théologie, & des inconveniens qui en naissent, de la manière de terminer les Controverses : qui ont donné des Méthodes & des Introductions à la Théologie Polémique : qui ont écrit du Juge légitime des Controverses. *Outre ce qui en a été rapporté ci-devant parmi les Auteurs qui ont écrit du droit d'interpréter l'Écriture Sainte & d'en déterminer le sens.*

Les Théologiens Hétérodoxes des deux derniers siècles qui ont introduit de nouvelles doctrines dans la Religion, ou qui ont attaqué celle de l'Église Catholique. Rangés par classes sous leurs chefs selon l'ordre des tems où ils ont vécu.

Pour ce qui est des Hérétiques des douze premiers siècles, ils se trouvent parmi les Pères de l'Église sous le nom d'Auteurs Ecclésiastiques : & les Hérétiques des XIII. XIV. & XV. siècles parmi les Scholastiques, les uns & les autres selon l'ordre des tems.

A la tête de ces Hérétiques se trouve la classe des Auteurs qui ont traité de l'Hérésie en général ; de la manière de la découvrir & de la réfuter : de ses causes, de son origine & de ses progrès. De la conduite & des artifices des Hérétiques,

de

de la manière dont on doit les traiter ou les punir. *Outre ce qui a été dit de l'Inquisition parmi les Historiens Ecclésiastiques, & les Canonistes.*

Les Auteurs qui ont traité du Schisme en particulier & des Schifinatiques.

Les Théologiens Hénotiques & Conciliateurs de Religions.

Ceux qui ont travaillé à réunir & à reconcilier toutes les Sectes du Christianisme ensemble. Ceux qui ont traité de la tolérance des Religions & de la liberté de conscience sur ce point.

Ceux qui ont donné des Concordes particulières; des Traités Iréniques ou Pacifiques de Religion, & autres projets & moyens de réunion: 1. Entre les Catholiques & les Protestans en général, ou quelques-unes de leurs Sectes en particulier. 2. Parmi les Sociétés des Protestans, qui se trouvent divisées entre elles: où se voyent les Auteurs qu'on appelle Synchrétistes, & ceux qui ont traité de tout ce qui regarde le Synchrétisme dans ses différentes espèces.

Les Théologiens Moraux & les Casuistes modernes, qui ont écrit de la Théologie morale ou de pratique, & qui ont traité des Cas de conscience, parmi les Catholiques & les Protestans sans distinction de Sectes.

A la tête de ces Théologiens se trouvent les Auteurs qui ont traité des Casuistes en général, de leurs devoirs & de leurs qualités. De l'art de douter & de décider; des scrupules de conscience; de la con-

conscience droite ou erronée; de la manière de la fonder & de la conduire; de la Probabilité; de l'Opinion; de la Règle des Mœurs.

Les Théologiens de Discipline. Auteurs qui ont traité des usages, coûtumes & pratiques établies dans l'Eglise; qui ont écrit pour les maintenir ou les rétablir, pour justifier les changemens qui y sont survenus, pour en procurer la réformation, &c. *Outre ce qui en a été rapporté parmi les Canonistes dans la cinquième partie de cet Ouvrage.*

Les Théologiens Symboliques & Catéchétiques.

Ceux qui ont dressé ou expliqué des Symboles, des Articles, des Professions ou Confessions de Foi. Ceux qui ont publié des Expositions simples de la doctrine de l'Eglise.

Ceux qui ont donné des Catéchismes, des Systèmes de créance & des Instructions familières sur la Religion en toutes sortes de Langues & sans distinction de Sectes.

Les Théologiens Parænetiques, ou les Auteurs d'Homélie, de Prônes, d'Exhortations publiques, ou de Sermons où l'Eloquence étudiée n'a point beaucoup de part. *Outre ce qui a été rapporté sur ce sujet parmi les Orateurs de la Chaire, ou les Prédicateurs dans la seconde Partie de cet Ouvrage.*

Les Théologiens Ascétiques, ou les Auteurs d'Ouvrages composés pour les exercices de la vie spirituelle, que nous appel-

appelons généralement Livres de Piété ou de dévotion. Parmi lesquels on trouvera aussi les Auteurs Hétérodoxes qui en ont écrit sans distinction des Sectes.

Les Théologiens Mystiques & Contemplatifs, ou les Auteurs de Livres de Méditations & de Prières. Avant lesquels on trouve,

1. Ceux qui ont traité de la Méditation en général, de son utilité, du bon & du mauvais usage qu'on en peut faire ; de l'Art de méditer, de la méthode qu'on y doit garder.
2. Ceux qui ont traité de la Prière ou de l'Oraison en général, de l'Oraison mentale en particulier ; de la manière de prier ; de la pratique d'Oraison ; des méthodes & des formules d'Oraison.

De ceux qui ont traité en particulier de l'Oraison Dominicale.

Les Théologiens Liturgiques, *c'est-à-dire*, ceux qui ont écrit sur tout ce qui regarde le Service divin & les pratiques extérieures de notre culte.

Ceux qui ont dressé ou expliqué les Liturgies anciennes des Grecs ou Orientaux, des Latins ou Occidentaux.

Ceux qui ont écrit des Offices divins parmi les Anciens & les Modernes. Des Missels, des Breviaires, des Rituels, des Heures, des Ordinaires, des Offices propres ou particuliers, des Formulaires, des Sacramentels, des *Agenda* & Manuels pour toutes sortes de Ministres & Officiers de l'Eglise.

Ceux

Ceux qui ont écrit des Rits Ecclésiastiques, des Cérémonies de l'Eglise; des Fêtes, &c. ceux qui ont publié des Observations Liturgiques, autant en Philologues & en Historiens qu'en Canonistes & en Théologiens. *Outre ce qui a été rapporté parmi les Antiquités Ecclésiastiques.*

VOUS diriez, MONSIEUR, que je ne vous aurois fait tout ce détail que pour vous faire comprendre plus sensiblement qu'auparavant combien l'exécution d'un tel dessein est au dessus de mes forces. Pour moi je n'ai besoin ni de ce détail ni des remontrances d'autrui pour m'en convaincre. Mais vous m'avouerez que je ne m'engage pas beaucoup, pourvu qu'on n'exige de moi que ce que portent mes conventions avec le Public. Vous pouvez vous souvenir des termes auxquels je lui ai fait regarder mon Ouvrage comme un essai superficiel & une épreuve fort imparfaite de ce qu'on pourroit faire sur un dessein si important (1). Cette idée ne représente proprement qu'une Liste d'Auteurs & d'Ouvrages rangés à peu près sur le Plan que je viens de vous tracer, avec quelques réflexions d'autrui que j'ai bien voulu appeler par honneur JUGEMENS DES SAVANS, quoique j'aie marqué en plus d'un endroit (2) combien j'étois éloigné de

1. Avertissement num. 13.

2. Tom. I. pag. 571. & Tom. III. dans l'Eclaircissement qui commence à la pag. 1.

de croire que ces prétendus jugemens dussent être des décisions. En mesurant ce qui reste à imprimer sur ce qu'il y a d'imprimé, on jugera aisément que ce n'est pas une affaire infinie, quelque longue & pénible qu'elle puisse être. Il ne s'ensuit pas de là que l'Ouvrage ne soit pas au dessus des forces d'un Particulier aussi mal pourvû que je le suis des talens & des secours nécessaires pour satisfaire le Public. Mais c'est pour vous marquer que comme la fin de cette entreprise m'est aussi présente que son commencement & ses progrès, je conçois mieux que personne qu'en renonçant entièrement à sa publication, comme je m'y sens assés porté, je ne ferois pas un fort grand sacrifice à ceux qui croyant qu'on doit toujours laisser le monde comme il est, craindroient que les Auteurs ou leurs Ouvrages ne fussent plus ce qu'ils auroient été auparavant.

IN PRIOREM
 BIBLIOTHECÆ
 LAMONIANÆ
 INDICEM
 PRÆFATIO
 AD ILLUSTRISSIMUM
 CHRISTIAN. FRANCISCUM.

DE Bibliothecarum institutione, utilitate, ac dignitate si quid ad te præloqui conatus ero, VIR ILLUSTRISSIME, næ ego actum agere videar post tam multos tamque doctos viros, in primis Fulvium Ursinum, Henricum Kitschium, Jus-
 tum

1. ¶. Si ce mot satis dit Ménage chap. 109. de son Anti-Bailler, se prend ici dans le sens du François assez, cette idée d'une assez grande & assez bonne Bibliothèque, *locuples satis & electa Bibliotheca*, nes'accorde guère avec cette même Bibliothèque que la page suivante dit être remplie de toutes fortes de livres le nombre delquels excède celui des plus amples catalogues, non seulement de Paris, mais de l'Univers, *omnigena librorum supellex, cujus census amplissimarum totius, non Urbis modo, sed & Orbis Bibliothecarum catalogos longe exsuperat.* Que si le *satis*, ajou-

tum Lipsium, Judocum Dudinckium, Antonium Possevinum, Claudium Clementem, Johannem Lomejerum, Hermannum Conringium, Joachimum Johannem Maderum, & , qui nostrâ Te linguâ scripsere, Gabrielem Naudæum, Ludovicum Jacob Carmelitam, & , si lubet, Dominum le Gallois, aliosque, etiamsi, nec deesset spicilegio locus in iis quæ ipsorum diligentiam fugisse videntur. Ad rem igitur quam-proximè nostram par est accedere, ac de insolenti hæctenus methodo quam in d. gerenda Bibliothecæ Tux penu inire visum est nonnulla subdicere.

Ex quo enim sponsalibus tabulis adjudicata Tibi est ab Illustrissimo Parente locuples satis (1) & electa Bibliotheca, quasi pro nibilo cæteras fortunæ patriæ facultates habere visus es, & cum Psalte Prophetâ exclamare, Hæreditas mea præclara est mihi, propter hoc lætatum est cor meum (2). Atque exinde ea Te potissimum cura sollicitavit, ut quam nactus eras Spartam, hanc splendidè simul ac diligenter ornares. Intellegebas quippe non ad spectaculum, quod ait Seneca (3), sed ad studium instructam esse

re Ménage, est mis pour *valde*, comme en ont usé les Auteurs du 7. & 8. siècle, il ne sera pas de la belle Latinité. A cela Baillet auroit répondu deux choses, l'une que *census* ne doit pas se prendre pour dénombrement mais pour estimation, l'autre qu'on pourroit trouver de bons exemples de *satis* dans la signification de *valde*, comme quand Bacchis dans l'*Heautontimorumenos* dit *Satis pol proterve me Syri promissa huc induxerunt.*

2. Psalm. 15. v. 6.

3. L. de Tranquillit, animi cap. 9.

à Parente Bibliothecam; nec Tua maximè referre quàm multos, aut quàm nitidos, sed quàm bonos & quam utiles Tibi libros reliquerit; studiosam fortasse, imò ne studiosam quidem esse luxuriam ac inanitatem eorum qui scientiâ & studio vacui, multos libros coemere gestiunt, iisque concinnè ornatissimis ac dispositis, neque unquam loco motis, inde tamen eruditionis existimationem apud imperitos aut adultores venantur; ejusmodi Bibliothecarum cumulatores illiteratos Gibbosis esse similes, ut facetè aiebat Ludovicus XI. Rex Gallie qui licet ingens à tergo gibbi sui gestent onus, illud tamen nusquam intuentur: aut pueris illis, ut habet Erasmus, quibus totas noctes etsi ardeant lampades, parum tamen aut nunquam ipsi invigilant. (1)

Sapientius igitur quàm isti Tuo nomini Tueque dignitati consultum iisti, qui, quod multi faciunt, laudare ingentia rura lubens videaris, at exiguum, quod pauci solent, colere sedulus institueris: si tamen illud exiguum est, in quo omnigena librorum suppellex exspatiatur, cujus etiam census amplissimarum totius non Urbis modo, sed & Orbis Bibliothecarum Catalogos longè exsuperat. Cujus Librorum Tuorum supellectilis fructum ut faciliorem simul & uberiores perciperes, duo potissimum requiri animadvertebas, alterum quod jam occupaverat Pa-

rens

1. Christian. Liberius pag. 110. Apophthegmat. pag. 124.

2. ¶. Menage n'aime point ce voluminum frontem & antipagmentum, phrase effectivement pédantesque. L'Auteur des Réflexions pag. 134. est de son avis, &

rens Tuus, Galliarum juxta ac Literarum quondam amor nunc desiderium, ut nimirum & naris emunctioris Auctores, & notæ castigationis editiones compararet; alterum quod Tu jampridem in votis habebas, ut ne in illud vitium aut incommodum concurreretur, quo laborant omnes ferè quotquot hætenus Bibliothecarum contexti sunt Catalogi, qui solam ac rudem voluminum frontem & antipagamentum (2) vix enunciantes incotam ac indigestam rerum, quæ in iis jacent, molem nihil ferè juvant. Unum fortasse excipias Bibliothecæ Bodlejane sive Oxoniensis totâ Europâ imò & orbe præstantissimæ Catalogum cui conficiendo integrum adlaboravit novennium Vir Clarissimus Thomas Hyde hujusce Bibliothecæ Præfectus, qui eum per alphabeticam Auctorum non Rerum seriem digessit. Sed pace omnium dixerim: Hæc oportuit facere & illa non omittere (3). Illa ipsa quæ Thomæ Hydano (4) arrisit methodus, ut ad studiorum utilitatem minus necessaria, ita nec sola debuit adesse sed posterior, cui priorem argumentorum sive rerum ordinem utpote longe utiliorem præmitti oportere nemo non intelliget, plerique enim mortalium ad Rerum studia animum adjungere solent, ad Auctorum verò vix unus aut alter. Quare è latebris meis à Te arcessitus, & quantumvis rudis, ac lucis splendidiore impatiens, Bibliothecæ

Tuae

& traite de galimatias la période qui commence par alterum & finit par juvant.

3. Matth. c. 23. v. 23.

4. ¶. Cet Hydanus est ridicule après avoir dit Hyde, Menage.

Tuæ addictus mancipatusque operæ prætium me fortasse facturum arbitratus sum, si post assignatum novum singulis fere voluminibus ordinem, quatenus id fieri per locorum situm atque angustias, ac per pluteorum forulorumque exigentiam (1) licuit, duplici eorum Indici contexendo non segnem operam darem, præmissâ prius (2) Bibliothecæ ac per classes majores distributâ synopsi, sive secundum loci positionem conspectu. Priorem Indicem (3) qui de rebus sive argumentis agit mensium novem spatio confeceram quidem, sed in eo niidius pro virili meâ transcribendo, & pluteorum forulorumque notis illustrando, quindecim alios exegi menses. Ad posteriorem qui de Auctoribus erit, etiamsi jam adfectus ac tantum non confectus dici possit, tanquam ad infectum de novo me quamprimum accingam, Deo bene juvante, nisi Tu me ad aliud operis evocaveris (4). Cui tamen Auctorum Indici subsequas aut subreptitias duntaxat horas vix impensurum me ex eo auguror quod Filii Tui, qui licet septennio minor (5) non unum aut alterum modo sed plures etiam quotidie magistros exhaurire & velit & possit, quod, inquam, Filii Tui suavissimi studiis ac laboribus assiduus volente Te ac jubente in posterum sim adsuturus. Neque ea fortasse

una

1. ¶. Exigentiam est un mot tout à-fait barbare. Ménage.

2. ¶. Le præ du mot præmissa rend le prius superflu. Ménage.

3. ¶. Ménage trouve un Gallicisme dans les mots suivans : Priorem Indicem qui de rebus sive argumentis agit,

una erit causa cur noster ille Auctorum Index in menses aut etiam annos plures distrahendus sit, illud enim accedet etiam quòd non solâ Librorum cujusque Auctoris nomenclaturâ contentus, uti in ingenti & magnifico suo Catalogo facere satis habuit Thomas Hyde, in animo habeam, singulorum vitam, scribendi occasionem rationemque, sed paucissimis verbis, denique variorum Criticorum de eorum scriptis iudicia censurasque adicere. Sed cum sufficiat diei malitia sua, de posteriori hoc Indice plura dicere modò supersedeo (6), & quæ de ejus methodo ac ratione monenda erunt, ad ea ultrò ablegare tempora constitui, quibus negotium hoc totum mihi confectum erit. Ad prioris igitur quem de Rebus contexui Indicis institutum ut redeam, pauca pro expeditiori ejus usu subjicienda videntur.

1. Ac primò quod ad systema seu synopsis adinet, quia nihil magis liberum, idcirco nullum mihi ducem pedisequus proposui, sed eam mihi methodum delineandam suscipi, quæ & rationi & usui consentanea magis videretur.

2. Indicem universum ordine rerum alphabetico ideò digessi, quia quo in eo minùs artis ac industriæ elucet, eò plus utilitatis & compendii inesse intelligimus. Neque hic
dissi-

git, mensum novem spatio conseceram. Pour moi je n'y en trouve point.

4. On l'a achevé depuis ce tems-là.

5. C'étoit l'an 1683.

6. C'est cette dernière partie du second Catalogue que nous donnons ici.

146 P RÆFATIO PRIORIS INDICIS
*dissimulare velim eam mihi fuisse religionem
sive scrupulosæ diligentiae stimulum, ut sin-
gula ferè volumina evolverem, ne quis vel
Tractatulus impunè latitans calamum effu-
geret meum, quod necesse omninò me ha-
buisse facillè fatebitur quisquis ad varias Li-
brorum, Tractatum, Dissertationum col-
lectiones intra unicum sæpè aut plura unius
conditionis volumina compactas animum ad-
verterit qualia sunt, exempli causâ, Biblio-
theca SS. Patrum, Tractatus Tractatum
Juris, Conciliorum Collectiones, Canisii
Lectiones antiquæ, Acherii Spicilegium,
Mabillonii Analecta, Baluzii Miscellanea,
Bollandi & aliorum Acta SS. Patrum,
aliorumque quamplurimorum Scriptorum,
argumenti quantumvis varii, opera simul
compacta, Schotti Hispania illustrata, Quer-
cetani seu potiùs Duchesne (1) Francicæ
Historiæ Scriptores, Pistorii, Freberii, Reu-
beri, Urstisii, Goldasti, Lindembrogii
Germanici Scriptores, Corpus Historiæ
Byzantine, Goldasti Monarchia Impe-
rii, Critici sacri, Opusculorum de re-
bus Janseniorum, Molinianorum & Ca-
suiistarum Congeries, denique innumerorum
propemodum, quos vocant fugitivos ac vo-
lantes, libellorum simul adsutorum farræ-
gines, quæ de rebus Miscellaneis ad Eccle-
siam, Civilia negotia, Privatorum statum,
litteras politiores, varias artes ac discipli-
nas pertinentibus agunt, promiscuè conges-
tæ, ad sexaginta jam voluminum numerum
excreverunt, quæ omnia nisi enucleatiùs*

1. ¶. Il falloit dire Duchesni. Ménage,

Et expeditius suo qualibet ordine exponantur, perinde esse mihi videretur, ac si merces suas in thecis Et capsis reconditas Magnarius venditor emptorum usui Et conspectui subtraheret. Quâ ex methodo fiet, ut primo quidem intuitu inveniatur tandem Et appareat Tractatus seu Liber, quo Vos carere aut quem Vobis deperditum esse, Tuque Et Parens Tuus identidem Et frustra querebamini, Et sub uno eodemque titulo Homogeneos, ut ita dicam, Et simul coactos unius ejusdemque argumenti libros habeas, qui cum Heterogeneis, seu diversi omnino argumenti Libris intra viginti Et plura nonnunquam variæ formæ ac editionis volumina ultrò citròque palantes vagantur aut delitescunt.

3. Præter ordinem alphabeticum duos etiam alios in Titulis quibusque plerumque observare studui, Chronologicum scilicet Et Geographicum, ubi potissimum temporum ac locorum distinctio lucis quidpiam adferre videtur, non tamen severiorem in iis trutinam semper exigendam esse censeo, cum utrumque hunc ordinem non raro interturbandum fore non ignorem, accedentibus novis Et locum sibi inter alios postulantibus Libris Tractatibusque, quos dies postmodum paritura est, cui licet leviori incommodo consultum utcumque volui, insertâ alternis chartâ virgine, quæ venturos in posterum Libros excipere possit.

4. Cum Titulorum materia paulò uberior esse videtur, ne multum operæ aut temporis in quærendis, quæ voles, impendere cogaris, Titulos Capitibus, Capita

148 PRÆFATIO PRIORIS INDICIS
Paragraphis, Paragraphos Numeris, Numeros quandoque Articulis, & hos demum Sectionibus distinxi, uti passim videre est, v. g. titulis Biblia Sacra; Beneficia; Ecclesiastica & Civilis Potestas; Francia; Jus; Philosophi; Poëtæ; Roma, &c.

5. In Titulis Regionum ac celebriorum Urbium eam secutus sum rationem, ut primo locorum Chorographiam ac Topographiam, deinde Religionem ac Mores, tum Ecclesiasticam Historiam, postea Heterodoxiæ, sive Schismaticorum sive Hæreticorum historiam enumerem: sequuntur Rerum sæcularium in Republica aut Imperio gestarum Scriptores; hos excipiunt Negotiorum Civilium, Politicæ, Statutorum, ac Juris cujuslibet gentis Tractatus; nonnunquam etiam literariam sive Doctorum ac disciplinarum historiam adjunxi; denique Miscellanea congesti, quæ cum ad Titulum præfixum pertineant ad certam classem redigi non potuere.

Hoc unum monere juvat, in Francorum Historiâ duplicem Geographiæ, quia sic oportuit, ordinem constitui, alterum in collocandis Ecclesiasticæ Historiæ Scriptoribus ex Imperii Romani veteris divisione desumptum esse, quia huc usque in Ecclesia Gallicana stetit, statque Romanorum per Provincias ac Metropoleis Galliarum partitio;

1 ¶ Ménage auroit voulu qu'il eût dit in majores duodecim Præfecturas, Gubernamenta vulgo appellant. Mais c'est chicaner.

2 ¶ Narbonne, dit Ménage, est in Volcis Testosazibus, & non pas in Volcis Arecomicis. Autre chicane. Les Auteurs ne s'accordent point là-dessus.

Pro-

titio; alterum in recensendis Rerum secularium historicis ex recentiore Provinciarum Francicarum in majora duodecim, ut vocant, Gubernamenta (1) distributione derivatum.

6. In iisdem Galliæ locorum Titulis assignandis non prisca Urbium, sed Civitatum, sive quod idem est, Populorum nomina substitui, utpote notiora & usui hodierno magis obvia. Absunt igitur ab hoc nostro Indice Lutetia, Genabum, Agendicum, Durocortorum, Cæsarodunum, Cæsaromagus, Augustæ variæ, Samarobriva, Avaricum, Gergovia, Limonum, Augustoritum, &c. quorum loco invenies, Parisios, Aurelianos, Senones, Rhemos, Turones, Bellovacos, Ambianos, Bituriges, Arvernos, Pictones, seu Pictavos, Lemovices, &c. ac pro Augustarum nominibus Veromanduos, Sueffiones, Treveros, &c. Verùm ob eandem utilitatis causam omissis Civitatibus seu Populis, ea Urbium nomina adscripsi, quæ in ore omnium versantur qualia sunt Rothomagus pro Vellocaßibus, Lugdunum pro Segusiannis, Narbo Martius pro Arecomicis Volcis (2), Tolosa pro Tectosagis Volcis, Burdigala pro Vibiscis Biturigibus, Vienna pro Allobrogibus, Avenio pro Cavaris, Arelate pro Desuviatibus (3), Massilia pro Com-

monis,

Ptolomée met Narbonne in Volcis Tectosagibus, mais Strabon l. 4. la met in Volcis Arecomicis.

3 ¶ Arles, dit Ménage, est in Salyis. Cependant les *Deviates* de Plinè sont auprès de Cavaris, c'est-à-dire auprès d'Avignon, qui est à 13. lieues d'Arles.

150 PRÆFATIO PRIORIS INDICIS
monis, Valentia pro Segalaunis, Augustodunum pro Æduis, Aquæ-Sectiæ pro Sal-
lyis, atque alia receptiora aut vulgatiore
pro desuetis propemodum & exoletis nomi-
nibus.

Eamdem etiam rationem habui in pleris-
que Italiæ & Hispaniæ locorum titulis, ut
notiora minus usitatis vocabula præferrem
atque ob oculos sisterem.

7 At verò nomina Patria, sive locorum
ac personarum vernacula, in Latinam Lin-
guam detorquere mihi fuit religio, ea ni-
mirum quæ post Imperii Romani, sive po-
tius Latinitatis occasum exorta sunt, Cel-
tica, Teutonica, Sclavonica, Gothica,
Vandalica, Sarracenicæ, aliæque è Barbaris
recentioribus arcessita vocabula, satiusque
mihi esse duxi, ea prout sonant, statuere,
quàm temerè in illud impingere lutum, in
quo hæsisse jure deprehenduntur Historici
cætera præstantissimi Paulus Æmylius
(1), Petrus Bembo Cardinalis, Jacobus
Augustus Thuanus, & alii qui ejusmodi
instituto utile minùs quàm operosum iis fa-
cessunt negotium, qui in mediæ & infimæ
ætatis Historiâ satis nondum versati sunt.

8. Cum Rebus contingit ut sint binomi-
nes, trinomines &c. singula quidem earum
suis quæque locis nomina adposui, ne quis
perperam quærere se & de industria falli
putet, sed ne repetitio nauseam pariat aut
chartam inutilis occupet, sub uno quidem
Titulo

1 ¶ Pourquoi écrire *Æmylius*, l'Historien Paul
Emile n'ayant jamais écrit son nom autrement que
par un i. *Amilius*? Plutarque même quoi qu'il
déri-

Titulo rem enuntiavi, ac sub altero, tertio & quarto eamdem indicare contentus ad eum Titulum redeundum esse monui, ubi enūciata res est, ut accidit Urbibus aliquot, puta Ticino seu Papiæ, Patavio seu Paduæ, Anicio seu Podio, & aliis. Quod idem dictum velim de rebus quæ Titulos plures habere possunt, sic As seu de Assè, Monetæ, Nummi, &c. sic Spectacula, Comœdiæ, Ludi publici, Fabulæ, &c. Conjūgium, Matrimonium, Nuptiæ &c. nonnunquam etiam Titulum eundem duplicavi, cum Latina & Gallica diverso & scribendi & loquendi modo initialibus præsertim seu capitalibus literis procul à se distant. Verbi gratiâ, Saltatio & Danse: Præconium seu Subhastatio, & Criée seu Enchere: Arausio & Orange, Aurelia & Orleans: & alia quæ sub diversis Catalogi literis tibi sub hâc, mihi sub illâ, alteri sub istâ quærere videbitur, ac ne crambem recoquere cogar, cum ad vernaculos ventum erit Titulos, tunc Lectorem ad Latinos remittendum esse duxi.

9. *At quoniam præcipua hæc mihi cura esse debuit & fuit, ne quis divinando quæreret, & quæritando inveniendi spe cadat, posthabitâ sive penitus omissâ Latinitate plures Gallicè Titulos adscripsi, qui Latine nisi ridiculè & insulsè subjici non potuissent. Sic habes Titulum, Conestable, non Cômes Stabuli; Maréchaux de France,*

non

dérive ce nom d'*ἀμυλία* ne laisse pas d'écrire *Αμυλίος* pour conserver l'orthographe Latine.

non Polemarchi Franciæ; Eaux & Forêts, non Aquæ & Sylvæ; Parlement, non Curia aut Senatus; sic Garentie, Déguerpissement, Tiers & Danger; & alia id genus.

Neque dubitavi in hoc toto Indice licet Latino Librorum Gallicorum Titulos Gallicè exscribere, ut fidem servare me velle majorem vel inde testarer; imò & Italicos, Hispanicos, aliosque suâ quoslibet linguâ sistere, si exceperis Hebraicos & Græcos, quos ne diversus appareret character, Latine versos tanquam Latinos proposui.

10. In Personarum titulis non Prænomena, quæ hodie propria sive lustrica appellamus, sed nomina Patronymica sive Gentis, sæpius quoque Cognomina sive familiæ, nec rarò etiam Agnomina sive Toparchiæ aut loci natalis appellationem in monumentum seu Titulum erexi; eam mirum denominationem tam virorum quàm foeminarum usurpare soleo, quâ dum viverent aut vivunt, dignosci ac distingui consuevere. Ex iis tamen excepi supremas sive Principes Personas, quales Imperatores, Reges, Duces quos vocant independentes, alique Principes seu Domini nemini præterquam Deo subjecti, quorum Prænomena relictis gentilibus titulo dedi, sic nullum Francorum Regem reperies titulo de Valois, de Bourbon, nullum Anglorum titulo Stuart, nullum Hispanorum aut Germanorum titulo d'Autriche, de Baviere, de Saxe, nullum Pontificem Romanum nomine Gentis Patronymico; Medicorum tamen Hetruriæ Ducum nomina pleraque titulo de Medicis reperies. Es.

Eorundem etiam Autocephalorum Principum uxores ad Prænomena reduxi: sic Reginas nostras aliarumque gentium reperies titulis Anna, Catharina, Elizabetha, Henriette, Margareta, Maria, Theresia &c. omissis Patronymicis d'Autriche, de France, de la Grand-Bretagne, d'Orleans, de Medicis, de Savoie, de Baviere, &c.

II. *Quod ad Conciliorum Acta & Canones attinet, ea tantum sub singularibus, vel Urbium vel argumenti Titulis apposui, quæ extrâ Conciliorum aut Canonum collectiones, tum seorsim, tum in alienis voluminibus vagantur. Idem observavi in Vitis sive Historiâ Privatorum, sive singulorum virorum ac locorum, quæ seorsim editæ sunt, quas idcirco suis Titulis donavi; at cum eadem Vitæ ac Historiæ partem faciunt unius continuique operis de Rebus gestis putâ Romanorum Imperatorum, Regum Francorum, Pontificum Romanorum, Sanctorum, Episcoporum alicujus urbis, Monachorum, &c. eas à corpore generalis Historiæ haud separare soleo, sic v. g. de Romulo, Tarquinio, Cæsare, Antonino; Constantino, Theodosio; sic de Carolo Magno, Ludovicis IX. XI. XIII. & XIV. de Carolis VI. & VII. de Henrico IV. sic de Leone ac Gregorio Magnis; Johanna Pseudopapa, Hildebrando, Sixto V. Pio V. Alexandro VII. Nihil ad singulares eorum Titulos adduxi, nisi quæ seorsim edita sunt, reliqua de iis scripta ad generales Titulos non injuriâ relegavi, putâ tit. Roman. Imp. Historiæ; Francor. Hist.; Romanor. Pontific. Hist. &c. caterorum*

sive Principum Sæcularium sive Pontificum nullam toto Indice mentionem ideò feci, qui promptum est eorum vitas in universâ omnium Historiâ secundùm temporum seriem reperire. At non eadem est ratio voluminum, quibus virorum ex omni gente & plagâ illustrium, & maximè Sanctorum Vita, Elogia & Panegyrici continentur, quippe quorum acta varios plerumque Auctores nacta sint, neque ullo temporum ac locorum ordine percurrant: quare singulos, qui hisce voluminibus comprehenduntur, sive sanctos, sive viros togâ & sago illustres, suis titulis disponendos esse censui, quia nullius non interest scire, quis adsit, aut etiam quis absit, quod utique in Historia Pontificum, Imperatorum, Regum, &c. necesse non est, quorum numerus certus & inconcussus ordo neminem latet.

12. *Intactas reliqui minutiorum schedularum collectiones, quales sunt quas sub titulo Adversariorum tomo I. promiscuè congeffi, variæ Lectiones, antiquæ Lectiones, Electa, aliaque Miscellanea Philologorum & Criticorum, & Collectanea simul edita: non enim tam Rerum quàm Dissertationum aut Tractatum est noster Index (1). Neque aliter faciendum esse duxi, in Edictorum, Arrestorum seu Sententiarum, aliisque Actorum publicorum Collectionibus. Illa tamen tum Regum Edicta, tum Curiarum Decreta, quæ ex-
trâ*

1 ¶ Ménage trouve un Gallicisme dans le tour de ces mots: *Non enim tam Rerum quàm Dissertationum, aut Tractatum est noster Index.* Pour moi j'en'y en trouve point, car voici la construction: *Non enim*

trà ejusmodi collectiones errant, ac inter fugitivas schedas delitescunt, Titulo rerum, de quibus agunt affixi, maximè cum insignia sunt, & ad Ecclesiæ seu Reipublicæ institutionem pertinent.

13. Quoniam in Indicibus, Lexicis, aliisque operibus, quæ ordine alphabetico reguntur, necessaria in primis est dictionum Capitalium seu Titulorum Orthographia, eam quoque partem sedulò excolendam esse duxi. Ac primò, quod insolens fortè & novum videbitur, Vocales I & U à Consonantibus J & V non distinxi modò, sed & ab invicem ita disteminavi, ut tomo singulari vocalem I, tomo alio consonantem J complexus fuerim; item alius vocalem U, alius consonantem V, tomus comprehendit. Exempli gratiâ, vocalis I series hæc est, Ibas, Ic, Id, Im, In, Ir, Is, It, Ivo, &c. Consonantis J series ita ferè procedit, ut post dictionem Ivo, sequantur Jacobus, Jansenius, &c. deinde Je, Jo, Ju. Atque idem ordo est Vocalis U & Consonantis V, ita ut dictio Uxor dictionibus Vabres, Vacationes, &c. præmittatur. Idem etiam præstiti, ubi nec primas dictionum syllabas obtinent ejusmodi Literæ duæ, sive Vocales, sive Consonantes, ut Vocales præcedant, sequantur Consonantes. Sic titulos Austria, Autroche (2) &c. reperies ante titulos Avalos, Avaritia, &c. Euxinus ante Eva; atque ita de cæteris.

Quòd enim noster Index tam est Index Rerum, quam Dissertationum aut Tractatum.

2 ¶ Il falloit écrire Haute-Roche.

Quòd si, quem minùs juverit novellum ejusmodi institutum, per me profecto minime steterit, quin huncce ordinem refingat.

14. *Ex veteribus scribendi erratis quæ usu ac temporum serie invaluerunt, alia retinui, alia expunxi. Ex iis, quæ retinui, sunt Hæres, Hæreditas, pro Heres, Hereditas; Hebræi, Hierusalem, pro Ebræi, Jerusalem; Emptio, Sumptus, pro Emtio, Sumtus; Fœminæ pro Feminæ; &c. Paulus, Paulinus. pro Paullus, Paulinus, &c. Ex iis erratis, quæ expunxi, præcipua sunt, Sylvanus, Sylvester, Sylvius; quorum loco restitui Silvanus, Silvester (1), Silvius; Fœlix, Fœlicianus, quorum loco Felix, Felicianus; Solennia, cujus loco Sollemnia; Salustius, cujus loco Sallustius; Litteræ & Litterati, quorum loco Literæ & Literati, etsi veteres Libri T literam non rarò duplicent; & alia non pauca, quæ memoriam modò fugiunt.*

15. *Ad Orthographiam Titulorum etiam pertinet, quòd nullam eorum, qui nominibus præmitti solent, Linguae nostratis aliarumque vernacularum articulorum rationem habuerim, neque viam errandi, quam nobis alii straverant secutus fuerim; Articulis igitur minutiori caractere præpositis Titulos sic ferè exarare solitus sum, l'Allemant, de Laistre, de la Lande, de Montjosieu, de Grassalio, la Nouë, des Abbevoirs (2), la Cerda, d'Avalos; &c. etiamsi*

1 ¶ *Silvanus & Silvester* sont pourtant moins corrects que *Sylvanus & Sylvester* puisque ces mots viennent de la racine Grecque *ὄλν*, surquoi on peut voir Vossius dans son *Etymologicon* au mot *Sylva*.
J'a-

etiamsi passim scribi videamus Lalemantius, Delaitre, Lalandæus, Demontiosius, Degrassalius, Lanua, Lanovius, Defabbrevoirs, Lacerda, Davalus, & plura alia, quæ si per literam articuli quæras, frustra quæres, tametsi ejusmodi nomina dubiæ scriptionis ad utrumque titulum revocavi, ne cui de industriâ negotium in quærendo faceßam, illud unum in titulo minùs propriè Lectorem moneo, ut ad titulum genuinum revertatur. Verbi gratiâ:

- tit. L. Lanovius. Vide tit. Nouë. N.*
tit. D. Davalus. Vide tit. Avalos. A.
tie. D. Lalemantius. Vide tit. Alle-
mant. A.
tit. D. Defabbrevoirs. Vide tit. Abbre-
voirs. &c. A.

Idem etiam præstiti in aliis nominibus, de quorum Orthographia supra dixeram. Verbi gratiâ:

- tit. Heres. Vide tit. Hæres.*
tit. Fœlix. Vide tit. Felix.
tit. Sylvanus. Vide tit. Silvanus. &c.

Sed ut ad Articulos redeam, eos ab istâ, quam supra statui, regula excepi; qui nominibus ita adhæsere, ut in ipsa nomina penitùs coaluerint, quemadmodum contingit in dictionibus Lamoignon, Doria, &c.

Olim

J'avouë néanmoins que les Anciens écrivoient Sil-
va, Silvanus, &c.

2 ¶ Il falloit écrire de Sabrevois.

Olim quidem scribebatur Ly Amoignon, seu Ly Amoins, deinde les Amognes, postea L'Amoignon, ac demum coalescente articulo Lamoignon, unde ineptè omninò quidam recentiores etiam in Actis publicis & Arrestis scribunt de la Moignon. Ad Doriam quod attinet, etiamsi Carolus Sigonius passim in ejus vita Auriam Latine nominet (1), priorem appellationem utpotè notiozem constanter retinui. Neutrum igitur in Catalogo reperies ad literam A, sed alterum ad L, alterum ad D. Atque ita in aliis nominibus, quibus idem contigit.

16. *De ratione quam in assignandis Pluteis ac Forulis habui, nihil amplius moneo, quàm quæ paucis totius Bibliothecæ synopsis præfixi.*

Librorum non materiam duntaxat, sed & formam, & editionem, & auctorem, annum quoque, & locum editionis, atque adeò ipsam Librorum pellem diligenter adnotavi, ne quis in posterum errori vel minimo supersit locus.

17. *Denique si quis miretur quod in amplissimâ hac optimorum Librorum penu non pauci reperiantur sive Religioni sive moribus noxi, aut etiam tum quoad rem, tum quoad dictionem indoctè ac inficetè ab Auctoribus triobolariis ac proletariis scripti: sciat is hanc esse Bibliothecarum conditionem, quæ fuit olim Noachi Arca, quæ cum mundis immunda simul servabat animalia; aut agrorum, qui cum letis segetibus lolium*

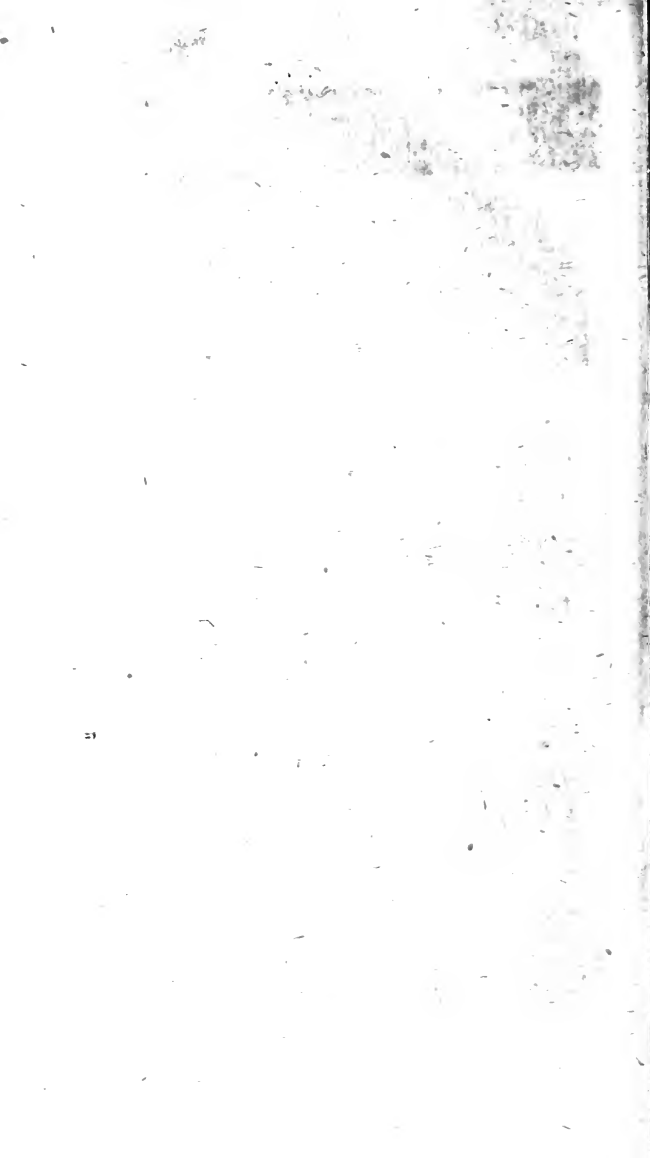
1 De vita Andr. Aurix, Melph. Principis.

2 ¶ On peut touchant cette Préface, s'en tenir

lium infelix commutruunt ; aut etiam , si conferre fas est, Christi Sospitatoris Ecclesiæ, quæ cum justis iniquos, cum electis reprobos ad decretorinum usque Judicii diem in sinu forebit. Neque profectò diffitendum est ple-rosque hos pejoris notæ Libros, non à Te, non à Parente Tuo quasitos, sed Vobis in obsequii monumentum ab Auctõribus minùs prudenter oblatos, & à Vobis non tam scripti quàm scriptoris gratiã perhumaniter idcirco acceptos, ut quemlibet de Republicâ literariã benè mereri studentem benè sperare & confidere iuberetis. Itaque si ejusmodi libri in Bibliothecâ Tuâ locum agrè occupant, eum tamen si minùs doctrinæ, saltem observantiæ titulo utcunque tuentur.

De cæteris æqui bonique consule, & ignosce. (2)

à la Critique sensée qu'en fait l'Auteur des Réflexions dans sa troisieme Lettre. [On trouvera ces *Reflexions* dans cette Edition, au Tome VII. Part. II pag. 219. ADD. de l'Ed. d'Amst.]



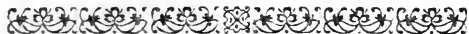


JUGEMENS

DES PRINCIPAUX

IMPRIMEURS,

Qui se sont signalés par leur savoir, par leur fidélité, par leur exactitude & par leur défintéressement, qui sont les quatre principales qualités nécessaires pour les bonnes Impressions des Livres.



CEUX D'ITALIE.

NICOLAS JENSON ou JANSON,
*François de Nation établi à Venise vers
l'an 1486.*

- I. **L** n'est pas ordinaire de voir que les Auteurs & les Inventeurs d'un Art ayent le loisir ou l'industrie de le polir & de le perfectionner. C'est toujours beaucoup que le genre humain leur ait cette première obligation sans que l'on en doive éxiger davantage d'eux. Ils font la partie la plus difficile, & qui par con-
- Tom. I. Part. II. A sc-*

2 IMPRIMEURS D'ITALIE.

féquent mérite le plus de louanges. Ainsi l'on ne doit point trouver étrange que les Allemans se soient contentés d'avoir inventé l'Art de l'Imprimerie, & qu'ils aient laissé aux autres le soin d'y ajouter & de lui donner sa perfection & son lustre.

Jenson.

NICOLAS JENSON ayant passé de France en Italie, est le premier au jugement de la plûpart du monde qui commença de polir & d'embellir cet Art.

Le Sabellic dit qu'il ne se contenta pas d'exercer son métier comme les autres, mais qu'il surpassa de beaucoup tout ce qu'il y avoit eu d'Imprimeurs jusqu'alors par

1. M. Ant. Sabellic. Coccius Historiâ Venetâ.

¶ Cette citation n'est pas exacte. Sabellic a parlé deux fois de Nicolas Jenson; l'une dans son Histoire universelle livre 6. de l'Ennéade 10. l'autre dans son Histoire de Venise livre 8. de la 2. Décade, à l'occasion de l'Imprimerie, dont l'invention fut connue sous le Doge Pascal Malipiero, élu l'an 1457. & mort l'an 1462. Jenson commença dès 1461. à imprimer & vraisemblablement mourut en 1481 ne se trouvant depuis cette année-là nul livre de son impression, d'où il s'ensuit que Sabellic n'a pu ni du dire, comme effectivement il ne l'a point dit, que le gouvernement d'Augustin Barbarigo élu Doge en 1485. quatre ans après la mort de Jenson, avoit été illustré par l'industrie de cet Imprimeur. Une autre faute de Baillet, c'est d'avoir ignoré que Sabellic n'ayant écrit qu'en Latin, ne devoit pas être nommé *le Sabellic*, mais simplement *Sabellic*, l'usage étant de ne mettre l'article qu'au devant du nom des Auteurs Italiens qui ont écrit en leur Langue. Ménage n'a pas manqué de le relever là-dessus chap. 8. de son Anti-Baillet.

2. Epist. dedic. 3. tomi Car. Nundinar. Francofurt.

3. Pag. 83. edit. in-4. & in addendis.

4. Le Gall, Tr. des Biblioth, pag. 161, & alii.

¶ Par.

par la beauté de ses caractères. Il ajoute que par son industrie il rendit le gouvernement du Doge Barbarigo plus célèbre que celui de ses Prédécesseurs. Et on peut dire qu'il jetta les fondemens de la réputation que l'Imprimerie de Venise s'est acquise depuis par le moyen des Manuces. (1)

Jenson,

On trouve encore des témoignages avantageux rendus à son mérite par Nicolas Bassé dans une Lettre au Comte d'Hannau (2), par Bern. de Malinckrot Doyen de Munster dans son Traité de l'Imprimerie (3), & par plusieurs autres Ecrivains. (4)

LES

¶ Parmi ceux qui ont parlé de Jenson avec éloge, Naudé dans son Addition à l'Histoire de Louis XI. & Chevillier dans son Origine de l'Imprimerie de Paris se sont distingués. Ils ont l'un & l'autre spécifié les principales éditions qu'il a données, & n'en ont daté la plus ancienne que de 1470. Je viens pourtant de dire que dès 1461. il avoit commencé à imprimer, & je l'ai dit sur la foi des Annales Typographiques imprimées l'an 1719. à la Haie. Leur Auteur pag. 36. & 37. y faisant mention d'un livre qu'il a vu dans la riche Bibliothèque du Comte de Pembrok. C'est, dit-il, une manière de grand ins. dont il rapporte le titre ainsi orthographié. *Quæta sic una opera la quale si chiama Decor puellarum; Zoc Honoré delle donzelle: la quale da ragola, forma, e modo al stato de le honeste donzelle.* Le livre est de 233. pages, la page de 22. lignes, la ligne d'environ 33. lettres. Les premières lettres des chapitres y sont écrites à la main, & coloriées en rouge. Le caractère de l'impression est Romain, ne cedant point en beauté à ceux de Robert Etienne ou de Vascofan. Ce qu'on appelle la composition, très correct. La date se lit à la fin en ces termes: *Anno à Christi incarnatione MCCCCLXI. per Magistrum Nicolaum Jenson, hoc opus quod Puellarum decor dicitur, feliciter*

LES MANUCES, Imprimeurs de
Venise & de Rome.

- 1 ALDE le Pere, Romain de naissance (1), mort en 1516. dit *Aldus Pius Manucius*.
- 2 PAUL son fils mort en 1574.
- 3 ALDE le petit-fils mort en 1597.

Alde Ma-
nucc,

2 LE Sr Jansson d'Almeloveen (2) croit avoir beaucoup avancé, quand il a dit qu'Alde l'ancien a été un des premiers qui ait imprimé le Grec nettement & correctement. Mais Ange de Roccha (3) va plus loin, & prétend qu'il est le premier qui a imprimé le Grec de suite, c'est-à-dire des Ouvrages continus écrits en cette langue; qu'auparavant lui on n'avoit point encore fait cette épreuve, & que lorsqu'il se rencontroit quelque mot
ou

citer impressum est. Laus Deo. L'Auteur répond ensuite pertinemment aux objections des Critiques touchant cette date de 1461. qu'ils croient ou fausse ou fautive, parce qu'il ne se trouve aucun livre depuis, imprimé par Jenson avant 1470. & qu'une interruption de huit ans entiers ne leur paroît pas vraisemblable.

1. ¶. Alde quoique né à Bassano dans la Marche Trevisane, & par cette raison appelé *Bassianus*, aime mieux dans la suite être appelé *Romanus*, il y joignit peu après le nom de *Manutius*, & depuis en reconnaissance de la protection dont l'honoroit le Prince de Carpi Alberto Pio son disciple, il prit aussi le nom de *Pius*, devenant par ce moyen *Aldus Pius Manutius Romanus*. On peut voir cette gradation agréablement contée dans la xi. Oraison de Majoragius.

2. Theodor. Jansson, de Vit, Stephanor, pag. 125e

ou quelque passage Grec dans les Livres Latins qu'on imprimoit, on laissoit la place en blanc faute de caractères.

Alde Manuce.

Le même Auteur ajoute qu'outre cette gloire qui lui est propre & particulière, il est encore parvenu à celle que produit à un Imprimeur l'exactitude des corrections, & la beauté des caractères; qu'il a acquis tant de réputation dans son Art qu'on lui a long-tems attribué tout ce qui sortoit de bon de l'Imprimerie. De sorte que quand on vouloit relever le mérite de quelque belle impression, on disoit en Proverbe *qu'elle venoit de la Presse d'Alde.*

La Langue Latine ne lui est guères moins obligée que la Grecque: & comme a remarqué de Malinckrot après de Roccha (4), il a contribué à son établissement autant & plus que les Critiques les plus laborieux.

Jules Scaliger dans sa première Invective

ve

3. Angel. Rocch. Biblioth. Vatican. pag. 412.

¶ Il y a ici plusieurs fautes. Ange Rocca (c'est ainsi que ce nom doit être écrit) ne dit point, dans l'endroit cité, qu'Alde ait le premier imprimé des Ouvrages Grecs continus, mais qu'il n'imprimoit tout au plus que deux feuilles chaque semaine, sur quoi il faut voir comme Chevillier pag. 126. le réfute. Si Rocca d'ailleurs avoit prétendu qu'Alde avoit le premier donné des impressions Grecques, Baillet auroit eu tort de ne pas faire voir le contraire en citant la Grammaire Grecque de Constantin Lascaris qui parut à Milan dès le 30. Janvier 1476. dix-huit ans avant que Venise eût vu le petit Poème de Musée dont l'édition fut le coup d'essai d'Alde Manuce, sans parler de l'Homère entier imprimé à Florence in-folio 1488.

4. Malinckrot de Arte Typographic. cap. 14. pag. 92. 96. Ang. Rocc. Bibl. Vatic. pag. 402.

DES IMPRIMEURS D'ITALIE.

ve contre Erasme (1) accuse ce grand homme de s'être mis au service de notre Manuce pour corriger les épreuves de son Imprimerie. Mais en croyant humilier son adversaire, il rehausseroit encore de beaucoup le mérite des éditions de Manuce si ce qu'il lui impute étoit constant, puisque loin de donner la moindre atteinte à la réputation d'Erasme, chacun témoigneroit encore beaucoup plus d'empressement pour les éditions de notre Imprimeur, sachant qu'elles auroient été corrigées par le premier Critique de son siècle. D'ailleurs il y a beaucoup d'apparence que Scaliger s'est trompé dans la chaleur de la passion qui l'aveugloit, car Erasme (2) soutient que dans tout le tems qu'il demeura chés Alde, il ne corrigea point d'autres livres que les siens propres.

Le même Erasme loue Manuce de ce que ses éditions étoient non seulement plus correctes & plus entières, mais encore à meilleur marché que celles des autres Im-

1. Oratione 1. in Erasmi Ciceron. Dial.

2. Eras. in Epist. Malinckrot pag. 96. 97.

3. ¶. Si Erasme a dit que les éditions d'Alde étoient à meilleur marché que celles des autres Imprimeurs, c'est parce qu'elles étoient plus correctes, & qu'on pouvoit dire des autres, qu'elles auroient toujours été plus chères, quand elles auroient moins coûté. Du reste Alde vendoit fort bien ses livres. On peut s'en rapporter à ce qu'en dit Codrus Urceus dans sa 4. Lettre, & même à ce qu'en dit Erasme au proverbe *Festina lente*, où dans une longue digression qu'il y fait à l'occasion d'Alde, il témoigne qu'il s'en falloit bien que Froben, quoi qu'aussi laborieux, fût aussi riche. Alde, si on l'en croit, ne s'é-

Imprimeurs, & il fait valoir ainsi son des-
 interressement aussi bien que son indus-
 trie. (3)

Alde Manuce,

Après cela je ne vois point la raison
 qui a fait dire à Joseph Scaliger (4) qu'*Al-
 dus Senior étoit un pauvre homme* (5), quoi-
 qu'il eût infiniment imprimé des Auteurs
 Grecs, & qu'il semblât n'avoir point d'au-
 tre défaut que celui d'avoir été surmonté
 par Henri Estienne dans la bonté des édi-
 tions Grecques.

Au reste Alde l'ancien avoit de l'érudi-
 tion, quoi qu'en ce point il ait été obligé
 de le céder à son fils & à son petit-fils. On
 a de lui une espèce de Grammaire Grec-
 que; des Notes sur *Horace*, sur *Homere*
 &c. Mais comme la suite des tems nous a
 procuré quelque chose de meilleur, je n'ai
 pas crû le devoir mettre ni au nombre des
 Grammairiens, ni dans celui des Critiques;
 où il n'auroit pû avoir un des premiers
 rangs, ni une gloire approchante de celle
 qu'il possède parmi les plus célèbres Im-
 primeurs. * Al-

s'étoit pas moins acquis de bien que de gloire dans
 sa profession, *non minus auri sibi peperit quam nominis
 utroque dignus.*

4. Posterior. Scaligeran. pag. 7.

5. ¶: *Aldus Senior étoit un pauvre homme.* Ces pa-
 roles changent entièrement le sens du texte. Voici
 le passage fidèlement copié. *Aldus a infiniment im-
 primé d'Auteurs Grecs, & cependant étoit pauvre.* Il est
 visible que Jean de Vassan collecteur du second Sca-
 ligerana s'est mépris lorsqu'il a dressé cet article ap-
 pliquant au vieux Alde ce que Scaliger lui avoit dit
 de la pauvreté du jeune. Il devoit sans parler des é-
 ditions Grecques d'Alde, ni d'Henri Etienne, con-
 cevoir ainsi tout simplement son article. *Alde Man-
 nuce fils de Paul est mort extrêmement pauvre.*

* *Aldi Manutii Avi, πάρεργον de vitiatâ vocalium ac diphthongorum prolatione in-8°. Venet 1515. — Annot. ad Horatium in-8°. Venet. 1519.**

§. 2. PAUL MANUCE fils d'Alde.

Paul Ma-
nuce.

LE Pere Labbe fait passer aux enfans & aux héritiers du vieux Alde la gloire d'avoir prêté leurs mains aux Lettres Grecques dans leur renaissance (1). Le plus célèbre sans doute & presque le seul de ses Enfâns qui ait acquis de la réputation est Paul Manuce, dont Mr. de Thou louë l'industrie (2) comme nous le verrons ailleurs.

Le Pape Pie IV. le fit venir à Rome pour lui donner la direction de l'Imprimerie Apostolique (3) dans le dessein de lui faire imprimer les saints Peres avec toute l'exâctitude dont un homme de cette expérience seroit capable comme le marque Opméer & Mr. Bullart (4). Le S. Pere lui avoit fait fournir avec une libéralité extraordinaire tous les secours imaginables pour ce grand & glorieux dessein, entre autres un bon nombre d'habiles Ouvriers, & des Caractères nouvellement fondus d'une beauté achevée. Mais on ne voit pas que l'effet de cette commission ait été aussi

1. Labbe Bibl. Bibl. pag. 2. & Append. pag. 197.

2. Histor. suor. temp.

3. Petr. Opmeer Chronic. pag. 508. edit. Beyerl.

4. Isaac Bullart Academ. tom. 2. lib. 4. pag. 267.

5. Corn. Tollius de infelicit. Literat. pag. 29. post Pierium.

aussi grand qu'on auroit dû se le promettre d'un homme si capable & si bien secouru. Paul Manuce

Il s'étoit rendu beaucoup plus savant que son Pere, & il trouvera dans la suite de ce Recueil une place honorable parmi les Critiques-Grammairiens, où nous verons entre autres choses qu'il s'est signalé dans la pureté de la Langue Latine, & dans la connoissance de l'Antiquité.

§. 3. ALDE MANUCE fils de Paul.

Alde le jeune fils de Paul fit assés bien dans les commencemens, & tant qu'il demeura à Venise. Mais il se relâcha dans la suite à cause du mauvais ordre de ses affaires, & de la misère dans laquelle il tomba, comme on le voit dans Tollius (5), qui a continué le Recueil des malheureux hommes de Lettres, composé par Pierius, & dans le Vittorio de Rossis (6). Car s'étant amusé à régenter à Boulogne & à Rome, & ayant passé la plus belle partie de sa vie dans la poussière des classes, il se vit non seulement méprisé & maltraité de ses Ecoliers par sa mauvaise conduite, mais encore appauvri, négligé & accablé de dettes à cause des grandes dépenses qu'il avoit faites pour faire transporter ses Livres & son Imprimerie de Venise à

6. Jan. Nic. Erythr. Pinacoth. 7. num. 109.

¶ Il falloit alléguer cet Auteur ou sous son nom Italien *Giovan Vittorio de' Rossi*, & non pas ridiculement *de Rossis*, & sans lui donner du *le*, puisqu'il n'a écrit qu'en Latin, ou sous le nom Grec-Latin *Jannas Nicius Erythraus* qu'il lui a plu se donner.

Alde Ma-
nuce, le
jeune.

à Rome. Il arriva en cette Ville sous le Pontificat de Sixte-Quint Restaurateur ou plutôt Fondateur de l'illustre Imprimerie du Vatican, dont le Pape Clement VIII. donna à la fin la direction à notre Manuce, autant par la considération de son Pere & de son Aïeul, que par la vûe de son propre mérite.

En effet il étoit savant & grand homme de Lettres, mais inférieur à son Pere, & comme il a composé divers Ouvrages, nous parlerons encore de lui plus d'une fois dans la suite de ce Recueil.

Le Catalogue des éditions de cette célèbre Imprimerie, & particulièrement des Livres imprimés dans la boutique d'Alde le jeune parut in-4°. en 1595.

DOMINIQUE DE BASA (1).

Venitien établi à Rome sous Sixte V.

Domini-
que de Ba-
sa.

3. **N**ous avons cru le devoir joindre aux Manuces, soit parce qu'il avoit été formé & instruit dans l'école & la boutique du vieux Alde (2), soit parce qu'il passa de Venise à Rome aussi-bien que les deux derniers, & qu'il y eut le même emploi. Car Sixte V. lui donna la direction

1. ¶. Dominique Basa. Il y avoit un Bernardo Basa Imprimeur à Venise dutems de Sixte V. & au delà. Il en est fait mention plus bas.

2. ¶. Il n'y a pas d'apparence qu'il eût fait son apprentissage sous le vieux Alde, autrement il auroit eu près de 90. ans lors que Sixte V. le manda.

3. Ang. de Rocca Append, ad Biblioth, Vatic. pag. 413.

tion de la nouvelle Imprimerie du Vatican à cause de son savoir & de la grande expérience qu'il avoit de ce bel art (3).

DANIEL BOMBERGUE

d'Anvers établi à Venise. (4)

4. **I**L a imprimé un grand nombre de Bibles Hebraïques, dont la plûpart sont fort estimables pour leur exactitude (5) au Jugement du P. Simon grand connoisseur en ces matières. On a aussi divers Ouvrages des Rabbins en leur Langue sortis de cette Imprimerie, & qui ont rendu le nom de Bombergue aussi célèbre parmi les Juifs que parmi nous.

Daniel Bombergue

Scaliger (6) disoit qu'il avoit dépensé trois millions d'écus à imprimer des livres, & qu'ils sont tous fort corrects; qu'il a imprimé entre autres le Talmud par trois fois, & que chaque impression lui avoit coûté cent mille écus.

M. Vossius écrit (7) que c'est Bombergue qui a terminé toutes les disputes qui partageoient les Juifs sur l'affaire des Points-voyelles établis depuis les Massorhètes pour fixer la prononciation. Mais qu'il y consuma tout son fonds qui étoit fort ample pour

Greg. Leti lib. 9. Vit. Sixti V. ad fin.

4. ¶. Mort vers le milieu du 16. siècle.

5. Rich. Simon, Hist. Critiq. du V. Test. pag. 512. &c.

6. Posterior. Scaligeran. pag. 34. 35.

7. Isaac Voss, Epist. Dedic. Tract. de Oracul. Syllin.

12 IMPRIMEURS D'ITALIE.

Daniel
Bombergue.

pour nourrir & gager quelques centaines de Juifs qu'il occupoit à cet emploi. Que c'est la Boutique de Bombergue qui a donné la naissance à tous ces Points-voyelles que les Chrétiens Rabbinites considèrent comme venus du Ciel.

Néanmoins tous les Juifs ne sont pas de ce sentiment, & plusieurs prétendent que les éditions de Bombergue sont remplies d'une infinité de fautes, surtout dans les Points qui y sont souvent marqués différemment dans les mêmes mots & dans le même sens. (1)

LES JUNTES de Lyon, de Florence, de Rome & de Venise.

Les Jun-
tes.

5. **I**Ls étoient venus de Lyon & ils tenoient le second rang dans l'Italie après les Manuces. Le plus considérable d'eux tous a été *Bernard*. Nous avons deux principaux Catalogues de leurs Editions.

Le premier est celui des héritiers de Philippe Junte à Florence, imprimé in-12. en 1604. Le second est celui des livres de Bernard Junte, de Jean-Baptiste Ciotti & de leurs associés, imprimé à Venise en 1608. in 12.

VOI-

1. ¶. Ménage chap. 58. de l'Anti-Baillet a fort bien observé que les Juifs n'ont eu cette prétention qu'à l'égard de la première édition de la Bible de Bombergue, mais qu'ils avoient tous loué sa Bible de la seconde édition, & renvoie là-dessus à l'Histoire critique même du V, T, citée par Baillet, Postel dans
son

VOILA quels furent les principaux Imprimeurs de l'Italie dans le siècle passé ; mais ils n'ont point empêché Erasme (2) de dire que ce Pays n'étoit pas fort heureux en ce point, ni de se plaindre que tous les Livres imprimés en Italie de son tems, étoient pleins de fautes sans exception, & que cet inconvénient ne venoit que de l'avarice des Imprimeurs qui faisoient difficulté de déboursfer quelque chose pour entretenir des Correcteurs.

Les Juifs
tes,

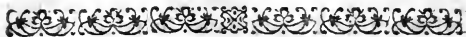
Mr. Catherinot parlant des Lettres historiées que les Imprimeurs ont substituées aux Lettres enluminées des Manuscrits, dit ,, que les Italiens qui ne peuvent oublier leur humeur amoureuse les ont ,, profanées des amours de Jupiter & d'autres figures honteuses, au lieu que les ,, Imprimeurs des autres Pays se sont attachés à n'y représenter que des personnes ou des traits de l'écriture sainte, de l'Histoire, de la Morale, des Figures d'animaux, de Plantes, Fleurs, ou d'autres choses indifférentes (3). Et le P. Possévin Jésuite s'étoit déjà plaint dans sa Bibliothèque Choisie de cette licence des Imprimeurs de son Pays.

CEUX

son Alphabet des 12. Langues au chap. de la Langue Chaldaïque dit avoir connu Bombergue à Venise, & lui donne l'éloge de *Vir ad rem Christianam ornandam natus*. Voyés de plus André Chevillier pag. 267. & de son Origine de l'Imprimerie de Paris.

2. Erasme. lib. 20. Epistol. col. 1027. c.

3. Catherinot de l'Art d'imprimer pag. 3.



CEUX DE FRANCE.

JOSSE DE BADE *d'Asck ou Aasche en Brabant né en 1462. Imprimeur de Paris, mort en 1526. (1) dit en Latin JODOCUS BADIUS ASCENSIUS.*

Josse Bade.

6 **U**N Auteur Anonyme (2) dit qu'il fut le premier qui introduisit en France l'usage des Caractères ronds qu'il y apporta d'Italie environ l'an 1500. étant venu en ce Royaume non seulement pour enseigner le Grec à Paris, mais encore pour y établir cette belle Imprimerie connue sous le nom de *Praeium Ascensianum*, dans laquelle il donna au Public plusieurs bons Livres en ces Caractères ronds, au lieu que jusques alors on n'en avoit eu dans notre Pays que de Gothiques. (3)

Il faut avouer que ses Caractères n'ont pas tout l'agrément de ceux des Estiennes, mais Scaliger (4) dit que ses Editions sont bonnes. Et il est d'autant plus estimable qu'il

1. ¶. Josse Bade & non pas *Josse de Bade*, est mort en 1535.

2. Journal des Savans du 31. Janv. 1684.

3. ¶. On a imprimé en caractères ronds à Paris dès 1470. 1471. & 1472. comme l'a prouvé Chevillier pag. 54. de son Orig. de l'Imprim. de Paris,

qu'il étoit favant pour un Imprimeur, & que selon Valere André (5) il avoit enseigné avec succès les belles Lettres à Lyon avant que de venir professer le Grec à Paris.

LES ESTIENNES de Paris & de Genève, favoir :

1. HENRI I. du nom, mort vers l'an 1519. à Paris..
2. ROBERT I. du nom fils d'Henri, mort à Genève l'an 1559.
3. CHARLES frere de Robert mort à Paris.
4. FRANÇOIS frere de Robert & de Charles mort à Paris.
5. ROBERT Second du nom fils de Robert Premier mort vers l'an 1588. à Paris.
6. HENRI Second du nom fils de Robert Premier mort à Genève (6) l'an 1598.
7. PAUL fils d'Henri Second à Genève.
8. ROBERT Troisième du nom fils de Robert Second, Petit fils de Robert Premier à Paris.
9. ANTOINE fils de Paul, petit-fils d'Henri Second mort à Paris.

§. I.

4. Posterior. Scaligeran. pag. 23:

5. Val. And. Desselius Biblioth. Belgic.

6. Baillet dans les corrections imprimées au commencement du Tome 1. de ses Poëtes de l'edit. in-12 a reconnu que c'étoit à Lyon qu'Henri Estienne étoit mort,

§. 1. HENRI ESTIENNE premier
du nom. (1).Henri I.
Estienne.

7 **H**ENRI Premier imprima assés peu de livres, & il s'en acquitta avec la réputation d'un des meilleurs Imprimeurs de son tems. Mais sa principale gloire est celle d'avoir formé & dressé ses enfans dans cette généreuse entreprise par laquelle ils s'efforcèrent de porter l'Art de l'Imprimerie à sa perfection. On peut voir le Sieur d'Almeloveen dans un Livre qu'il a fait exprès de la Vie des Estiennes imprimé à Amsterdam in-12. en 1683. quoiqu'il ne soit peut-être pas toujours fort sûr de le suivre en tout ce qu'il dit de ces illustres descendans de notre Henri.

§. 2. ROBERT ESTIENNE l'an-
cien (2).Robert L.
Estienne.

8 **I**L travailla d'abord sous Simon de Colines son beaupere, c'est-à-dire qui avoit épousé sa mere veuve d'Henri I. & qui avoit eu son Imprimerie. Mais ayant épousé depuis la fille de l'Imprimeur Badius Ascensius (3), & ayant dressé une boutique à ses dépens, il fit valoir l'Imprimerie avec beaucoup plus de réputation que tous ceux qui l'avoient exercée jus-
qu'a-

1. ¶. Henri Etienne 1. du nom mourut sur la fin de 1520.

2. ¶. Mort à Geneve le 7. Septembre. 1559. âgé de 56. ans.

qu'alors , & rendit son nom immortel , non seulement par la netteté & la beauté extraordinaire de ses caractères Hébreux, Grecs, & Romains, mais encore par son exactitude sans exemple, par son habileté, & par le grand des-intéressement (4) qui lui fit préférer l'intérêt du Public au sien particulier.

Robert I.
Estienne,

Mr. Colomiés (5) dit qu'il a infiniment plus contribué à la gloire de la France & du Monde Chrétien que tous les conquérans, & qu'après Alde Manuce & Jean Froben, il n'y a point eu d'Imprimeur plus célèbre que lui. Mais s'il est vrai qu'il leur ait été inférieur en quelque chose, ce ne peut être que dans l'âge, puisqu'il les a surpassés tant en érudition, qu'en exactitude.

Car (6) il est difficile de s'imaginer & de concevoir la force & l'affiduité de l'application avec laquelle il travailloit à la correction de toutes les épreuves qui sortoient de ses presses. Et comme il n'étoit pas encore content d'un travail si difficile & si ennuyeux, il faisoit mettre souvent les feuilles des Livres qu'il imprimoit sur les Quais, sur les Ponts, & dans les places publiques de Paris, avec des affiches par lesquelles il prioit chacun de vouloir les lire & les corriger & promettoit même de grosses sommes
d'ar-

3. ¶. Nommée Perrete.

4. Th. Jansf. d'Almelov. pag. 13. de Vit. Steph.

5. Paul. Colom. Gall. Oriental. pag. 22.

6. Th. Jansf. pag. 31. ejusd. operis.

Robert I.
Estienne.

d'argent pour payer & récompenser la peine de ceux qui y auroient remarqué quelques fautes. (1).

Après cela qui est-ce qui peut raisonnablement douter que ce qu'avance le Sieur de Malinckrot (2) à son sujet ne soit très-vrai, quand il écrit que Robert Estienne étoit plus habile qu'Alde Manuce, & que ses caractères étoient aussi plus beaux, quoique ce ne fût là qu'une des moindres perfections de cette célèbre Imprimerie ? Mais on peut dire que les Manuces avoient quelque sujet de se consoler de se voir inférieurs à Robert Estienne, puisque Jacques de Verheiden ose même assurer (3) qu'il a surpassé tout ce qu'il y a eu, tout ce qu'il y a, & tout ce qu'il y aura jamais d'habiles Imprimeurs dans le monde; & que toute la postérité savante admirera éternellement la magnificence & la délicatesse de ses caractères, particulièrement pour les Lettres Hébraïques & Grecques.

En effet on n'a point encore remarqué jusqu'à présent qu'il se soit trouvé aucune édition de quelque Imprimeur que ce soit, (quelques-uns en exceptent Plantin) qui ait été entièrement exemte de fautes

1. ¶. Cela, dit Ménage p. 255. du Tome 1. de son Anti-Baillet c. 69. n'est pas véritable. Il exposoit sur sa boutique ses feuilles imprimées & non tirées, & il promettoit des sous & des doubles à ceux qui y trouveroient des fautes.

2. Malinckrot. de Art. Typog. cap. 14. pag. 92.

3. Jac. Verheid. Elog. præstant. Theolog. (Protelant.) pag. 127.

tes d'impressions, quelque diligence qu'on y ait apportée. Il n'y a peut-être que celles de Robert Estienne qui ayent eu cet avantage, au moins quelques-unes entre un si grand nombre qu'il a mises au jour. C'est ce que Mr. Colomiés (4) a remarqué entre autres de son nouveau Testament Grec imprimé in.12. en 1549.

Voilà sans doute ce qui l'a fait appeller par Mr. de Sainte Marthe (5) le plus industrieux & le plus splendide de ceux de sa Profession, & par François Perrault (6) Professeur en Langue Grecque (7) le Prince des Imprimeurs.

Quoiqu'il soit admirable par tout, on prétend qu'il s'est surpassé lui-même dans les diverses éditions des Livres de l'Ecriture Sainte. Théodore de Beze écrit (8) qu'il y a apporté la plus grande diligence qu'il fut possible, la conscience la plus délicate & le scrupule le plus religieux du monde. Mais comme ce point a besoin d'un examen particulier, nous le réservons pour la première partie de nos Théologiens, où nous parlerons des Ouvrages de ceux qui ont travaillé sur l'Ecriture Sainte.

Le Roi François I. dit le Pere des Lettres

4. Colom. Biblioth. Choisie pag. 200.

5. Sammarth. elog. Gallor. lib. 4. pag. 131. &c.

6. ¶. Il falloit mettre: & par François Beraud Professeur en Langue Grecque à Geneve. Baillet ayant trouvé pag. 54. des Vies des Etiennes par Almélovéen Peraldo, faute d'impression pour Beraldo, a traduit Perrault au lieu de traduire Berauld.

7. In Prolegomen. Vit. Stephanor.

8. Beza in vers. 12. Matthæi cap. 2.

Robert I.
Estienne.

tres étant très-persuadé de la capacité d'un si excellent Imprimeur, lui donna l'Imprimerie Royale, mais seulement pour l'Hébreu & le Latin, parce que, comme a remarqué l'Auteur de sa Vie (1), Conrad Neobarius, Frederic Morel & Adrien Turnebe en avoient déjà les caractères Grecs. (2)

Ce même Prince, au rapport du Sieur du Verdier de Vauprivas, „ (3) voulant „ que les Manuscrits de sa Bibliothèque „ fussent mis en lumière, donna cette charge à Robert Estienne le plus diligent de „ tous les Imprimeurs qui ayent jamais „ été, lequel outre la beauté des caractères dont il devoit se servir pour l'impression de ces Livres, auroit encore eu soin „ par son industrie particulière & son travail incroyable de les rendre de la meilleure „ leure

1. Th. Jansf. d'Almel. Vit. Steph. pag. 13.

2. ¶. Voici les paroles d'Almelovéen pag. 20. de ses Vies des Etiennes édition d'Amsterd. 1683. *Hinc verisimile puto à Rege officium illud, seu quemadmodum ipse loquitur, munus ei esse impositum, Hebræa & Latina (in Græcis enim Conradus Neobarius, cui forte successit; & postea Guillelmus Morelius & Adrianus Turnebus fuere Typographi Regii) imprimendi.* Cela veut dire que Robert Estienne n'auroit pas manqué, lorsqu'il fut nommé Imprimeur Royal pour l'Hébreu & pour le Latin, de l'être aussi pour le Grec, si Conrad Neobarius ne l'avoit alors été; que peut-être fut ce immédiatement après ce Conrad, que Robert Estienne le fut, de même qu'Adrien Turnébe & Guillaume Morel le furent depuis. Au lieu de ce sens qui est le véritable, Baillet en donne un aux paroles d'Almelovéen également faux & absurde: savoir que François I. donnant à Robert Estienne l'Imprimerie Royale pour l'Hébreu & pour le Latin, la lui auroit en même temps

„ leur correction qu'il auroit été possible.
 „ Mais il en perdit presque toute la gloire
 „ par la disgrâce qui lui survint, & en quit-
 „ tant son pays, il se vit aussi obligé d'a-
 „ bandonner en même tems cette grande
 „ entreprise.

Robert L.
 Estienne.

Comme je ne prétens pas être Historien dans ce Recueil, je ne me crois point obligé de parler du mécontentement qu'il croyoit avoir reçu de quelques-uns de Messieurs de Sorbonne. Il suffit de dire qu'il abandonna sa Patrie par une pure bizarrerie d'esprit, après avoir abandonné la Religion de ses Peres, & peut-être à cause de la friponnerie de quelques-uns de ses valets, lesquels l'ayant volé considérablement, l'avoient mis hors d'état de pouvoir subsister à Paris dans l'éclat & le grand air où il avoit paru jusqu'alors.

Ainsi

tems donné pour le Grec, n'eût été que Conrad Neobarius, Frédéric Morel & Adrien Turnébe avoient déjà pour lors la direction des Caractères Grecs Royaux, c'est-à-dire, étoient Imprimeurs de François I. pour le Grec. Il y a là un nombre prodigieux de fausses suppositions. La 1. qu'il y avoit trois Imprimeurs Royaux pour le Grec en même tems. La 2. que Neobarius, qui avant sa mort arrivée en 1540. se qualifioit *Regium in Græcis Typographum*, ait eu pour Collègues Frédéric Morel & Adrien Turnébe, celui-ci alors peu connu, & n'ayant pas encore 30. ans, l'autre n'en ayant pas 18. La 3. qu'Almélovéen ait nommé Frédéric, & non pas Guillaume, le Morel dont il fait mention. La 4. que Robert Etienne n'ait eu cet emploi qu'après Turnébe, qui tout au contraire ne l'eut qu'en 1551 après la retraite de Robert Etienne à Geneve. La 5. mais c'est assés, je pourrois compter jusqu'à dix sans épuiser la critique.

3. Ant, du Verd, Préf, de la Biblioth, Fr.

Robert I.
Estienne.

Ainsi pour peu qu'on veuille faire réflexion sur le caractère particulier du Génie des Estiennes, c'est-à-dire sur ce zèle extraordinaire pour le bien public, & sur ce rare désintéressement, qui a même ruiné leur famille, & leur a fait consumer tout leur bien, tous leurs soins, tous leurs travaux & tout le tems de leur vie dans ce noble exercice (1), il est aisé de juger qu'on a voulu calomnier notre Robert, lorsqu'on a prétendu l'accuser d'avoir volé les caractères de l'Imprimerie du Roi (2) en se retirant à Genève, & d'avoir été brûlé en effigie pour cet effet. (3)

Le Catalogue de ses Livres, c'est-à-dire non seulement de ses éditions, mais encore de celles de son Pere Henri, & de son beaupere de Colines ou Colinée (4) fut imprimé

1. Jansson in supradict. Opere pag. 18. 19.

2. ¶. On a prétendu l'accuser d'avoir volé non pas les caractères de l'Imprimerie Royale, mais les moules à fondre des caractères Grecs semblables à ceux de cette Imprimerie & ce fut à la requête du Clergé que le 27. Mai 1619. Louis XIII. ordonna qu'on payeroit de ses deniers la somme de 3000. livres pour retirer ces moules ou des mains de Paul Etienne fils de Robert, ou de celles de la République de Genève à qui l'on disoit que Paul les avoit engagés pour même somme. Chevillier qui pag. 259. & 260. rapporte ces particularités ne nous apprend pas quelles en ont été les suites, & par là laisse à conclure à tout homme qui voudra raisonner juste, qu'une accusation, telle que celle-là intentée sans preuve, après un silence de 68. ans, tomboit d'elle-même. Qu'après tout de deux choses l'une, ou le vol dont on se plaignoit étoit avéré, ou ne l'étoit pas: s'il l'étoit, que bien loin qu'on dût offrir de l'argent pour retirer ces moules qu'on réclamoit, on devoit en obtenir avec intérêts la restitution: s'il ne l'étoit pas, que

primé chés lui in-8°. en 1546.

Robert I.
Estienne.

Mais le Catalogue des Livres de tous les Estiennes généralement & de Patiffon leur allié, fut imprimé à Amsterdam en 1683. in-12. après leurs Vies par les soins de Thomas Janſſon Sieur d'Almelovéen.

Or comme Robert Estienne a été Auteur aussi bien qu'Imprimeur, nous parlerons encore de lui dans la suite de ce Recueil.

Quelques-uns se sont imaginés qu'on avoit confondu le Pere avec le Fils, que l'on dit avoir été brûlé en effigie à Paris pour son *Introduction au Traité des conformités* &c. Mais l'un & l'autre de ces deux faits n'est pas encore aujourd'hui bien avéré, & il y a grande apparence qu'il leur a été imposé par leurs envieux. (5)

§. 3.

que l'accusateur devoit être condamné à une satisfaction proportionnée à l'injure. Michel Maittaire qui depuis la page 134. jusqu'à la 138. de son *Historia Stephanorum* imprimée à Londres in-8. 1709. a examiné le fait avec attention, me paroît avoir amplement justifié sur cet article la mémoire de Robert Etienne.

3. Id. Janſſ. ubi de Henrico filio p. 83. 84.

¶. Ce ne fut point pour cet effet, ce prétendu vol étant alors une chimère inconnue. S'il fut donc brûlé en effigie, comme Beze en demeure d'accord dans son *Passavant*, & dans ses *Icones*, ce fut parce que la coutume étoit de brûler les hérétiques, & que Robert Etienne atteint auparavant d'hérésie, en devoit convaincu par sa suite.

4. ¶. Le vrai nom de cet Imprimeur étoit de *Colinus*. Quelques-uns ont dit *Colinet* mais mal. *Colinée* ne vaut absolument rien.

5. ¶. Ce qu'on a fait dire à Henri Etienne qu'il n'avoit jamais eu si froid que pendant qu'on le brûloit, je l'ai ouï conter de Théophile & de plusieurs autres. Il n'y a qu'à rire de ces sortes de fables, sans se donner la peine de les réfuter,

§. 3. CHARLES ESTIENNE, (1)

§. 4. FRANÇOIS ESTIENNE, Freres
du vieux Robert. (2)Charles
Estienne,

9. CHARLES se rendit aussi recommandable par son Imprimerie. Il prenoit pareillement la qualité d'Imprimeur du Roi (3), il avoit du savoir, & quoiqu'il fût inférieur en ce point à son Frere Robert & encore plus à son Neveu Henri, il ne laissa pas de composer des Livres assés utiles au Public. (4)

François
Estienne.

Et pour ce qui est de François ESTIENNE, il ne paroît pas qu'il ait rien de fort considérable en son particulier (5), parce qu'étant associé avec Simon de Colines leur beaupere, depuis que Robert dressa une nouvelle boutique à part, il travailla conjointement avec lui dans celle du vieux Henri leur Pere, & qui avoit été laissée à la veuve après sa mort.

§. 5.

1. ¶. Charles mourut à Paris en 1564. âgé d'environ 60. ans.

2. ¶. François étoit l'ainé & mourut vers l'an 1550. à Paris, car le *Dictionarium Latino-Gallicum* de l'impression *in-fol.* de François Etienne 1570. & 1571. n'est pas de ce François Etienne, mais de son neveu fils de Robert I.

3. ¶. Depuis l'an 1551. dit Maittaire, jusqu'en 1561. n'ayant pas imprimé au delà.

4. ¶. Ménage chap. 59. de son *Anti-Baillet* a fait une ample & curieuse addition à cet article.

5. ¶.

§. 5. ROBERT ESTIENNE,
second du nom, fils de Robert. (6)

10. **I**L demeura inviolablement attaché à la Religion Catholique, ce qui le fit deshériter par son pere Robert, à l'avantage de ses freres Henri & François.

Robert II.
Estienne.

Mais pour le récompenser d'ailleurs, on lui conserva la direction de l'Imprimerie Royale, & on peut dire que ses Impressions ne cèdent guères en beauté à celles de son Pere & de son frere.

§. 6. HENRI ESTIENNE, second
du nom fils du vieux Robert, mort en
1598. (7)

11. **I**L a été sans contredit le plus savant non seulement de ceux de sa docte famille, mais encore de tous les Imprimeurs qui ont paru jusqu'à présent.

Henri II.
Estienne.

Néanmoins il faut avouer que son Pere savoit plus d'Hébreu que lui, & que les Impressions du fils sont beaucoup au dessous de

5. ¶. Maittaire a donné le Catalogue des impressions de deux François Etienne, l'un frere & l'autre fils de Robert I. Il ne fait pas bien à la vérité si ce François II. étoit fils de Robert I. de Robert II. ou même de François I. Ce qu'il y a de sûr, c'est que François Etienne II. du nom a toujours vécu à Geneve où il professoit la Religion que Robert I. embrassa, laquelle Robert II. qui demouroit à Paris. n'embrassa jamais.

6. ¶. Mort à Paris l'an 1538.

7. ¶. A l'hôpital de Lyon, âgé d'environ 70. ans, presque imbécille.

Henri II.
Estienne.

de celles du Pere tant par la propreté & la beauté des Caractères, que pour l'exactitude même. Car comme il vouloit que tous les Auteurs, & particulièrement les Grecs, qu'il devoit mettre au jour passassent par ses mains pour les corriger, & pour y faire des Notes, il se précipitoit trop, dans la crainte de laisser vaquer les deux presses de son Imprimerie, qui ne lui donnoient point le loisir de revoir & d'examiner ses copies. (1)

On prétend même qu'il n'étoit point fidèle dans ses éditions. Et Scaliger (2) dit qu'en corrigeant les Ouvrages des Auteurs qu'il devoit mettre sous la presse, il y ajoutoit & y retranchoit ce qu'il jugeoit à propos selon les lumières qu'il croyoit avoir, c'est-à-dire selon sa fantaisie; & qu'enfin il commettoit diverses autres infidélités par un droit nouveau qu'il prétendoit avoir sur les Auteurs. En quoi il étoit bien différent de Christ. Plantin, qui, quoi qu'infinitement au dessous de lui pour les Sciences & pour l'industrie, ne laissoit pas de rendre meilleur service au Public par la fidélité inviolable dont il usoit dans ses Impressions.

Mais néanmoins, comme Scaliger n'étoit pas toujours uniforme dans ses jugemens, il louë ailleurs (3) notre Henri Estienne de ce dont il vient de le blâmer ici. Il ajoute

1. Théod. Jansl. ab Almelov. p. 78. 83.
2. Scaligeranor. pag. 47. item pag. 55.
3. Epist. 46. ad Casaub. Stephan. gener.
4. Posterior, Scaligeran. pag. 7.

5. Au-

ajoute que son Imprimerie avoit été l'afyle & la garde fidelle de l'Hellénisme, & il prétend en un autre endroit (4) que tout ce qu'il a imprimé de Grec est beaucoup meilleur que les éditions d'Alde Manuce qu'on estimoit tant.

HENRI II.
ESTIENNE.

En effet il passoit pour le plus grand Grec de son siècle depuis la mort de Budé, & il n'y avoit que Turnebe, & peut-être Camerarius, Florent Chrestien qui pussent lui tenir tête en ce point dans toute l'Europe, au jugement des meilleurs Critiques. (5)

Il n'excelloit guères moins dans les autres connoissances humaines par le moyen desquelles, selon Mr. de sainte Marthe (6), lui & son Pere sont heureusement venus à bout de rendre plus corrects, & de rétablir, pour ainsi dire, dans leur pureté originale un très-grand nombre d'Auteurs tant sacrés que profanes qui sont sortis en foule de leurs Presses.

Enfin pour faire voir qu'Henri Estienne possédoit jusqu'aux moindres qualités qui peuvent contribuer à perfectionner un Imprimeur, on a remarqué (7) qu'il avoit la main très-délicate, & très-heureuse; qu'il écrivoit ou peignoit merveilleusement bien le Grec & le Latin, que son Ecriture avoit toute la beauté de l'Imprimerie même. On disoit aussi qu'il imitoit parfaitement la main

5. Andr. Schott. Epistol. ad Lector. pro Lyfia Orat. Malinckrot de Arte Typogr. cap. 14. pag. 92. Casaubon. Epist. Scalig. Epist. &c. passim.

6. Sammarthan. elog. Gall. lib. 4. p. 131.

7. Th. Jansf. Vit. Stephanor. pag. 80.

Henri II.
Estienne,

main de ce fameux *Ange Vergece* qui fit les Exemples pour graver les Caractères du Roi.

Nous parlerons encore de lui dans la suite, c'est-à-dire, parmi les Grammairiens qui ont fait des Dictionnaires, parmi les Critiques de Philologie, & parmi les Traducteurs Latins.

Le Catalogue de ses Editions parut chés lui en 1569. in-8. & à Amsterdam en 1683. in-12. avec une Lettre ou Traité de l'état de son Imprimerie, qui est proprement une Plainte ou une Invective en Prose & en Vers contre les Imprimeurs & les Libraires ignorans, qui s'ingéroient dans cette noble Profession sans avoir le secours des Langues & des belles Lettres, & qui avoient l'insolence de le mépriser, & de se moquer de lui & des autres Imprimeurs savans.

On peut dire avec Jacques de Verheiden, (1) que cette plainte est encore aujourd'hui autant & plus de saison que jamais.

§ 7. PAUL ESTIENNE Fils
d'Henri Second (2.)

Paul Estienne.

12. **Q**Uoi qu'il fût fort inférieur en érudition à son Pere, & à son Aïeul,

1. Verheid. elog. Prastant. Viror. p. 129.

2. ¶. Mort à Geneve l'an 1627. âgé d'environ 60. ans. On a de lui un volume in-8. de traductions en vers Latins de diverses Epigrammes de l'Anthologie, & quelques Poësies Latines de son invention sous le titre de *Juvenilia*.

3. ¶. On n'a jamais dit que *Chouët*.

4. ¶. Mort à Paris vers 1644. âgé d'environ 70. ans.

Aïeul, il ne laissoit point de passer pour habile dans la connoissance des Langues Grecque & Latine. Henri son Pere avoit eu plus de soin de lui laisser dans ses instructions cette partie de sa succession, que celle de sa belle Imprimerie, comme il paroît par plusieurs Lettres & diverses Préfaces de Livres qu'il lui adresse.

Paul Estienne,

Il fit le métier d'Imprimeur à Geneve durant quelque tems; mais sa Presse avoit beaucoup dégénéré de la beauté de l'Imprimerie de Paris. Il vendit ensuite ses Caractères à Chouet, ou Chovet (3) Imprimeur de Geneve, son Pere Henri en ayant déjà vendu une partie long-tems auparavant aux Wechels de Francfort. Voyés le Sieur Jansson d'Almeloveen dans la Vie des Estiennes.

§. 8. ROBERT ESTIENNE troisième du nom, fils de Robert second, petit-fils de Robert Premier (4.)

13 I L tint l'Imprimerie depuis l'an 1598. jusqu'en 1628. Mais comme il n'eut point celle de son Pere qui étoit échuë à Patisson leur allié, il ne faut point s'étonner si ses Impressions ne sont pas si belles (5). Au

Robert III Estienne.

ans. Ce Robert pour se distinguer d'avec son Père avoit coutume de mettre ces lettres R. F. R. N. au devant de ses éditions Latines, ce qui signifie *Roberti filius Roberti nepos.*

5. ¶. Joseph Scaliger dans sa Lettre à Charles Labbé du 26. Février 1607. s'en faisoit une autre idée. Il se récrie sur la beauté de l'édition des Epigrammes qu'il avoit traduites de Martial, & que ce Robert avoit imprimées.

Robert III.
Estienne.

Au reste il étoit habile non seulement dans ce qui concernoit sa Profession, mais encore dans la connoissance du Grec & du Latin. Il voulut même faire des Livres aussi bien que les autres. Mais je n'ai vu de lui jusqu'ici qu'un Livre écrit en notre Langue (1).

§.9. ANTOINE ESTIENNE fils
de Paul, petit-fils d'Henri Second(2).

Antoine
Estienne.

14. **J**E pense que cet Antoine est le dernier des mâles de sa famille qui aient exercé l'Imprimerie. Ayant quitté la Religion de son Pere pour rentrer dans celle de ses Ancêtres, il quitta aussi Geneve pour revenir à Paris lieu de leur origine, où il eût durant quelque tems l'Imprimerie Royale.

Mais on dit qu'ayant mal fait ses affaires, il fut obligé de tout abandonner, & d'aller mourir à l'Hopital dans la dernière misère, à la honte des Lettres. (3)

TEL-

1. ¶. C'est une traduction imprimée chez lui l'an 1629. de la Rhétorique d'Aristote. On lit page 121. du l. 3. de la Bibliothèque Grecque de J. A. Fabricé que cette Rhétorique fut imprimée à Paris chez le Traducteur l'an 1529. & cette faute d'impression a été cause que Maittaire dans le Catalogue des impressions de Robert Estienne 1. du nom lui a par erreur attribué cet Ouvrage, de quoi néanmoins s'étant depuis aperçu il a tâché de réparer la méprise. Une chose à observer c'est que ce Robert III. n'avoit traduit que les deux premiers livres de la Rhétorique d'Aristote. Ce fut un de ses neveux nommé comme lui Robert qui acheva la traduction.

Th. Jansf. pag. 50.

2. ¶. Mort aveugle à l'Hotel-Dieu de Paris l'an 1674. âgé de 80. ans.

TELE fut la fin de l'illustre maison des Estiennes, qui au jugement d'un savant Hollandois (4) tiennent encore aujourd'hui le premier rang parmi tous les Imprimeurs du monde, & qui n'ont eu entre eux personne de comparable à Henri Estienne second du nom, selon le même Auteur.

Antoine Estienne

SIMON DE COLINES ou Colinée, ou Colinet Imprimeur de Paris (5).

15. **C**Et Imprimeur ayant épousé la Veuve d'Henri Estienne premier du nom vers l'an 1521. il en eut aussi l'Imprimerie, & il se rendit recommandable sur tout par la netteté & par la beauté de son Caractère Italique.

Simon de Colinée

Comme il vécut long-tems, il eut le loisir d'imprimer un fort grand nombre de livres (6) qui portèrent sa réputation fort loin. Jean Genés de Sepulveda célèbre Ecrivain Espagnol fait ses éloges (7) dans une

3. Theod. Jansf. d'Almeloveen de Vit. Steph. pag. 122. 123.

4. Ant. Borremans Epist. ad Th. ab Almelov. pag. 128. post Vit. Steph. ad ann. 1683.

5. ¶. Mort à Paris l'an 1547.

¶. J'ai déjà observé qu'on n'a jamais dit *Colinée*; qu'on auroit même peine à trouver dans quelque Auteur François contemporain *Colinet* pour *de Colines*; & qu'ainsi le dernier est non seulement le meilleur, mais l'unique bon.

6. Janson d'Almel. Vit. Steph.

7. ¶. La Lettre qu'on allégué ici de Sépulvéda est la 38. du 3. livre. Elle est toute simple, & ne contient nul éloge de Simon de Colines. C'est à Vascosan que Sepulvéda, Lettre 75. du l. 5, donne la qualité d'homme savant & exact.

Simon de
Collines.

une de ses Epîtres rapporté par Malinkrot (1) où il traite cet Imprimeur de Savant Personnage.

MICHEL DE VASCOSAN,
d'Amiens. Imprimeur de Paris, allié
de Robert Estienne (2) mort du regne
d'Henri III. (3)

Michel de
Vascofan.

16. **L**A Croix-du-Maine écrit qu'il étoit des plus célèbres Imprimeurs de la France, tant pour son savoir que pour les autres qualités qui sont nécessaires à un excellent Ouvrier, tel qu'il étoit, pour perfectionner cet Art. (4) Il ajoute que tous les Livres, qu'il imprimoit étoient recommandables pour deux raisons, premièrement, parce qu'il choisissoit ordinairement les meilleurs & les plus estimés d'entre les Auteurs; ensuite parce que ses Caractères étoient beaux, son papier bon, ses corrections exactes, & la marge ample. En quoi se sont aussi signalés, dit le même Auteur, les

1. Malinckr. de Art. Typogr. cap. 14. pag. 96.

2. ¶. L'alliance de Vascofan avec Robert Etienne consistoit en ce que Catherine Badius femme de Vascofan étoit sœur de Perrette Badius femme de Robert Etienne.

3. ¶. L'an 1576.

4. Biblioth. Franc. à la Lettre M.

5. J. CæL Scal. Epist. 85.

¶. Ces éloges magnifiques n'ont pas empêché Cardan de dire que Vascofan n'avoit pas fort magnifiquement imprimé le Livre de Scaliger, connoissant, en habile homme, le caractère de l'esprit de l'Auteur. *Vides modo*, ce sont les termes au commencement de son Apologie contre Scaliger, *hominis naturam & ingenium, ob quam causam, credo, Impressor, homo mini-*
me

les Estiennes, Patisson & les Morels le pere & le fils.

Michel de
Vascofan.

Jules Scaliger lui donne des éloges magnifiques (5), & dit qu'il excelloit au dessus des autres dans cette profession, qu'il y apportoit une diligence & une industrie toute particulière, une habileté & une doctrine tout-à-fait grande, & une fidélité incomparable. Et c'est aussi ce que Malinckrot (6) a remarqué. Enfin Nicolas Bassé (7) le joint à Robert Estienne, & dit qu'ils sont les deux premiers Imprimeurs de la France.

MAMERT PATISSON d'Orléans,
Imprimeur de Paris (8)

17. **I**L avoit épousé la Veuve d'un des Enfans du vieux Robert Estienne, & il se mit en société avec Robert second du nom son allié, dont il eut ensuite toute l'Imprimerie.

Mamert
Patisson.

La Croix-du-Maine (9) témoigne qu'il étoit

ne stultus, satis parce, nec pro more suo, opus illud impressit.

6. Bern. à Malinckrot cap. 14. pag. 96. de Arte Typogr.

7. Basséus epist. ad Comit. Hanoviens. præfix. tom. 3. Catal. Nundin. Francof.

8. ¶. Il mourut l'an 1600. comme ces mots d'une Epître de Casaubon au Pere André Schott Jésuite, datée du 23. Juiller 1602. le font connoître: *Declamationes Quintiliani, quorum in tuis meministi, olim edidit Patissonius, homo eruditus & in arte fide singulari uti solitus. Ille vir optimus, cum ad plures ante biennium transit, parem sibi fide, industria, & aliis virtutibus in eam rem necessariis neminem reliquit.*

9. Fr. de la Croix du Maine Bibl. Fr. p. 394.

34. IMPRIMEURS DE FRANCE.

Mamert
Patisson.

étoit fort habile, & savant même dans le Grec, dans le Latin, & dans sa Langue maternelle; qu'il ne choissoit que de bonnes copies, & les Ouvrages des Auteurs de la première réputation.

Ses Editions sont fort correctes, ses Caractères beaux, le papier bon, & il n'a omis aucuns des agrémens qu'on recherche dans les Livres. En un mot ses Impressions sont aussi estimées que celles de Robert Estienne l'ancien, aussi imprimoit-il dans sa boutique même.

LES WECHELS, Chrétien, & André son fils, Imprimeurs de *Paris*, & de *Francfort*. (1)

Les We-
chels.

18. **L**Eurs Editions sont assés estimées, & on dit qu'en effet ils avoient une bonne partie des Caractères d'Henri Estienne. Le Catalogue des Livres sortis de leur presse parut à Francfort en 1590. in-8. où André s'étoit retiré sous la protection du Comte de Hanau après l'exécution de la S. Barthelemi.

Ce qui a aussi contribué à rendre leurs Editions plus célèbres, & qui les fait encore

1. Chrétien Wechel vivoit encore en 1552. André son fils mort le 1. Novembre 1581. se retira, vers l'an 1573. à Francfort, ville libre, qui ne dépend point des Comtes de Hanau. Ce ne fut que vers le commencement du 17. siècle que les héritiers d'André ayant des Imprimeries à Hanau eurent besoin de la protection de ces Comtes. Voyés Bayle au mot *Wechel*.

2. ¶. On peut voir pag. 6. & 7. du Menagiana Tome

core aujourd'hui rechercher avec empressement, est la grande réputation du Correcteur de leur Imprimerie *Frederic Sylburge* grand homme de Lettres, qui passoit pour un des premiers Grecs, & pour un des plus excellens Critiques d'Allemagne, comme nous le verrons en son lieu.

Les Welchels

A. DRIEN TOURNE-BEUF, dît Turnebe, (2) Imprimeur de *Paris*, mort en 1565.

19. **C**E grand homme ne crût pas descendre du rang que lui donnoient la Charge de Professeur Royal, & la haute réputation que son érudition lui avoit acquise, en se faisant Imprimeur. Il eut la direction de l'Imprimerie Royale pour les Caractères Grecs durant quelque tems. Il a assés peu imprimé, mais qui doute que ses Editions ne soient correctes & sûres?

Adrien Tournebeuf

Nous parlerons de lui avec plus d'étendue parmi nos Critiques de Philologie.

GEO-

me 4. ce qui a été remarqué touchant le nom de famille de ce savant homme; à quoi j'ajoute que la coutume étant autrefois, non seulement d'écrire, comme plusieurs font encore, mais aussi de prononcer *leu*; *ven*, *don*, *receu*, *apperceu*, &c. au lieu de *lu*, *vu*, *du*, *regu*, *apperçu*, on aura de même au lieu de *Tournebu* écrit & prononcé grossièrement *Tournebau*, d'où ceux qui ont cru mieux parler, ont fait *Tournebau*.

GEOFROY THORY dit le *Maistre du Pot cassé* de Bourges Imprimeur à Paris (1).

& Jean Louis TILÉTA N Imprimeur dans la même ville.

Geofroi
Thory.

20 **M**R Naudé dans le *Mascurat* (2) parle de *Geofroy Thory* comme d'un Imprimeur qui s'étoit signalé dans son tems parmi ceux de sa Profession. Mr. Catherinot dit qu'il étoit Imprimeur à Paris dès le tems du Roi Louis XII. & qu'il a traité des dimensions des Lettres de l'Imprimerie dans son *Champ-Fleury* (3). François Hotman (4) témoigne que TILÉTA N (5) étoit habile & savant. Nous avons le Catalogue des Livres qui sont sortis de la boutique de ce dernier imprimé à Paris in-8° en 1546.

Tiletan.

LES

1. ¶ On a diversement corrompu le nom de cet Imprimeur, en l'écrivant *Thory*, comme ici, *Toury*, comme a fait la Caille, & plus mal encore le P. Garasse pag. 297. & 918. de la Recherche des Recherches de Paquier, où il change *Geofroi Tory* en *George Toré*, le confondant, qui pis est, avec Guillaume Cretin, & le prenant pour le Raminagrobis de Rabalais. C'étoit un bon homme. Son *Champ fleuri* dont il donna in-4. en 1529. la 1. édition, fut réimprimé in-8. l'an 1549. On a de lui sept Epitaphes en Prose Latine du style de celles de Poliphile. Simon de Colines les imprima in-8. l'an 1530. & l'on peut voir ce qu'en a dit le 4. Tome du *Menagiana* pag. 84. L'enseigne qui le fit appeller le *Maitre du pot cassé*, & l'explication que pag. 88. de la 2. édition de son *Champ fleuri* il a voulu donner de cette enseigne ressemblent à la glose d'Orléans. Je doute qu'il ait vécu jusqu'en 1536.

2. Jugemens des Livres faits contre Mazarin pag. 8.

3. N. Catherin, l'Art d'imprimer pag. 3.

LES MORELS de Paris, savoir :

- 1 Guillaume MOREL mort en 1564.
- 2 Jean MOREL son frere. (6)
- 3 Frédéric MOREL l'ancien, mort en 1583. (7) Gendre de Vascofan.
4. Claude MOREL.

21 **G**UILLAUME étoit Normand natif de Tailleul (8). Il eut l'Imprimerie Royale après que Turnebe s'en fut démis (9). Comme il s'appliqua particulièrement aux Auteurs Grecs il y réussit fort bien, & ses Editions Grecques sont estimées (10). Il devoit en effet s'être rendu habile en cette Langue, puisqu'il remplissoit une Chaire de Professeur Royal à Paris pour l'enseigner (11), & il s'est aussi rendu Auteur par un Dictionnaire Grec-Latin-

Guill. Morel, rel.

4. Præfat. in Asconium Pedianum.

5. ¶. *Louis*, qui dans ce tems-là s'écrivoit *Loys*, étoit le nom de famille de cet Imprimeur. *Tiletan* marquoit qu'il étoit de Tielt Ville de Gueldre. La Caille en a fait deux Imprimeurs, savoir Jean Loys pag. 110. & Jean Tiletain pag. 115.

6. ¶. Mort en 1559.

7. ¶. Le 17. Juillet âgé de 60. ans.

8. ¶. Il faisoit, comme l'a remarqué Ménage, dire du Tilleul dans le Comté de Mortain.

9. Theod. ab Almeloveen Vit. Steph.

¶. Ce fut en 1555. que Turnebe étant reçu Professeur Royal en Grec, se démit de son emploi d'Imprimeur Royal en faveur de Guillaume Morel.

10. Malinckrot de Arte Typogr. cap. 14 pag. 94.

11. La Croix-du-Maine Biblioth. Françoisé pag. 151.

¶. Ni Guillaume Morel n'a été Professeur Royal, ni La Croix-du-Maine n'a écrit qu'il l'ait été. Voyez Ménage chap. 68, de son Anti-Bailler.

38. IMPRIMEURS DE FRANCE.

Guill. Morel.

tin-François qu'il composa au milieu de tant d'occupations.

Jean Morel.

2. Il ne paroît pas que *Jean MOREL* son frere ait beaucoup travaillé à l'Imprimerie, cependant il étoit savant dans les Langues, mais il fut brûlé à Paris pour le fait de la Religion. (1)

Fred. Morel.

3. & 4. Frédéric MOREL l'ancien (2) étoit natif de Champagne, Gendre de Vascosan, & Pere du célèbre Traducteur Frédéric Morel Professeur Royal. Il se rendit fort habile dans les Langues Grecque & Latine, & il eut l'Imprimerie Royale, aussi-bien que Claude MOREL (3). Ils ont travaillé l'un & l'autre avec beaucoup de succès, & leurs éditions Grecques ont été fort bien reçûes parmi les Savans. On a les Catalogues de leurs éditions. Celui de Guillaume Morel parut l'an 1555.

Claude Morel.

SE-

1. ¶. Jean Morel frere de Guillaume a été confondu par la Croix-du-Maine, & depuis par la Caille, & par Maittaire, avec Jean Morel Parisien Auteur d'un livre de la Discipline Ecclesiastique, imprimé in-4. à Lyon chez Jean de Tournes. Il étoit cependant aisé de les distinguer. Le Jean Morel Normand, âgé d'environ 20. ans mourut à Paris en prison, où il étoit détenu comme hérétique, & ayant été déterré, fut brûlé le 27. Février 1559. au lieu que le Jean Morel Parisien étoit plein de vie à Orleans le 27. Avril 1562. & n'a jamais été prisonnier pour le fait de la Religion. Voyés ces distinctions dans l'Histoire Ecclesiastique de Beze Tom. 1. pag. 165. & Tom. 2. pag. 34.

2. Du Verdier, la Croix-du-Maine Biblioth. Franç.

¶ Quoi

SEBASTIEN NIVELLE (4) &
SEBASTIEN CRAMOISY
Imprimeurs à Paris (5).

22 **N**IVELLE se distingua du commun des Imprimeurs par son exactitude, & l'on recherche encore aujourd'hui ses éditions avec soin, quoiqu'on n'ignore pas qu'il n'y ait eu un peu de préjugé dans l'estime qu'on en faisoit autrefois. Sebastien
Nivelle,

CRAMOISY n'étoit pas indigne du rang qu'il tenoit parmi les principaux Imprimeurs de son tems; quoique ses Editions n'eussent ni l'exactitude ni la beauté de celles qui étoient sorties des boutiques des Estiennes, des Manuces, des Plantins, & des Frobens. Néanmoins il avoit une capacité plus qu'ordinaire, qui non seulement le faisoit considérer comme le Chef de la célèbre Société du *Grand Navire*, c'est-à-dire des Libraires de Paris, mais qui fut cause encore qu'on jetta les yeux sur lui Sebastien
Cramoisy.

¶. Quoique Frédéric ou Frideric soit dans le fond le même nom que Fédéric, je crois pourtant que Fédéric Morel n'ayant voulu être appelé ni Frédéric ni Frideric, mais uniquement Federic, il étoit à propos de lui conserver cette orthographe. Il est aussi fort surprenant que Fédéric Morel II. du nom Professeur Royal comme son père, & célèbre par son savoir & par ses éditions, n'ait point trouvé sa place en cet article, ayant été reçu Imprimeur ordinaire du Roi pour l'Ebreu, le Grec, le Latin & le François le 2. Novembre 1581.

3. ¶. Claude Morel fils de Fédéric I. & frère de Fédéric II. mourut le 16. Novemb. 1626.

4. ¶. Mort âgé de 80. ans le 19. Novembre 1602.

5. ¶. Mort à Paris au mois de Janvier 1669.

Sebastien
Cramoisy.

lui pour lui donner la direction de la plus belle Imprimerie du monde nouvellement établie au Louvre par la magnificence de nos Rois. Le Catalogue de ses Editions a été imprimé plus d'une fois tant par lui que par son Petit-fils qui lui a succédé dans la direction de l'Imprimerie Royale.

JEAN CAMUSAT Imprimeur de
Paris (1).

Jean Ca-
musat.

23 **M**onsieur Pelisson témoigne que Camusat étoit de tous les Libraires de son tems celui que l'on estimoit le plus habile. Car outre qu'il étoit, dit-il, très entendu dans sa Profession, il étoit homme de bon sens, & n'imprimoit guères de mauvais Ouvrages; de sorte que c'étoit presque une marque infailible de bonté pour un Livre que d'être de son impression. C'est ce qui porta l'Académie Française à le choisir pour son Libraire. (2)

ANTOINE VITRE' Imprimeur de
Paris (3).

Antoine
Vitré.

24 **I**L n'y a personne qui soit encore allé si loin que lui jusqu'à présent, & peu s'en est fallu qu'il n'ait porté l'Imprimerie

1. ¶. Mort à Paris l'an 1639.
2. Relat. de l'Academ. Franç. tiré des Registres du 12. Mars & du 10. Avril 1634. p. 18. 19.
3. ¶. Mort à Paris au mois de Juillet 1674.
4. ¶. Baillet dans ses Corrections imprimées au devant de la 1. part. de ses Poëtes a reconnu qu'au lieu

merie au période de sa perfection. La Polyglotte seule du Président (4) le Jay a mis le Public dans cette persuasion; & nonobstant le jugement de ses envieux, & la disgrâce où ce divin Ouvrage est tombé en ces dernières années, il ne laisse pas de passer encore en cet état pour le chef-d'œuvre, & presque pour le dernier effort de cet Art, non seulement à cause de la nouveauté & de la majesté des Caractères, mais encore pour l'industrie particulière de Vitré, & pour l'exactitude extraordinaire qu'il y a apportée. Ses autres Editions soutiennent aussi parfaitement bien la réputation où il étoit du premier homme de France pour son métier.

Antoine
Vitré.

En effet quoi qu'il y eût alors en ce Royaume un très-grand nombre d'Imprimeurs, il les a tous effacés par l'éclat de son nom jusqu'à Robert Estienne, auquel il n'a été inférieur qu'en érudition. Et quoique de son tems les Hollandois semblaient être les Maîtres de cet Art, on prétend que Vitré seul étoit capable de leur tenir tête, s'il se fût avisé d'observer, comme on a fait depuis, la distinction de la consone d'avec la voyelle dans les Lettres I & V, & de ferrer un peu de plus près son petit Caractère. Car effectivement on

lieu de ces mots *du Président le Jay* il devoit dire de *Gui Michel le Jay*, mort Doyen de Vezelai, avouant de plus qu'à l'article 566 du 3 vol. il a fait la même faute, sur laquelle par conséquent Ménage qui avoit vu ces corrections dès 1686. a eu tort de le relever quatre ans après.

Antoine
Vitré.

on a vu sortir de ses Presses , entre les autres Ouvrages exquis , des Heures de Prières qui passent tout ce qu'il y a eu de plus délicat & de plus achevé dans les Imprimeries d'Hollande.

Nosseigneurs du Clergé font eux-mêmes les Eloges de ce célèbre Imprimeur en plus d'un endroit de leurs Actes & de leurs Mémoires & témoignent hautement qu'il n'y a eu que son mérite seul & son habileté singulière qui les a portés à le choisir pour leur Imprimeur. C'est aussi dans cette vue que Mr. Colbert l'avoit retenu pour la direction de l'Imprimerie Royale du Louvre , dont il prétendoit porter la gloire beaucoup au delà de ce qu'avoient fait les Cardinaux de Richelieu & Mazarin par le moyen de notre Vitré, qu'il avoit même prévenu pour cet effet d'une pension honorable, dont sa bonne volonté fut récompensée jusqu'à la fin de ses jours.

LOUIS BILLAINE *Imprimeur de Paris* (1).

Louis Billaine.

25 **I**L étoit des mieux entendus de son tems dans la Librairie. Il savoit non seulement le Latin & le Grec, mais encore

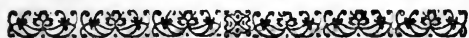
1. ¶. Mort à Paris le 15. Aoust jour de sa fête 1681.

2. ¶. *Ultimi Romanorum*. Mot de Crémutius Cordus dans ses Annales qui ne sont pas venuës jusqu'à nous. Suet. in Tib. n. 61. & ibi Casaub.

3. ¶. Etienne Dolet le 3. Aout jour de l'invention de S. Etienne son patron fut brûlé à Paris en 1546. comme Athée relaps, n'ayant pas encore 39. ans.

re l'Italien, l'Espagnol, l'Allemand & le Flamand; & corrigeoit fort bien ses épreuves lui-même, quand il vouloit s'en donner la peine. Ainsi il ne fait point deshonneur à tant d'illustres Imprimeurs & Libraires de Paris dont nous venons de parler, puisqu'au jugement de quelques-uns même, il a été à l'égard des Savans de sa Profession dans Paris, ce qu'un Ancien disoit qu'avoient été Cassius & Brutus à l'égard des véritables Romains dans la République (2).

Louis Billaîne,



IMPRIMEURS DES AUTRES VILLES de France.

ESTIENNE DOLET Imprimeur de *Lyon*, brûlé à *Paris* en 1545. (3)

26 **I**L s'étoit rendu habile dans le Grec & le Latin (4), & s'étoit même étudié à polir notre Langue du tems de François Premier. Il avoit été Auteur avant

Estienne Dolet,

ans complets. Bayle dans son Dictionnaire a donné un ample article de Dolet. Il est bien peint dans la Lettre d'un *Joannes Odonus* inserée parmi les Oeuvres de Gilbert Cousin *Gilbertus Cognatus*. Il naquit à Orléans l'an 1508.

4. La Croix-du-Maine Biblioth. Franç.

Du Verdier de Vauprivat Bibl. Franç.

¶. Ce n'étoit pas à du Verdier ni à la Croix-du-Maine qu'il

Estienne
Dolet.

vant que de se faire Imprimeur, & on lit encore plusieurs de ses Ouvrages en Vers & en Prose tant en Latin qu'en François. Il est vrai que les deux Scaligers (1), le font passer pour un fort méchant Poëte, comme nous le verrons en son lieu, mais Mr. Naudé dans le Mascurat (2) prétend que Scaliger le Pere n'en a parlé mal que par un mouvement particulier de haine qu'il avoit contre lui; & que d'ailleurs Dolet étoit un fort bon Imprimeur. En effet on a remarqué que ses éditions sont exactes & correctes.

LES GRIFFES *Imprimeurs de*
Lyon. (3)

1. SEBASTIEN *mort en 1556.* (4)

2. ANTOINE, &c.

Les Griffes.

27 **S**Ebastien s'étoit rendu fort célèbre pour son exactitude, & pour la netteté de son Caractère Italique. Ju-

qu'il falloit se rapporter de l'habileté de Dolet en ces Langues. Ils n'entendoient le Grec ni l'un ni l'autre, & ne savoient qu'assés médiocrement le Latin. Pour Dolet il ne paroît point par ses Oeuvres qu'il ait sù le Grec. Ses prétendues versions de l'Hipparchus de Platon & de l'Axiochus, ont été faites d'après les Interprétations Latines qu'il en avoit trouvées. J'avouë qu'il avoit bien étudié le Latin, mais quoi qu'il eu fit son capital, il n'écrivit pas naturellement. Sa prose sent l'écolier qui fait des thèmes. C'est un tissu de phrases mendrées. Ses vers sont misérables, sur tout les lyriques. La Langue qu'il savoit le mieux, c'étoit, pour le tems, sa maternelle.

1. Jules Cæs. Scal. lib. 6. art. Poët. de Critic.

Joseph. Just. Scal. in Scaliger. primis pag. 75.

2. Jugement de ce qui s'est fait contre Mazarin pag. 8.

Jules Scaliger, pour témoigner l'estime qu'il faisoit de son habileté & de son mérite, plutôt que pour l'engager à imprimer ses Ouvrages, lui dédia les treize Livres qu'il fit *des causes de la Langue Latine* (5) en 1540. Dans l'Épître qu'il lui adresse il dit qu'il avoit voulu mettre son Ouvrage sous sa protection, & lui en confier la publication, afin que comme la Postérité ne manqueroit pas d'avoir une estime & une vénération particulière pour sa piété sincère, pour sa doctrine plus que commune, pour son insigne honnêteté, & pour ses autres qualités excellentes; on pût juger de l'utilité & de l'importance de son Ouvrage non seulement par le crédit & par l'autorité qu'il plairoit à Griffes de lui procurer, mais encore par la réputation & les ornemens qu'il voudroit lui donner en le mettant au jour.

Les Griffes.

Après lui parut *Antoine GRIFFE* (6) qui acquit aussi quelque renom parmi ceux de sa Profession. On

3. ¶. Sébastien & Antoine son fils signoient en François *Gryphius*. Bien des gens le disent encore, & je le crois aussi bon que *Gryphe*, qu'il faut bien se garder d'écrire *Griffes*, quoi qu'en 1552. & au delà il y ait eu de cette famille un Imprimeur à Venise qui à l'Italienne écrivoit son nom *Giovan Griffis*.

4. ¶. Le 7. Septembre âgé de 63. ans.

5. ¶. Il n'est point vrai, comme l'a fort bien remarqué Ménage chap. 15. de son *Anti-Baillet*, que Jules Scaliger ait dédié ses livres *de causis Lingue Latinae* à Sébastien Gryphe; il lui a seulement écrit une Lettre touchant cet Ouvrage, laquelle, comme plusieurs autres de sa façon, est un franc galimatias. A la suite de cette Lettre est la Préface sur le livre adressée à Sylvius César Scaliger fils aîné de l'Auteur.

6. ¶. Antoine Gryphe fils de Sébastien paroît avoir né-

On a le Catalogue des Livres qu'ils ont imprimés.

GUILLAUME LE ROUILLE,
Rovillius, Imprimeur de *Lyon* vers le
milieu du siècle précédent. (1)

Guillaume
le Rouille.

28 **I**L avoit de la science, mais ce qui l'a particulièrement fait connoître à la Postérité est la curiosité qu'il avoit pour les Figures & les Portraits, & il n'épargnoit aucune dépense pour tirer ou faire tirer les hommes illustres, les animaux & les plantes même au naturel.

Il seroit à souhaiter néanmoins qu'il y eût

négligé ses dernières impressions, n'y employant que des caractères usés. Il a bien imprimé quand il a voulu, & ne cédoit pas en érudition à son père, si l'on s'en rapporte à la Lettre que lui écrivit de Pise Angelius Bargæus le 4. Novembre 1560. pag. 286. des *Epistola claror. viror.* in-8. à Lyon 1561. chez les héritiers de Sébastien.

1. ¶. La distinction de l'u consone, & de l'u voyelle n'étant pas observée du tems de Guillaume Rouille est cause que l'on ne fait pas encore aujourd'hui bien prononcer généralement le nom de cet Imprimeur, les uns disant *Rouille*, les autres *Rouville*. Mr. Brossette suivant en cela l'exemple de la Croix-du-Maine, a dans son nouvel éloge de la Ville de Lyon, écrit *Rouville*, plaçant Guillaume Rouille parmi les Echevins de Lyon jusqu'à trois fois, la première en 1568. la seconde en 1573. & la troisième en 1578. On pourroit croire que la Croix-du-Maine qui savoit apparemment fort bien que c'étoit *Rouille* qu'il faloit dire, ne s'est avisé le premier d'écrire *Rouville* que pour prevenir ou corriger l'erreur de ceux qui voyant *Rouille* écrit avec un simple u voyelle, suivant l'orthographe alors reçue, étoient exposés à prononcer, & ne prononçoient que trop souvent

Rouil.

eût apporté plus de fidélité & plus d'exactitude, & qu'il ne se fût pas donné la liberté d'inventer à plaisir les Portraits & les Médailles qu'il vouloit faire passer pour véritables, comme dans le Livre qu'il publia en 1553.

Guillaume
le Rouille,

LES FRELONS Imprimeurs de
Lyon (2).

29 **L'**Imprimerie de Frelon étoit assés estimée vers le milieu de l'autre siècle, & il étoit curieux que ses Editions fussent exactes. Il avoit pour Correcteur de ses épreuves un savant homme appelé *Louis Saurius*. Mais

Les Fre-
lons.

Rouille pour *Roville*. C'est ainsi que pour *Mérovée*, *Fornoue* & *Rovere*, plusieurs, quoique mal, prononcent encore *Mérouée*, *Fornouë* & *Rouere*. Baillet pour achever de défigurer le nom de *Guillaume Roville* a écrit *Guillaume le Rouille* après du Verdier p. 508: de sa Bibliothèque, sans avoir néanmoins pris garde que du Verdier qui n'accentuë point les e fermés, lorsqu'ils sont en Lettre capitale, a écrit *Guillaume le Rouille* au lieu de *Guillaume le Rouillé*, nom d'un Jurisconsulte d'Alençon, qui a fait des Notes Latines sur le grand Coutumier de Normandie, & de plus un mauvais Livre François intitulé *de la Préexcellence de la Gaule & des Gaulois*. Le nom de cet Auteur ne devoit point par bien des raisons être confondu avec celui de *Guillaume Roville* si célèbre par ses belles Impressions Françaises, Latines & Italiennes. J'avouë au reste, quoi que j'aye cherché ci-dessus à excuser la Croix-du-Maine d'avoir écrit *Rouille* pour *Roville* ne pouvoir l'excuser de même d'avoir appelé *Guillaume le Rouille* ce Jurisconsulte d'Alençon nommé *Guillaume le Rouillé*.

2. ¶. Ils écrivoient leur nom avec deux L, *Frelon*, & se nommoient l'aîné *Jean* & le cadet *François*.

Les Frelons.

Mais je ne fai s'il est bien sûr de s'en rapporter à la bonne foi de Du Jon lors qu'il veut nous persuader que plusieurs des Imprimeurs Catholiques, & nommément notre Frelon (1), n'avoient point la liberté de suivre & de représenter les Manuscrits qu'ils imprimoient dans toute la sincérité & la fidélité qui est due aux Auteurs dont on publie les Ouvrages. Il prétend qu'il se commettoit quantité de fourbes dans leurs Imprimeries par la véxation de certains Emissaires, députés par des espèces d'Inquisiteurs secrets. Il raconte, pour nous donner un exemple de ce qu'il avance, qu'étant à Lyon en 1559. il alla voir ce Louis Saurius qui lui montra le saint Ambroise que Frelon imprimoit actuellement; & que comme il en admiroit la beauté des Caractères, & l'exactitude de l'Edition, Saurius lui dit qu'il n'y auroit personne qui suivant ces belles apparences, ne prît cette Edition pour la meilleure, & ne la préférât à toutes les autres. Mais il ajoûta que néanmoins il ne conseilleroit jamais à personne d'en acheter, parce que deux Cordeliers avoient pris la liberté de changer & d'altérer le texte de S. Ambroise dans presque toutes les pages. Du Jon dit qu'en même tems il lui montra dans un tiroir des feuilles du même Ouvrage que Frelon avoit imprimé d'abord sur la foi des Manuscrits; mais qu'on

1. ¶. C'étoit alors François. Jean son frère en 1559. étoit mort.

2. Franc. Junius, Præf. in Ind, Expurg. pag. 8.

qu'on avoit arrêté & saisi cette première Edition, ce qui incommoda beaucoup ce pauvre Imprimeur à cause de la grande dépense qu'il avoit été obligé de faire inutilement. (2) Il n'est pas difficile de reconnoître dans ce recit le Caractère de l'hérésie & les traits de cet Esprit calomniateur qui animoit alors certains zélés d'entre les Prétendus Reformés contre nous, & leur faisoit dire que les Catholiques avoient corrompu les Peres de l'Eglise & les autres Auteurs Ecclésiastiques dans leurs Imprimeries. Néanmoins je ne veux pas croire absolument qu'un Huguenot qui passoit pour honnête homme dans son parti, ait eu l'effronterie de forger à plaisir un fait dont il assure avoir été témoin oculaire, & qui quoique fort suspect nous sera assés indifférent quand nous jouïrons de l'excellente Edition de S. Ambroïse que nous prépare Dom Jacques de Friche Bénédictin (3), assisté de Dom Nicolas le Nourry son confrère.

Les Frelons.

Les Frelons ont imprimé le Catalogue de leurs Editions.

Les

3. ¶. Elle a paru en deux volumes in-fol. le premier l'an 1686. le second l'an 1691.

Tom. I. Part II.

C

Les trois DE TOURNES (1),
TORNÆSII, *Imprimeurs de Lyon,*
puis de Genève; favoir:

1. *Jean, 2. Antoine, 3. Samuel.*

De Tour-
nes.

30 **J**E crois que le plus habile pour les Humanités aussi bien que pour l'Imprimerie étoit Jean (2). Cet homme voulant nous montrer qu'il savoit quelque chose, a composé quelques Livres de Belles-Lettres; & voulant nous faire voir en même tems qu'il connoissoit le fin de son métier, il nous a donné quelques éditions entre les autres, qui sont tout-à-fait charmantes pour la beauté & la netteté des caractères, & pour l'exactitude de la correction.

Les autres n'ont point mal fait, mais il faut

7. ¶. Il faloit dire: Les quatre de Tournes.

I. Jean de Tournes l'ancien, né Catholique mort Huguenot à Lyon, excellent Imprimeur.

II Jean de Tournes son fils, né Huguenot à Lyon d'où vers l'an 1584. il alla s'établir à Geneve.

III. & IV Jean Antoine & Samuel frères, petit-fils de Jean II.

2. ¶. Jean de Tournes l'ancien n'ayant jamais passé pour homme de Lettres, celui dont il est ici parlé, ne peut être que Jean de Tournes son fils, savant à la vérité, mais qui n'a pas à beaucoup près aussi bien imprimé que son pere. Il a paru sous son nom des notes sur Petrone, lesquelles, dit Boissard dans la 2. partie de ses *Icones*, lui furent attribuées du consentement de Denys Lebé qui les avoit faites sans vouloir en être cru l'Auteur.

3. ¶. Jean Crepin fils d'un Avocat d'Arras après avoir

faut avouer que ce qu'ils ont imprimé à Genève est fort inférieur en tout à ce qui nous est venu de leur Imprimerie de Lyon. Ils nous ont donné le Catalogue de leurs Editions.

De Tour-
nes.

JEAN CRESPIN Imprimeur de Genève (3), vers l'an 1553.

31 **C**'Etoit un savant homme, qui d'Avocat se fit Imprimeur. Joseph Scaliger (4) dit que ses vieilles Editions sont bonnes. Et le Sieur Colomiés (5) ajoute qu'il s'en trouve de celles qu'il a faites à Genève, qui par la beauté de leurs caractères égalent celles de Robert Estienne.

Jean Cres-
pin.

Il s'appliquoit particulièrement à la connoissance de la Langue Grecque, & composa même un Lexicon Grec-Latin, qui fut

avoir étudié cinq ans en Droit à Louvain, se rendit à Paris, ou de même que François Baudoin son compatriote, il fut pendant quelque tems domestique du célèbre Jurisconsulte Charles du Moulin, sous lequel il écrivit, & qui par cette raison l'a dans un endroit de sa Conférence des Evangelistes appelé son Secrétaire. Il se fit recevoir Avocat au Parlement. De là étant devenu ami de Beze il se retira comme lui en 1548. à Genève, & peu de tems après y dressa une Imprimerie fameuse par les belles editions qui en sont sorties. Il mourut de peste en cette même Ville l'an 1572. & laissa un fils aussi Imprimeur nommé Samuel. Il y a eu un Jean Crépin qui a imprimé à Lyon in-4. les Epîtres de S. Jerome avec les annotations d'Erasmus 1528.

4. Posterior. Scaligeran. pag. 23.

5. Colom. Biblioth. Chois. pag. 200.

Jean Cres-
pin,

fut augmenté (1) depuis quelques années par Ed. Grant, & imprimé en 1681.

Eustache
Vignon.

APRÈS les Imprimeurs de Geneve que nous avons nommé ci-devant, il seroit assés difficile d'en trouver parmi le grand nombre de ceux qui se sont établis dans cette Ville, qui méritent d'être mis au rang de ceux qui ont travaillé avec réputation & avec succès. Quelques-uns semblent en avoir voulu distinguer deux parmi les autres. Le premier est *Eustache VIGNON* (2), dont il semble que Casaubon ait fait quelque estime, comme il paroît par quelqu'une de ses Lettres, quoique certainement ses Editions ne soient pas fort correctes, ni accompagnées des autres agrémens, qu'on recherche dans les Livres. Le second est *Jacques CHOUET*, qui dans les commencemens sembloit vouloir représenter une image de l'Imprimerie des Estiennes, sous prétexte qu'il avoit acheté les Caractères d'un petit-fils du célèbre Robert Estienne: mais il n'en exprima pas seulement l'ombre.

Jacques
Chouet.

S I-

1. Idem ibid. pag. 79. 80.

¶. Ce qu'avoit écrit Colomiés touchant cette augmentation n'étant pas correct a été retranche de l'édition qui a paru de sa Bibliothèque Choisie, & de ses autres Oeuvres à Hambourg 1709. in-4. par les soins de l'illustre Jean Albert Fabricé

2. ¶. Eustache Vignon étoit gendre de Crépin. Ses éditions ne sont pas fort belles, mais elles passent pour correctes.

SIMON MILLANGES Imprimeur
de Bourdeaux.

32. **A**près avoir été long-tems Recteur ou Principal du Collège de Bourdeaux (3) & s'en être très-dignement acquité, il se vit obligé de quitter la place aux Jésuites, à qui on donna le Collège. De sorte qu'à la persuasion de ses proches, il se fit Imprimeur, & dressa une boutique, qui tint un des premiers rangs parmi le grand nombre des belles Imprimeries de France. Il voulut s'appliquer lui-même à la correction de tous les Livres qui passoient par sa presse, & il s'en acquita avec une patience & une exactitude admirable, ne se fiant point à des Correcteurs, qui pour l'ordinaire sont ou trop intéressés, ou trop précipités, ou enfin trop mal-habiles. (4)

Simon
Millanges

CEUX

3. **G.** Gabriel de Lurbe dans sa Chronique Bourdeloise, & Jean Darnal son Continuateur ne disent point que Simon Millanges ait été ni Recteur ni Principal du Collège de Bourdeaux, mais seulement qu'après y avoir long-tems régenté il entreprit en 1572. de dresser dans la Ville une des plus belles Imprimeries du Royaume. Il vivoit encore en 1619.

4. Bern. de Maliackrot cap. 14. pag. 96.


 CEUX D'ALLEMAGNE.

1. JEAN FROBEN, d'Hamelbourg en Franconie *mort en 1527.* (1).
2. JEROME FROBEN, *son fils.*
3. NICOLAS BISCHOP ou EPISCIPIUS *son gendre, Imprimeurs de Basle.*

Jean Froben.

33. **J**ean Froben fut le premier dans toute l'Allemagne, qui apporta de la délicatesse dans l'Art d'imprimer, & de la discrétion dans le choix qu'il fût faire des meilleurs Auteurs. Melchior Adam (2) écrit qu'il ne voulut jamais souffrir sous ses presses aucuns de ces Libelles qui enrichissent le Libraire aux dépens de la réputation d'autrui, & qui font aujourd'hui toutes les délices & presque toute la fortune de plusieurs Imprimeurs d'Hollande. Froben estimoit avec raison que c'étoit une chose indigne de la majesté & de la pureté des Sciences, & des belles-Lettres, à l'honneur desquelles il avoit consacré son Imprimerie, que de la deshonorer par tous ces Ouvrages, qui ne vont pas directement au bien public ou de la Religion, ou de la So-

1. ¶. On peut voir l'histoire de la mort de Jean Froben, & l'éloge de cet Imprimeur dans la Lettre touchante d'Erasme à Jean Heemsted Chartreux, sans autre date que de 1527.

Nous avons une Lettre de Jean Froben du 17. Juin

1515.

Société civile, témoignant en toute ren-
contre un mépris généreux pour le gain
sordide que le commun des Libraires y
cherche. Le même Auteur remarque qu'il
avoit le cœur droit, une sincérité insigne,
une fidélité incorruptible ; qu'il étoit pré-
venant & obligeant jusqu'à l'excès, préfé-
rant toujours l'utilité publique à ses pro-
pres intérêts, qualité devenuë extrême-
ment rare de nos jours parmi ceux de cette
profession.

Jean Fro-
ben.

Les premiers effets de son industrie paru-
rent dans les Ouvrages de S. Jérôme. Il
entreprit de les rétablir dans leur première
intégrité autant qu'il lui étoit possible, ayant
été assisté d'abord dans ce grand dessein par
Jean Reuchlin dit Capnion, & ensuite par
Erasme & par les deux frères Amerbachs,
comme le témoigne Erasme lui-même &
Malinkrot après lui (3). Ce grand Ou-
vrage lui ayant réussi, il entreprit avec le
même courage les Oeuvres de S. Augustin,
& ensuite toutes celles d'Erasme en neuf
Tomes. On prétend (4) que ces trois im-
pressions sont des plus correctes de toutes
celles de cette fameuse boutique, laquelle
après avoir produit les Peres Latins avec
tant de succès, se rendit encore très-re-
commandable par la première Edition qui
s'y fit des Peres Grecs, dont on n'avoit
encore

1515. à Erasme aussi Latine que pas une de celles
d'Erasme parmi lesquelles elle est imprimée pag.
1539. de l'édition de Leyde.

2. Melchior Adam. Vit. Philosoph. Germ. pag. 64.

3. Malinckrot. de Art. Typogr. cap. 15. pag. 100.

4. Melchior Ad. Vit. Philosoph. ibid.

Jean Froben.

encore rien vû jusqu'alors dans toute l'Allemagne.

Comme la mort ne permit pas à Jean Froben d'exécuter ces derniers desseins, il fut obligé de laisser ce soin à ses enfans, c'est-à-dire, à *Jerome* son fils, & à *Nicolas* EPISCOPIUS son gendre, qui, s'étant associés ensemble, continuèrent de maintenir cette Imprimerie avec réputation. Ils s'en acquitèrent avec d'autant plus de facilité, qu'ils étoient tous deux non seulement hommes de Lettres, mais encore gens de probité, comme témoigne Melchior Adam (1), & d'une intégrité si exemplaire, qu'elle se fit remarquer dans toute l'Europe, & mit les noms des Frobens en bonne odeur dans le monde.

C'est donc à ces deux excellens ouvriers que nous devons les Peres Grecs (2), & nous apprenons d'Erasme qu'ils commencèrent par les Ouvrages de S. Basile le Grand.

Les Frobens avoient pour Correcteur de leurs

1. Id. ibid.

2. Eras. Epist. dedic. ad Jac. Sadoletum.

3. ¶. Erasme dans plusieurs de ses Lettres, & sur tout Lettre 1010. de l'édition de Leyde. Zeltner dans son Recueil des habiles Correcteurs d'Imprimerie n'a pas manqué d'y donner place à Gélénus, & d'en parler amplement après Bayle qu'il n'a fait que copier.

4. Malinkrot pag. 96. cap. 15.

5. ¶. Jean d'Amerbach né à Reutlingue en Souabe, fut père de Boniface, de Bruno, & de Basile d'Amerbach, trois frères d'un grand mérite & d'une grande érudition, s'étant établi à Bâle avec Jean Pétri son associé, il y donna la première édition qu'on eût

leurs Epreuves un savant homme appellé *Sigismond Gelenius* (3), dont nous parlerons parmi nos Critiques de Philologie, & parmi nos Traducteurs. Ainsi on ne doit pas douter, que les Editions des Froben n'en soient d'autant plus exactes (4). Le Catalogue des Editions de la boutique d'Episcopus fut imprimé en 1564.

Jean Froben,

JEAN AMERBACHE Imprimeur
de Basle (5).

34. **S**es Editions sont assés estimées (6), & Jean Reuchlin témoigne qu'il avoit le génie excellent (7), qu'il étoit très-versé dans les Sciences, & qu'on lui étoit redevable de ce merveilleux artifice, qui avoit produit la beauté des nouveaux caractères.

Jean Amerbach,

Ce fut cet Imprimeur qui appella *Froben* à Basle avec les *Petri*, comme nous l'apprend Melchior Adam (8), afin d'avoir moyen d'avancer & de perfectionner la Librairie

eût encore vuë de S. Augustin. Après quoi ayant commencé celle de S. Jérôme, sa mort arrivée au commencement du 16. siècle ne lui ayant pas permis de finir l'Ouvrage il le recommanda en mourant à ses trois fils. Ce qu'ensuite Baillet dit de *Froben & des Petri* appelés à Bâle par Jean d'Amerbach n'est pas net. Le sens de Melchior Adam, ou plutôt d'Henri Pantaléon que Melchior n'a fait que copier, est que ce furent Jean d'Amerbach & son associé Jean Petri qui appelerent à Bâle Jean Froben & Adam Petri, lesquels travaillèrent avec eux, & depuis furent leurs successeurs.

6. Malinckr. Art. Typogr. cap. 14. pag. 93.

7. Reuchl. seu Capn. lib. 1. de verbo mirific.

8. Melch. Adam Vit. Philos. in Froben, pag. 65.

58 IMPRIMEURS D'ALLEMAGNE.

Jean Amerbach.

brairie par une émulation louable, & par les secours mutuels qu'ils se devoient donner les uns aux autres.

Il corrigea lui-même les Oeuvres de S. Ambroise, de saint Jerome & de saint Augustin. Erasme témoignoit une estime toute particulière (1) de la diligence & de l'exactitude que son Frere & lui apportoit à la correction des exemplaires qu'ils mettoient sous leur presse (2).

J E A N H E R B S T , dit O P O R I N ,
Imprimeur de *Basle*, mort en 1568. (3).

Oporin.

35. **I**L fut d'abord Professeur en Langue Grecque à *Basle*, & dès lors son habileté étoit fort connuë parmi les Savans.

Mais quoi qu'il s'acquît de cet emploi avec l'approbation universelle du Pays, il s'en défit néanmoins, parce qu'apparemment il y trouvoit moins de profit que d'honneur, & il se fit Imprimeur. Melchior Adam (4) dit que la nécessité de gagner de quoi pouvoir subsister le rendit laborieux & exact; qu'il se mit à copier les Livres Grecs sous Jean Froben (5), & qu'il en fit de même des Poëtes Latins dans la suite.

Après

1. Erasme. Vita à seipso script.

2. ¶. Jean d'Amerbach n'avoit point de frere. Ce furent après sa mort, Bruno & Basile ses fils, qui pour mettre Jean Froben en état d'imprimer correctement prenoient soin de revoir les exemplaires. Voyés à la tête des Oeuvres d'Erasme la dédicace qu'en fait Beatus Rhenanus à Charles-quin, car cet-

Après sa mort il dressa une assés belle Imprimerie, & comme il avoit une connoissance parfaite des bons Manuscrits (6), il ne mit sous sa Presse que les Auteurs qui méritoient de revivre dans l'Empire des Lettres. Le même Auteur pour marquer jusqu'où alloient la diligence & le scrupule d'Oporin, assure qu'il n'est pas sorti un seul Livre de sa boutique qu'il n'ait pris la peine de corriger lui-même, sans s'en fier à l'industrie des autres. Il ajoute qu'il entretenoit chés lui un grand nombre d'Ouvriers, & qu'il les nourrissoit & les payoit avec une libéralité qui étoit beaucoup au-dessus de ses forces & que par une tendresse un peu extraordinaire il retiroit chés lui ceux qui avoient été renvoyés par les autres Libraires, & qu'il en avoit quelquefois jusqu'à cinquante à ses gages. Cette conduite, jointe avec sa générosité, ou plutôt avec le peu de soin qu'il avoit de se faire payer, acheva de le ruiner, après s'être déjà vu auparavant obligé de racheter son Magazin & sa boutique d'entre les mains des créanciers, où l'un & l'autre étoient tombés par le luxe & la mauvaise conduite de la femme de Winter son parent, qui étoit associé avec lui.

Mr.

re Vie d'Erasmus écrite par Erasmus même, à laquelle le chiffre r. renvoie, ne contient absolument rien de ce que Baillet a prétendu y trouver.

3. ¶. Le 6. de Juillet.

4. Melch. Adam Vit. Phil. German. pag. 142.

5. ¶. Il falloit dire : pour Jean Froben.

6. ¶. Melchior Adam ne dit rien de tel.

60 IMPRIMEURS D'ALLEMAGNE.

Oporin.

Mr. de Thou fait l'éloge d'Oporin (1), & nous avons le Catalogue de ses Editions sous le titre de *Déponilles de Jean Oporin* &c. imprimé en 1571. in-8^o.

HERVAGIUS Imprimeur de *Basle* (2), & HENRIC-PETRI du même lieu.

Hervagius.

36 **E**Rasme estimoit fort *Hervagius*, & disoit que nous avons obligation à Alde de nous avoir donné le premier le Prince des Orateurs (3), mais que nous sommes beaucoup plus redevables à Hervagius de l'avoir mis en un état beaucoup plus accompli, & de n'avoir épargné aucune dépense ni aucun soin pour lui donner sa perfection. (4)

Henric-Petri.

Et pour ce qui est d'*Henric-Petri* (5), on peut voir ce qui est sorti de sa boutique dans le Catalogue que ses héritiers en firent imprimer in-4^o à Basle, avec une continuation de ce qui s'étoit imprimé chés eux jusqu'en l'année 1628.

J E-

1. Thuan. Hist. ad ann. 1568.

2. ¶. Erasme Lettre 1149. dit que Jean Hervagius avoit épousé la veuve de Froben & qu'il n'étoit pas ignorant. La veuve de Froben nommée Geitruide, étoit fille de Wolfgang Lachner Imprimeur dont parle Erasme en plus d'un endroit de ses Lettres.

3. ¶. Il falloit dire : *des Orateurs Grecs*, afin que d'abord on entendit que c'est Démosthène dont Erasme a voulu parler.

4. Erasme. Epistol. lib. 28. Col. 1709. c.

5. ¶. Cet Henric-Petri apparemment fils ou de ce Jean, ou de cet Adam Petri dont nous avons parlé plus haut a été un Imprimeur fort négligent. Ses é-

JEROME COMMELIN de Douai,
Imprimeur d'Heidelberg mort en 1597(6).

37 **I**L étoit François de Nation, & les Livres que nous voyons sans nom d'Imprimeur qui marquent la boutique de *S. André* sous l'enseigne d'une Vérité affise, sont de son Imprimerie. Il demouroit ordinairement à Heidelberg à cause de la Bibliothèque Palatine. Jerome
Comme-
lin.

Scaliger (7) témoigne que ce qu'il a fait est bon, & qu'il étoit habile en Grec & en Latin, mais non pas en Hébreu. Malin-krot (8) louë non seulement son érudition mais encore sa diligence, dont il a donné des preuves, ayant imprimé tant d'excellens Auteurs qu'il semble ne le céder en ce point ni aux Manuces ni aux Estiennes même selon cet Auteur. Les deux principaux Ouvrages de son impression sont le saint Athanase, & le saint Chrysostome. Casaubon (9) témoignoit faire une estime particulière de ses éditions, & il dit en u-
ne

ditions ne sont ni belles ni correctes. On le nomme communément Henri-Pierre. Ses héritiers ont mieux imprimé que lui.

6. ¶. Casaubon dans une Lettre du 13. Mars 1598. mande la mort de Commelin à Jaques Gillot, & Joseph Scaliger qui ne croyoit pas que Casaubon en sût déjà la nouvelle, la lui mande bien circonstanciée dans la 45. de ses Lettres du 17. Mars de la même année, par où il paroît que ce fut très-certainement l'an 1598. que Jérôme Commelin mourut.

7. Posterior. Scaligeran. pag. 54.

8. Malinckr. Art. Typogr. cap. 14. pag. 93.

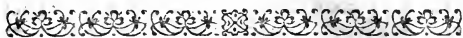
9. Casaub. Epistol. 43. ann. 1595. pag. 58.

Jerome
Comme-
lin.

62 IMPRIMEURS DE COLOGNE.

ne de ses Lettres, qu'autant qu'il en trouvoit, il les achetoit toutes sans distinction.

Nous parlerons encore de Commelin en un autre endroit.



LES IMPRIMEURS DE COLOGNE,

Qui ont paru durant un demi-siècle jusqu'au commencement de celui-ci. Savoir:

1. ARNOLD DE MYLE,
2. GODEFROI HITTORP,
3. PIERRE QUENTEL,
4. GERWIN DE CALEN,
5. HERMAN DE MYLE,
6. MATERNE CHOLIN,
7. JEAN GYMNIQUE,
8. ANTOINE HIERAT,
9. JEAN KINCHE,
10. BERNARD GUALTER,
11. PIERRE HENNINGUE, &c.

38 **L**s étoient tous fort considérables non seulement par le rang de Conseillers, & par les premières Magistratures qu'ils exerçoient dans la Ville, mais encore plus par leur piété, qui ne leur a fait presque imprimer que des Livres faits pour l'utilité de l'Eglise, pour la défense de la Religion, & pour le régleme[n]t des mœurs. (1)

Pierre
Quentel.

3. Pour ce qui est de PIERRE QUENTEL, il s'étoit déjà rendu célèbre dans la Ville

1. Bern. de Malinck. de Art. Typograph. cap. 14.
pag. 95.

Ville avant qu'on eût encore entendu parler ni d'*Hittorp* ni de *Calenius*, & il avoit mis son Imprimerie en vogue par l'édition de tous les Ouvrages de Denys le Chartroux, qui ne sont pas en petit nombre.

P. Quentel.

Sa boutique demeura quelque tems en réputation sous ARNOLD QUENTEL, JEAN KREPSIUS & *Gerwin Calenius*. (2).

8. Mais *Antoine* HIERAT semble avoir surpassé tous les autres par la gloire qu'il a acquise en réimprimant la plupart des Ouvrages des SS. Peres, dont les premières éditions étoient devenues déjà assez rares.

Antoine Hierat.

Malinckrot dit qu'il en a mis un si grand nombre au jour, qu'il est difficile de concevoir comment un homme seul peut avoir eu assez de résolution & assez de tems pour en venir à bout ; & de croire qu'il ait été assez riche & assez laborieux pour n'avoir emprunté la bourse ni imploré le secours de personne. Il prétend même que tous les Imprimeurs qui avoient paru jusqu'alors dans le monde lui étoient fort inférieurs, soit qu'on considérât la multitude & la grosseur des Ouvrages qu'il avoit imprimés, soit qu'on eut égard au choix qu'il avoit fait de ses Auteurs ; & il dit que pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter les yeux sur le Catalogue des Livres sortis de ses presses. Il est obligé néanmoins de reconnaître que si cette boutique a passé les

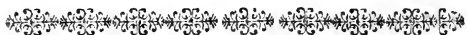
au-

3. Malinckr. *ibid.* pag. 95. cap. 74.

Antoine
Hierat.

64 IMPRIMEURS DES PAIS-BAS CATHOL.

autres en fécondité, elle leur a cédé du moins en magnificence & en dignité, & particulièrement à celle de Plantin, à laquelle il auroit pû hardiment joindre celles des Estiennes, des Manuces & des Frobens. Et quoiqu'il ait avancé plus haut, qu'Hierat avoit toujours travaillé tout seul avec une application infatigable sans le secours de personne. Il avoué pourtant qu'il fut assisté & servi utilement par *Jean Gymnique* le jeune, fils de sa femme, car il avoit épousé la veuve de Jean Gymnique le pere qui avoit été son Maître. (1).



IMPRIMEURS DES PAYS BAS CATHOLIQUES.

RUTGER RESCIUS Imprimeur de
Louvain mort en 1545.

Rutger
Rescius.

39. **I**L étoit savant en Grec, & il l'enseignoit à Louvain, où il occupoit la

1. Malinckr. de Arte Typog. cap. 15. pag. 100.

Idem ibid. pag. 124. 125.

2. Malinckr. Art. Typogr. c. 14. p. 93.

3. Erasme. Liv. 13. Epistol. 31.

¶ Rutger Rescius, dans l'endroit cité, n'est loué de son exactitude & de sa diligence que comme Professeur en Langue Grecque, & non pas comme Imprimeur, dont par les Lettres d'Erasmus il ne paroît nulle part qu'il ait fait la fonction. Il paroît seulement par une Lettre de lui à Erasmus datée de Louvain le 8. Mars 1516. pag. 1554. de l'édition de Leyde, qu'il étoit un des Correcteurs d'Imprimerie de Thiéri ou Theodoric Martin d'Alost Imprimeur à Louvain. Depuis néanmoins on ne peut pas disconvenir

la première Chaire des Professeurs. Marlinckrot dit qu'il y professoit aussi la Langue Hébraïque (2). Rutger Rescius,

Mais quoi-qu'il en soit, il est constant qu'il tourna presque toutes ses inclinations au Grec, & ne s'appliqua presque qu'à l'édition des Auteurs en cette Langue dont il a imprimé un grand nombre. Erasme (3) disoit qu'on en auroit peut-être pû trouver d'aussi savans que lui, mais non pas de plus exacts ni de plus diligens.

Ainsi quoi-que ses Editions ne soient pas fort belles, elles ne laissent pas d'être estimées des Savans, comme il paroît par une Lettre que Guillaume Pantin écrit à Nansius (4), & elles sont d'autant plus exactes, qu'étant savant & judicieux, il prenoit la peine de corriger lui-même les copies qu'il imprimoit avec toute l'exactitude dont il étoit capable, comme on le peut voir dans Aubert le Mire (5), qui dit que Rescius avoit procuré aux Pays-bas la même gloire qu'Alde l'ancien avoit acquis à l'Italie parce qu'ils avoient été tous deux les premiers

venir que de son chef il n'ait dressé une Imprimerie à Louvain, & qu'il ne se soit attaché sur tout à donner des éditions Grecques, qu'il prenoit lui-même soin de corriger. Valère André en rapporte quelques-unes dans sa Bibliothèque, telles que la Paraphrase des Instituts par Théophile, les Aphorismes d'Hippocrate conférés sur des manuscrits, &c. J'ai vu aussi dans des Catalogues diverses éditions Latines, entre autres de quelques Ouvrages de Jean Driede Professeur en Théologie à Louvain tant in-fol. qu'in-4. chés Rutger Rescius.

4. Guill. Pantin. Epist. ad Franc. Nansium præfix. Operib. Pauli Leopardi.

5. Elog. Belg. pag. 131.

Rutger
Refcius.

miers qui eussent imprimé le Grec dans leur pays.

Voyés ses Ecrits dans Valere André (1).

HUBERT GOLTZIUS *de Venloo au Duché de Gueldre, Imprimeur de Bruges, mort en 1583.* (2).

Hubert
Goltzius.

40. **O**utre la réputation qu'il avoit de savoir les Humanités, l'Histoire & l'Antiquité, outre qu'il étoit connoisseur dans la Médaille, outre qu'il étoit Graveur & Peintre, il eut la curiosité de se faire encore Imprimeur (3). Car comme il appréhendoit qu'on ne laissât glisser dans l'impression de ses Ouvrages des fautes qui en eussent pû diminuer le mérite: il établit en sa maison une belle Imprimerie, où toutes les Editions passaient par ses mains; & il les corrigeoit lui-même, leur donnant leur perfection, au moins pour ce qui regardoit les figures. Aussi les a-t-il ren-

1. Biblioth. Belg. Val. Andr.

2. ¶. Agé de 57. ans.

3. ¶. Il n'a guère été Imprimeur que de ses Ouvrages.

4. If. Bullart Academ. Tom. 2. lib. 2. pag. 162.

5. ¶. C'est une fausseté. Son *Theſaurus rei antiquariæ* seul est une preuve du contraire. Dira-t-on que c'est une charité qu'un de ses amis lui a prêtée? Cela est bientôt dit, mais il faudroit en avoir de bons garans. Goltzius entendoit non seulement le Latin, mais aussi le Grec. Lipsé lui adressant la 21. de ses Questions epistoliques du 2. livre y a cité un assez long passage de Strabon sans l'interpreter. Supposera-t-on qu'il lui envoyoit l'explication du Grec & du Latin dans le paquet, comme on a supposé qu'il faisoit quand il écrivoit à Plantin? Avec de pareilles conjectures avancées après coup & sans avertir, on détruira

renduës si parfaites en l'art du burin, & en la netteté du caractère, qu'elles ont été re-
 çuës par toute l'Europe avec applaudisse-
 ment, & qu'elles servent encore mainte-
 nant d'ornement aux plus fameuses Biblio-
 théques. (4)

Hubert
 Goltzius.

Cependant on dit que Goltzius ne savoit pas le Latin (5), & je ne sai comment ceux qui le disent, pourront s'accommoder avec ceux qui prétendent qu'il corrigeoit lui-même ses épreuves. Mais nous parlerons de lui plus au long parmi les Antiquaires & Médaillistes.

CHRISTOPHLE PLANTIN de *Tours* (6), Imprimeur d'Anvers, mort en 1598. (7).

41. **G**uichardin le jeune (8) nous dé-
 peint son Imprimerie comme une
 des plus rares merveilles de l'Europe, &
 qui étoit unique en son espèce. Le bâtiment
 de

Christo-
 phle Plan-
 tin.

trouva les faits le mieux établis. Il se pourroit d'ail-
 leurs bien faire que ceux qui ont dit que Goltzius ne
 savoit pas le Latin, auroient par équivoque pris
 Goltzius pour Gorlaeus Antiquaire à peu près de mê-
 me pays, & de même tems, si habile Médailliste,
 qu'il entendoit tous les Livres de médailles écrits en
 Latin sans avoir appris cette Langue. Mr. de Pei-
 rese, de qui Gassendi l. 2. de *Vita Peireskii*, dit tenir
 cette particularité, pouvoit d'autant mieux la savoir,
 qu'il avoit vu de près Gorlaeus à Delft. Il s'en faut
 bien que Balzac soit aussi croyable sur ce qu'il rap-
 porte touchant Lipse & Plantin, livre 1. de ses Let-
 tres à Chapelain, Lettre 17.

6. ¶. Il étoit de Mont-Louis Bourg de Touraine à
 2. lieuës de Tours.

7. ¶. Agé de 75. ans.

8. Lud. Guichardin. descript. Belg. in Antverp.

Christo-
phle Plan-
tin.

de cette Imprimerie étoit si magnifique , qu'il passoit pour le plus bel ornement de la Ville d'Anvers au jugement du même Auteur. Il dit qu'on y voyoit tant de Presses, tant de caractères de toutes sortes de grandeurs & de figures, tant de Matrices à fondre les Lettres, tant d'instrumens faits à plaisir, & tant d'autres commodités, que le prix de tout cela se montoit à des sommes immenses, & composoit un juste tresor.

Un Anonyme qui a fait la Préface de l'Index de Plantin (1) ajoute que ses Caractères étoient d'argent, & qu'il ne partageoit cette gloire avec personne, parce qu'elle lui étoit singulière à l'exclusion de tous les autres Imprimeurs; mais cet Auteur ne savoit pas apparemment que Robert Estienne avoit prévenu Plantin dans cette magnificence, quoiqu'il fût moins riche que lui.

Mr. de Thou dit qu'étant à Anvers en 1576. (2) il eut la curiosité d'aller voir Plantin, lequel, quoique très-mal pour lors dans ses affaires, ne laissoit pas d'entretenir encore actuellement dix-sept presses. Outre tout ce grand appareil d'Imprimerie, il entretenoit encore un fort grand nombre d'Ouvriers habiles & expérimentés dans cette Profession, qu'il payoit avec tant d'affiduité, qu'il comptoit par jour plus de 200. florins, c'est-à-dire, plus de

100.

1. Indicis Plant. Præfat.

2. Thuan. de Vita sua, &c.

3. Guicciard. ut supra, &c.

If. Bullart. Acad. ut infra.

100. écus de dépense qu'il faisoit pour cet effet (3).

Christo-
phle Plan-
tin.

Mais ce qui contribuoit le plus à sa gloire étoit ce grand nombre de Savans qu'il retenoit chés lui par des appointemens magnifiques, & qu'il occupoit à corriger ses Impressions. Les principaux de ces célèbres Correcteurs au raport d'Aubert le Mire (4) étoient 1. *Victor Gifelin*, 2. *Theodore Pulman*, 3. *Antoine Gesdal*, 4. *François Hardouin*, 5. *Corneille Kilien*, 6. *François Raphelenge*, qui devint son gendre.

Comme ils ont tous fait connoître leur savoir & leur suffisance à la postérité par des Livres qu'ils ont composés d'ailleurs; nous pourrons parler encore d'eux dans la suite de ce Recueil, & particulièrement de Gifelin, de Pulman, & de Raphelenge. Et nous nous contenterons de remarquer ici après Valère André (5), que *Corneille KIL IEN* l'un d'entre eux, qui mourut en 1607. se signala par dessus les autres, & s'y attacha avec une assiduité fort opiniâtre ayant passé cinquante années entières à travailler dans cette boutique avec une patience infatigable accompagnée d'un succès merveilleux, que produisoit sa fidélité & son expérience.

Ainsi tout ce qu'on dit de l'exactitude de ses Editions ne souffre aucune difficulté, sur tout lorsqu'on fait réflexion sur la dé-

4. Aub. Miræus elog. Belg. p. 207. 208.

Malinckr. cap. 14. de Art. Typog. p. 94.

5. Val. Andr. Desselius Bibl. Belg. pag. 156.

Aub. Mir. pag. 208. ut suprâ.

Christo-
phle Plan-
tin.

délicatesse du scrupule de Plantin. Car ne se fiant pas toujours aux lumières & à la diligence de tant de clairvoyans & savans Correcteurs, & ne voulant pas même s'en rapporter à ses yeux, ni à sa propre expérience, quoique, selon Malinckrot, il fut très-éclairé, & très-intelligent dans sa Profession, il avoit coutume d'exposer en public les Epreuves, après avoir été exactement revûes & examinées chés lui en particulier, & de mandier ainsi, à l'exemple d'Apelle, le jugement des Passans, promettant même des récompenses pour chaque faute qu'on y auroit remarquée. Il paroît par ce recit que Malinckrot (1) a voulu copier Plantin sur Robert Estienne, & que celui-là par une louable imitation a voulu pratiquer dans les Pays-bas, ce qu'il avoit vu faire à celui-ci dans Paris, avant que de sortir de France. Et voila peut-être ce qui a fait juger à Valère André & aux autres (2) que les Editions de Plantin doivent être sans aucune faute, qui est une perfection que nous pensions avoir été unique & particulière à Robert Estienne.

Ces excellentes qualités de Plantin jointes à la beauté & à la netteté exquise de ses caractères, & au choix qu'il avoit coutume de faire des bons Auteurs, lui ont attiré non seulement l'estime & les éloges de tous les Savans de son siècle, mais encore les

1. Malinckr. cap. 16. pag. 102.

2. Bibl. Belgic. voce Cornel. Kilian. pag. 156.
Item Aub. Mir.

3. Lips. not. ad Tac. & alibi non semel,
Item Epist. ad Moret.

les applaudissemens & l'amour même de toute la postérité. Lipse, qui pour le seul intérêt des Belles-Lettres avoit fait une étroite liaison avec lui (3), l'appelle tantôt la Prunelle, & tantôt la Perle des Imprimeurs. Scaliger (4) dit qu'il étoit d'une fidélité inviolable à l'égard des Auteurs qu'il imprimoit & des copies qu'on lui donnoit, & qu'il auroit fait scrupule d'y rien changer: ce que ne faisoit pas Henri Estienne. Dom Nicolas Antoine (5) prétend qu'il est le plus clairvoyant de tous les Imprimeurs, & que sa fidélité ayant passé pour un prodige, en deviendra d'autant plus incroyable à la postérité. Le Cardinal Barouius lui écrivant pour lui faire faire une seconde Edition de ses Annales Ecclésiastiques, qui dût servir de règle & de modèle à toutes les autres suivantes, dit (6) qu'il avoit jetté les yeux sur lui pour cette grande entreprise, parce qu'il étoit le premier des Imprimeurs du Monde, & qu'il les surpassoit tous autant par la piété sincère, que par toutes les autres parties qui composent un homme achevé pour cette Profession. Arias Montanus (7) semble avoir voulu consacrer son industrie, sa prudence, son assiduité, son exactitude, sa diligence, son des-interessement, *sa constance & ses travaux*, en les publiant à la tête de la Bible Royale, ou Polyglotte d'Anvers.

Christo-
phle Plas-
tia.

Enfin

4. Scaligeran. prior. pag. 47. iterum pag 55.

5. Nicol. Ant. Biblioth. Hispanic. pag. 162 tom. 1.

6. Leonard Nicod. addit. ad Topii Bibl. Neapolitan. pag. 61.

7. Ben. Ar. Mont. Prolegomen. Biblior. Regior,

Christo-
phle Plan-
tin.

Enfin Guillaume Pantin (1) écrit qu'ayant glorieusement consumé toute son industrie & des richesses immenses pour donner la vie, & pour communiquer l'immortalité à une infinité d'Auteurs, qui par leur excellence se sont distingués des autres, la République des Lettres lui a autant d'obligation que le Ciel en avoit à l'Atlas de la fable dans la supposition de l'Antiquité Païenne; & il compare sa boutique au ventre du Cheval de Troye, ajoutant qu'il en étoit sorti infiniment plus de Héros Hébreux, Grecs, & Latins, que ce Cheval n'en avoit produits de Grecs.

Au reste Plantin est le premier qui ait porté en titre la qualité d'*Archi-Imprimeur* que le Roi d'Espagne lui donna de son propre mouvement par reconnoissance de son mérite, comme écrit de Malinckrot (2) avec d'amples gratifications pour soutenir dignement ce nouvel honneur & la réputation de son Imprimerie.

Le Sieur Bullart lui a donné une place parmi les Hommes Illustres de son Académie, & il l'a remplie d'un éloge (3).

Entre tant de célèbres Ouvrages dont l'Eglise & les Lettres sont redevables à Plantin, on a toujours considéré (4) comme son chef-d'œuvre la Polyglotte d'Anvers, qu'on appelle autrement la Grand-
Bi-

1. Pantin Epist. ad Nansium præfix. Oper. Leopardi.

2. Malinckr. cap. 14. pag. 94.

3. Bull. Acad. tom. 2. lib. 4. pag. 258.

4. Nic. Ant. Bibl. Hisp. in Aria Mont. pag. 162.

5. Præf.

Bible de Philippes second, & ce n'est pas sans raison qu'on l'a toujours estimée comme le plus beau fruit de l'Imprimerie jusqu'à la naissance de celle de Vitré ou de Mr. le Jai, à laquelle il lui a fallu ceder cet honneur.

Christo-
phle Plantin.

Le Catalogue des Editions faites en la boutique de Plantin fut imprimé en 1615. in-8° à Anvers non pas à dessein de faire voir ce qu'il y avoit à vendre, puisque dès ce tems-là il y en avoit déjà plusieurs qui n'y étoient plus, étant dispersées dans les Provinces, mais par une présomption louable ou du moins utile à ceux qui sont curieux des bonnes Editions, afin que par ce Catalogue fidèle ils puissent sûrement distinguer ce qui vient de Plantin, d'avec ce qui n'en vient pas, comme le dit l'Anonyme qui en a fait la Préface (5).

JEAN BELIER ou BELLER (6)

Imprimeur d'Anvers, mort en 1595.

42 **I**L étoit celui d'après Plantin, mais il avoit d'ailleurs cet avantage qu'il savoit peut-être plus de Latin, & qu'il fit & imprima un Dictionnaire tiré de Robert Estienne & de Gesner; & en composa même encore un autre depuis de Latin en Espagnol, comme on le voit dans la Vie des Estien-

Jean Be-
lier.

5. Préfat. Indic. lib. à Typogr. Plant.

6. ¶. Un belier en Flamand c'est *ram* & non pas beller, nom propre qui devoit être ici uniquement conservé. Ceux de cette famille écrivoient leur nom *Bellere* en François.

Estiennes (1). B. de Malinckrot dit que les *Bellers* & *Nutius* ont pareillement fait rechercher leurs éditions, par la beauté de leurs caractères, & la bonté de leur papier (2).

Les *Bellers* se sont aussi établis à Douai, & on estime les éditions de *Balthasar*.

LES MORETS Imprimeurs d'Anvers.

1. JEAN, *gendre de Plantin, mort en 1610*

2. BALTHASAR *filz de Jean, mort en 1641.*

Jean Moret,
1661

43 JEAN Moret eut la seconde fille de Plantin avec sa boutique d'Anvers. Ses éditions ne sont pas moins belles ni moins exactes, au moins pour la plupart, que celles de son Beupere. Il avoit aussi quelque étude, & il s'est servi de bons Correcteurs entre lesquels le célèbre *Kilien* lui rendit service jusqu'en 1607.

Balthasar Moret.

2. Quoique BALTHASAR eût parfaitement bien étudié sous Lipse, l'ami de la maison, & qu'il pût paroître ailleurs, il aimoit mieux employer toutes ses lumières & son industrie à faire valoir l'Imprimerie de son Aïeul & de son Pere, étant beaucoup plus savant que n'avoient été ni l'un ni l'autre.

Mr. Bullart témoigne (3) qu'il s'affujettit

1. Theod. Janss. d'Almeloveen de Vit. Sreph.

2. Malinckr. de Art, Typogr. cap. 14. pag. 95.

3. A.

tit avec tant de diligence ,, & d'application
 ,, à corriger les *Autographes* ou les copies
 ,, originales qu'il mettoit sous la presse,
 ,, qu'il travailla encore plus à les polir
 ,, que les Auteurs mêmes qui les avoient
 ,, composées. Il ajoute qu'en effet il ne
 ,, s'est trouvé personne d'entre les Auteurs
 ,, vivans qui ait osé lui disputer cet hon-
 ,, neur, & qui n'ait reconnu ses correc-
 ,, tions très-judicieuses & sa censure très-
 ,, raisonnable; qu'ils ont tous avoué que
 ,, leurs Ouvrages avoient trouvé leur der-
 ,, nier ornement dans les mains de cet
 ,, homme laborieux.

Moret.
 Balthazar.

Mr. de Malinckrot (4) dit qu'il n'étoit pas moins curieux que son grand-pere pour la netteté des caractères & l'exactitude de l'Impression, & qu'il entretenoit pour le moins quarante-huit Ouvriers dans l'Imprimerie, dont il a eu grand soin de conserver la pureté & l'honneur où elle s'étoit toujours maintenüe par la vertu & par l'attache à la Communion Catholique qu'avoient eu Plantin & Moret, en ne laissant glisser sous ses presses aucun Livre écrit contre l'Eglise Romaine ou contre l'innocence des mœurs.

IM-

3. Academ. des Sciences & des Arts Tom. 2. lib. 4.
 pag. 26.
 4. Malinckr. de Arte Typogr. cap. 15. pag. 95.



IMPRIMEURS D'HOLLANDE.

Impri-
meurs
d'Hollan-
de,

44. **O**N peut dire que c'est Plantin qui a jetté les fondemens des belles Imprimeries d'Hollande, par l'érection qu'il fit d'une boutique à Leiden, approchante de celle d'Anvers, & qui servit d'Ecole à tant d'illustres Imprimeurs qui ont eu tant d'éclat dans ce petit coin du monde. Il semble que le Compas de Plantin ou plutôt la Sageffe divine leur ait inspiré une adresse particulière pour mesurer toutes choses dans leurs éditions, même jusqu'aux reliures des Livres avec une justesse & une uniformité qui ne s'est point encore démentie. Ce qu'on a donc particulièrement aimé jusqu'ici dans ces Impressions d'Hollande, est cette netteté & cette gentillesse des caractères qui saute aux yeux d'abord, avec cette proportion agréable & cet arrangement serré, auquel les autres Imprimeurs semblent n'avoir point encore pû parvenir. C'est dommage, que quelques-uns d'entre eux se soient si fort deshonorés sur tout en ces dernières années, en souillant leurs presses d'une infinité de libelles, nés pour détruire le repos de l'Eglise & de l'Etat, l'honnêteté Chrétienne

1. ¶. Le 20. de Juillet à l'âge de 59. ans.

2. Arh. Bat. Jo. Meurs. in Vir. ill.

3. Theod. Jansf. d'Almelov. in Vit. Steph.

4. Mal. de Arte Typog. cap. 14. p. 95.

tienne & civile, & la réputation des personnes utiles au Public.

FRANCOIS RAPHELENGIUS
ou RAFFLENGHEN, Imprimeur
de *Leide*, mort en 1597. (1)

45. **L** entra dans le commerce de la Librairie en épousant la fille ainée de Plantin (2). Il étoit fort habile dans les Langues Hébraïque, Chaldaïque, Arabe, Grecque, Latine (3). Il professoit même l'Hébreu & l'Arabe à Leide où étoit son Imprimerie, ou plutôt celle de Plantin son beau-pere qu'il conduisoit. Malinkrot nous apprend qu'il avoit été Correcteur (4) des épreuves à Anvers sous ce célèbre Imprimeur, dont il acquit l'amitié & l'alliance par les bons services qu'il lui rendit. Arias Montanus témoignant (5) qu'il avoit beaucoup d'industrie, une diligence incroyable, une exactitude & une application continuelle, un esprit pénétrant & un jugement fort solide, ajoute qu'il en avoit donné des preuves publiques dans la correction de la Grand-Bible Polyglotte d'Anvers qu'imprima son beau-pere. Raphelengius s'est encore signalé par des Ecrits qu'il a laissés à la Posterité, & qu'on peut voir dans Valere André (6), dans l'Athene de Meursius, &c. (7).

François
Raphelengius

LES

5. Ben. Aria Mont. Prolegom. Bibl. Antwerp.

6. Val. And. Dessel. Bibl. Bel.

7. Aub. Mir. & Aub. Van den Eede Bibl. de Script. Eccl.

LES BLAEW ou BLAW; Imprimeurs d'Amsterdam.

1. GUILLAUME dit *Wilhelmus Casius Janssonius*, mort en 1628. (1)
2. Jean JANSSON son fils (2)
3. Joffe JANSSON, &c. (3)

Guillaume
Blaew.

46 **V**Ossius nous a fait connoître le mérite de GUILLAUME en plus d'un endroit de ses Livres. Il avoit été disciple du célèbre Tycho-Brahe, & il joignit la Science des Mathématiques, & particulièrement de l'Astronomie & de la Géographie à l'Art de l'Imprimerie, en quoi il réussit admirablement aussi bien que ses enfans. On peut dire que leur chef-d'œuvre en l'un & en l'autre est leur Atlas avec leur Théâtre.

Il avoit le génie excellent & le jugement merveilleux. C'étoit un homme d'une exactitude sévère & d'un travail infatigable autant pour l'Imprimerie de ses Cartes & de ses Livres, qu'à l'égard de ses expériences.

1. Gerard Jean Vossius pag. 263. de *Scient. Mathematic.* dit que Guillaume Blaeu mourut le 21. Octobre 1638. âgé de 67. ans.

2. Le fils de Guillaume Jansson Blaeu n'a été connu que sous le nom de Jean Blaeu, & l'on n'a même guère appelé le père que Guillaume Blaeu.

3. Ce *Joffe Jansson* n'est autre que Jean Blaeu qui dans l'édition qu'il a donnée des Oeuvres de Janus Nicius Erythraeus, & de quelques-unes de celles de Leo Allatius, a mis Cologne à la place d'Amsterdam & s'est caché sous le nom de Jodocus Kälco-wius. Guillaume Blaeu & Jean son fils aîné travaillèrent ensemble aux deux premiers volumes de leur Atlas.

sciences Astronomiques & Géométriques, Guillaume
Blaew. pour lesquelles il n'épargnoit rien. En effet il se fit admirer de toute la terre par ses Globes célestes, ses Cartes Marines & par divers Ouvrages très-doctes & très-ingénieux. Mais pour ce qui est de ses Cartes terrestres, il faut avouer que nos Géographes François, & particulièrement Messieurs Sançon, ont donné au Public quelque chose de plus exact & de plus poli.

Guillaume Blaew ne savoit pas le Grec, mais il avoit une connoissance exacte des Langues Latine, Françoisise & Allemande. Et Grotius lui donne la gloire d'avoir été le plus diligent des Imprimeurs de son tems. (4)

2. Jean JANSSON de BLAEW n'étoit Jean
Blaew. gueres moins habile que son pere, & s'il lui cédoit en quelque chose pour les Mathématiques, il avoit l'avantage sur lui dans la Jurisprudence, & s'étoit fait passer Jurisconsulte ou Avocat. C'est à lui qu'on est redevable de la plus grande partie de l'Atlas, & Vossius (5) qui le veut faire passer

Atlas. Jean & Corneille son cadet, leur pere étant mort, donnèrent le troisieme volume. Après quoi la mort de Corneille étant survenue, Jean demeuré seul, poursuivit l'Ouvrage.

4. Ger. Vossius de Philolog. cap. 11. §. 27. pag. 64.
Idem de Scient. Mathemat. cap. 36. §. 47. 48. 49.
pag. 199. 200. 201. où il fait ses éloges avec assez d'étendue.

Idem de Math. Chronol. cap. 44. §. 40. pag. 263.
Grotius epistol. 124. ad Gassend. pag. 349. ad Gallos.

5. Voss. de Scient. Mathem. c. 36. §. 49. & cap. 44.
§. 49.

SO IMPRIMEURS D'HOLLANDE.

Jean
Blacw.

passer pour un grand Astronome & un habile Géographe en même tems dit qu'il a surpris & réjoui le Public par l'industrie admirable avec laquelle il a fait le Théâtre des Villes & des Fortifications. Borremans (1) dit qu'il a rendu des services si importants à la République des Lettres par le travail & la constance avec laquelle il a imprimé les Livres, que son nom vivra dans la gloire tant que les Savans vivront & que les Livres dureront: & que c'est son mérite qui l'a rendu digne du choix que Gustave-Adolphe Roi de Suède fit de lui pour être son Imprimeur.

Il faut avouer pourtant qu'il s'est quelquefois négligé dans quelques-unes de ses éditions, non point par défaut d'habileté, mais parce qu'il étoit distrait & attaché à des occupations qu'il jugeoit plus importantes.

Josse
Blacw.

3. Josse JANSSON n'a point eu beaucoup d'éclat, & il semble qu'il ait été obscurci par les Elzeviers.

JEAN

1. Ant. Borremans Epist. ad Theodor. ab Almelov. pag. 129. post Vit. Stephanor.

2. ¶ Il a oublié un Elzévier plus ancien que Bonaventure & qu'Abraham, savoir Louis, qui dès 1595. se distinguoit à Leyde par ses éditions, où l'on reconnoit qu'il a observé avant Bonaventure & Abraham Elzeviers la distinction de l'u confone & de l'u voyelle, proposée il y avoit long-tems par quelques Ecrivains François tels que Ramus, Joubert &c. mais cependant toujours négligée. L'exemple de ces

JEAN MAIRE Imprimeur de Leyde. Jean Maire
ic.

47 **I**L étoit estimé de Grotius, de Vossius & de Saumaïse, comme il paroît par leurs Lettres. Et en effet ses éditions font assés voir qu'il n'étoit pas indigne d'être considéré de ces grands hommes auxquels il n'étoit pas inutile.

LES ELZEVIER S Imprimeurs d'Amsterdam & de Leyde (2), sçavoir,

1. BONAVENTURE.

2. ABRAHAM.

3. LOUIS.

4. DANIEL, mort vers l'an 1680 ou 1681.

48 **I**L n'y a point de boutique d'où il soit sorti de plus beaux livres ni en plus grand nombre. Il faut avouer qu'ils ont été au dessous des Estiennes tant pour l'érudition que pour les éditions Grecques & Hébraïques: mais ils ne leur ont cédé ni dans le choix des bons livres, ni dans l'in-

Les Elzeviers,

ces Elzéviens n'a été suivi qu'assés tard en France, en Allemagne, & sur tout en Italie. Rien n'auroit manqué à leur gloire si pour achever de perfectionner leur orthographe ils s'étoient avisés d'introduire dans les capitales l'U rond voyelle & l'I consone ainsi formé J. Cet honneur leur a été enlevé par Lazare Zetzner de Strasbourg dans les éditions duquel on peut dès 1609. & peut être plutôt reconnoître la distinction de l'u voyelle dans les capitales comme dans les petites, & de plus l'introduction de Pi à queyè dans les capitales.

82 IMPRIMEURS D'HOLLANDE.

Les Elzeviers.

l'intelligence de la Librairie; & ils ont eu même le dessus pour l'agrément & la délicatesse des petits caractères.

Ainsi ce n'est point sans raison qu'on les considère encore comme la Perle des Imprimeurs, non seulement d'Hollande, mais encore de toute l'Europe.

Quoi-que DANIEL ait laissé des enfans, il passe néanmoins pour le dernier de la famille, & ayant entraîné à sa mort une partie de la gloire des Etats pour l'Imprimerie, on prétend qu'il n'y a presque plus personne dans cette célèbre République qui soit capable de soutenir l'autre. Les Elzeviers ont imprimé plus d'une fois le Catalogue de leurs éditions, mais celui que Daniel a publié le dernier est extrêmement gros de livres étrangers: il fut imprimé à Amsterdam l'an 1674 in-12. divisé en sept parties.

ANDRE' FRIS ou FRISIUS Imprimeur d'Amsterdam, mort vers l'an 1681.

André Fris.

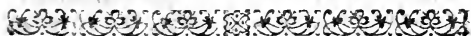
49 **L**E Sieur Borremans dit qu'il se rendit recommandable parmi les autres pour son exactitude singulière (1), qu'il étoit très-versé dans les deux Langues des Doctes, & qu'il avoit un soin tout particulier de corriger les fautes des Exemplaires, & d'y employer les caractères les plus beaux. Mr. Colomiez qui (2) lui rend presque le même témoignage, dit

1. Ant. Borremans var. lection, cap. 7, pag. 72.

dit qu'il a fait paroître combien il étoit entendu dans sa Profession, par le choix judicieux de certains Livres & des Traités singuliers qu'il a imprimés, qu'outre le Grec & le Latin, il favoit les Langues vivantes; & qu'il a traduit entre autres d'Italien en Latin les expériences du Sieur Redi touchant la génération des Insectes, &c.

André Faisj.

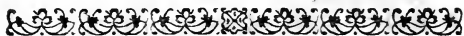
On pourroit ajouter à ceux que nous venons de nommer deux autres Imprimeurs qui ont eu aussi quelque réputation, savoir *Adrien Vlacq* de la Haye & *François Hack* de Leyde, dont le premier étoit à la vérité plus savant que l'autre, mais ses éditions ne laissent pas d'en être moins exactes, & son caractère beaucoup moins beau.



IMPRIMEURS ANGLOIS.

50 **S**I je ne me trouve point en état de publier ici le mérite des principaux Imprimeurs d'Angleterre, il n'en faut point rejeter la cause sur le défaut où l'on s'imagineroit peut-être qu'auroit été cette Isle savante, mais il la faut attribuer au peu de connoissance que j'en pourrois avoir. On doit reconnoître néanmoins que les bons Imprimeurs y ont été assez rares jusqu'au regne de Charles second; & la diligence & l'exactitude des Auteurs
sema-

sembloit assés suppléer d'ailleurs à celle des Imprimeurs, comme il paroît particulièrement par les Ouvrages dont nous devons la correction & l'édition aux soins d'Henri Savill, de Jean Selden & de quelques autres Savans. On peut remarquer toutefois que *Guillaume TURNER* acquit assés de réputation sur la fin du regne de Jacques I. & sur le commencement de celui de Charles premier, & qu'il le cedoit à peu d'Imprimeurs de son tems pour la beauté & la netteté des caractères. Mais les Sciences & les Arts ayant reçu dans cette Isle un accroissement & un éclat merveilleux depuis un demi siècle, & particulièrement depuis que le Roi Charles dernier mort a mis & entretenu l'émulation parmi tant de Savans répandus dans ses Etats, on peut dire aussi que l'Imprimerie y a fait de grands progrès, & que le seul *Théâtre de Sheldon* en donnera des preuves à toute la Postérité tant que dureront les beaux livres, qui nous sont venus de cette excellente boutique.



IMPRIMEURS POLONOIS.

SI **L**ES deux fameuses Imprimeries Socraticiennes, qu'on appelle autrement Polonoises ont assés peu de bonnes qualités, qui puissent les faire rechercher: mais elles en ont beaucoup de mauvaises qui doivent nous les faire détester, puisqu'elles ont servi de boutiques à l'ennemi de notre

Re-

Religion pour y forger des armes contre le véritable Christianisme.

De ces deux Imprimeries, l'une étoit dans la petite Pologne, & l'autre dans la Lithuanie. 1. La première fut transportée de Cracovie à Racovie, l'Imprimeur de Cracovie s'appelloit *Alexis Rodecki*, & il imprima beaucoup du tems même d'Estienne Bathory, & particulièrement des Ouvrages de Socin. Il passa de là à Racovie en 1577. où le Palatin de Podolie qui s'étoit fait Socinien, fit valoir l'Imprimerie mieux qu'auparavant; Rodecki la laissa à son gendre *Sebastien Sternac*, & elle dura jusqu'en l'année 1638.

La seconde plus ancienne encore que l'autre fut établie à Zaslav en Lithuanie par Mathias Kawiczinski, dont l'Imprimeur étoit Daniel de *Leczica*. Ensuite elle fut transportée à Losko, ville qui appartenoit à Kiszka, Châtelain de Vilna, Socinien. Après on la mit dans Vilna sous la conduite de l'Imprimeur *Karcan*. De là enfin elle fut portée à Lubec sur Niemen, où elle eut pour Imprimeur *Pierre Blaste Kmit* gendre de *Karcan*, *Jean Kmit* fils de *Blaste*, & après lui *Jean Lengius* Luthérien. Cette Imprimerie perit en 1655. ou 1656. par la peste & par l'irruption des Moscovites. Depuis ce tems-là les Sociniens ont porté leurs Ecrits en Hollande, où tout paroît presque également bien reçu.

DES


 DES DEUX PRINCIPALES
 IMPRIMERIES DU MONDE,

Dont on n'a point pû parler ci-dessus sous le nom des Imprimeurs particuliers.

52 **L**A première est celle des Papes, appelée ordinairement Du VATICAN, ou l'Imprimerie Apostolique. Sixte Quint la fit bâtir avec beaucoup de magnificence dans le dessein d'y faire faire des éditions les plus exactes & les plus correctes dont on seroit humainement capable. Il est vrai que sa principale vuë étoit de rétablir dans leur intégrité les Livres corrompus & altérés, soit par la succession des tems, soit par la malice ou la négligence des hommes & de les purger des fautes que la mauvaise foi des Hérétiques y avoit fait glisser, comme dit le Sieur Leti (1) dans sa Vie.

Mais outre cela il avoit encore pris la résolution d'y faire imprimer l'Écriture sainte en plusieurs Langues, les Conciles Généraux, un grand nombre de Statuts & divers Réglemens Ecclésiastiques, tous les

Ou-

1. Gregor. Leti Vit. Sixt. V. l. 9. à la fin.

2. Angel. Rocca de Bibl. Vatican. in Appendic. pag. 413

3. ¶. Rocca s'exprime fort mal lorsque parlant de Sixte V. il dit: *Hinc nobilissimam Typographiam, rem quidem Pontifice, quin se ipso dignam in Vaticano instituit, Dominico Baja Veneto Typographo, homine quidem nava & industria ac sagaci ad Typographiam erigendam.*

atque

Ouvrages des Saints Peres, des Liturgies, Rits & Usages divers pour toutes sortes d'Eglises, & quantité d'Instructions Chrétiennes en diverses Langues & en différens caractères, tant pour étendre la Religion Chrétienne dans les Pays-éloignés, que pour en défendre la vérité contre ses ennemis domestiques & étrangers. Rocca (2) dit que pour cet effet il fit venir à Rome tout ce qu'il put trouver ou plu:ôt tout ce qu'il put engager d'habiles Gens par des libéralités extraordinaires, pour vaquer aux corrections des Exemplaires; qu'il n'épargna rien ni pour la quantité ni pour la qualité des choses nécessaires, soit pour le grand nombre des Presses soit pour la multitude des caractères Latins, Grecs, Hébraïques, Arabes, & Esclavons, soit même pour la grandeur & la bonté du papier. Il ajoute que le Pape voulut que la magnificence se trouvât toujours jointe avec les commodités; & qu'il donna la direction de cette grande Imprimerie à un habile Venitien nommé Dominique de *Baza* connu par son grand savoir & par la longue expérience qu'il avoit de cet Art; & lui mit d'abord entre les mains de grandes sommes pour commencer l'exécution. (3).

Vof-

aque regendam electo, qui pro hujusmodi re prestanda circiter quadraginta aureorum millia insumpsit, nulli parcens incommodo, nullique impense. Au lieu en effet de dire que le Pape avoit dépensé 40000. écus pour l'établissement de l'Imprimerie du Vatican, il dit que c'est Dominique Baza qui avoit fait cette dépense, n'ayant épargné ni peine ni argent pour l'exécution d'un si beau dessein.

Voffius (1) dit que quand il n'auroit fait que la dépense des caractères Arabes dans cette Imprimerie, la République des Lettres lui auroit toujours des obligations immortelles, parce que ce sont les premiers qu'on ait vû dans l'Europe, & qu'ainfi c'est à lui qu'on doit la meilleure partie des livres imprimés en cette Langue pour la première fois.

Il ne faut pas oublier que Pie IV. avoit déjà jetté les fondemens de cette grande Imprimerie, dont il avoit donné la conduite à Paul Manuce, comme nous l'avons remarqué.

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

52. **L** *A seconde* est celle des Rois de *bis.* France appellée ordinairement **DU LOUVRE** ou *l'Imprimerie Royale.* Elle est plus ancienne que celle du Vatican si on en va rechercher l'origine dans l'Histoire du Roi François Premier, comme on voit, par ce que nous en avons touché en parlant des Estiennes, des Morels & des autres qui en ont eu la conduite. Mais elle doit le comble de sa gloire à Louis XIII. sous lequel le Cardinal de Richelieu la mit en l'état qu'elle est aujourd'hui, après que Mr. *Des Noyers* (2) inspiré par les Jésuites lui eut fait connoître l'importance de ce grand dessein.

Nous nous abstenons ici d'en décrire la
ma-

1. Voff. de Scient. Mathemat, cap. 16. §. 29.
pag. 69.

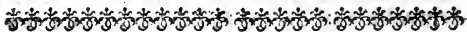
magnificence & la richesse de peur qu'on ne nous accuse d'en faire l'éloge, & il vaut mieux renvoyer le Public à ce qu'en ont écrit les étrangers (3)¹, plutôt que nous exposer au reproche qu'on pourroit nous faire de donner quelque chose à nos inclinations. Il suffit de faire remarquer qu'on en donna la Direction à *Sebastien Cramoisy*, & qu'on la consacra pour ainsi dire, en commençant par le divin Livre de l'Imitation de J. C. Les principaux Ouvrages qu'elle a produits depuis sont quelques Histoires de France, quelques Peres de l'Eglise, une Bible Vulgate en 8. Volumes & particulièrement le grand Corps des Conciles généraux en 37. Volumes, mais le plus éclatant & le mieux reçu de tous est celui de l'Histoire Byzantine.

Mr. Colbert dans la pensée de rendre la mémoire de son Ministère immortelle, avoit conçu sur cette Imprimerie un haut dessein, pour encherir encore par dessus les Cardinaux de Richelieu & Mazarin. Cette nouvelle passion lui faisoit témoigner publiquement qu'il portoit envie à la gloire qu'avoit acquise le célèbre Cardinal Ximènes, lequel ne laissoit pas de travailler avec un zèle admirable à l'Ouvrage extraordinaire de la Polyglotte d'Alcala ou de Complute, quoi qu'il fût occupé aux affaires de l'Etat, & qu'il eût sur les bras une grande & fâcheuse guerre contre les Mores. Il prétendoit aller encore beaucoup au delà, quel-

2. ¶. Il falloit dire *De Noyers*.

3. Voss. add. hist. Gr. Pexiand. Anonym. Bibl. unios.

quelques grandes que dût être ses autres occupations : & il avoit choisi , comme nous avons dit , *Antoine Vitré* qui lui avoit fait espérer d'effacer en peu de tems les Hollandois , & tout ce qu'il y avoit eu jusqu'alors d'habiles Imprimeurs. Cependant les affaires de l'Etat , & particulièrement celles de la Chambre de Justice interrompirent cette glorieuse entreprise , & l'Imprimerie Royale , loin même de continuer suivant le mouvement & le cours que lui avoient donné les deux Cardinaux , demeura presque entièrement dans l'oisiveté pendant tout le tems du Ministère de ce grand Homme , qui d'ailleurs ne cessa jamais de favoriser les Lettres. Mais l'Eglise & l'Etat qui y ont un intérêt commun , auront peut-être bientôt l'avantage de voir les premiers Ministres de sa Majesté reprendre ce grand dessein avec plus de zèle & de succès même qu'on n'a point encore fait jusqu'ici.



MARQUES ou ENSEIGNES
DES PRINCIPAUX IMPRIMEURS ET LIBRAIRES,

Qui ont paru jusqu'au milieu de notre siècle.

Comme il est arrivé quelquefois , surtout dans le siècle passé , que les Imprimeurs n'ont pas mis leur nom , ni même celui

1. ¶ Nous avons prouvé plus haut qu'il falloit écrire & prononcer *Reville*.

1. ¶ Cet.

MARQUES DES PRINCIPAUX IMPRIM. 93
celui de la Ville ou du lieu de leur Impres-
sion aux Livres qui sont sortis de leur pres-
se ou de leur boutique: on ne trouvera
peut-être pas mauvais que l'on rapporte ici
quelques-unes des Marques ou des Enseï-
gnes qui servent à faire reconnoître les plus
célèbres d'entre eux. Comme sont:

- L'*Abel* de l'Angelier, de Paris.
L'*Abraham* de Pacard, de Paris.
L'*Aigle* des Bellers, d'Anvers & de Douai.
De Blade, de Rome.
De Rouville ou Rouille (1), de Lyon.
De Thorné.
De Velpius.
L'*Amitié* de Guillaume Julien, de Paris.
L'*Ancre* de Christoffe Raphelengius ou Raf-
flenghen, de Leyde.
L'*Ancre entortillée & morduë d'un Dauphin*
des Manuces, de Venise & de Rome.
De Chouet, de Geneve.
De Pierre Aubert de Geneve.
L'*Ange Gardien* de Henaut, de Paris.
L'*Arbre verd* de Richer, de Paris.
L'*Arion* d'Oporin ou Herbst, de Bâle.
De Brylinger, de Bâle.
De Louis le Roi, de Bâle.
De Chouet, de Geneve.
De Pernet, de Bâle. (2)
L'*Arrosoir* de Rigault, de Lyon.
Le *Basilisque* (3) & les quatre *Elemens* de
Roigny, de Paris
Le *Bêcheur* ou le *Jardinier* de Maire, de
Leyde.

Le

2. ¶. Cet Imprimeur né à Lucque, & de Catho-
lique devenu Protestant s'appelloit *Pietro Perna*.

3. ¶. Le Basilic.

92 MARQUES DES PRINCIPAUX IMPRIM.

Le *Bellerophon* de Perier, de Paris.

Le *Berger de Bosc* } de Toulouse.
& de Colomiez, }

La *Bonne-Foi* des Billaines, de Paris.

Le *Caducée* des Wechels, de Paris & de Francfort.

Le *Cavalier* de Pierre Chevalier, de Paris.

Le *Chardon au Soleil* de Drouart, de Paris.

Le *Chefne verd* de Nicolas Chefneau, de Paris.

Le *Cheval Marin* de Jean Gymnique, de Cologne.

Les *Cigognes* de Nivelles & de Cramoisy, de Paris.

La *Citadelle* de Mounin, de Poitiers.

Le *S. Claude* d'Ambroise de la Porte, de Paris.

Le *Coq* de Wigand Hanen Erben, ou Gallus, de Francfort.

Le *Cœur* de Huré, de Paris.

Les deux *Colombes* de Jacques Quesnel, de Paris.

Le *Compas* de Plantin, d'Anvers.

Des Morets, d'Anvers.

De François de Raphelengien, ou Raffenghe (4), de Leyde.

De Beller, de Douay.

D'Adrien Perier, de Paris.

De Soubron, de Lyon.

Le *Compas d'or* de Claude & Laurent Sonnius, de Paris.

Le *Corbeau* de George Rabb, ou Corvin, de Francfort.

La

1. ¶. Il devoit, comme plus haut, dire *Raphelengius* ou *Raffenghen*.

2. ¶. De Jean Crespin.

3. ¶. U

La *Couronne* de Materne Cholin, de Cologne.

La *Couronne d'or* de Mathurin Du Puis, de Paris.

La *Couronne de Fleurons* de Rousselet, de Lyon.

De Jacques Crespin (2), de Geneve.

De Chouët, de Geneve.

La *Crosse* d'Episcopus ou Bischof de Bâle.

Le *Cygne* de Blanchet.

Les *Elemens* de Roigny, de Paris.

L'*Elephant* de François Regnaut, de Paris.

L'*Enclume & le Marteau* d'Henri-Petri, de Bâle.

L'*Envie* de Gazeau.

Les *Epics meurs* de Du Bray, de Paris.

L'*Esperance* de Gotbin, de Paris.

De Barthelemi de Albertis, de Venise.

L'*Etoile d'or* de Benoist Prevost, de Paris.

La *Fleur de Lys* de Cardon & d'Anisson de Lyon.

La *Fontaine* de Vascofan, de Paris.

Des Morels de Paris,

La *Fortune* de Ph. Borde & de Rigaud de Lyon.

Le *Frelon* des Frelons & Harfy, de Lyon.

La *Galere* de Galiot du Pré, de Paris.

Les *Globes en balance* de Jansson ou Blaew, d'Amsterdam.

Les *Grenouilles ou Crapaux* (3) de Froshover de Zurich.

Le *Griffon* des Griffes (4), de Lyon.

D'Antoine Hierat, de Cologne.

De

3. ¶. Il falloit simplement dire: Les Grenouilles, par allusion du nom de l'Imprimeur à froschgrenouille, car en Alemand un *crapaud* c'est krott.

4. ¶. Gryphes,

94 MARQUES DES PRINCIPAUX IMPRIM.

De Wyriot, de Strasbourg.

La Gruë ou Vigilance d'Episcopus, de Bâle.

De Jean Gymnique, de Cologne.

L'Hercule de Vitré, de Paris.

De Jean Maire, de Leyde.

L'Hermathene ou Terme de Mercure & Pal-
las de Verduff. d'Anvers.

Le Janus de Jean Jannon, de Sedan.

Le Nom de Jesus de Pillehotte, de Lyon.

La Lampe de Perne ou Pernet, de Bâle.

La Licorne de Jean Gymnique, de Co-
logne.

De Boullé, de Lyon.

De Chappelet, de Paris.

De Kerver, de Paris.

Le Lion rampant d'Orry.

Les Lions & l'Horloge de Sable d'Henric-
Petri, de Bâle.

Des Héritiers de Nicolas Brylinger, aussi
de Bâle.

Le Loup de Poncet le Preux, de Paris.

Le Lys des Juntas, de Florence, de Ro-
me, de Venise & de Lyon, &c. Ils ont
pris quelquefois l'Aigle de Blade, de
Rome.

Le Lys blanc de Gilles Beys, de Paris.

Le Lys d'or d'Ouen Petit, de Paris, & de
Guillaume Boule, de Lyon.

Le Mercure fixe, de Blaise.

Le Mercure arrêté de David Douceur, de
Paris.

Le Meurier de Morel, de Paris.

Le Navire de Millot.

Le

NOT. ¶. Il confond ici *Marnes* nom d'une famille de
Libraires de Paris & de Poitiers, fort connue & fort
an

Le *Grand Navire* de la Societé des Libraires de Paris pour les impressions des Pères de l'Eglise.

Le *Naufrage* de du Chesne.

L'*Occasion* de Fouet, de Paris.

L'*Oeil* de Vincent, de Lyon.

L'*Olivier* des Estiennes, de Paris & de Geneve.

De Patisson de Paris, qui est celui des Estiennes.

De Sebast. Chappelet, de Paris.

De Gamonet de Geneve, qui est celui des Estiennes.

De P. l'Huillier, de Paris.

Des Elzeviers, d'Amsterdam & de Leyden.

L'*Oranger* de Zanetti, de Rome & de Venise: de Tosi, de Rome.

L'*Orme entortillé d'un cep de vigne* selon quelques-uns des Elzeviers, d'Amsterdam & de Leyde.

L'*Oiseau entre deux Serpens* des Frobens, de Bâle.

La *Paix* de Jean de Heuqueville, de Paris.

La *Palme* de Courbé, de Paris.

Le *Palmier* de Bebelius.

D'Eisingrein.

De Guarin, de Bâle.

Le *Parnasse* de Ballard, de Paris.

Le *Pegase* des Wechels, de Paris, & de Francfort.

De Marnef (1) ou Marnius & des Aubry, de Francfort & d'Hanaw.

De

ancienne avec celle de Claude Marnius un des héritiers d'André Wechel.

- 96 MARQUES DES PRINCIPAUX IMPRIM.
- De Denys du Val, de Paris.
- Le *Pelican* de Girault, de Paris.
- De François Heger, de Leyden.
- Des deux Marneffs, de Poictiers, Jean
& Enguilbert.
- Le *Persée* de Bonhomme, de Lyon.
- Le *Phenix* de Michel Soly, de Paris.
- De Pierre Leffen, de Leyde.
- Le *Pin* de le Franc.
- De P. Aubert de Geneve, d'Ausbourg.
- La *Pique entortillée d'une branche & d'un
serpent*, de Frederic Morel, de Paris.
- De Jean Bien-né, de Paris, & quelquefois
de Robert Estienne.
- Le *Pot Cassé* de Geoffroy Thory, de Paris.
- La *Poule* des Myles & des Birckmans, de
Cologne: & de Meursius, d'Anvers.
- La *Presse ou l'Imprimerie* de Badius Ascen-
sius, de Paris.
- La *Renommée* des Janssons d'Amsterdam.
- De Hautin, de la Rochelle.
- De Sigismond Feyrabent, de Francfort.
- La *Rose dans un cœur* de Corrozet, de
Paris.
- La *Ruche* de Robert Fouet, de Paris.
- Le *Sage* de Sartorius, d'Ingolstad.
- La *Salamandre* de Zenaro, de Venise.
- De Pefnot, de Lyon.
- De J. Crespin, de Lyon.
- De Denis Moreau, de Paris.
- De Claude Senneton, de Lyon.
- La *Samaritaine* de Jacques Du Puis, de Paris.
- Le *Samson déchirant un Lion*, de Calen &
de Quentel, de Cologne.
- Le *Samson emportant les portes de la Ville
de Gaze*, de Scipion & de Jean de Ga-
biano

MARQUES DES PRINCIPAUX IMPRIM. 97

biano ou Gavian de Lyon: & de Hugues de la Porte, de Lyon.

Le *Saturne* de Colinet ou de Colines, de Paris, & quelquefois d'Hervagius, de Bâle.

Le *Sauvage* de Buon, de Paris.

Le *Sauveur du Monde* de Calen & de Quentel, de Cologne.

Le *Sceptre éclairé* de Vincent, de Lyon.

La *Science* de Lazare Zetzner, de Strasbourg.

Le *Serpent Mosaique* de Martin le jeune, de Paris.

D'Eustache Vignon, de Geneve.

Le *Serpent entortillé autour d'une Ancre* du même Vignon.

Les deux *Serpens* des de Tournes, de Lyon & de Geneve.

Les *Serpens couronnés entortillés d'un bâton enfermant un Oiseau*, des Frobens, de Bâle.

Le *Soleil* de Brugiot.

De Guillard, de Paris.

De Vlacq, de la Haye en Holl.

De Bafa, de Venise.

La *Sphere* des Blaews ou Janssons d'Amsterdam.

Des Huguetans & Ravaud, de Lyon.

Il s'est trouvé aussi diverses éditions de Livres d'Hollande dans ces dernières années marquées de la *Sphere* sans nom d'Imprimeur.

Le *Tems*. Voyés *Saturne* comme ci-dessus.

Le *Terme des trois Mercurés* d'Hervagius, de Bâle.

La *Toison d'or* de Camusat, de Paris.

Tom. I. Part. II.

E

Le

- 98 MARQUES DES PRINCIPAUX IMPRIM.
- Le *Travail* de J. Maire, de Leyde.
- La *Trinité* de Pillehotte, de Lyon.
- De Meturas, de Paris.
- L'*Uberté* ou *Fécondité* d'Hubert Goltzius, de Bruges.
- Le *Vase* ou la *Cruche panchée*, de Barth. Honorat, de Lyon.
- La *Verité* des *Commelins*, d'Heidelberg & de S. André: & de David, de Paris.
- La *Vertu* de Laurent Durand, de Paris.
- Les *Vertus Théologiques* de Savreux, de Paris.
- Le *Victorieux* de Vincent, de Lyon.
- La *Vigilance* ou la *Gruë sur une Crosse*, d'Episcopus, de Bâle.
- La *Vipere de S. Paul* de Michel Sonnius, de Paris: de P. de la Roviere, de Geneve, &c.

F I N.



T A.



TABLE GENERALE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES, sur lesquels on a rapporté les Jugemens des Savans dans les Recueils des Imprimeurs, des Critiques, des Grammairiens, & des Traducteurs.

Les chiffres ne sont pas ceux des pages, mais ceux des Articles ou Chapitres, qui dans tout le corps de l'Ouvrage sont placés à côté de la première lettre de chaque Article.

A

D' ABBEVILLE, <i>Pierre</i> ,	744	2. T. P. I.
Aben-Ezra, <i>Abraham</i> ,	719	53. P. II.
d'Ablancourt, <i>Nicolas Perrot</i> ,	950	339. P. III.
Abram, <i>Nicolas</i> ,	519	606.
Abril ou Avril, <i>Pierre Simon</i> , 658,	1033	
Academie Française,	135	
Acciajoli ou Accievoli, <i>Donat</i> , 316.	819	
Accursius, <i>Mariangelus</i> ,	331	
d'Achery, voyés Dachery.		
Acidalius, <i>Valens</i> ,	411	
Adam, <i>Melchior</i> ,	144	
Adelard,	798	
Agellius, v. Aulu-Gelle.		

100 TABLE GENERALE

2. T. P. I.	Agricola, <i>Rodolphe</i> ,	259. 309.	811.
53. P. II.	Alais, <i>D. V.</i>		765
239. P. III.	Alamanni ou Aleman, <i>Nicolas</i> ,		882
606,	Alberic, <i>Jacques</i> ,		123
	Alberti, <i>Leandre</i> ,		110
	Alderete, <i>Bernard</i> ,		776
	d'Alderete, <i>Diegue</i> , v. <i>Garzia</i> .		
	Aleander le Jeune, <i>Ferôme</i> ,		491
	Alegambe, <i>Philippe</i> ,		112
	Alegre de Casanate, <i>Marc Antoine</i> ,		107
	Aleotti, <i>Jean-Baptiste</i> ,		1013
	Alexandre ab Alexandro,		311
	Alidosi, <i>J. N. v. Paschal</i> .		
	Allatius ou Allacci, <i>Leon</i> ,	116. 546.	924
	Allemans, <i>Traducteurs en Lang. vulg.</i>		1045
	Alstedius, <i>Jean-Henri</i> ,		269
	d'Altamura, <i>Ambroise</i> ,		110
	Alunno, <i>François</i> ,		766
	Alvarez, <i>Emmanuel</i> ,		659
	Amasæus, <i>Romulus</i> , le pere & } Pompilius, le fils }		842
	Amelot de la Houffaye,		977
	Amerbache, <i>Jean</i> ,		34
	Amerbache, <i>Vite</i> ,		259
	Amyot, <i>Jacques</i> ,		935
	l'Amy, <i>Bernard</i> ,	263. bis,	607
	Anastase le Nonce ou Apocrisiaire,		793
	Anastase le Bibliothecaire,		795
	d'Andilly, <i>Robert Arnaud</i> ,		954
	André de Desschel, <i>Valere</i> ,	127. 150.	609
	Andronique de Theffalonique,		299
	Dall' Anguillata, <i>Jean André</i> ,		983
	Anianus,		792
	Antesignan, <i>Pierre</i> ,		708
	Antoine de Siene, v. <i>Siene</i>		
	Antonio, <i>Nicolas</i> ,		128
			Apol-

Apollonius d'Alexandrie,	691	2. T. P. I.
Aprofio, <i>Angel</i> ,	113	53. P. II.
Arctin, <i>Leonard</i> ,	297, 801	339. P. III.
Argyropyle, <i>Jean</i> ,	814	606.
Arnaud, <i>Antoine</i> ,	955	
Ascensius, <i>Josse Badius</i> ,	6. 333	
Asconius Pedianus,	273	
Athenée,	280	
de l'Aubespine, <i>Gabriel</i> ,	487	
Augustin, <i>Antoine</i> ,	238. 397	
Aulu-Gelle, <i>ou selon d'autres Agelle</i> ,	279	
Auratus, <i>v. Dorat</i> .		
des Autels, <i>Guillaume</i> ,	745	
Avanzati, <i>Bernard</i> ,	998	
Avanzo, <i>François</i> ,	1006	
Avril, <i>Pierre Simon</i> , <i>v. Abril</i> .		
d'Ayala, <i>Diegue</i> , <i>v. Lopez</i> .		

B.

B Acon, <i>François de Verulam</i> ,	270	
Badius Ascensius, <i>Josse</i> , <i>v. Ascensius</i> .		
Bayle,	78	
après le Journal des Sav. de France.		
Baldelli, <i>François</i> ,	1001	
Baldi, <i>Bernardin</i> ,	1013	
Bale <i>ou</i> Baleus, <i>Jean</i> ,	158	
de Balmis, <i>Abraham</i> ,	724	
Baluze, <i>Estienne</i> ,	575	
Barbarus <i>ou</i> Barbaro, <i>Daniel</i> ,	1011	
Barbarus, <i>Hermolaüs</i> ,	314. 816	
Barbosa, <i>Arias</i> ,	329	
Barezzo Barezzi,	988	
Baronius, <i>Cesar</i> ,	237	
Barriento, <i>Barthelemy</i> ,	656	
Barthius, <i>Gaspar</i> ,	528. als. 529	
	E 3	Bar-

102 TABLE GENERALE

2. T. P. I.	Bartolin, <i>Albert</i> ,	157
53. P. II.	Bartolocci,	102
339. P. III.	Bartolomé, <i>Jacques</i> ,	1042. II. 3.
606.	Barvoët, <i>Alexandre</i> ,	217
	<i>de Basa, ou Baza, Dominique</i> ,	3
	<i>Basgapé ou A-Basilica Petri, Charles</i> ,	1026
	Baudouin, <i>Jean</i> ,	948
	<i>de la Baune, Jacques</i> ,	605. §. 4
	Belier ou Beller, <i>Jean</i> ,	42
	Bellarmin, <i>Robert</i> ,	86. 237. 739
	Belon ou Bellon, <i>Pierre</i> ,	932
	Bembe, <i>Pierre</i> ,	770
	Bence, <i>François</i> ,	886
	Benedict, <i>Florentin</i> ,	773
	Benoist ou Benedict, <i>Jean</i> ,	481
	Berain,	760
	Berkelius, <i>Abraham</i> ,	589
	Bernegger, <i>Matthias</i> ,	499
	Beroalde, { <i>Philippe, le pere,</i> <i>Philippe, le fils,</i> }	324
	Bertram, <i>Bonaventure Corneille</i> ,	736
	Bertrand, <i>Jean</i> ,	204
	Bessarion,	802
	<i>de Beughem, Corneille</i> ,	203
	Beveregius, <i>Guillaume</i> ,	569
	Bignon, <i>Ferôme</i> ,	526
	Bigot, <i>Emery</i> ,	581
	Billaine, <i>Louis</i> ,	25
	<i>de Billy, Jacques</i> ,	387. 873. 932
	Birague de Châtillon, <i>Lapus</i> ,	804
	Bitrian, <i>Jean</i> ,	142. n. 4.
	Blaew, { <i>Guillaume Jansson,</i> <i>Jean Jansson,</i> }	46
	Blancanus, <i>Joseph</i> ,	202
	Blancard ou Blanchard, <i>Nicolas</i> ,	587
	Blanchot, <i>Pierre</i> ,	229
	Blanc-	

Blanc-pain, <i>Thomas</i> ,	579	2. T. F. I.
Blondel, <i>David</i> ,	255	53. P. II.
Boccace, <i>Jean</i> ,	256	339. P. III.
Boccalini, <i>Trajan</i> ,	64	606.
Bodin, <i>Jean</i> ,	413	
Boëce ou Boëthius,	782	
de la Boëtie, <i>Estienne</i> ,	932	
Boïardo, <i>Mathieu</i> ,	992	
Boileau, v. Des-Preaux.		
du Bois ou Bolius, <i>Simon</i> ,	388	
du Bois,	980	
Bolduanus, <i>Paul</i> ,	184. 196	
Bollandus, <i>Jean</i> ,	241. 537	
Bombergue, <i>Daniel</i> ,	4	
Bona, <i>Jean</i> ,	96	
Bond, <i>Jean</i> ,	522	
Bongars, <i>Jacques</i> ,	453	
Boniface, <i>Baltasar</i> ,	183	
Borremans, <i>Antoine</i> ,	586	
Borrichius, <i>Olaüs</i> ,	175	
Borromée, <i>Frederic</i> ,	163	
Boscan, <i>Jean</i> ,	1027	
Bosius, v. du Bois.		
Bottrigari, <i>Hercule</i> ,	1015	
Bouhours, <i>Dominique</i> ,	141. 758. 971	
Bouillaud ou Bullialdus, <i>Ismaël</i> ,	226	
du Boulay ou Bulæus, <i>Cesar Egasse</i> ,	138	
Bourdelot, <i>Jean</i> ,	486	
Bourdin, <i>Gilles</i> ,	375	
Boxhornius, <i>Marc-Zuer</i> ,	500	
Bracelli, <i>Jacques</i> ,	119	
Brasseur, <i>Philippe</i> ,	154	
de Breval,	946	
Brice, <i>Germain</i> ,	344. 825. bis	
Briet, <i>Philippe</i> ,	172	
Brodeau, <i>Jean-Brodæus</i> ,	366	
E 4	Bro-	

2. T. P. I.

53. P. II.

339. P. III.

606.

Browerus, <i>Christofle</i> ,	471
Bruccioli, <i>Antoine</i> ,	1016
le Brun,	600
Bucelin, <i>Gabriel</i> ,	103
Budé, <i>Guillaume</i> ,	343. 698. 824. <i>bis</i>
Bulæus, <i>v. du Boulay</i> .	
Bumaldus, <i>Jean Antoine</i> ,	122
Burley, <i>Gualter</i> ,	194
Busæus, <i>Jean</i> ,	450
Buschius, <i>Herman</i> ,	337
Buxtorf, { <i>Jean le pere</i> ,	102. 728. 740
{ <i>Jean le fils</i> ,	728

C

C Alcagninus, <i>Calius</i> ,	328
Calderin, <i>Domice</i> ,	305
Calepin, <i>Ambroise</i> ,	630
Callidius, <i>Corneille de Loofs</i> ,	145
Camaldule, <i>Ambroise</i> ,	815
Camerarius, <i>Joachim</i> ,	380. 861
Camerarius, <i>Philippes</i> ,	480
Camusat, <i>Jean</i> ,	23
de Candale, <i>François de Foix</i> ,	884
Candidus December, <i>Pierre</i> ,	805
du Cange, <i>Charles du Fresne</i> ,	574. 641. 690
Caninius, <i>Ange</i> ,	701
Canifius, <i>Henry</i> ,	449
Cano, <i>Melchior</i> ,	231
Canter, <i>Guillaume</i> ,	59. 383. 864
Canter, <i>Theodore</i> ,	403
Cantoclarus, <i>v. Chantecler</i> .	
Capella, <i>Martian. Min. Fel.</i>	289
Capnion, <i>Jean, v. Reuchlin</i> .	
Caramuel, <i>Jean</i> ,	614. 667
de Cardone, <i>Jean-Baptiste</i> ,	229
	<i>de</i>

de Carmone, J. Gerard,	823	2. T. P. I.
Caro, Annibal,	981. bis	53. P. II.
Carrion, Louis,	410	339. P. III.
Cartari, Vincent,	982	606.
Casanate, v. Alegre.		
de las Casas, Christofle,	775	
Casaubon, Isaac,	457. 902	
Casaubon, Meric ou Emery,	539	
Casellius, Jacques Durand,	443	
Cassandre,	964	
Cassiodore, Magn. Aur. Senat.	789	
Castalio, Joseph,	464	
Castell, Edme ou Edmond,	731	
de Castel-vetro, Louis,	376. 1019	
Castricome, Pancrace,	148	
Catalogues Anonymes des Bibliothèques		
du Duc de Baviere,	212	
de Constantinople,	214	
de Leyde,	215	
du Louvre,	219	
de la Chine,	213	
du Card. Barberin,	227	
d'Heinsius,	227	
Catalogues de Libraires,	205	
Causin, Nicolas,	163	
Ceba, Ansaldo,	1021	
Cenforin,	283	
Ceratin, Jacques,	341	
de la Cerda, Jean Louis,	502. 630	
Chalcondyle, Demetrius,	695	
Chalvet ou Calventius, Mathieu,	941	
de Champagne, Jean,	997	
de Chantecler, Charles,	896	
Chanut,	974	
Charisius, Flavius Sosipater,	624	
Charpentier,	759. 966	
	Chee-	

106 T A B L E G E N E R A L E

2. T. P. I.	Cheque ou Cheecke, Jean,	839.
53. P. II.	du Chesne, André,	132
339. P. III.	Chevalier, An.oine Raoul,	732
606.	Chevreau, Urbain,	544
	della Chiesa ou ab Ecclesia, François	Aug. 124
	Chifflet, Pierre François,	561
	Chouet, Jacques,	31
	Chrestien, Florent,	415
	Christophorson. Jean,	844
	Chrytioloras, Manuel ou Emmanuel,	692
	Ciacconius, Pierre,	389
	Cicéron,	163
	de Cinq Arbres, Jean,	734
	Giofani, Hercule,	404
	Clauser, Conrad,	852
	Clement, Claude,	229
	Clenard, Nicolas,	699
	Coccejus, Jean,	466
	Coëffeteau, Nicolas,	943
	le Coïnte, François,	249
	de Colines, Simon,	15
	Colletet, Guillaume,	130
	Colomiez, Paul,	69. 137
	Combesis, François,	556. 926.
	Comenius, Jean Amos,	634
	Comes ou de Comitibus ou Conti, Noël,	870
	Commandin, Frederic,	865
	Commelin, Jérôme,	37
	Constantin, Robert,	59. 435. 686
	Contarini, Vincent,	469
	Conti, Natale, v. Comes.	
	de Cordes, Jean,	222
	Cordier, Baltasar,	508. 918
	Cordier, Jean Martin,	1042
	Cor-	

Cornarius, <i>Jean</i> ,	843	2. T. P. I.
Corradus, <i>Quint. Marius</i> ,	651	53. P. II.
<i>de Cortegana, Diegue, v. Lopez.</i>		339. P. III.
Coffart, <i>Gabriel</i> ,	541	606.
Cotelier, <i>Jean Bapt.</i>	582	
Coulomby,	946	
Cousin, <i>Louis</i> ,	970	
Courant, <i>Pierre</i> ,	579	
Covarruvias; <i>Sebastien</i> ,	778	
Cramoisy, <i>Sebastien</i> ,	22	
Crasso, <i>Jean Paul</i> ,	858	
Crasso, <i>Laurent</i> ,	73. 171	
Crafton, <i>Jean</i> ,	680	
Crespin, <i>Jean</i> ,	31. 683	
Crinitus, <i>Pierre</i> ,	165. 321	
Crispe, <i>Jean-Baptiste</i> ,	195	
Critiques de l'Hist. Byz.	603	
Crocus, <i>Corneille</i> ,	654	
<i>de la Croix, v. Crucejus.</i>		
<i>de la Croix-du-Maine, François Grudé</i> ,	129	
Crowæus, <i>Guillaume</i> ,	97	
Crucejus <i>ou della Croce, Annibal</i> ,	866	
Crucejus <i>ou de la Croix, Emery</i> ,	497	
Cruckius, <i>Jacques</i> ,	476	
<i>la Crusca, Academ. de Flor.</i>	767	
Crufer, <i>Herman</i> ,	860	
Cujas, <i>Jacques</i> ,	406	
Cunæus, <i>Pierre</i> ,	896	
Cuper, <i>Gilbert</i> ,	585	
Cydonius <i>v. Demetrius</i> ,		
Cyriaque d'Ancone,	298	
Cyrille.	676	

D.

D Ablancourt *v. d' Ablancourt.*

Dachery, *Luc*,

E 6

563

Da-

2. T. P. I.

53. P. II.

339. P. III.

606.

Dacier, <i>André</i> ,	597. 979
Dacquin, <i>ou d'Hacquin</i> , Aquinas, <i>Philippes</i> ,	729
Daillé, <i>Jean</i> ,	255
Dalechamp, <i>ou de la Champ</i> , <i>Jacques</i> ,	421. 890
Danet, <i>Pierre</i> ,	638
<i>de Daniel</i> , <i>ou Danielis</i> , <i>Pierre</i> ,	405
Dausquey, <i>Claude</i> ,	493. 609. 914
December <i>v.</i> <i>Candide</i> .	
Delfau, <i>François</i> ,	550
Delrio, <i>Marc Antoine</i> ,	440
Demetrius Cydonius,	800
Dempster, <i>Thomas</i> ,	161
Denys d'Halicarnasse,	53
Denys le Petit,	790
Despautere, <i>Jean</i> ,	644
Des-Preaux, <i>Boileau</i> ,	140. 594. 976
Diana, <i>Antonin</i> ,	91
Didyme le Grammairien,	291
<i>de Dieu</i> , <i>Louis</i> ,	743
Diomedes le Gramm.	621
Dolce, <i>Louis</i> ,	991
Dolet, <i>Estienne</i> ,	26. 746. 932
Domenichi, <i>Louis</i> ,	994
Donat, <i>Ælius</i> ,	285. 622
Donat, <i>Jerôme</i> ,	318. 821
Donat, <i>Marcel</i> ,	424
Doni, <i>Antoine François</i> ,	113
Dorat, <i>Jean</i> ,	233. 401. 406
Dorlandus, <i>Pierre</i> ,	108
Doufa, <i>Jean le pere</i> ,	434
Doufa, <i>Jean le fils</i> ,	417
Draudius, <i>George</i> ,	63
Drusius, <i>Jean</i> ,	468. 738
<i>le Duc v.</i> <i>Fronton</i> .	

de Dudinck, *Joffe*,
 Dupleix, *Scipion*,
 Duryer, *v. Ryer*.

229
 752
 2. T. P. L.
 53. P. II.
 339. P. III.
 606.

E.

Ab **E**cclesia, *v. della Chiesa*.

Egnatius, *Jean Bapt.* 123

Eisingrein, *Guillaume*, 83

Elie Levite, 721

Elius, *Philippe*, 106

Elzevier, $\left. \begin{array}{l} \textit{Bonaventure} \\ \textit{Abraham} \\ \textit{Louis} \\ \textit{Daniel} \end{array} \right\}$ 48

Epiphane le Scholastique, 783

Episcopus, *Nicolas*, 33

Erasme, *Didier*, 57. 259. 339. 647. 832

Eratosthene, 271

Erhard, *George*, 461

Ernstius, *Henri*, 223

Erpen, *Thomas*, 742

Erythræus, *Janus Nicius*, 115

Escobar, *ou Escovar, François*, 838

des Essars, *Nicolas d'Herberay*, 930

Estienne de Byzance, *v. Stephanus*.

les Estiennes, *Imprim.* 7

Estienne, *Robert I.* 8. 632.

Estienne, *Charles*, 9. 681.

Estienne, *Henri II.* 11. 420. 685. 748. 892.

937

Estienne, $\left. \begin{array}{l} \textit{Robert II.} \\ \textit{Paul} \\ \textit{Robert III.} \\ \textit{Antoine} \end{array} \right\}$ 10. 12. 13.
 14

Etymologicon Grec, 675

E 7 Eu-

2. T. P. I.
53. P. II.
339. P. III.
606.

Eunapius,	193
Eustathius, <i>de Theff.</i>	293. 787
<i>d'Expilly, Claude,</i>	745

F.

F Aber <i>v.</i> du Faur, & le Fevre.	
Fabricius <i>v.</i> le Fevre.	
Fabrini, <i>Jean,</i>	985
Fabrot, <i>Charles Annibal,</i> 604. §. 2.	690
Faletti, <i>Jerôme,</i>	105
Fanucci, <i>Thomas,</i>	166
Faret,	946
Faria de Souza, <i>Emmanuel,</i>	1039
Farnabe, <i>Thomas,</i>	521
Fauchet, <i>Claude,</i>	130. 939
<i>du Faur de S. Jory, Pierre,</i>	426
Favorin, <i>Varin,</i>	678
Felicien, <i>Jean Bernardin,</i>	827, <i>bis</i>
Fell, <i>Jean,</i>	567
Ferg <i>ou</i> Freg, <i>Christofle,</i>	221
Ferrari, <i>Octave,</i>	768
Ferrarius le Benedicain,	907
Ferrini,	118
le Fevre de { <i>Guy,</i> <i>Nicolas,</i> } freres,	727
le Fevre, <i>Nicolas,</i>	454
le Fevre, <i>Tanneguy,</i>	170. 545. 952
le Fevre, <i>Anne,</i>	596. 979
Fichard, <i>Jean,</i>	204
Ficin, <i>Marsile,</i>	820
Filz,	763
Finé, <i>Oronce,</i>	836
Flaccus, <i>Verrius,</i>	617
Flechier, <i>Esprit,</i>	973
Floridus Sabinus, <i>François, v. Sabinus.</i>	
	Foë-

Foësius, <i>Anutius</i> ,	888	
Foires de Francfort,	206	2. T. P. I.
de Foix de Candale v. Candale.		53. P. II.
Folietta ou Fogliete, <i>Hubert</i> ,	119	339. P. III.
Fonséca, <i>Pierre</i> ,	893	606.
Forster, <i>Jean</i> ,	726	
Fortius de Ringelberg, <i>Joachim Steerck</i> ,	260	
du Fossé, v. Marfilly.		
Fournier, <i>Guillaume</i> ,	373	
Foxius Morzillus, v. Morzillo.		
Frachetta, <i>Jérôme</i> ,	986	
Freher, <i>Marquard</i> ;	458	
Freigius, <i>Thomas</i> ,	266	
Freinsheimius, <i>Jean</i> ,	531	
Frelon. <i>Imprim.</i>	29	
du Fresne, <i>Charles</i> , v. du Cange.		
du Fresne, <i>Raphaël</i> , v. Trichet.		
de Freymon, <i>Wolfgang</i> ,	204	
Fris ou Frisius, <i>André</i> ,	49	
Frischlin, <i>Nicodeme</i> ,	660	
Frisius, <i>Jean Jacques</i> ,	59. 196	
Frizon, <i>Leonard</i> ,	176	
Froben, { <i>Jean le Pere</i> ,		
{ <i>Jérôme le Fils</i> ,	33	
Fronton le Duc,	479. 909	
Frutius, <i>André</i> ,	655	
Fruterius, <i>Luc</i> ,	374	
Fulgence Planciade,	623	

G.

G Addi, <i>Jacques</i> ,	65
Gale, <i>Thomas</i> ,	555
Galeotti, <i>Barthelemy</i> ,	122
Galesinus, <i>Pierre</i> ;	874
Gal.	

IL2 TABLE GENERALE

2. T. P. I.
53. P. II.
339. P. III.
606.

Gallois P.	78
le Gallois,	229
Gâret, <i>Jean</i> ,	578
Garnier, <i>Jean</i> ,	229. 251. 558
Garzia ou Gracian d'Alderete, <i>Diegue</i> ,	1031
Garzoni, <i>Thomas</i> ,	267
Gataker, <i>Thomas</i> ,	514
Gaudin, <i>Jean</i> ,	636
Gäumin, <i>Gilbert</i> ,	542
Gaza, <i>Theodore</i> ,	306. 694. 809
Gelenius, <i>Sigismond</i> ,	830
Gelli, <i>Jean-Baptiste</i> ,	1004
A Gellius v. Aulu-Gelle.	
Genebrard, <i>Gilbert</i> ,	737. 889. 936
Genes de Sepulveda, <i>Jean</i> , v. Sepulveda.	
Gennade de Marseille,	81
Gerberon, <i>Gabriel</i> ,	572
Gerhard, <i>Jean</i> ,	88
Germain, <i>Michel</i> ,	577
Gesner, <i>Conrad</i> ,	59. 368. 608. 684. 851
Geulius, <i>Jacques</i> ,	592
Ghilini, <i>Ferôme</i> ,	73
Ghino, <i>Leonard</i> ,	990
Giffanus, <i>Obert ou Hubert</i> ,	445. 901
Gilles, <i>Pierre</i> ,	835
Giraldi, <i>Lilio Gregorio</i> ,	167. 356
Girard,	960
Giry, <i>Louis</i> ,	951
Giselin, <i>Victor</i> ,	422
Giudici, ou le Juge, <i>Jean</i> ,	1008
Glarean, <i>Henri Lorit</i> ,	36
Glossaires, ou Vieilles Gloses,	627
Goar, <i>Jacques</i> ,	604 §. 2,
Godefroy, <i>Denis</i> ,	478
Godefroy, <i>Jacques</i> ,	487. n. 2.
Godoi, <i>Pierre</i> , v. Gonzales.	

Golius, Jacques,	215	2. T. P. I.
Goltzius, Hubert,	40	53. P. II.
de Gomberville, Marin le Roi,	185	339. P. III.
Gonzales de Godoy, Pierre,	1042.	n. 6. 606,
de Gournai, Marie le Jars,	750	
de Gouffainville, Pierre,	562	
Gracian, Diegue, v. Garzia.		
Grævius, Jean George,	570	
de la Grange, Isaac,	465	
Grant, Edouard,	683	
de Grante-Mesnil, ou Grentemesnil, v. Paumier.		
Graverol, François,	176	
de Grenade, Louis,	1034	
Grevin, Jacques,	932	
les Gryphes, Sebastien, } Antoine, &c. }	27	
Gronovius { Jean Frederic le P. } { Jacques le Fils, }	448	
Grotius, Hugues,	504. 916	
Groulart, Claude,	898	
Gruter, Jean,	483	
Gryné ou Gryn, Simon,	346. 826. bis	
Gualtherus, Rodolphe,	879	
Guarini de Verone,	302	
Guarino, Alexandre,	996	
Guillelme, Jean,	391	
Guinther ou Winther, Jean,	859	
Guyet, François,	518	
Gymnique, Jean.	38	

H.

H Acquin v. Dacquin.	
Hahnpol ou Hagenbut, v. Cornarius.	
Hallervord, Jean,	59. 74 dit

II4 T A B L E G E N E R A L E

2. T. P. I.	<i>du Hamel,</i>	963
53. P. II.	Hanckius, <i>Martin,</i>	191
339. P. III.	Hardouin, <i>Jean,</i>	601
606.	Harold, <i>François,</i>	111
	Harpocraton, <i>Valere,</i>	672
	Heidel, <i>Wolfgang Ernest,</i>	614
	Heinsius, <i>Daniel,</i>	229. 517. 922
	Heinsius, <i>Nicolas,</i>	227. 557
	Henric-Petri,	36
	Henriquez, <i>Chrysofome,</i>	104
	Henri de Gand,	81
	Henschenius, <i>Godefroi,</i>	241. 337
	Herauld, <i>Didier,</i>	472
	Herbst, <i>Jean, v. Oporin</i>	
	Hermant, <i>Godefroi,</i>	253. 566. 961
	Herodien,	691
	d'Herouval, <i>Antoine de Vion,</i>	565
	de Herrera, <i>Thomas,</i>	106
	Hervagius,	36
	Hervet. <i>Gentien,</i>	875. 934
	Hesy chius Grammair.	671
	H erat, <i>Antoine,</i>	38
	Hill, <i>Joseph,</i>	688
	Hiug, <i>v. Juda.</i>	
	Hoelzlin, <i>Jeremie,</i>	523
	Höeschelius, <i>David,</i>	210. 470. 905.
	Holstenius, <i>Luc,</i>	532. 923
	Honoré d'Autun,	81
	Hoofdius,	1046
	Hornius, <i>George,</i>	198
	Hotman, <i>ou Hotoman, François,</i>	407
	Hottinger, <i>Jean Henri,</i>	102
	Hoy, <i>André,</i>	706
	Huarte, <i>Jean,</i>	257
	Huët, <i>Pierre-Daniel,</i>	71. 571
	Hum-	

Humfred, <i>Laurent</i> ,	880	2. T. P. I.
Hyde, <i>Thomas</i> ,	225	53. P. II. 339. P. III. 606.

I.

I ldefonse de Toledé,	81
Illyricus, <i>Matthias Flaccius</i> ,	83
Imprimeurs Anglois,	50
Hollandois,	44
Polonois ou Sociniens,	51
Imprimerie du Vatican,	52
du Louvre,	52. bis
<i>Index des livres défendus</i> ,	77
Isidore Mercator,	794
Isidore de Seville,	81. 290

J.

J acob de S. Charles, <i>Louis</i> ,	92. 107: 229
Jacobilli, <i>Louis</i> ,	124
Jamés, <i>Thomas</i> ,	208
Janfon, <i>Nicolas</i> , v. Jenfon.	
Janffon, <i>Guill. Jean</i> , &c. v. Blaew.	
de Jarava, <i>Jean</i> ,	1041.
Jean de Sarisbery, v. Sarisbery.	
Jenfon, <i>Nicolas</i> ,	1
S. Jérôme,	80. 779
du Jon, v. Junius.	
Jona de Cordouë,	718
de Jonge, v. Junius.	
Jonffius, <i>Jean</i> ,	199
Joseph, de Gaspi R..	723
de S. Joseph Ange,	743
Joubert, <i>Laurent</i> ,	745
Jourdain, <i>Antoine</i> ,	730
Journal des Savans,	78
Jove	

116 TABLE GENERALE

2. T. P. I.	Jove, <i>Paul</i> ,	58
53. P. II.	Juda Hiug,	717
339. P. III.	Junius ou du Jon, <i>François</i> ,	427
606.	Junius ou de Jonghe, <i>Adrien</i> ,	382. 862
	<i>les Juntas Imprim. Bern. Phil. &c.</i>	5
	Justinien, <i>Fabien</i> ,	62. 87
	Justinien, <i>Michel</i> ,	119

K.

K	Eckerman, <i>Barthelemy</i> ,	268. 447
	Kimhi, <i>David</i> ,	720
	Konig, <i>George Matthias</i> .	75

L.

L	Abbe, <i>Philippe</i> ,	67. 95. 541. 666. 754
	Labbé, <i>Charles</i> ,	473
	Laërce, <i>Diogene</i> ,	192
	Lætus, <i>Pomponius</i> ,	313
	<i>de Laguna, André</i> ,	365. 848. 1032
	Lambecius, <i>Pierre</i> ,	218
	Lambin, <i>Denys</i> ;	377. 854
	Lancelot de P. R.	668. 689. 714
	<i>Voyés encore Port Royal.</i>	
	Landino, <i>Christofle</i> ,	1003
	Langbaine, <i>Gerard</i> ,	431
	Langius, <i>Charles</i> ,	371
	Langus, <i>Jean</i> ,	840
	Lapus Florentin. Castillon. v. Birague.	
	Lascaris, <i>Constantin</i> ,	696
	Lascaris, <i>Jean André</i> ,	323. 996
	Latino Latini,	408
	<i>de Launoy, Jean</i> ,	139. 248
	Laurent, <i>Jean</i> ,	523
	<i>de Laval</i> ,	958

de

<i>de Lebrixa, v. Nebriffensis.</i>		
Lectius, <i>Jacques,</i>	439	2. T. P. I.
Leonicene, <i>Nicolas,</i>	827.995	53. P. II.
Leonique Thomé, <i>Nicolas,</i>	828	339. P. III.
Leopard, <i>Paul,</i>	372	606.
Leunclavius, <i>Jean,</i>	409.883	
Lilius, <i>George,</i>	160	
Lilius, <i>Guillaume,</i>	653	
Linacer, <i>Thomas,</i>	646.826	
Lindanus, <i>Jean Antonide, v. Vanderlin-</i> <i>den.</i>		
Lindembrog, { <i>Erpold,</i> <i>ou Frederic,</i> }	495	
Lidembruch, { <i>Henri,</i> }		
Lipen, <i>Martin,</i>	76	
Lipfe, <i>Juste,</i>	229.437.662	
<i>de Locres, Ferry ou Ferreol,</i>	142.155	
Lombert,	975	
Lomejer, <i>Jean,</i>	229	
<i>de Longe-Pierre,</i>	602	
Longin, <i>Denys Cassius,</i>	55	
Lopez d'Ayala, <i>Diegue,</i>	1028	
Lopez de Cortegana, <i>Diegue,</i>	1030	
Lopez d'Estremadoure, <i>Diegue,</i>	1029	
Lopez de Toledé, <i>Diegue,</i>	1035	
Lopis Stunica, <i>ou plutôt</i>		
Lopez de Zuniga, <i>Diegue,</i>	347	
Lubin, <i>Eilhard,</i>	477	
Lucius, <i>Pierre,</i>	107	
<i>D. de Luines v. Laval.</i>		
<i>de Lunebourg, Auguste,</i>	614	
Lupus, <i>Chrétien,</i>	252.559	
Luscinius, <i>Ottomarus,</i>	825	
Luther, <i>Martin,</i>	1043	
Lycosthene, <i>Conrad.</i>	59	
		M.

118 TABLE GENERALE

2. T. P. I.
53. P. II.
339. P. III.
606.

M.

M Abillon, <i>Jean</i> ,	577
Macrobe, <i>Aur. Ambr. Theod.</i>	284
Magini, <i>Jean Antoine</i> ,	1010
Maigret ou Meygret, <i>Louis</i> ,	475
Maire, <i>Jean</i> ,	47
de Malherbe, <i>François</i> ,	749. 944
Mandosio, <i>Prosper</i> ,	116
Les Manuces <i>Imprim.</i>	2
Manuce le fils, <i>Paul</i> ,	831
Manuce le petit-fils, <i>Alde</i> ,	418. 609. 1024
de Marca, <i>Pierre</i> ,	245
Marcellus, <i>Nonius</i> ,	620
de Marcilly, <i>Theodore</i> ,	460
Maretti, <i>Fabio</i> ,	984
Mariana, <i>Jean</i> ,	1036
de Marolles, <i>Michel</i> ,	228. 962
de Marfilly, <i>Paul Antoine</i> ,	957
de Sainte Marthe, <i>Scevole</i> ,	131
de Martignac,	598. 978
Martinius, <i>Pierre</i> ,	735. 885
Masius, <i>André</i> ,	855
Maffon, <i>Jean Papire</i> ,	432
Matamore, <i>Alfonse Garsias</i> ,	125
Mathieu Toscan, <i>Jean</i> , v. Toscan.	
Maturantius, <i>François</i> ,	262
Maucroix,	967
de Mauffac, <i>Philippe Jacques</i> ,	507
de Medinilla & Porres, <i>Jean Antoine</i> ,	1042. n. 5
Méetkerque ou Metcherque, <i>Adolphe</i> ,	705
Melanchthon, <i>Philippe</i> ,	259. 364. 847
Ménage, <i>Gilles</i> ,	564. 756. 769
Ménard, <i>Hugues</i> ,	524
	de

<i>de Mendoza, Ferdinand,</i>	238	2. T. P. I,
<i>Mercier, Jean,</i>	378. 733. 857	53. P. II.
<i>Mercier des Bordes,</i>	<i>Jofias, 463.</i>	908. 339. P. III.
<i>Mercure favant,</i>	78	606.
après le Journal des Savans.		
<i>de Merouville, Charles,</i>	605. §. 4.	
<i>Merula, George,</i>	308.	818
<i>de Mesines ou Memmius, Jean-Baptiste,</i>		834
<i>Meursius, Jean,</i>	152. 498.	690
<i>de Meziriac, Claude Gaspar Bachet,</i>	496.	
		945
<i>de Milanges, Simon,</i>		32
<i>le Mire ou Miræus,</i>	89. 109. 149.	211
<i>Modius, François,</i>		419
<i>Moliere, different du P. Comique,</i>		946
<i>de Molina, Jean,</i>	1042. n. 2	
<i>de Molinet ou Moulinet, Claude,</i>		576
<i>de Montaigu, Richard,</i>		915
<i>Moquot, Estienne,</i>		712
<i>les Morels</i> { <i>Guillaume,</i>		
<i>Imprim.</i> { <i>Jean,</i>		
	{ <i>Frederic l'ancien,</i>	21
	{ <i>Claude,</i>	
<i>Morel, Frederic le jeune,</i>	459. 906	
<i>Moret Imprim.</i> { <i>Jean, &</i>		
	{ <i>Baltasar,</i>	43
<i>Morus, Thomas,</i>	338.	831
<i>Morzillo, Sebastien Fox,</i>		355
<i>Moschopulus, Emmanuël,</i>	677.	693
<i>Mofellan, Pierre,</i>		331
<i>Moser, Barthelemy,</i>		203
<i>de la Mothe-le-Vayer. v. le Vayer.</i>		
<i>du Moulinet. v. Molinet.</i>		
<i>Mountagu. v. Montaigu.</i>		
<i>Munckerus, Thomas,</i>		590
		Munster,

120 TABLE GÉNÉRALE

2. T. P. I.	Munster, <i>Sebastien</i> ,	933
53. P. II.	Muret, <i>Marc Antoine</i> ,	394. 877
339. P. III.	Musculus, <i>Wolfgang</i> ,	849
606,	Mutius,	792
	<i>de Myle</i> , <i>Imprim.</i> { <i>Arnold</i> <i>Herman</i> }	38

N.

N	Annius, <i>Pierre</i> ,	361. 837
	Nardius, <i>Jean</i> ,	516
	Naudé, <i>Gabriel</i> ,	200. 229. 243
	Neander, <i>Michel</i> ,	887
	Nebriffensis ou Lebrixa, <i>Ælius Anton.</i>	330. 645. 774
	Nicodemo, <i>Leonard</i> ,	117
	Nicole,	263
	Nivelle, <i>Sebastien</i> ,	22
	Nizolius, <i>Marius</i> ,	631
	Nonius, <i>v. Marcellus.</i>	
	Nonnius, <i>Pierre, v. Nugnez.</i>	
	Nonnius Pincianus, <i>Ferdinand</i> ,	358
	Nortwegue, <i>Jean</i> ,	162
	Nugnez, <i>Pierre Jean</i> ,	703
	Nugnez de Guzman. <i>Ferdinand, v. Non-</i> <i>nius Pincian.</i>	
	Nunnesius, <i>v. Nugnez.</i>	

O.

O	Blopæus, <i>Vincent</i> ,	897
	<i>Officina Latinitatis</i> ,	637
	Oldoine, <i>Augustin</i> ,	124
	Oporin. <i>Jean</i> ,	35
	Oresme ou d'Oresmieux, <i>Nicolas</i> ,	928
	d'Orleans, <i>Louis</i> ,	441
	Ofius,	

Ofius, <i>Felix</i> ,	489	2. T. P. I.
Ofwalde Schreckenfus, <i>Erasme</i> ,	869	53. P. II.
Ottius, <i>Jean Henri</i> ,	761	339. P. III.
Ouate-bled. v. Vatable		606.
Oyselius, <i>Jacques</i> ,	560	

P.

P Acius de Beriga, <i>Jules</i> ,	913	
Pæanius, <i>Sophiste</i> ,	781	
le Page, <i>Jean</i> ,	109	
Pagninus, <i>Santes</i> ,	725	
de Paimpont, v. Vaillant.		
Pajot, <i>Charles</i> ,	635	
Palmerius, <i>Jean Meller</i> ,	475	
Palmerius, <i>Matthias</i> ,	803	
Pamelius, <i>Jacques</i> ,	399	
Pancirol, <i>Gui</i> ,	204	
Panvini <i>Onufre</i> ,	121	
Papebrochius, <i>Daniel</i> ,	241. 537	
de Paris, <i>Bernard</i> ,	744	
Parrhasius, <i>Janus</i> ,	335	
Parthenio, <i>Barthelemi</i> ,	989	
Paschal Alidoli, <i>J. N.</i>	122	
Pasor, <i>George</i> ,	534	
Passerat, <i>Jean</i> ,	428. 610. 630	
Patin, <i>Charles</i> ,	583	
Patiffon, <i>Mamert</i> ,	17	
Patru, <i>Olivier</i> ,	250	
Paul Diacre,	617	
Paumier de Grente-Mesnil, <i>Jacques</i> ,	143	
de la Pause, <i>Jean</i> , v. Plantevit.		
Pearson, <i>Jean</i> ,	567	
Pedianus, v. Asconius.		
Peletier, ou Pelletier, <i>Jacques</i> ,	745	
Pellisson Fontanier, <i>Paul</i> ,	134	
Tom. I. Part. II. F	Pel-	

122. TABLE GENERALE

2. T. P. I.	Pellini, <i>Pompeio</i> ,	1007
53 P. II.	Pellissier ou Pellicier, <i>Guillaume</i> ,	357
339. P. III.	Pena ou Penia, <i>Jean</i> ,	841
606.	Pennot, <i>Gabriel</i> ,	105
	Perceval ou Perzivalez, <i>André</i> .	
	Peregrinus, v. Schott.	
	Periander, <i>Gilles</i> ,	146
	du Perier, <i>Thomas</i> ,	742
	Perione, <i>Joachim</i> ,	702. 845
	Perraut, <i>Claude</i> ,	595. 972
	du Perron, <i>Jacques Davy</i> ,	239
	Perrot, <i>Nicolas</i> ,	303. 806
	Perrot d'Abl. <i>Nicolas</i> , v. d'Ablancourt.	
	Persona ou Porfena, <i>Christofle</i> ,	812
	Petau, <i>Denys</i> ,	513. 921
	Petit, <i>Jacques</i> ,	599
	Petit, <i>Pierre</i> ,	593
	Petit, <i>Samuël</i> ,	530
	de Petra, <i>Gabriel</i> ,	903
	Petrarque, <i>François</i> ,	295
	Petrejus, <i>Theodore</i> ,	108
	Petri, <i>Suffrid</i> ,	147
	Philander <i>Guillaume</i> ,	363
	Philelphe, <i>François</i> ,	307. 810
	Photius,	56
	Phrynichus Arrhabius,	669
	Picolomini, <i>Alexandre</i> ,	1020
	Pie, <i>Jean-Baptiste</i> ,	348
	Pie II. Pape, dit auparavant	
	Æneas Silvius Piccolomini,	300
	Pierius Valerianus, <i>Jean</i> ,	256
	Pigafetta, <i>Philippes</i> ,	1009
	Pighius Vinand, <i>Estienne</i> ,	433
	Pincianus, <i>Ferdinand</i> , v. Nonnius.	
	Pinedo, <i>Thomas</i> ,	554
	du Pinet de Noroy, <i>Antoine</i> ,	932
		P. IC-

Pirckeimer, <i>Bilibald</i> ,	830	² T. P. I.
Pithou, { <i>Pierre,</i> <i>François,</i> } freres,	414	^{53.} P. II. 1 ³³⁹ P. III. 606.
Pitiscus <i>Samuel</i> ,	602.	§. 3
Pitiscus, <i>Jean</i> ,	159	
Planciade ou Placiade, <i>v. Fulgence.</i>		
Plantevit de la Pause, <i>Jean</i> ,	102	
Plantin, <i>Christofle</i> ,	41	
Planudes, <i>Maxime</i> ,	799	
Platon de Tivoli,	831.	<i>bis</i>
Plutarque,	163	
Pocciantius, <i>Michel</i> ,	118	
Poggius, <i>Jean François</i> ,	301	
Pogianus. <i>Fules</i> ,	866	
Politi, <i>Adrien</i> ,	997	
Politien, <i>Ange Bassien</i> ,	315.	817
Pollux, <i>Fules</i> ,	281.	60
Pomei, <i>François</i> ,	636	
Pompejus, <i>Festus</i> ,	617	
Ponce de Leon, <i>Gonsalve Marin</i> ,	881	
Pontanus ou Bruck, <i>Jacques</i> ,	482.	663.
		910
Pontanus, <i>Jean Jovien</i> ,	179.	320
la Popeliniere, <i>Lancelot Voisin</i> ,		180
Popma, { <i>Aufone,</i> <i>Cyprien,</i> <i>Sixte,</i> <i>Tite,</i> } freres,	390	
Porcacchi, <i>Thomas</i> ,	999	
Porfena, <i>Christofle, v. Persona.</i>		
de la Porte, <i>Jean Baptiste</i> ,	615	
Portenare, <i>Ange</i> ,	120	
des Portes, <i>Philippe</i>	234	
Port Royal, 94. 244. 606. 757. 772. 953.		
959. Voyez aussi d'Andilly, Lancelot,		
de Saci, &c.		

2. T. P. I.	Possevin, <i>Antoine</i> ,	60.85.207
53 P. II.	Poffin, <i>Pierre</i> , v. Pouffines.	
339. P. III.	Postel, <i>Guillaume</i> ,	741.872
606.	de Pouffines, <i>Pierre</i> ,	553.927
	del Pozzo, ou Puteanus, <i>Jules</i> ,	121
	del Prado, <i>Laurent</i> , v. Ramirez.	
	Precieuses,	755
	Pricæus, <i>Jean</i> .	551
	le Prieur, <i>Philippe</i> ,	552
	Priscien,	625
	de Pure,	965
	Puteanus, <i>Erycius</i> ,	124.229.503
	Puteanus, <i>Jules</i> , v. Pozzo.	
	Puteanus, <i>Pierre</i> , <i>Jacques</i> , &c. v. du Puy.	
	Putschius, <i>Elie</i> ,	436
	du Puy, <i>Pierre</i> & <i>Jacques</i> , freres.	226

Q.

Q	Uenstedt, <i>Jean André</i> ,	66
	Quentel, <i>Pierre</i> , <i>Arnold</i> , &c.	38
	Quesnel, <i>Joseph</i> ,	226
	Quesnel, <i>Pasquier</i> ,	580
	de Quevedo Villegas, <i>François</i> ,	1038
	Quintilien,	54

R.

R	Ader, <i>Matthieu</i> ,	492.912
	Ragueneau J.	611
	Rainold, <i>Jean</i> ,	255
	Ramirez del Prado, <i>Laurent</i> ,	527
	Ramus ou la Ramée, <i>Pierre</i> ,	657.704.
		747
	Raphelengius, <i>François</i> ,	45
	Rapin, <i>René</i> ,	70.174.189
	Ra-	

Ravifius Textor, <i>Jean</i> , v. Textor.		2. T. P. I.
Raynaud, <i>Theophile</i> ,	93	53. P. II.
Reinesius, <i>Thomas</i> ,	525	339. P. III.
Renouard,	940	606.
Rescius, <i>Rutger</i> ,	39	
Reuchlin, <i>Jean</i> , dit Capnion,	326	
Rhenanus, <i>Beatus Bildius</i> ,	352	
Rhodomannus, <i>Laurent</i> ,	438	
de Ribadeneyra, <i>Pierre</i> ,	112	
Riccobon, <i>Antoine</i> ,	120. 423.	895
Richelet, <i>Pierre</i> ,		762
Richer, <i>Edme</i> ,		258
Rigaud, <i>Nicolas</i> ,	509. 690.	919
Rittershuys, <i>Conrad</i> ,		456
Rivet, <i>André</i> ,		90
Rivius, <i>Jean</i> ,		359
Robertson, <i>Guillaume</i> ,		688
Robertel, <i>François</i> ,		371
Rocca, <i>Ange</i> ,		220
Rodeille, <i>Pierre</i> ,	602. §. 2. & 605. §. 5	
Rodigin, <i>Louis Richier Cal.</i>		325
de la Roque,		78
de Rosoy, <i>Claude Vitart</i> ,		932
de Rossis ou le Roux, <i>Vittorio</i> ou <i>Vincent</i> ,		
v. Erythræus.		
Rosweyde, <i>Heribert</i> ,	241.	484
le Rouille ou Rovillius,		28
le Roy ou Regius, <i>Louis</i> ,	867.	933
le Roy, de <i>Haute-fontaine</i> ,		968
Rubens, <i>Philippe</i> ,		451
Ruelle, <i>Jean</i> ,	340.	833
Rufin,		780
Rupert, <i>Christofle Adam</i> ,		505
Rutilius, <i>Bernardin</i> ,		204
du Ryer, <i>Pierre</i> ,		949

S.

2. T. P. I.
53. P. II.
339. P. III.
606.

S abinus, <i>Franc. Floridus</i> ,	204. 357
de Saci, <i>Isaac le Maistre</i> ,	956
Sallo ou d'Hedouville,	78
Salviati, <i>Leonard</i> ,	771
Sambucus, <i>Jean</i> ,	392
Sanctius ou Sanchez, <i>François</i> ,	429. 661.
	710
Sanderus, <i>Antoine</i> ,	153. 216
Sandius, <i>Kristofle</i> ,	100. 190
de Sarisbury, <i>Jean</i> ,	292
de Saumaife, <i>Claude</i> ,	511
du Sauffay, <i>André</i> ,	133
Savaron, <i>Jean</i> ,	467
Saville, <i>Henri</i> ,	474
Scaino, <i>Marc-Antoine</i> ,	1017
Scala, <i>Barthelemi</i> ,	317
Scaliger, <i>Jules Cesar</i> , 168. 362. 650	846
Scaliger, <i>Joseph Juste</i> ,	235. 446. 899
Scapula, <i>Jean</i> ,	687
Scaurus, <i>Terence</i> ,	619
Schabtai, <i>Rabbin</i> ,	101
de Schellstraate, <i>Emmanuel</i> ,	252
Schildius, <i>Jean</i> ,	604. §. 3
Schmidt, <i>Erasme</i> ,	494
Scholiastes, { Grecs, } 274. 275. 276.	
{ Latins. }	277
Scholiastes Dauphins, <i>autrement</i> , <i>Vario-</i>	
<i>rum</i> , de Paris,	605. §. 4
Schott, <i>André</i> ,	126. 163. 485 911
Schott, <i>Gaspar</i> ,	614
Schrevelius, <i>Cornelius</i> ,	533. 604. §. 3
Science de l'Histoire,	187
	Sciop.

Scioppius, Gaspar,	162. 201. 246. 535.	2. T. P. I. 53 P. II. 339. P. III. 606.
Scoppa, Lucius Jean,	342. 609. 646	
Scot, Alexandre,	708	
Scot Erigene, Jean,	796	
Sedegno, Jean,	1040	
Segni, Bernard,	1018	
Segni, Pierre,	1023	
de Segrays; Jean Baptiste,	981	
Selden, Jean,	515	
Sempilius, Hugues,	202	
Seneque, Lucius;	612	
Sepulveda, Jean Genés,	853	
Serranus ou de Serre, Jean,	868	
Servius. Maur. Honorat.	286	
Sevin, Nicolas,	510	
de Seyffel, Claude,	929	
de Siene, Antoine,	110	
de Siene, Sixte, v. Sixte.		
Sigebert de Gemblours,	81	
Sigonius, Charles,	183	
Silvius, Æneas, v. Pie II. P.		
Simler, Josias,	59	
Sirmond, Jacques,	242. 512. 920	
Simon, Richard,	98	
Sixte de Siene, François,	84	
Solin, C. Jules,	282	
Soprani, Raphael,	119	
Sorel, Charles,	136	
Sotwel, Nathanael,	112	
de Soufa, Emmanuel, v. Faria.		
Spach, Israel,	196	
Spanheim, Ezechiel,	584. 969	
Spanheim, Frederic le jeune,	215	
Spelman, Henri,	639	
Spera, Pierre Ange,	162	
	F 4	Spi-

2. T. P. I.
53. P. II.
339. P. III.
606.

Spinosa, <i>Benoit</i> ,	99
Spizelius, <i>Theophile</i> ,	256
de Sponde, <i>Jean</i> ,	430
Stanley, <i>Thomas</i> ,	538
Starovolski, <i>Simon</i> ,	156
Stattius, <i>Achilles</i> ,	395
Stephanus de Byzance,	673
Steerck de Rhingelberg, <i>v. Fortius</i> .	
Steweckius, <i>Godefchalc</i> ,	442
Stobée, <i>Jean</i> ,	287
Strebée, <i>Jean Louis</i> ,	832
Strozzi, <i>Frederic</i> ,	993
Struthius, <i>Joseph</i> ,	856
Stuckius, <i>Jean Guillaume</i> ,	444
Sturmius, <i>Jean</i> ,	402
Suetone,	162. 163
Sueyro ou Sueiro, <i>Emmanuel</i> ,	1037
Suidas,	674
Superbe, <i>Augustin</i> ,	121
Swert, <i>François</i> ,	150
Sylburge, <i>Frederic</i> ,	416. 707

T.

T Allemant,	968
Tam, <i>Rabbin</i> ,	722
Tartaglia, ou Tartalea, <i>Nicolas</i> ,	1014
Taubman, <i>Frederic</i> ,	455
Taxander, <i>Valer. Andr. v. André</i> .	
Tectander, <i>Joseph</i> ,	856
Tennulius ou Tenneuil, <i>Samuel</i> ,	591
Tetti, <i>Scipion</i> ,	217
Textor, <i>Jean Ravifius</i> ,	336. 652
Thaumas du Fossé, <i>v. Marfilly</i> .	
Thomassinus, <i>v. Tomasini</i> .	
Thory, <i>Geofroy</i> ,	20. 932
	<i>de</i>

<i>de Thou, Jacques Auguste,</i>	240	2. T. P. L.
<i>Thyſius, Antoine,</i>	536	53. P. II.
<i>Tileman, Frederic,</i>	181	339. P. III.
<i>de Tillemont, Sebaſtien le Nain,</i>	254	606.
<i>Tinto, François,</i>	121	
<i>Tiraqueau, André,</i>	311	
<i>Tiron, Tullius,</i>	612	
<i>de Toledo, Diegue, v. Lopez.</i>		
<i>Tollius, Corneille,</i>	256	
<i>Tollius, Jacques,</i>	547	
<i>Tomafini, Jacques Philippe,</i>	64. 114	
	209	
<i>Toppi, Nicolas,</i>	117	
<i>Torrentius, Lævin,</i>	412	
<i>Tortelli, Jean,</i>	609	
<i>Tofcan, Jean Mathieu,</i>	113	
<i>de Tournes ou</i> { <i>Jean,</i>	} Imp.	30.
<i>Tornæſius, Antoine,</i>		
<i>Samuel,</i>		
<i>Touffain ou Tuſanus, Jacques,</i>	682	
<i>Trapezonce ou Trapezontin, George,</i>	310. 813.	
<i>Trichet du Frefne, Raphael,</i>	224.	
<i>de Trigny,</i>	757	
<i>Trittheme, Jean,</i>	82. 103. 107. 143.	
	614	
<i>Turnebe ou Tournebeuf, Adrien,</i>	19.	
	369. 850	
<i>Turrien ou la Torre, François,</i>	232. 393.	
	876	
<i>Turfelin, Horace,</i>	619. 894.	
<i>Tzetzes, { Isaac, }</i>	} freres,	294
<i>Jean,</i>		

2. T. P. I.
53. P. II.
339, P. III.
606.

U.

d' U Lloa, <i>Alfonse</i> ,	1005
Urdain de Bellune,	697
Urfatus ou Orfati, <i>Sertorius</i> ,	613
Urtinus ou Orfani, <i>Fulvius</i> ,	425
Ufferius ou Usher, <i>Jacques</i> ,	255. 520

V.

V Adianus, <i>Joackim</i> ,	353.
Vaillant de Gueffis de Paimpont, <i>Germain</i> ,	400
du Vair, <i>Guillaume</i> ,	942
Valerius, <i>Corneille</i> ,	265
Valla, <i>George</i> ,	334 609. 829
Valla, <i>Laurent</i> ,	304. 643. 807
Valois, <i>Henri</i> ,	247. 549. 925
Valvasone, <i>Erasme</i> ,	987
Vander-Linden, <i>Jean Antonide</i> ,	203
Varchi, <i>Benoît</i> ,	1022
Varet,	263
<i>Variorum</i> d'Hollande,	604. § 3
<i>Variorum</i> de Paris, v. Scholiales Dau- phins.	
Varron, <i>M. Ter.</i>	272 616
de Vascofan, <i>Michel</i> ,	16
Vatable, <i>François</i> ,	828
de Vaugelas, <i>Claude Faure</i> ,	751. 947
Vavasseur, <i>François</i> ,	68. 173. 666
le Vayer, <i>François de la Mothe</i> ,	186. 753
Veenhuysen, <i>Jean</i> ,	523
du Verdier, <i>Antoine</i> ,	59 129
du Verdier, <i>Claude</i> ,	61
Verdizzotti, <i>Jean Marie</i> ,	1002
Ver-	

Vergara, { <i>François,</i> } Freres,	700	2. T. P. I. 53. P. II.
		339. P. III. 606.
Vertranius Maurus, <i>Marc,</i>	354	
Victorius, <i>Pierre,</i>	396. 878	
de Vigenere, <i>Blaise,</i>	938	
Vigier ou Viger, <i>François,</i>	917	
Vignon, <i>Eustache,</i>	31	
de Villegas, <i>François, v. Quevedo.</i>		
Vinet ou Vinette. <i>Elie,</i>	398	
de Vintemille, <i>Jacques,</i>	932	
Vischius, ou de Visch, <i>Charles,</i>	104	
Vitelli, <i>N.</i>	1012	
Vitré, <i>Antoine,</i>	24	
Vivés, <i>Jean Louis,</i>	230. 259 345 648	
Volaterran <i>Raphael,</i>	322. 822	
Vossius, { <i>Denys,</i> } Freres,	490	
Vossius, <i>Gerard le Catholique,</i>	900	
Vossius, <i>Gerard Jean,</i>	163. 169. 182. 197. 202. 261. 506. 633. 640. 664. 711.	
Vossius, <i>Isaac,</i>	568	
Vulcanius, <i>Bonaventure,</i>	448. 904	
Vultejus, <i>Juste,</i>	829	

W.

de W Adding, <i>Luc,</i>	111
de Waghenaer, <i>Pierre,</i>	109
Wechel, { <i>Chrétien,</i> } Impr.	18
Weitzius,	501
Welfer, <i>Marc,</i>	462
Willichius, <i>Josse,</i>	609
Willot, <i>Henri,</i>	111
Winther, <i>v. Guinther.</i>	de

132 TAB. GENER. DES AUT.

2. T. P. I.
53. P. II
339. P. III.
606.

<i>de Wion, Arnold,</i>	103
<i>Witte ou Witten, Henning,</i>	72
<i>Wolphius, Jérôme,</i>	386. 871
<i>Wowerius, Jean,</i>	452

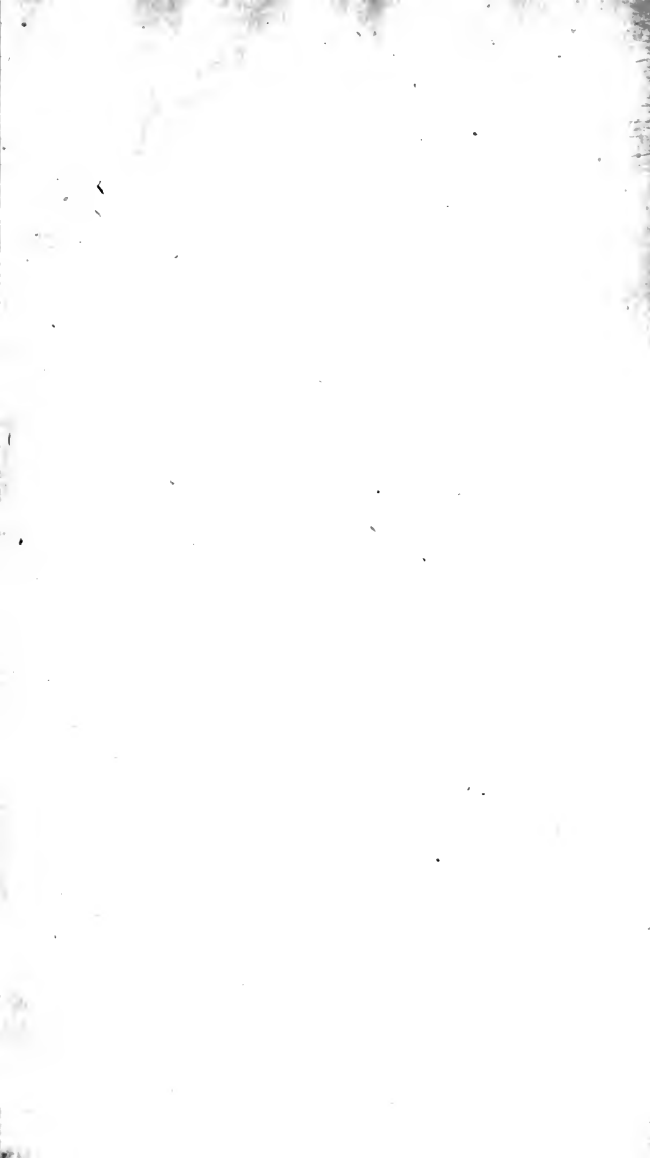
X.

X <i>Imenés Paton, Barthelemi,</i>	777
<i>Xylander, Guillaume,</i>	384. 863. 1044

Z.

Z <i>Acharie, Pape,</i>	791
<i>Zambert, Barthelemi,</i>	824
<i>Zeillers, Martin,</i>	188
<i>Zacchi, Barthelemi,</i>	1000
<i>Zuerius, Marc, v. Boxhornius.</i>	

Fin de la Table des Auteurs.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Échéance

qui rapporte un volume
à la dernière date timbrée
le lecteur devra payer une amen-
de de cinq cents, plus deux cents
pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on
or before the last date stamped
below there will be a fine of five
cents, and an extra charge of two
cents for each additional day.

